Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13666 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 4 JANVIER 1989

Chimie à la libyenne

Sommes-nous à la veille d'une nouvelle opération militaire américaine contre la Libye ? Certains experts, dans les capitales de l'Europe occidentale, commencent à le craindre. Le ton de leurs interlocuteurs américains leur rappelle celui utilisé en 1986 par M. Vernon Walters, envoyé spécial du président Reagan, lorsqu'il était venu solliciter la coopération de plusieurs gouvernements dans la préparation du raid mené contre Tripoli et Banghazi.

L'attaque de 1986, à laquelle seule Mme Thatcher avait finalement prêté son aide, était destinée en principe à venger l'attentat commis contre une discothèque de Berlin-Ouest fréquentée par des GI's en permission. L'objectif que menace depuis plusieurs semaines Washington est situé à une soixantaine de kilomètres de Tripoli, à Rabta, où le colonel Kadhafi finirait de construire avec la complicité de firmes occidentales, notamment ouest-allemandes, une usine capable de produire deux armes chimiques bien connues, deux gaz : l'ypérite et le sarin.

Dès la mi-novembre, les Etats-Unis avaient mis le chancelier Kohl en garde contre les agissements de certaines sociétés de RFA. Une enquête vient enfin d'être ouverte à Bonn mais elle sera sans aucun doute fort longue, tant il est aisé de détourner à des fins militaires une usine d'engrais ou même de médicaments. L'Irak en sait quelque chose qui a su se doter, grâce également à des complicités occidentales, de plusieurs unités de production d'armes chimiques.

Les Etats-Unis ont fourni à certains gouvernements, pour étayer leurs accusations, divers indices, notamment des photos prises par satellite. Aucun de ces éléments n'est cependant probant à 100 %. Pourquoi, dans ces conditions, ont-ils repoussé sans contre-propositions précises l'offre du colonel Kadhafi d'une inspection internationale de l'usine en cause ? « Ces installations peuvent être modifiées dans un très court délai », dit-on au département d'Etat, et une inspection ne prouverait rien.

De nombreux experts occidentaux ne partagent pas un tel pessimisme : une inspection surprise par des spécialistes avertis permettrait selon eux de se faire au moins une idée des capacités diverses d'une telle installation. Sinon, ajoutent-ils, à quoi bon relancer les négociations sur l'interdiction d'utilisation et de fabrication des armes chimiques, samedi prochain à Paris, où doit s'ouvrir la conférence chargée de compléter le protocole conclu en 1925 aux seules fins d'interdiction ?

Une attaque américaine contre Rabta compromettrait gravement la suite des négociations, auxquelles les Etats-Unis se sont déclarés très attachés. Elle ne vengerait pas pour autant les passagers du Boeing de la Pan Am détruit par un attentat au-dessus de l'Ecosse, puisque la responsabilité du groupe d'Abou Nidal, lui-même protégé du colonel Kadhafi, n'est pas encore établie et ne le sera peut-être jamais.

Dernière hypothèse : en se livrant à des exercices de gesticulation, le président des États-Unis chercherait moins à préparer l'opinion à un ultime coup d'éclat qu'à persuader le colonel Kadhafi de modifier tant qu'il est temps les capacités de son usine. Réponse probable : avant le 20 janvier, date du départ définitif à la retraite de Ronald Reagan.

(Lire nos informations page 4.)

La polémique autour du démantèlement de la «loi Pasqua»

Le gouvernement prépare un ensemble de mesures pour intégrer les immigrés

M. Michel Rocard prépare un ensemble de dispositions législatives qui devraient être soumises au Parlement lors de la session de printemps et qui tendent à définir une politique d'intégration des immigrés en France. Le président de la République avait indiqué à plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, qu'il était nécessaire d'inscrire dans les lois de « nouveaux droits » relatifs aux étrangers et à leurs enfants. Il s'agit, dans l'esprit du premier ministre, de prendre en compte les problèmes de démographie, d'habitat et d'enseignement, autant que les aspects juridiques liés à l'entrée et au séjour des étrangers en France (« loi Pasqua »). M. Claude Evin, ministre des affaires sociales, devait annoncer, mardi 3 janvier, des mesures visant à accélérer les procédures de naturalisation et à encourager les étrangers résidant en France à y recourir.

Braver Le Pen

par Daniel Vernet

Avec le sens de l'opportunité que personne ne lui conteste, M. François Mitterrand a veillé à ce que la trêve des confiseurs ne soit pas prolongée au-delà du temps du réveillon. Ses vœux ont donné aux oppositions du grain à moudre.

En rassurant le peuple de gauche sur sa préoccupation de justice sociale et surtout sur sa sympathie envers les immigrés, il a déclenché à droite et à l'extrême droite un chahut qu'il attendait. Peut-être même l'espérait-il ? Condamné à la discrétion depuis ses sinistres jeux de mots et contraint à la modestie après avoir écarté de son parti le seul parlementaire élu sous sa bannière, M. Jean-Marie Le Pen va trouver dans les propos du chef de l'Etat une occasion de se manifester.

Déjà la droite classique crie au piège. Le président de la République rééditerait, selon elle, le coup du candidat Mitterrand pendant la campagne présidentielle : il tirerait le Front national de ses cendres pour le jeter comme un brandon sur le RPR et l'UDF. L'argument est faible. Tactiquement, M. Mitterrand n'est plus dans la même situation.

(Lire la suite page 7.)

■ « L'après-Pasqua », par Robert Solé, page 8. ■ Une politique d'ensemble pour les immigrés ; L'accélération des procédures de naturalisation, page 36. ■ « 1789 et le droit de vote des immigrés », par Hervé Lourau, page 2.

Profits records pour les banques américaines en 1988

Les angoisses de Crésus

Alors que les caisses d'épargne connaissent de graves difficultés, les banques américaines auront dégagé, en 1988, 23 milliards de dollars de profits, près de sept fois plus qu'en 1987. Malgré ces bénéfices records, les banquiers comme leurs autorités de tutelle s'inquiètent du surendettement actuel des entreprises et des ménages américains.

NEW-YORK
de notre correspondant

« Alléluia, la fin du tunnel ! » Le banquier de Manhattan qui nous annonce avec un tel soulagement les résultats de son entreprise pour le troisième trimestre de l'année écoulée jubile avec raison : après trois années de vaches maigres, les établissements bancaires américains viennent de vivre l'une de leurs meilleures périodes, multipliant par plus de six les profits de 1987 et dépassant nettement ceux de 1985, l'année-record. Selon les résultats déjà connus, les profits des 13 239 établissements inscrits à la Federal Deposit Insurance Corp. (FDIC), organisme public chargé d'assurer les dépôts des banques commerciales, devraient dépasser 23 milliards de dollars, après avoir plafonné à 3,6 milliards l'année précédente.

Débarrassées, en partie, du poids de la dette latino-américaine, très à l'aise dans la vague de rachats d'entreprises en Bourse et portées par une économie en croissance, les banques américaines voient l'avenir en rose : *« Sans l'ombre d'un doute, l'année 1988 aura été la meilleure de l'histoire »*, affirme le président de la FDIC, William Seidman.

Pourtant, certains chiffres devraient tempérer l'optimisme né des résultats. D'abord, le problème de la dette du tiers-monde est loin d'être résolu, alors que l'endettement des entreprises américaines atteint désormais 2 000 milliards de dollars, exigeant pour certaines d'entre elles des dépenses de l'ordre de 25 % du cash flow sous forme de service de la dette. Un désastre intérieur est-il à redouter, après la catastrophe extérieure ? Certains experts pessimistes ne l'excluent pas.

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 33.)

LE MONDE diplomatique

Janvier 1989

LOGIQUES

Par Claude Julien

Des grèves viennent de le rappeler en France : le social est subordonné aux exigences de l'économisme. Au nom des « grands équilibres », quelques centaines de francs mensuels sont refusés à des salariés vivant chichement. Le dualisme accentue ses ravages, en Europe, aux États-Unis, dans le tiers-monde. La « contrainte externe » ne pèse pourtant guère sur les riches, qui s'enrichissent. Dure loi de l'économie...

LE TEST DE L'IDENTITÉ BELGE

La mésentente entre Flamands et Wallons est-elle en train d'accoucher d'une nouvelle entité belge ? Le régionalisme gagne du terrain, la politique étrangère devient pour chaque communauté un moyen de s'affirmer. Tandis que le pays tout entier est partie prenante dans le grand mouvement d'unification européenne. Ainsi écartelé, l'État unitaire met en place une réforme institutionnelle qui prend des allures de test. Les problèmes internes ne sont pas pour autant résolus.

En vente chez votre marchand de journaux

Les chaînes privées à l'assaut du service public

Télévisions : la fièvre espagnole

La directrice générale de la radiotélévision publique espagnole (RTVE), Mme Pilar Miro, devrait quitter sous peu ses fonctions, lâchée par les socialistes qui l'avaient nommée en 1986. Elle n'a pas survécu aux révélations sur ses notes de frais vestimentaires. Mais elle a préparé son entreprise à résister à l'éclosion des chaînes privées, prévue pour cette année.

MADRID
de notre envoyé spécial

Jesus Hermida est une vedette de la télévision espagnole. Son émission « Por la manana » mélange chaque matin depuis 1987, pendant quatre heures, entretiens, variétés et séries mexicaines ou américaines, dont le fameux « Dynasty ». Cet ancien correspondant aux Etats-Unis n'est pas le premier à appliquer à l'Espagne catholique des méthodes adaptées de l'Amérique cathodique.

Mais d'une certaine manière, le style de ce Jesus-là – entouré d'une pléiade de jeunes femmes – est emblématique d'une télévision publique qui vit de ses recettes publicitaires, et n'hésite pas à truster les droits espagnols de toutes les séries qui « marchent » outre-Atlantique, pour tenir le choc prochain de la concurrence.

Car le monopole des deux chaînes nationales TVE1 et TVE2 s'effrite. Déjà, trois chaînes publiques régionales ont vu le jour en Catalogne (TV3), au Pays basque (ETB) et en Galicie (TVG). Les télévisions andalouse, madrilène ou valencienne sont en gestation avancée pour 1989. Et voilà que le gouvernement a fait voter en mai dernier une loi, complétée en novembre par un plan technique, qui prévoit les premières émissions de trois chaînes nationales privées pour la fin 1989 !

Trois nouveaux réseaux dont la croissance sera lente. *« Nous allons investir près de 30 milliards de pesetas* (1,5 milliard de francs), explique le directeur général des télécommunications, M. Javier Nadal, *mais ces réseaux ne toucheront, pour commencer, que Madrid et Barcelone, puis 35 % environ du territoire à la fin 1990, pour passer à 80 % en 1994. »* Bref, expliquent les détracteurs de ce plan, un tiers des Espagnols seulement seront concernés avant les élections de 1990, et les nouvelles chaînes ne pourront survivre sur ce marché restreint.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

(Lire la suite page 13.)

Un sondage IPSOS pour « le Monde » et TF 1

La culture révolutionnaire des Français

PAGE 16

Nouvelle rencontre Etats-Unis-OLP

L'ambassadeur américain à Tunis s'est déclaré preneur de toute information sur la destruction du Boeing de la Pan Am

PAGE 4

Les ambitions de l'Irak

Se considérant comme le vainqueur de la guerre avec l'Iran, Bagdad entend jouer un rôle dominant dans la région

PAGE 4

Des tribunaux en accusation

La Cour européenne contre la justice escargot

PAGE 10

La France, lanterne rouge du syndicalisme

Le taux de syndicalisation le plus faible des pays européens

PAGE 32

Marchandages pour l'A 86

Le maire de Rueil-Malmaison négocie des compensations pour le passage de la rocade de l'Ile-de-France

PAGE 9

1988 dans le monde

Une chronologie des douze mois écoulés

Pages 17 à 20

Le sommaire complet se trouve en page 36

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

■ La boucherie aux hormones. ■ Des coupe-circuit pour les incendies de forêt. ■ Le gène anticancer. ■ Point de vue : Billards privés, par le professeur Jean Castaing.

Pages 21 à 23

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pas. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 90 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

M 0147 - 01040 - 4,50 F

3790147004500 01040

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Débats

SOCIÉTÉ

1789 et le droit de vote des immigrés

par HERVÉ LOURAU

L'ASSOCIATION SOS-Racisme a lancé une campagne intitulée « 89 pour l'égalité » visant à obtenir *« le droit de vote des immigrés »* aux élections locales, en se réclamant des idées de la Révolution française (*« le droit de vote des immigrés est un droit de l'homme »*). Une telle campagne, qui jouit du soutien d'une partie de la gauche et apparemment du président de la République venu participer au dîner de lancement de l'opération, pourrait venir rompre un accord qu'on croyait général, après deux cents ans de disputes, sur le lien entre la citoyenneté et la nationalité et sur le sens de notions de souveraineté, de nation et d'unité de la République que qui le fondent.

Qu'il soit permis à un citoyen français qui n'a que ce titre, n'en revendique pas d'autre, mais tient que celui-ci est le seul qui autorise à décider des affaires de la France, de contester les arguments de SOS-Racisme, en puisant dans le souvenir de ses cours d'instruction civique.

1. On nous parle d'abord de *« droit de vote des immigrés »* comme s'il s'agissait d'une catégorie de la population homogène en cela qu'elle en serait privée. Or le terme d'immigré, s'il nous renseigne sur l'origine étrangère d'une personne, ne nous indique en rien sa situation vis-à-vis du droit de vote. Certains ayant acquis la nationalité française votent déjà ou peuvent le faire, tandis que d'autres, restés étrangers, ne le peuvent pas. Car c'est précisément une caractéristique de notre démocratie de ne pas distinguer selon l'origine (géographique ou autre) des gens appelés à voter et de s'en tenir à un critère ouvert, celui de la nationalité.

Parrainage sans secours

Cela n'a pas toujours été le cas et c'est justement à la Révolution française que nous en sommes redevables. Aussi est-il fâcheux de procéder en son nom à un rapprochement qu'elle aurait nié, entre un droit politique universel et une catégorie de la population qui ne se distingue pas juridiquement vis-à-vis de ce droit. Ainsi laisse- t-on supposer ce qui n'est pas, c'est-à-dire que les immigrés, pris en tant que tels, n'ont pas le droit de vote. A lire les affiches de SOS-Racisme parues dans *Libération* du 30 novembre 1988, on croirait presque que le suffrage universel n'existe pas en France. Il serait plus honnête de réclamer franchement le droit de vote des étrangers, puisqu'il s'agit de cela.

2. La revendication de SOS-Racisme porte sur le droit de vote des étrangers aux seules élections locales. Là encore, je crains que le parrainage de la Révolution française ne soit d'aucun secours. N'est-ce pas elle qui voulut que la République fût une et indivisible ; qu'on en finît avec ces « Etats », ces provinces, ces communes, qui disposaient de leur propre légitimité, pour en faire des collectivités prodédant de la Nation. Et n'y a-t-il pas là l'origine de ce principe qui veut qu'aujourd'hui, en France, celui qui élit ses représentants au conseil municipal, élit aussi les membres du conseil général du département, et de même les députés de la Nation et le président de la République ? Imagine-t-on qu'un Français puisse participer à l'une de ces élections en se voyant interdire les autres ? Le droit de vote n'est-il pas indivisible comme la République elle-même ?

D'ailleurs, voter lors d'élections locales, c'est aussi participer aux élections nationales, puisque les membres du Sénat sont désignés par le suffrage des élus locaux. Non, décidément, si pour la seule raison qu'elle vit dans une commune, une personne doit pouvoir y voter, la commune étant elle-même une partie de la Nation qui fonctionne selon le même principe démocratique, au nom de quoi lui refuserait-on le tout, lui ayant accordé la partie qui ne s'en détache pas ?

3. Une affiche de SOS-Racisme nous montre une femme *« invitée à payer ses impôts, mais pour rentrer dans l'isoloir, rideau. »* Stupéfiant amalgame ! Des étrangers paient des impôts : la belle affaire, vraiment ! Et parce qu'ils paient des impôts, ils doivent pouvoir voter. Qu'est-ce à dire ? Qu'à ceux qui n'en paient pas, il faut retirer le droit de vote ? L'admirable idée qui légitimerait aussi bien le suffrage censitaire et quelle curieuse manière de fêter le Bicentenaire de la Révolution ! Comme les Français, les étrangers qui vivent en France contribuent en fonction de leur revenu et de leur fortune aux dépenses publiques. Et comme eux ils utilisent les services publics, profitent des retombées des investissements de l'Etat ou des collectivités locales, des subventions aux entreprises qui embauchent, etc.

S'ils n'en profitaient pas comme les Français, si cela était établi, alors il faudrait s'attaquer à cette inégalité. Mais « il y a des dépenses et il faut les couvrir » ; parmi d'autres choses, elles font que ce pays est assez agréable à vivre pour attirer des immigrants et éviter un exode de ses ressortissants. Tous ceux qui y vivent y contribuent. Ça n'est que justice et on ne voit rien ici qui justifie le droit de vote des étrangers.

Les manches et la voix

4. On peut s'opposer de la même manière à l'autre argument proposé par SOS-Racisme et symbolisé par une affiche montrant un travailleur qui *« a le droit de retrousser ses manches mais pas d'élever la voix. »* S'il est fait allusion ici aux mesures de police particulières qui peuvent encore encadrer le droit d'expression des étrangers en France, alors, d'accord : supprimons-les. Mais le droit de mandater par le vote le pouvoir de conduire la politique de la France ou de l'une quelconque de ses institutions est une affaire de souveraineté qui ne saurait être liée à un statut d'actif ou d'inactif.

L'argumentation de SOS-Racisme semble ainsi basée sur l'amalgame de la situation défavorisée des travailleurs immigrés et d'une discrimination juridique qui n'existe pas. Elle a tout pour désarçonner les socialistes, héritiers des juristes de la Révolution mais aussi de la critique sociale des droits formels. Les voici pris à rebours par une proposition de réduire une inégalité de fait avec l'instauration d'un droit ; et voilà qu'ils s'y perdent. Sensible, et c'est à son honneur, aux injustices de toutes sortes, la gauche se fourvoierait en démantelant les principes qui soutiennent notre conception républicaine de la démocratie pour faire face aux difficultés du jour.

Clarté républicaine

Si des étrangers peuvent aujourd'hui participer à des élections locales en Grande-Bretagne, c'est précisément parce que n'y a jamais été proclamé le droit de vote comme un droit de l'homme. C'est peut-être un trait du pragmatisme britannique et des pays qui l'ont imité ; c'est aussi sa faiblesse. Tout au long du dix-neuvième siècle jusqu'à la première guerre mondiale, l'aristocratie britannique a octroyé par étape le droit de vote aux autres catégories de la population au fur et à mesure qu'elles étaient jugées moins dangereuses. Peu importaient les droits de l'homme.

C'est la situation sociale des gens qui primait puisqu'il s'agissait d'adapter le système politique aux réalités économiques en sauvegardant les privilèges d'une caste ; ce qui fut fait. L'esprit pragmatique qui se proposait alors d'empêcher de voter, permet aujourd'hui aux étrangers de le faire dans certaines conditions, car ce sont des habitants qui votent plutôt que des citoyens. Mais ce même pragmatisme pourrait un jour défaire ce qu'il a fait, s'il est vrai, comme nous le croyons en France, qu'une tradition sans principe protège moins les droits de l'homme qu'un principe bien ancré dans les traditions.

Autrement plus ambitieuse, et pour cela plus violente, fut notre expérience nationale. Il s'agissait de donner, selon l'expression de Michelet, *« le credo du nouvel Age »*. Je ne prétends pas juger du « vécu » de cette période française, mais seulement m'appuyer, comme le fait SOS-Racisme, sur le « corps de doctrine » que nous a laissé la Révolution. Que gagnerait-on, maintenant que la violence s'est tue, à risquer de la ranimer en renonçant à la clarté des principes et du droit voulue par les premiers républicains ?

Le critère de la nationalité n'est pas discriminatoire comme l'était celui du sexe – honte au Sénat de la Troisième République ! Car s'il était impossible à une femme de se faire homme pour voter, il n'est pas interdit à un étranger de devenir Français. Alors, n'y a-t-il pas moyen de faciliter l'intégration des immigrés sans rétablir ces liens entre le droit et la situation sociale des gens que la Révolution avait su trancher ? On est électeur pour une seule raison : parce que l'on fait partie du peuple, source unique de la souveraineté nationale. La France n'a pas de roi pour se représenter, mais elle a – elle est – un principe ; y toucher un peu, c'est la défaire un peu.

Nous sommes nombreux, j'espère, à penser avec SOS-Racisme que l'immigration est une chance pour la France, et que la lutte contre la discrimination sociale et raciale passe par l'intégration des immigrés plutôt que par le développement des ghettos. Les militants de SOS-Racisme pensent que cette insertion se fera mieux avec la participation de tous les immigrés aux élections ; c'est possible. Mais alors, que ne militent-ils pas auprès des immigrés pour qu'ils acquièrent la nationalité française, et auprès de nous pour que soit élargi son accès, si cela est nécessaire ! Il est sans doute vrai que la vie politique locale, par les proximités qui la caractérisent, facilite l'intégration. Mais la complexité des processus de décision d'aujourd'hui, la diversité des modes de concertation qui ont été expérimentés, doivent permettre d'associer les immigrés à la vie des communes sans mettre en cause les fondements du suffrage universel et distribuer des cartes d'« électeurs au rabais ».

S'agissant du droit de vote, le discours des héritiers de 89 aux immigrés devrait être simple : « Vous arrivez en France, soyez les bienvenus. Comme nous, contribuez à sa richesse et profitez-en. Les années passant, vous désirez rester, mais vous continuez à vous sentir liés à votre pays d'origine davantage qu'au nôtre. Très bien. Cela ne nous gêne pas. Ou bien vous vous sentez suffisamment proche de nous désormais pour souhaiter être pleinement du destin de la France. Alors demandez votre naturalisation et bienvenue au nouveau citoyen français que vous allez devenir. »

Ce discours est-il si réactionnaire que ma famille politique, la gauche, ne puisse y adhérer ? La France est-elle si peu sûre de sa capacité d'assimilation qu'elle doive renoncer à son exclusive maîtrise d'elle-même pour être accueillante ?

Et que fait un président de la République de gauche dans cette galère ? Ne lui suffit-il pas d'avoir à subir ces séances prémunicipales où M. Pezet lui agite sous le nez ses mandats locaux pour obtenir des lois sur mesure ? Veut-il prendre le risque de voir aussi, un jour, avant quelque autre élection locale, tel ou tel consul étranger venir lui agiter les siens ? Notre démocratie et notre tradition d'accueil s'en trouveraient-elles renforcées ?

RENAULT

Le premier accroc coûte 12 milliards

par ROMAIN JACOUD (*)

L'ÉTAT français a donc décidé d'apporter une somme de 12 milliards à Renault. Cette décision a été prise dans des conditions qui sont loin d'être celles qui avaient été envisagées en commun avec un autre gouvernement français. Elle a été prise et maintenue malgré les réserves, sinon l'opposition, de la C.E.E.

A côté d'un nombre important de conséquences relatives à la position internationale de la France, à la crédibilité de sa politique vis-à-vis de la Communauté européenne, à la validité de son discours communautaire, bref, à sa « qualité » de membre de l'Europe des Douze, il en est d'autres qui concernent directement notre avenir économique.

Pour la première fois, la contradiction qui apparaît entre un pays membre et l'ensemble des autres dépasse de très loin l'opposition entre l'intérêt « général » et des intérêts nationaux particuliers.

Le problème est aujourd'hui de savoir s'il est possible de faire coexister dans un même ensemble économico-politique des formes d'organisation dont les règles du jeu sont à ce point différentes.

⁂

La chose n'est pas seulement théorique. Certes, les subventions nationales particulières se sont multipliées pendant des années. Elles sont même à l'origine de la crise profonde qui oppose la Communauté aux Etats-Unis. Mais, jusqu'ici, elles se distribuaient dans le cadre d'une politique commune.

Cette fois, il s'agit d'une intervention de l'Etat-propriétaire dans un cadre tout à fait différent de celui qui régit les relations entre une entreprise et ses actionnaires.

Le régime des entreprises nationalisées n'a aucun rapport avec le fonctionnement normal d'une entreprise. Qu'il s'agisse d'ailleurs de la RATP, d'EDF-GDF, de la SNCF, des banques, des assurances, d'Air France des Charbonnages ou d'Usinor-Sacilor, même si les statuts sont divers, aucune de ces sociétés ne court le risque d'avoir à déposer son bilan quel que soit l'état de ses comptes.

Ces entreprises ne sont maîtresses ni de leur politique ni de leur stratégie, tout au plus de leur tactique et encore celle-ci, souvent, ne se développe-t-elle qu'à l'abri d'une protection de l'Etat (le refus de laisser UTA se développer en Europe et vers les USA, par exemple).

La liste des différences pourrait être encore développée, mais ce n'est pas là ce qui est important. Ce qui l'est, c'est la capacité économique que ce secteur en général, et Renault en particulier, pourra manifester dès le 1er janvier 1993.

L'Europe entre dans une étape fondamentale de sa constitution. Déjà, autour de nous, chez nous même, des professions s'organisent, des entreprises se fédèrent, d'autres se développent en absorbant des concurrents ou en acquérant des métiers complémentaires. La survie de notre tissu industriel passe par ces associations, ces mariages, ces développements.

Mais qui peut se rapprocher d'une entreprise nationalisée, qui peut réellement faire confiance à un Etat, quel qu'il soit d'ailleurs, dont tout le monde sait qu'il est plus sensible aux réactions immédiates de son électorat qu'à une satisfaction durable et à long terme de sa société ?

Quel concurrent, quel autre allié potentiel peuvent accepter de voir la politique et la stratégie de l'entreprise commune dictée par un partenaire tout-puissant et à partir de considérations qui n'ont rien à voir avec des nécessités économiques ?

⁂

Rappelons-nous le torpillage d'Unidata sur la volonté du président de la République française d'alors.

Une entreprise privée, par exemple, aurait-elle pu tolérer, tolérerait-elle d'avoir avec son associé les rapports que l'Etat français entretient avec les entreprises qui ont été citées ? Combien de dirigeants, par exemple, ont-ils été « débarqués », sur-le-champ et avec les égards qui caractérisent l'arrogance des bureaux dans leurs relations avec l'industrie, sans que la décision prise puisse être justifiée sur le plan de leur performance professionnelle ? MM. Hanon, Lévêque, Moussa, Pébereau, Peyrelevade, Roux, etc.

Oui, c'est là que réside la contradiction la plus importante entre le discours ultraeuropéen de la France et son action quotidienne. C'est là qu'apparaît l'extrême difficulté qu'il y a à faire cohabiter dans une même structure des systèmes de pouvoir économique aussi différents.

Oui, ces 12 milliards, dont l'attribution apparaîtrait, dans d'autres conditions, comme une « réparation » versée par un propiétaire pour permettre à l'entreprise d'aborder avec confiance son autonomie retrouvée, marginalisent aussi bien le « donneur » que le récipiendaire.

Oui, ces 12 milliards constituent bien le premier accroc, pis : la première déchirure à ce contrat européen auquel le gouvernement actuel semble tellement attaché.

Certes, le lien n'est pas encore rompu, mais il vient, pour la première fois, de se relâcher. Et dans la logique de ce geste, le problème de notre appartenance à la CEE se posera un jour.

(*) Conseil en stratégie.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie aérienne
3 mois	365 F	399 F	584 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

81 MONO1

Au courrier du Monde

VERROU

Dessein pour 89

Oui, il faut débloquer, déverrouiller, dététaniser notre société. Mais pour que la confiance, l'initiative circulent, y compris chez les humbles, il faut trouver ce qui leur redonnera la conscience de leur rôle et la mesure de leur efficacité au lieu de ce théâtre schizophrène qui les écartèle dans leurs diverses figurations, finalement vaines, ouvrant aux périls des désenchantements de la démocratie.

Il faut trouver à couper le nœud gordien des cléricalismes de tous genres, ces hiérarchies plus ou moins anonymes et dogmatiques avec leur conformisme de cour qui aveugle les réalités, des syndicats aux tribunaux, de la médecine à la presse, de la police à l'école... à commencer par l'administration et, au-dessus de tout, l'administration des finances.

Jacques Chaban-Delmas avait su dénoncer les pratiques de confiscation de tous les pouvoirs réels par le clergé du ministère des finances. L'article, dans *le Monde*, du président de la RATP en donne un écho ponctuel, actuel et concret.

Il ne suffira pas de mettre en lumière cette dérive qui capte le pouvoir réel, étouffant les énergies, il faut s'atteler à la recherche de structures capables d'empêcher ces captations et de donner leurs chances aux concours, à toutes les échelles convenables, des initiatives de renouvellement.

Quelles structures et quelles articulations assureront, dans chaque domaine, l'échelle et les seuils des questions à résoudre au niveau de ceux qu'elles concernent au lieu de cette immense machine du contrôle du compétent par l'incompétent ?

N'est-ce pas très précisément là que réside notre dessein du nouveau 89 ?

PIERRE HEULINE
(Paris.)

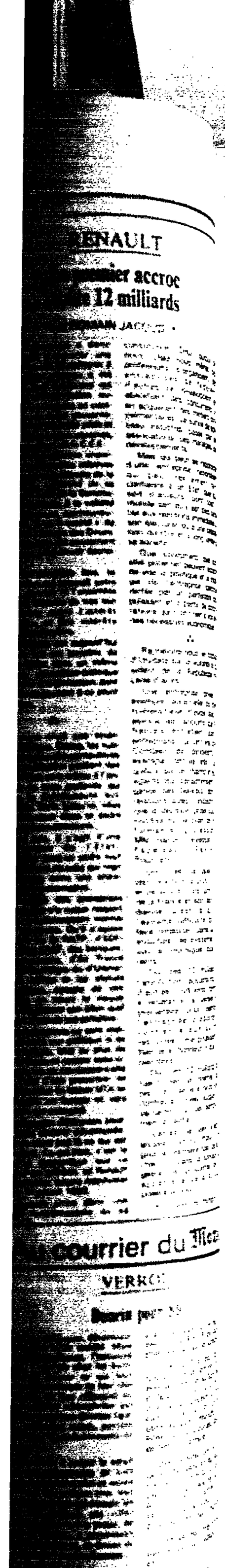

PAYS-BAS : par l'intermédiaire d'une société grecque

La firme Muiden Chemie aurait fourni des munitions à l'Irak

AMSTERDAM
de notre correspondant

Une série de scandales secoue la fabrique néerlandaise de munitions Muiden Chemie. Condamnée, le 28 décembre, par un tribunal d'Amsterdam pour exportation illégale de poudre et de pièces détachées d'obus vers l'Iran par l'entremise de manufactures d'armes yougoslave, portugaise et autrichienne, l'entreprise est accusée d'avoir fourni à l'Irak des munitions similaires, à l'initiative, cette fois, de la société d'armements nationalisée grecque EBO.

Selon le magazine d'actualités du 1er janvier de la chaîne de télévision Vara (socialiste), le gouvernement grec a signé avec le régime de Bagdad, en décembre 1986, un contrat de livraisons d'armes, par EBO, pour un montant de 82 millions de dollars. Pour exécuter ses engagements, EBO s'est adressée, en janvier 1987, à trois fabricants de munitions étrangers : Muiden Chemie, la firme italienne Erber et une mystérieuse société, Coastac, qui ont reçu respectivement 16 millions, 12 millions et 4 millions de dollars. Cette répartition des fonds figure noir sur blanc dans une note présentée par Vara comme émanant du gouvernement d'Athènes et attribuant à EBO, à la demande de cette dernière et au nom de la Banque commerciale grecque, une garantie d'Etat à hauteur de... 36 millions de dollars. Le texte est, en tout cas, signé par M. Spiros Kaloudis, secrétaire d'Etat, qui a récemment démissionné, après que des informations eurent circulé faisant état de détournements de fonds liés au contrat de ventes d'armes avec l'Irak.

Ces malversations font actuellement l'objet d'une enquête à laquelle le ministère néerlandais des affaires économiques s'est déclaré prêt, lundi 2 janvier, à collaborer *« pour faire éclater la vérité »*. Mais sa position n'est pas des plus confortables : il a donné son feu vert à la livraison à EBO par Muiden Chemie de munitions, alors qu'une loi interdit l'exportation *« des biens stratégiques vers les zones à tension »*. Certes, les certificats d'importation présentés par la firme néerlandaise portaient bien la mention *« Grèce »* et, comme pour tous les partenaires de l'OTAN, aucune déclaration de non-réexportation n'était exigée. Mais, selon un journaliste grec interrogé par ses confrères hollandais, *« personne ne pouvait ignorer que la destination finale des munitions était l'Irak ; même les fonctionnaires de rang modeste étaient au courant »*.

Mardi matin, le parquet d'Amsterdam s'interrogeait toujours sur l'opportunité d'ouvrir de nouvelles poursuites contre Muiden Chimie, société au conseil de surveillance de laquelle siègent deux reprsentants de l'Etat, propriétaire de 25 % des actions.

CHRISTIAN CHARTIER.

1992 vu de Madrid

L'année de tous les défis

Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a exposé lundi 2 janvier, dans un message télévisé, les priorités qu'il s'est données *pour les six mois au cours desquels* l'Espagne assumera la présidence de la CEE. Harmonisation des politiques fiscales, progrès sur la voie de l'union monétaire et construction de l'Europe sociale sont les trois grands dossiers que Madrid entend faire avancer dans la perspective du grand marché de 1992. Cette date, qui recouvre aussi d'autres échéances pour l'Espagne, est devenue *quasi-magique, comme l'explique* notre correspondant à Madrid dans un article de notre série sur « 1993 vu par nos partenaires ».

MADRID
de notre correspondant

La France a eu 1789, l'Espagne aura 1992. Cette date magique est en train de devenir, au sud des Pyrénées, celle de toutes les révolutions, de tous les bouleversements et de tous les défis, celle qui consacrera définitivement, si l'on en croit les Espagnols, la place de *leur pays au sein de l'univers*.

Les syndicats demandent-ils dans la rue plus de justice sociale ? Ils se voient rétorquer par le gouvernement qu'ils feraient mieux de penser aux exigences de 1992. La RENFE, la société des chemins de fer, lance-t-elle un gigantesque plan de modernisation de 100 milliards de francs ? C'est qu'il s'agit, expliquent ses responsables, de bien se préparer pour 1992. Le gouvernement annonce-t-il qu'il va enfin accroître les crédits destinés à la recherche, traditionnelle Cendrillon des budgets espagnols ? C'est pour mieux faire face au défi de 1992, expliquent les ministres. Les principales banques du pays se lancent-elles dans une course éperdue à la fusion ? C'est dans l'attente de 1992, assurent leurs dirigeants.

Un nouvel aéroport dans telle ville ? Un métro dans telle autre ? Une reconversion additionnelle dans un secteur industriel en difficulté ? Un nouveau programme d'aide à l'Amérique latine ? Une réforme de l'éducation ? Tout cela ne vise, on vous l'assure, qu'à un seul et même objectif : préparer 1992, ces quatre chiffres tellement envahissants que les Espagnols ne les désignent plus désormais que par le vocable familier *« el noventa y dos »* (le quatre-vingt-douze).

Que se passera-t-il donc au sud des Pyrénées durant ce fameux *« noventa y dos »* ? Plusieurs événements importants, il est vrai, certains propres à l'Espagne, *d'autres communs à toutes la* Communauté. Ce sera d'abord la dernière étape avant la mise en place du marché unique européen, prévue pour le 1er janvier 1993, et qui est attendu avec une appréhension particulière au sud des Pyrénées. 1992 sera également l'année où, pour la première fois, une ville *espagnole, Barcelone, accueillera* les Jeux olympiques : un défi qui met déjà en ébullition la Catalogne entière.

Un rude effort

Le sud du pays n'est pas en reste, puisque Séville prépare fiévreusement *la grande exposition* universelle qu'elle accueillera, elle aussi, en 1992. A titre de consolation, face à ses consœurs catalane et andalouse, Madrid exercera, durant la même année, les fonctions de capitale culturelle de l'Europe. Enfin, le pays tout entier célébrera en grande pompe, durant cette année faste entre toutes, le cinq centième anniversaire du débarquement de Christophe Colomb — un Génois, comme chacun sait, *mais au service de la couronne espanole* — en Amérique.

Autant de défis multiples qui *présentent une caractéristique* commune : ils obligeront l'Espagne à démontrer à la fois sa compétitivité et sa capacité d'organisation, *en un mot son degré de modernisation*. Le *« noventa y dos »* sera donc, en fin de compte, la grande année de l'entrée dans le monde d'un pays qui a trop longtemps vécu replié sur lui-même, et qui entend à cette occasion démontrer à l'étranger comme à lui-même qu'il est à même de figurer parmi *les plus grands*.

L'entreprise suppose un rude effort. Relever par exemple le défi du marché unique est sans doute plus ardu en Espagne qu'ailleurs : comment se lancer sans filet dans le monde périlleux de la concurrence pour ce pays qui a traditionnellement vécu à l'abri d'un confortable cocon protectionniste ? Un protectionnisme qui a forgé les mentalités, que ce soit celles des gouvernants ou des gouvernés, des syndicats ou du patronat : n'attend-on pas tout de l'Etat, en Espagne plus qu'ailleurs, de ses subventions comme des barrières qu'il dresse face à l'étranger ?

L'organisation simultanée des Jeux olympiques et de l'Exposition universelle suppose de même un titanesque effort qui obligera l'Etat *à remédier à ce qui constitue précisément l'un de ses talons* d'Achille : l'infrastructure. Après une rude cure de rigueur, l'Espagne a connu, ces dernières années, un fort rythme de croissance, presque double de la moyenne européenne. Mais ce « décollage » rapide a fait surgir un nouveau goulet d'étranglement : celui des services publics, qui n'ont pas suivi ce développement échevelé.

Routes et chemins de fer, transports et télécommunications, mais aussi santé et justice, ont été dépassés par la croissance. D'autant que les socialistes se sont *davantage préoccupés, dans un* premier temps, d'accroître le nombre de prestataires des services publics que la qualité de ces derniers. En se préparant à recevoir à Barcelone et à Séville, durant 1992, des dizaines de millions de visiteurs, l'Espagne — qui a déjà, il est vrai, l'expérience d'un flux touristique annuel de quarante millions de personnes — peut, par la même occasion, faire sauter ce *« verrou des infrastructures »* qui risque de limiter son développement.

« El noventa y dos » aura enfin une troisième dimension : celle des rapports avec le monde. En célébrant à la fois, cette année-là, le souvenir de l'odyssée de Christophe Colomb et son intégration complète et définitive au sein de l'Europe sans frontières, l'Espagne renforcera en même temps ses relations avec les deux régions du monde qui lui sont le plus proches : celle qui symbolise son passé et celle qui incarne désormais son *futur. Deux régions qui, ensemble,* résument toute son Histoire, et qu'elle entend d'ailleurs rapprocher, en devenant d'un certaine manière, au sein de la Communauté, l'ambassadeur d'une Amérique latine que les Douze ont trop souvent négligée.

N'est-ce pas là beaucoup d'ambitions pour trois cent soixante-cinq jours ? Sans doute, reconnaît-on au sud des Pyrénées, où l'on croit toutefois fermement aux vertus des dates en forme de « coups de fouet ». Le 1er janvier 1986, date de l'entrée dans la Communauté, avait obligé l'Espagne *à se mettre au diapason européen*. Le 1er janvier 1993 devrait l'obliger à se mettre au diapason mondial.

THIERRY MALINIAK.

BELGIQUE

La passation de pouvoir aux Fourons consolide le gouvernement de M. Martens

BRUXELLES
de notre correspondant

Les nouvelles autorités communales des Fourons ont prêté serment lundi 2 janvier, à l'hôtel de ville du plus célèbre village du royaume de Belgique. Même si le nouveau *bourgmestre, M. Nico Droeven*, a tenu à entourer de son écharpe aux trois couleurs belges son prédécesseur, cette cérémonie consacrait incontestablement la défaite de M. José Happart et représentait une victoire pour le huitième gouvernement de M. Wilfrid Martens.

M. Happart reste premier échevin (premier adjoint au maire). M. Droeven qui, lui, parle néerlandais — M. Happart se refusait à prouver ses connaissances dans cette langue tant que les Fourons ne retourneraient pas dans la province francophone de Liège — a toujours déclaré qu'il se battrait lui aussi pour que sa commune quitte la Flandre et soit de nouveau rattachée à la Wallonie.

Un compromis accepté pour la première fois

Les Francophones ont obtenu un certain nombre de compensations. Tout le monde se demande si le rusé M. Happart n'est pas en train de préparer, avec ou sans M. Droeven, un piège dans lequel tomberait une nouvelle fois la classe politique du pays.

Il n'empêche : le symbole a vécu. M. Happart, *« Monsieur H. »*, comme l'appellent les Flamands, qui se refusent même à prononcer son nom, a, pour la première fois de sa carrière, accepté un compromis. Ce compromis qu'il refusait toujours et qui fait partie de l'essence même *d'un pays condamné éternellement à* composer avec lui-même.

Le gouvernement de M. Martens, composé des sociaux-chrétiens et des socialistes, dont on ne donnait pas cher lors de sa formation en mai 1988, vient ainsi d'engranger une nouvelle victoire. Après la réforme fiscale, celle des institutions — depuis le 1er janvier la Belgique est un Etat fédéral —, l'affaire des Fourons est (provisoirement ?) réglée.

Le principal bénéficiaire de cette solution pourrait être le numéro un du Parti socialiste francophone, M. Guy Spitaels, qui ne siège pas au gouvernement. Après s'être habilement servi de « l'effet Happart » pour accroître son influence déjà très large en Wallonie, le Parti socialiste, comme il a su le faire si souvent au cours de son histoire récente, semble maintenant prêt non pas à abandonner — pas encore ! — l'ancien bourgmestre des Fourons, mais à le canaliser.

M. Happart pourrait même devenir le numéro deux sur la liste du PS aux élections européennes, derrière M. Spitaels lui-même. Celui-ci risque moins maintenant de se voir dépassé en « voix de préférence » (les Belges votent soit pour une liste, soit pour une personnalité) par M. Happart qui a sans doute entamé une partie de son crédit en acceptant de céder sa place à M. Droeven.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

BIBLIOGRAPHIE

Voyages dans les pensées russes

Une suite de torpeurs et de réveils brusques, souvent déconcertants : ainsi apparaît l'histoire de la Russie. La période la plus contemporaine ne fait pas exception. Quel contraste entre la stagnation des années 70-80 et la perestroïka ! Commentateurs et analystes, qui n'avaient pas grande nouveauté à se mettre sous la plume quand Brejnev et Tchernenko n'en finissaient pas de quitter la scène, ont retrouvé l'inspiration. D'où vient, que fait, où va Gorbatchev ? Trois *livres récents nous aident* dans cette recherche. Ils sont bien différents les uns des autres, mais ont pour point commun de nous faire voyager dans la pensée politique russe.

Le premier de ces ouvrages est le plus ambitieux, non parce qu'il est le plus gros, mais par l'étendue de son champ d'exploration (1). C'est toute la société soviétique que Jean-Marie Chauvier présente. Une société « en mouvement » (c'est précisément le titre du livre) qui appartient à la fois à la catégorie rarissime des super*puissances et au monde sous*-développé, mais qui doit se réformer très vite sous peine de s'enfoncer irrémédiablement dans le sous-développement. Une entreprise soviétique emploie deux à trois fois plus de salariés que l'entreprise occidentale qui a une activité équivalente. Son personnel travaille réellement quatre heures trente par jour. L'usine est construite en dix ou onze ans, alors qu'il aura suffi de un an et demi ou deux ans à une firme occidentale pour venir à bout du chantier.

J.-M. Chauvier est certes très critique, mais en même temps très attaché au pays qu'il raconte et dans lequel il a longtemps vécu depuis 1957. C'est un panorama assez complet qu'il nous offre, dans lequel les luttes, ou rivalités politiques, sont mentionnées mais reléguées au second plan. Notre auteur excelle dans la « soviétologie », mais se méfie quelque peu de cette branche particulière qu'on appelle la « kremlinologie ». Qu'importe après tout, puisque dans le domaine qu'il s'est choisi il a amassé quantité d'informations, étalées sur des années, et qui n'avaient pas toujours été remarquées. Avec lui, on saisit, par exemple, l'importance qu'ont eue dans le mouvement de la société les débats ou combats écologiques. Il a aussi lu et retenu ce qui se publiait en URSS lorsque la vie culturelle secrétait l'ennui. Au creux de la nuit brejnevienne il a repéré les filons qui mènent à la perestroïka.

J.-M. Chauvier est un guide très vivant sitôt qu'il s'est déchargé de ses paquets de statistiques, et avec lequel on aimerait discuter. On ne peut lui faire grief d'avoir sous-estimé *l'importance* de l'armée en URSS. Il dit fort bien que dans ce pays cinq à six hommes travaillent pour un soldat, que 10 à 15 % du revenu national sont consacrés à la défense (ou à l'« aide internationaliste »). Mais ces renseignements, peut-être parce qu'ils sont disséminés, ne suffisent pas pour faire sentir le poids de l'armée dans cette société. On ne lui fera pas davantage grief de remarquer que la dissidence n'était pas un mouvement de masse. C'est l'évidence, et d'ailleurs il ne cache pas son admiration pour des hommes qui ont pris les plus grands risques parce qu'ils défendaient des *idées alors peu communes. Mais il lui* arrive de marquer quelque agacement à l'égard de tel ou tel de ces rebelles parmi les plus fameux. Avec ses airs de prophète, un Soljenitsyne a quand même joué un rôle capital dans l'évolution des mentalités.

Aux sources du léninisme

Si J.-M. Chauvier s'exprime dans notre langue de tous les jours, le second auteur, Claudio Sergio Ingerflom, choisit, lui, résolument la difficulté (2). Pour passer des caractères cyrilliques aux caractères latins, il manie la translittération universi*taire internationale familière aux* spécialistes, mais plutôt inconfortable pour les profanes. Et puis, il tient à votre disposition quelques termes qui ne courent pas les rues. Attendez-vous donc à des « hypostases », à des « architectoniques », ou à être priés de naviguer sans perdre souffle dans l'histoire asynchrone. Mais faites l'effort de surmonter ces difficultés car le voyage vaut vraiment la peine.

M. Ingerflom a recherché dans la pensée politique russe du dix-neuvième siècle et du vingtième siè*cle ce qui a pu influencer le léni*nisme. En soi cette recherche n'est pas nouvelle : chacun sait que s'il y eut Marx dans la genèse du bolchevisme, il y eut aussi Herzen, Dobroulioubov, Tchernitchevski (pardon de ne pas écrire Cernicevskij) et d'autres. Ce n'est pas un hasard si Lénine a emprunté le titre de son ouvrage fameux au roman de Tchernitchevski : *Que faire ?* Dans ce récit, le romancier mettait en scène les *« hommes nouveaux »* et les *« hommes spéciaux »*. On a vu, non *sans raisons*, dans ces personnages les prototypes des « révolutionnaires professionnels ». Mais M. Ingerflom propose une lecture extrêmement fine — et qui renouvelle le sujet des écrivains russes *« antidespotiques »* du dix-neuvième siècle. Tchernitchevski, note-t-il, assigne à l'*« homme spécial »* la tâche de susciter *les « hommes nouveaux »*, mais cet homme spécial lui inspire la méfiance. Dans un autre contexte — et dans une société qui a dépassé le despotisme — nous qualifierions l'homme nouveau de « citoyen » et nous accepterions l'homme spécial à condition qu'il reste un militant sans prétendre exercer la fonction abracadabrante de « révolutionnaire professionnel ».

Nous voici bien loin des préoccupations actuelles ? Pas tellement. La même question reste posée depuis que des Russes cherchent à sortir du despotisme : comment construire le « social » (c'est-à-dire une société indépendante de l'Etat) à contre-courant de l'histoire du pays ? Cette longue et jusqu'à présent vaine recherche est indispensable pour réaliser ce qu'est ou ce que devrait être la perestroïka.

La « nouvelle mentalité »

Avec le troisième livre, nous abordons un paysage moins aride, quoique les chapitres consacrés au désar*mement, si essentiels soient-ils*, n'aient rien d'affriolant. Dans ces pages, Mme Lilly Marcou dissèque la *« nouvelle mentalité »* dont M. Gorbatchev se fait l'apôtre (3). L'auteur, universitaire de son état mais qui écrit à l'intention du « grand public », relève comment, sans avoir l'air d'y toucher, l'actuel secrétaire général remet en question des idées qui avaient le plus authentique label léniniste. Par exemple, il prononce *« le divorce des thèmes de la guerre et de la révolution »* ou affirme que *la coexistence pacifique ne* doit pas avoir un caractère tactique. Pour lui, affirme Mme Marcou, l'essentiel est que l'URSS gagne ou regagne la confiance. Brejnev, lui aussi, voulait la coexistence et la coopération, mais il croyait pouvoir tirer parti des conflits localisés tout en évitant un conflit général. Son successeur veut en finir aussi avec les conflits locaux.

Le bilan des idées chamboulées par M. Gorbatchev en quatre ans est impressionnant. Dans la présentation de l'ouvrage, l'auteur (ou l'éditeur) affirme : *« Ce livre part du principe que Gorbatchev durera et gagnera. »* Jugement irréfutable aussi longtemps que Gorbatchev vit et gouverne. Soyons juste, le contenu de l'ouvrage est beaucoup plus prudent. Mme Marcou est optimiste... *« Si*, écrit-elle, *Gorbatchev dure et si la perestroïka fonctionne, si les conflits régionaux s'aplanissent et si l'entente soviéto-américaine progresse. »*

Pourvu que les « si » triomphent.

BERNARD FÉRON.

(1) *L'URSS, une société en mouvement*, de Jean-Marie Chauvier, préface de Claude Julien, 414 pages, Editions de l'Aube, Paris, 1988, 139 F.

(2) *Le citoyen impossible. Les racines russes du léninisme*, de Claudio Sergio Ingerflom, 346 pages, Editions Payot, Paris, 1988, 170 F.

(3) *Les Défis de Gorbatchev*, de Lilly Marcou, 275 pages, Editions Plon, Paris, 1988, 95 F

POLOGNE

Les intellectuels d'opposition réclament des élections libres

Une centaine d'intellectuels polonais *ont signé un appel à l'organisation* d'élections libres en Pologne, qui a été remis le 30 décembre au médiateur gouvernemental, Mme Ewa Letowska, et communiqué à la presse occidentale, lundi 2 janvier.

Parmi les signataires figurent neuf des quinze membres du « cabinet fantôme » constitué en décembre par l'opposition autour de M. Lech Walesa, dont le professeur Andrzej Stelmachowski, président du Club des intellectuels catholiques (KIK) de Varsovie, le docteur Zofia Kuratowska et le cinéaste Andrzej Wajda. Le rédacteur en chef du grand hebdomadaire catholique de Cracovie, M. Jerzy Turowicz, a également signé l'appel, de même que cinquante-quatre universitaires. En revanche, M. Walesa et la direction de Solidarité ne l'ont pas signé, bien que leur position en faveur d'une réforme électorale soit *notoirement connue*.

Les auteurs de la pétition proposent que toute personne ayant le soutien de 1 % de l'électorat d'une circonscription *puisse être candidat*, alors qu'actuellement la loi limite à deux ou trois le nombre de candidats, qui doivent en outre être *agréés par le pouvoir*. Les prochaines élections législatives sont prévues pour la mi-89.

Par ailleurs, trois adolescents polonais ont été arrêtés à la suite de l'explosion qui a endommagé, samedi, la mairie de Zory, dans le sud du pays, selon l'agence officielle PAP. Les policiers ont découvert chez eux des détonateurs utilisés dans les mines et des cartouches d'armes à feu.

Enfin, la présidence de la République ouest-allemande a annoncé, lundi, que le premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, se rendrait en RFA le 20 janvier pour le soixante-quinzième anniversaire de l'ancien chancelier Willy Brandt. M. Rakowski rencontrera à cette occasion les principaux dirigeants ouest-allemands. — *(AFP, Reuter.)*

URSS : la mort de Iouli Daniel

Andreï Siniavski a reçu un visa pour Moscou

L'écrivain soviétique émigré Andreï Siniavski et son épouse, qui vivent à Paris depuis 1973, sont partis mardi 3 janvier pour Moscou, *après avoir reçu pour la première* fois des autorités soviétiques un visa de quelques jours afin de se rendre sur la tombe de leur ami Iouli Daniel.

Andreï Siniavski avait été jugé en même temps que le poète en février 1966 et condamné à sept ans de camp de travail pour propagande et agitation antisoviétiques. Iouli Daniel, qui est mort le 30 décembre à Moscou à l'âge de soixante-trois ans, avait été condamné à cinq ans de la *même peine*. Le procès de Daniel et Siniavski avait marqué le début d'une nouvelle ère de répression en URSS.

Iouli Daniel a été enterré lundi au cimetière de Vagankovskoe, à Moscou — où repose également le poète et chanteur Vladimir Vissotski — par un froid vif, en présence de quelque deux cents parents et amis, dans le recueillement et sans oraison funèbre.

En juillet dernier, le magazine *Ogoniok* a publié plusieurs poèmes de Iouli Daniel, victime d'une première attaque cardiaque un mois plus tôt. Puis, en septembre, *les Nouvelles de Moscou* ont publié un autre texte de lui, ainsi que le mensuel *Iounost* en novembre.

● **Serguеï Grigoriants libéré de prison.** — Le dissident soviétique Serguеï Grigoriants, qui vient de passer un mois dans une prison de la capitale arménienne Erevan, a dénoncé lundi 2 janvier la campagne de *« calomnies »* lancée selon lui par *la presse officielle pour discréditer le* Comité Karabakh.

Au cours d'une conférence de presse, chez lui à Moscou, M. Grigoriants s'est notamment élevé contre un article du quotidien d'Arménie *Komounist* laissant entendre que des membres du Comité Karabakh, dont les dirigeants ont été arrêtés après le tremblement de terre en décembre, préparaient des actes terroristes. — *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Diplomatie

Un nouveau contact a eu lieu entre les Etats-Unis et l'OLP

Une deuxième rencontre a eu lieu, le 31 décembre à Tunis, entre les représentants des Etats-Unis et de l'Organisation de libération de la Palestine, a indiqué, lundi 2 janvier, un porte-parole de la Maison Blanche. Elle a réuni l'ambassadeur américain en Tunisie, M. Robert Pelletreau, et un représentant de l'OLP dans ce pays, M. Hakam Balaoui. Ce dernier est à l'origine de cet entretien, a précisé le porte-parole américain.

Toujours selon ce dernier, M. Pelletreau a informé son interlocuteur que les Etats-Unis étaient preneurs de toute information dont la centrale palestinienne dispose sur l'attentat contre le Boeing-747 de la Pan Am. Selon un journal britannique, *The Sunday Telegraph*, M. Yasser Arafat aurait accepté de coopérer avec les services de renseignements américains pour rechercher les auteurs de l'attentat (*le Monde* du 3 janvier). La première rencontre officielle entre les Etats-Unis et l'OLP avait eu lieu le 16 décembre à Tunis, au lendemain de l'annonce par Washington de l'ouverture d'un dialogue avec cette organisation ; annonce qui avait elle-même suivi la visite de M. Arafat à Genève, au cours de laquelle il avait affirmé renoncer au terrorisme.

Une nouvelle série d'entretiens américano-palestiniens devrait commencer le 7 janvier, a indiqué à Madrid le représentant de l'OLP en Espagne, pays qui assure depuis le 1er janvier la présidence de la CEE, et qui doit accueillir M. Arafat à la fin du mois.

Par ailleurs, ancien ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban a qualifié d'« *absurdes* » les affirmations selon lesquelles l'émergence d'une « *entité palestinienne* » en Cisjordanie et à Gaza représenterait une menace pour la sécurité d'Israël.

Un dialogue « justifié »

Dans un long commentaire publié lundi par le *New York Times*, M. Eban (travailliste) estime que la décision des Etats-Unis d'entamer un dialogue avec l'OLP est « *tout à fait justifiée* ». « *Les raisons de croire que la direction palestinienne a pris une nouvelle orientation sont trop fortes pour qu'elles soient automatiquement rejetées* », affirme-t-il.

L'ancien ministre s'en prend en particulier aux amis d'Israël aux Etats-Unis et aux « *faucons* » dans son pays. Il leur reproche de présenter l'Etat hébreu comme « *un Etat démilitarisé, tel l'Islande ou Monaco* », face aux forces de l'OLP, « *décrites comme les descendantes en ligne directe d'Alexandre le Grand, de Genghis Khan* ». La réalité est toute différente, déclare M. Eban, en citant une étude du centre israélien d'études stratégiques. Le système de défense d'Israël, « *une des merveilles du monde* », permet « *la mobilisation de 540 000 hommes, de 3 800 chars, de 682 avions dotés d'une imposante capacité de bombardement, de milliers de pièces d'artillerie et de missiles, et une redoutable capacité électronique* ».

L'OLP, toujours selon cette étude à laquelle se réfère l'ancien ministre, « *est forte de huit mille hommes, éparpillés en plusieurs endroits, de zéro char et avion, de quelques armes à feu et d'aucun missile, mais est munie d'une variété de grenades, mortiers, pierres et bouteilles* ». S'il se créait « *une entité dirigée par les Arabes dans une importante partie de la Cisjordanie et de Gaza, ou un Etat séparé, ou de préférence une confédération avec la Cisjordanie, elle serait la plus faible entité militaire sur la Terre* », affirme M. Eban. « *Les amis d'Israël*, conclut-il, *devraient éviter de créer un faux mythe d'une faiblesse israélienne.* » Israël doit se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et au principe de retrait de territoires en échange de la paix, « *un pas qu'Israël est assez fort pour faire* ».

De son côté, la télévision israélienne a souligné, citant des sources militaires, que toutes les tentatives d'infiltration palestiniennes en Israël depuis un mois avaient été l'œuvre de groupes hostiles à M. Arafat. Le Fath, en revanche, n'a tenté aucune attaque contre l'Etat hébreu depuis l'engagement du président de l'OLP à renoncer au terrorisme. – (*AFP, Reuter.*)

La polémique américano-libyenne sur une usine chimique s'élargit à la RFA

BONN
de notre correspondant

Un porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Norbert Schäfer, a indiqué lundi 2 janvier que l'enquête en cours sur l'entreprise chimique Imhausen n'avait pas, pour l'instant, fourni de preuve de sa participation à la construction de l'usine de Rabta, en Libye, soupçonnée par les Etats-Unis de produire des armes chimiques.

Révélée par le *New York Times* la semaine dernière, l'implication de la firme de Lahr, dans le Bade-Wurtemberg avait déjà été signalée par le président Reagan au chancelier Kohl lors de la visite de ce dernier à Washington, le 15 novembre 1988. Ces accusations s'appuyaient sur un rapport de la CIA et des observations effectuées par satellite. La direction des finances de Fribourg a été chargée de déterminer si la firme a contrevenu à la loi interdisant l'exportation de matériaux pouvant être utilisés à la fabrication d'armes de toute nature. Depuis que l'affaire a été portée à la connaissance du public, le directeur général de l'entreprise, M. Jürgen Hippenstiel-Imhausen, conteste farouchement les accusations américaines. « *Nous n'avons rien à voir avec le projet Libyen* », a-t-il déclaré, précisant qu'il ne s'était rendu en Libye qu'une seule fois, en 1980, pour étudier l'implantation d'une usine de polyéthylène à haute pression, un projet qui n'avait pas abouti, les Libyens ayant préféré la concurrence américaine.

Imhausen Chemie AG, fondée au début des années 50 est une entreprise réalisant l'équivalent de 270 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, spécialisée dans la production de feuilles plastique et ayant inventé un procédé de liquéfaction du charbon. Son capital est détenu en majorité par une société de Hongkong, Dee Trading Company Ltd, et une société basée au Liechtenstein. Imhausen n'est pas la première entreprise chimique soupçonnée d'avoir participé à la construction d'usines capables de produire des armes chimiques.

Lourdes présomptions

En 1984, la CIA avait informé le gouvernement de Bonn qu'un groupe d'entreprises ouest-allemandes participait à la construction d'une usine de pesticides à Samarra, en Irak, qui produisait en fait des substances utilisées dans des gaz de combat. A l'époque, le gouvernement ouest-allemand avait déclaré qu'il n'y avait « *aucun élément autorisant à conclure que des firmes allemandes aient livré des installations permettant de fabriqué des substances à usage militaire* ». Néanmoins, le parquet a jugé que les présomptions étaient assez lourdes pour poursuivre son action contre vingt-cinq personnes et entreprises. L'instruction n'est pas encore close.

La mise en cause d'industriels ouest-allemands de la chimie, qui s'ajoute à la polémique surgie au mois de décembre concernant la livraison par une autre entreprise de matériaux fissiles au Pakistan, embarrasse le gouvernement de Bonn à la veille de l'ouverture à Paris de la Conférence sur l'interdiction des armes chimiques. Ce commerce illicite, que le gouvernement a beaucoup de mal à contrôler – « *La loi est aussi trouée qu'un fromage de gruyère !* », a déclaré le député SPD Helmut Schäfer, – rend moins convaincantes les prises de position de la diplomatie de Bonn, toujours en pointe sur la question de l'interdiction des armes chimiques et la réduction des armements nucléaires.

LUC ROSENZWEIG.

M. Ceausescu allié de Kadhafi et représentant des Lumières

Le colonel Kadhafi a un allié sûr en la personne de M. Ceausescu. Le chef de l'Etat et du parti roumain, dans son discours du Nouvel An, a exprimé sa solidarité avec le dirigeant libyen, accusé par les Américains d'avoir doté son pays d'une importante usine d'armements chimiques.

Loin d'écarter les soupçons américains, M. Ceausescu les a indirectement confirmés en justifiant la possession par les petits pays de ces armes qu'il présente comme un « *moyen de dissuasion* ». Il a ajouté qu'il n'était pas question pour la Roumanie de signer un traité de non-prolifération des armes chimiques tant que d'autres, et en particulier les deux superpuissances, n'auraient pas souscrit pour leur part à « *un accord de liquidation totale des armes nucléaires* ».

On peut s'attendre que cette argumentation fournisse la trame de l'intervention que le ministre roumain des affaires étrangères, M. Ioan Totu fera dans quelques jours à Paris, lors de la conférence internationale sur les armes chimiques à laquelle doivent participer les représentants d'une centaine de pays.

M. Ceausescu, si l'on en juge par son discours du Nouvel An, pourrait également troubler un autre forum international : la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en principe sur le point de s'achever à Vienne. Cette conférence devrait se terminer par l'adoption unanime d'un document final qui comporte notamment, dans son chapitre « droits de l'homme », l'énoncé de certains principes visant à garantir les libertés religieuses. La Roumanie, a déclaré le Conducator, « *ne signera pas un texte qui, dans certains domaines, fait revenir l'humanité cinq cents ans en arrière, au temps de l'inquisition* », et qui, sous prétexte de droits de l'homme, organise le retour « *à la bigoterie, à l'obscurantisme et à l'esclavage* ». Après deux ans de laborieuses négociations, les participants à la conférence de Vienne risquent donc de connaître encore, par ce digne représentant des Lumières, quelques ultimes tourments.

L'enquête sur l'attentat contre le Boeing de la Pan Am

Plusieurs sacs postaux n'ont pas été contrôlés à l'aéroport de Francfort

L'enquête ouverte pour tenter de retrouver les auteurs de l'attentat contre le Boeing-747 de la Pan Am se poursuit aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en RFA. Lundi 2 janvier, un porte-parole du procureur fédéral de Francfort, M. Hubert Harth, a confirmé que quatre sacs postaux et un cinquième renfermant des documents de la banque Manufacturers Hanover Trust, n'avaient pas été contrôlés avant d'être embarqués dans l'avion. Selon l'hebdomadaire *Bunte*, qui avait publié ces informations le même jour, les sacs, qui contenaient notamment du courrier de soldats américains stationnés en RFA, n'ont pas été vérifiés par les services de sécurité ouest-allemands de l'aéroport « *parce qu'ils étaient en permanence sous le contrôle de responsables militaires américains* ». *Bunte* affirme que l'engin qui a fait exploser le Boeing en vol au-dessus de l'Ecosse aurait pu être dissimulé dans l'un de ces colis qui pesaient au total 27 kilos.

A Lockerbie, les enquêteurs écossais et anglais ont retrouvé, lundi, une partie de la queue de l'avion qui s'était écrasé le 21 décembre. Les débris ont été localisés à Langholm, à une trentaine de kilomètres de la petite ville. Sur les deux cent soixante-dix victimes de l'attentat, soixante-dix-neuf corps ont été, à ce jour, remis aux familles américaines. L'épouse du commandant de bord du Jumbo, Mme Ingrid Smith, s'est de nouveau plainte publiquement de la « lenteur » de la police chargée d'identifier les victimes.

Les mesures de sécurité ont été renforcées dans plusieurs aéroports européens, notamment à Rome, à Athènes et à Stockholm, où un représentant de la compagnie scandinave SAS avait reçu de la section d'Interpol, à Budapest, un message lui demandant d'être « *particulièrement vigilant* » et d'inspecter minutieusement ses avions « *dans le monde entier* ». Samedi, le journal de Stockholm *Aftonbladet* avait reçu une lettre indiquant qu'un des appareils de la SAS serait « prochainement » attaqué en raison de la médiation suédoise qui a conduit les Etats-Unis à entamer des conversations directes avec l'OLP. – (*AP, Reuter.*)

● **Une délégation du Front Polisario au Maroc.** – Une délégation comprenant trois hauts responsables du Front Polisario devait se rendre, mardi 3 janvier, au Maroc, pour rencontrer le rois Hassan II, a rapporté l'agence algérienne APS. Une source sahraouie, à Alger, a confirmé à l'AFP cette visite, précisant que la délégation sahraouie comprendra notamment MM. Bechir Mustapha Sayed, numéro deux du Polisario, Mahfoud Laroussi (Mahfoud Ali Beiba), premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et Brahim Ghali, ministre de la défense. – (*AFP.*)

19, av. Victor-Hugo · 16e
SOLDES D'HIVER
Barnett
Chemisier Habilleur
BLAZER Serge P. L.P 1 800 F 990 F
LODEN Tyrol 1 350 F 990 F
VESTE 100 % Shetland 1 990 F 1 150 F
COSTUME «Super 100» 2 200 F 1 400 F
MANTEAU 65 % Cashm 2 600 F 1 600 F
Chemises, ceintures, écharpes, gants, etc
Offres spéciales :
RAYON MESURE INDUSTRIELLE
Pure Laine Peignée COSTUME 2 800 F

Proche-Orient

Se considérant comme le vainqueur de la guerre avec l'Iran

L'Irak entend jouer un rôle prépondérant dans la région

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Sur les façades des grands hôtels illuminés de Bagdad, les vœux de nouvelle année clignotent, et sans aucun doute, pour ces premiers jours de l'an sans guerre depuis huit ans, les vœux des Irakiens vont vers une consolidation de la paix. Chacun y croit désormais, même si les officiels affirment toujours qu'ils doutent des véritables intentions de l'Iran.

Dans l'attente de la reprise des négociations avec Téhéran sous l'égide de l'ONU, dont la date n'a toujours pas été fixée, les dirigeants irakiens campent sur leurs positions et n'envisagent pas de céder d'un pouce tant que ne leur seront pas donnés ce qu'ils estiment être la confirmation de la volonté pacifique de Téhéran : le déblaiement du Chatt el Arab et la libre circulation dans le Golfe. « *Jusque-là*, affirme un officiel, *nous maintiendrons des troupes en territoire iranien* – l'armée irakienne occupe toujours une mince portion de territoire en Iran sur le secteur central du front – *car le cessez-le-feu, premier point de la résolution 598, doit couvrir le droit du nettoyage du Chatt el Arab et ce point n'a toujours pas été atteint.* » « *La paix*, poursuit-il, *ne peut pas être décrétée par les Nations unies. Elle doit relever d'un accord entre les deux belligérants. Or les Iraniens ne savent pas exactement ce qu'ils veulent. Trop de tendances contradictoires s'affrontent chez eux pour que nous puissions juger de leur réelle volonté.* »

Tout se passe en fait, selon un diplomate arabe, comme si Bagdad, assuré d'un arrêt des hostilités, attendait la chute du régime Khomeiny pour véritablement signer un traité de paix avec des interlocuteurs à l'avenir plus durable. Mieux vaut faire la paix plus tard avec des gens sûrs que plus vite avec un régime divisé en tendances dont on ne sait pas très bien qui va l'emporter, tel est le sentiment qui semble prévaloir à Bagdad.

Dans la mesure où nul ne croit à la reprise prochaine des hostilités et où l'Irak reste, de toute façon, prêt à répondre à toute tentative iranienne menaçante, le temps pour conclure la paix n'a plus la même importance. Les négociations de paix sont une chose que l'on va poursuivre, mais qui en aucun cas ne peut, dans l'esprit des officiels irakiens, entraver « *le retour triomphant de l'Irak sur la scène arabe et internationale* ».

Il est significatif, à cet égard, qu'un officiel irakien affirme que la priorité de la diplomatie de Bagdad est aujourd'hui la question libanaise. Pourquoi ne pas contrer la Syrie, éternelle rivale de l'Irak ? « *Nous ne nous sommes jamais désintéressés de ce pays* », dit-on sans commentaires. Simplement, ce qui est nouveau « *c'est que nous avons aujourd'hui plus de temps, plus de moyens à y consacrer et que nous croyons plus maintenant qu'avant que cette affaire doit se régler dans un contexte arabe* ». Un contexte arabe dans lequel, aux yeux de Bagdad, la Syrie doit être isolée. Là-dessus, aucun doute, l'heure de la réconciliation avec Damas n'a pas sonné. Les officiels irakiens sont formels sur ce point : pas d'amélioration des relations avec Damas « *avant un retrait syrien du Liban, une réconciliation Syrie-OLP, un arrêt de l'aide à la politique iranienne* ». En fait, même si cela n'est pas dit aussi clairement, pas avant la chute du régime du président Assad.

En tête du monde arabe

Sortie victorieuse d'un conflit sanglant qu'elle estime avoir mené au nom de la nation arabe, l'Irak entend bien en retirer les bénéfices et jouer un rôle politique prépondérant au Proche-Orient. Les officiels irakiens ne cachent pas, à cet égard, leur ambition et affirment que « *leur victoire les place en première position pour travailler au renforcement de la solidarité arabe* », c'est-à-dire, en quelque sorte, en tête du monde arabe. Consciente, toutefois, des craintes ressenties en particulier dans les pays du Golfe face à la nouvelle puissance irakienne, Bagdad a multiplié dernièrement les déclarations rassurantes sur sa volonté de ne pas intervenir dans les affaires des autres pays arabes et précisé n'avoir aucune revendication sur ses voisins.

Si la solidarité arabe est à l'ordre du jour, l'unité, en revanche, n'est plus aujourd'hui qu'un but stratégique très lointain pour les Irakiens qui entendent d'abord faire prévaloir leurs intérêts. Oui à l'amélioration des relations interarabes, à leur approfondissement, au développement des échanges économiques, dit-on. Mais chacun est ce qu'il est et doit le rester. L'union économique irako-égypto-jordanienne évoquée à Amman ne semble pas recevoir beaucoup d'échos à Bagdad.

Pour l'instant, la grande affaire du régime irakien est d'asseoir sa puissance par un développement tous azimuts des ressources du pays, qui puisse permettre l'autonomie dans quasiment tous les domaines et de s'affranchir du seul débouché pétrolier, qui représente encore 98 % des exportations irakiennes. Prioritaire pour un pays qui sort de huit ans de guerre, l'industrie d'armement continue sur une lancée, au dire des experts, « *surprenante* ». Le missile antimissile FAO-1, expérimenté avec succès le 19 novembre dernier, a marqué une nouvelle avancée de la technologie irakienne, qui avait déjà mis sur pied deux missiles sol-sol utilisés avec beaucoup d'efficacité dans la guerre des villes, de février à mars dernier.

Que l'Irak bénéficie pour cela du concours de scientifiques étrangers qu'elle fait venir par contrats individuels, n'enlève rien au succès d'une industrie gérée, selon les spécialistes, de façon très efficace par le gendre du président Sadam Hussein, M. Hussein Kamel, un ingénieur de l'armement qui a fait une partie de ses études aux Etats-Unis. Ministre de l'industrie et de l'armement militaire, M. Hussein Kamel, qui est entouré d'une équipe de très haut niveau scientifique, ne s'embarrasse pas, dit-on, de la bureaucratie très lourde de l'administration irakienne et règle les problèmes de son département comme n'importe quel autre gestionnaire occidental.

« *Il n'est plus question aujourd'hui pour les Irakiens*, affirme un expert, *d'acheter simplement du matériel. Tous les contrats envisagés, civils ou militaires, doivent obligatoirement comporter un transfert de technologies qui leur permette de se libérer petit à petit de la dépendance étrangère. Ils cherchent dans toutes les directions et l'on n'a sans doute pas fini d'avoir des surprises.* »

La vague de privatisations

Souci d'efficacité aussi sans doute, l'économie socialiste se libéralise et la privatisation est le grand mot du discours économique officiel. Le gouvernement a ainsi offert récemment à la vente soixante-dix petites usines dans le cadre de son plan de privatisation de certains secteurs de l'industrie légère, touristique et hôtelière. De même, des encouragements à l'investissement arabe se font multiples et des lois protégeant les prises de participation contre les dangers de la nationalisation ont été émises. La libéralisation des importations – n'importe quel Irakien peut apporter des produits sans qu'on lui pose des questions sur l'origine de ses devises, – a pour l'instant amélioré la qualité et la quantité des produits disponibles à Bagdad, même si ceux-ci restent d'autant plus chers que le contrôle des prix a été allégé. La privatisation risque toutefois de se heurter encore longtemps aux barrières d'une bureaucratie tatillonne et peu encline à se montrer libérale.

Les projets gouvernementaux sont, en tout cas, comme le dit un diplomate, « babyloniens ». Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, le pragmatisme aidant, tous ne seront pas forcément réalisés, au moins dans le temps prévu, malgré la très lourde dette (50 milliards de dollars dont 3 milliards, il est vrai, dus aux pays du Golfe sont considérés comme une « dette de sang » et ne seront pas remboursés).

Bagdad voit loin, et des projets d'envergure existent dans tous les secteurs : raffineries, complexes pétrochimiques, centrales thermo-électriques, mise en service de nouveaux champs pétrolifères, aciéries, barrages, irrigation. Sans compter le très ambitieux plan d'extension du chemin de fer, dont le coût est estimé à 10 milliards de dollars. Les Irakiens insistent sur le formidable potentiel économique du pays qui, affirment-ils, lui permettra de se refaire assez vite une réserve financière.

Si le pari économique à long terme paraît à de nombreux experts raisonnable compte tenu des ressources de l'Irak, on ne peut souligner toutefois les plus prudents compléments, exclure pour ce long terme des risques de problèmes politiques inhérents à un régime qui reste totalement autoritaire et policier. Il est trop tôt pour juger des effets de l'annonce par le président Sadam Hussein, fin novembre, de l'autorisation du multipartisme et de l'amnistie générale pour les prisonniers politiques à l'exclusion des collaborateurs avec l'Iran. Mais le passé incite à la plus grande prudence. Les élections parlementaires le 4 mars prochain, pour lesquelles la liste des candidats reste soumise à un comité d'experts qui doit juger de la recevabilité des candidatures, seront peut-être une indication du degré de liberté réellement autorisé. En attendant, la seule liberté retrouvée depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu a été le rétablissement des communications téléphoniques internationales par l'automatique qui permet de nouveau aux Irakiens, qui en apprécient grandement la portée, de communiquer plus ou moins librement avec le monde extérieur. Cette mesure, très appréciée, fait espérer maintenant à chacun la levée de l'interdiction des voyages à l'étranger.

FRANÇOISE CHIPAUX.

BONNE ANNEE FRATERNITE!

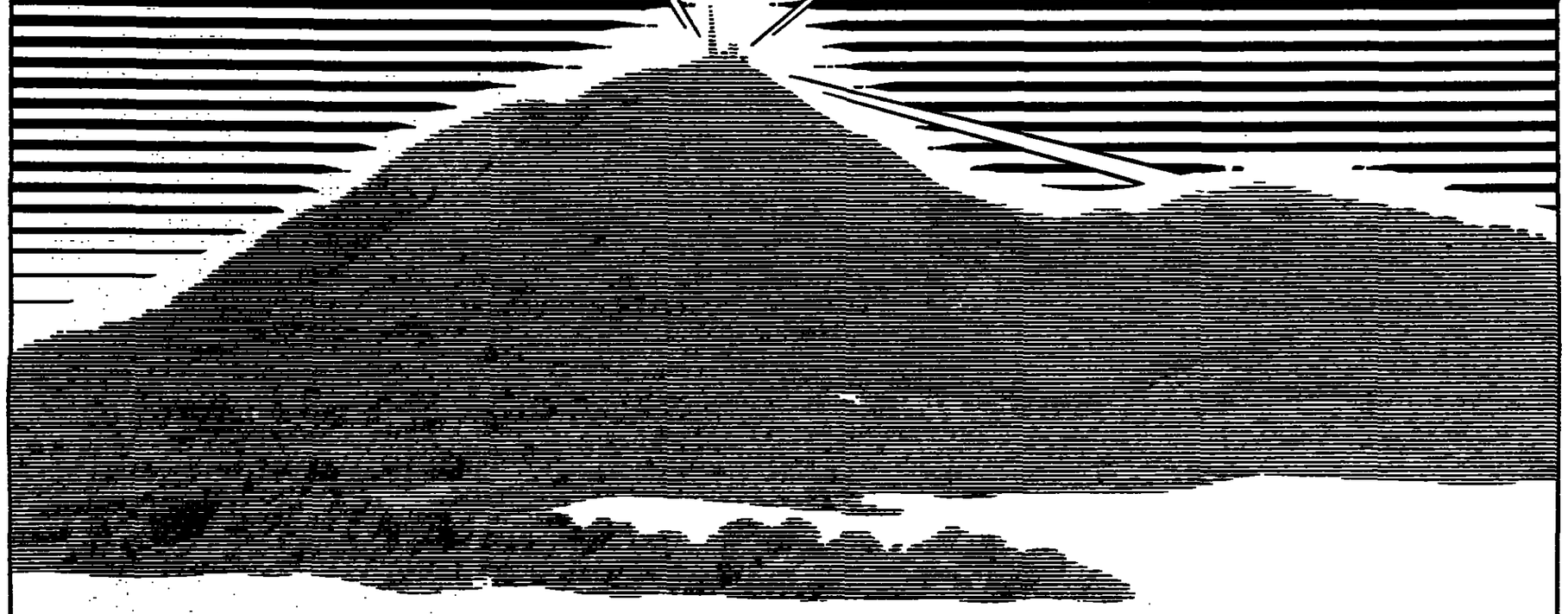

Un département français
dédie son emblème à la Fraternité :

"PUY DE DOME, MONT FRATERNITÉ"

Du message émis il y a deux siècles, le Département du Puy-de-Dôme retient les grands principes de notre Démocratie : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.
Parce que ces valeurs sont toujours porteuses d'espoir pour l'avenir de l'Humanité, parce qu'elles constituent le fondement moral indispensable à toute action de solidarité véritable, vive le Bicentenaire de la Révolution Française, vive le Bicentenaire du Département du Puy-de-Dôme!

Que 1989 soit une grande année
pour les Droits de l'Homme et la Fraternité!

Conseil Général du Puy-de-Dôme

Avec le concours de LA MONTAGNE Centre France

RVCG PUBLICITE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Asie

Le retrait vietnamien du Cambodge

La nécessaire intervention de « casques bleus » pour préserver la paix civile

BANGKOK
de notre envoyé spécial

La détente a gagné l'Asie du Sud-Est, et 1989 devrait voir non seulement la fin de l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, mais également la reprise du dialogue entre Pékin et Hanoï. En revanche, même en cas d'accord international sur le Cambodge, l'envoi sur place d'une force internationale semble désormais indispensable pour assurer la paix civile dans l'ancien royaume khmer. C'est du moins l'opinion générale dans la capitale thaïlandaise, intéressée au premier chef par l'évolution de la situation dans la péninsule indochinoise.

Vietnamiens et Chinois ont repris langue. A trois reprises, fin 1988, le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach, a rencontré l'ambassadeur de Chine à Hanoï. Un premier contact officiel a eu lieu, entre-temps, entre Bangkok et Phnom-Penh : le 30 octobre à Vientiane, en présence d'un général vietnamien, le patron de l'armée thaïlandaise, le général Chaovalith, a bel et bien rencontré M. Hun Sen, le premier ministre cambodgien. Depuis lors, les signes de détente se sont multipliés.

Le Laos et la Thaïlande ont décidé de résoudre par la négociation leur différend frontalier. Vientiane a rétabli ses relations commerciales avec la Chine. Le premier ministre vietnamien, M. Do Muoi, a félicité son collègue thaïlandais, M. Chatichi Choonhavan, pour sa *« clairvoyance »* à l'égard de l'Indochine. Dans une lettre publiée le 31 décembre par le *Nhan Dan*, quotidien du PC vietnamien, il a déclaré que la visite, en 1989, du premier ministre thaïlandais à Hanoï marquera *« un tournant fondamental »* dans les relations entre les deux gouvernements.

En outre, fin décembre, l'Assemblée nationale vietnamienne a amendé la Constitution pour supprimer toute référence aux anciens adversaires du régime, la Chine, la France et les Etats-Unis. A l'égard de ce dernier pays, toute revendication a été pratiquement abandonnée par Hanoï, où l'on ne met plus de conditions à l'établissement de relations diplomatiques. De son côté, Radio-Hanoï a supprimé, à compter du 1er janvier, toute émission de propagande antichinoise, et le gouvernement vietnamien laisse entendre que des *« responsables vietnamiens »* se rendront, dès cette année, en Chine. On croit même savoir, à Bangkok, que ces contacts pourraient avoir lieu à un niveau élevé.

Dans ces conditions, il est moins surprenant que M. Nguyen Co Thach, vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères, ait résumé la situation, dans un entretien diffusé le 30 décembre par l'Agence vietnamienne de presse, en déclarant que *« l'affrontement a commencé à céder la place au dialogue »*, et que, après dix ans, *« le problème du Cambodge est débloqué »*. Un règlement cambodgien, a-t-il ajouté, *« pourra avoir lieu en 1989 »*, une opinion que partagent la plupart des observateurs les plus avertis de la question cambodgienne.

Mais quel accord ? On dit, sans pouvoir le confirmer, qu'un *modus vivendi* serait déjà réalisé sur le retrait du dernier contingent militaire vietnamien pendant le second semestre de 1989, étant entendu que, en contrepartie et simultanément, toute aide militaire étrangère aux trois factions de la résistance – Khmers rouges, sihanoukistes et membres du Front national de libération du Cambodge (FNLPK) – serait supprimée. Chinois et Soviétiques se seraient même entendus, début décembre à Moscou, pour œuvrer dans ce sens. Mais un tel accord sur un désengagement vietnamien du Cambodge doit, pour y restaurer la paix civile, s'accompagner d'un règlement politique interne viable. C'est ici que le bât blesse.

Tout d'abord, les derniers entretiens entre dirigeants cambodgiens – à Fère-en-Tardenois et à Paris – n'ont rien donné de positif. mais, de plus, abandonnant le discours unitaire, ils en sont revenus à échanger l'invective. Chacun y met du sien, la palme revenant sans doute au prince Sihanouk, qui ne veut plus, dit-il, rencontrer M. Hun Sen, qualifié au passage de *« traître »* et de *« valet des Vietnamiens »*. On aurait pu, peut-être encore, y discerner une tactique si les plus récents développements, sur place, ne laissaient entrevoir une épreuve de force entre Cambodgiens.

Jamais autant d'armes n'ont circulé dans ce pays. Des armes légères, bien sûr, non celles des grandes batailles, mais celles de la guerre civile, surtout dans un pays encore exsangue et dont la population est toujours dominée par la peur. Le régime de Phnom-Penh a doté de milliers de fusils ses milices villageoises. Les Khmers rouges ne sont peut-être pas plus de dix mille – ainsi que le disent les Vietnamiens, – mais ils ont des stocks d'armes et tiennent encore des repères de forêts et de montagnes aux abords desquels ils continuent, dans les villages les plus exposés, de pratiquer l'assassinat.

L'armée de Sihanouk ressemble sans doute à une force de police, cependant, avec l'aide des Etat-Unis, de la Grande-Bretagne et de Singapour, elle renforce, d'une semaine sur l'autre, sa présence sur le terrain. Le FNLPK – est divisé, mais le général SotSusakan, son principal chef militaire, a commencé à réorganiser ses soldats qui, armés, pénètrent de nouveau au Cambodge, à raison d'une centaine d'hommes par mois. Même le président en titre du FNLPK, M. Son Sann, serait en train de mettre sur pied des commandos avec l'aide chinoise.

S'il n'y a pratiquement plus de guerre au Cambodge, la présence d'autant d'hommes en armes au service de factions si opposées ne présage rien de bon dans la foulée d'un retrait, sinon total du moins encore plus substantiel, des troupes vietnamiennes. Seule la présence d'une force étangère serait une garantie, dans de telles conditions, contre de sérieux dérapages, même en cas de solution politique.

On y songe, semble-t-il, à Paris comme à l'ONU. La France, en particulier, pourrait jouer un rôle décisif dans cette affaire, car l'Histoire le démontre : le Cambodge n'a connu la paix – et évité la poursuite de son grignotage pas ses voisins – que sous le protectorat français et pendant les deux décennies qui l'ont suivi, quand Sihanouk gouvernait. L'ONU pourrait, de son côté, offrir le cadre international indispensable à l'envoi de « casques bleus ». Il ne s'agit plus de s'entendre sur la neutralité du Cambodge : cet objectif est à portée de la main. Il s'agit de rassembler les conditions d'une paix entre Cambodgiens ce qui ne semble pas encore acquis.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● **INDE : pas de recours en grâce pour les assassins de Mme Gandhi.** – Des ordres d'exécution ont été émis lundi 2 janvier contre les deux Sikhs reconnus coupables de l'assassinat, en 1984, de l'ancien premier ministre Indira Gandhi, quelques heures après le rejet, par le président Ramaswamy Venkataraman, du recours en grâce de l'un d'eux, Kehar Singh. Mardi, son avocat a une nouvelle fois fait appel à la cour suprême contre le refus de grâce présidentielle. L'autre condamné, Satwang Singh, n'a jamais fait appel de sa condamnation. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE

Les manifestations racistes s'étendent à Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

Pour la première fois, dans la matinée du mardi 3 janvier, au cœur de la capitale, jadis si policée, on a pu entendre de jeunes Chinois s'en prendre aux étudiants africains avec des expressions d'un racisme ordurier. Une cinquantaine d'étudiants chinois de l'Institut des langues étrangères protestaient dans le calme, à l'intérieur de leur campus, contre un incident survenu dans la nuit du réveillon : un étudiant africain aurait poursuivi une jeune Chinoise de ses assiduités, l'affolant au point qu'elle se serait grièvement blessée en tombant dans la cage d'escalier de son dortoir, à en croire ses condisciples. Le mot d'ordre de ceux-ci : *« Nous ne faisons pas de racisme, mais nous retrouverons ceux qui violent la loi chinoise. »*

Le calme n'est pas revenu pour autant à Nanjing (Nankin), l'ancienne « capitale du Sud ». Des témoins disent que, lundi, plusieurs dizaines d'étudiants africains se trouvaient toujours retranchés dans la résidence dans laquelle ils ont été regroupés *« pour leur sécurité »*, à 80 kilomètres de la ville. Un cordon de policiers empêchait quiconque d'approcher du bâtiment.

Certains des étudiants africains qui en ont été évacués assurent que les intéressés sont retenus contre leur gré. En outre, l'affaire a pris un tour plus sérieux avec les déclarations d'un diplomate béninois qui dit avoir reçu des témoignages selon lesquels sept des étudiants africains arrêtés auraient été physiquement malmenés au cours d'interrogatoires. Ils auraient été déshabillés et frappés à coups de matraques électriques. L'ambassade du Bénin a demandé des explications aux autorités chinoises.

La multiplication des incidents raciaux n'a rien d'étonnant. Les réactions gênées des autorités à l'affaire de Nanjing la laissaient prévoir. A aucun moment le gouvernement n'a condamné le défilé de milliers d'étudiants chinois ouvertement hostiles aux Noirs, alors que les manifestations sont interdites. Les rares informations de la presse officielle se sont bornées à rejeter l'entière responsabilité de la tension sur une poignée de trublions africains amateurs de Chinoises.

Les incidents raciaux qui s'étaient produits dans le passé sur des campus avaient toujours été circonscrits et rapidement étouffés. Jamais le régime socialiste n'avait permis au racisme culturel latent de s'exprimer au grand jour. Cette poussée d'hostilité raciale est le fruit du profond malaise universitaire combiné au nationalisme que le régime ne cesse d'attiser pour pallier son manque d'autorité morale. Quelles que soient les mesures que le gouvernement prendra pour tenter de limiter ce beau gâchis, son image risque, d'en pâtir fortement.

FRANCIS DERON.

BIRMANIE : les funérailles de Khin Kyi

Première grande manifestation contre le régime militaire

BANGKOK
Correspondance

Plus de cent mille personnes, des jeunes pour la plupart, ont assisté, lundi 2 janvier, aux funérailles de Khin Kyi, veuve de Aung San, héros de l'indépendance birmane (*le Monde* du 3 janvier). Bien que les rassemblements politiques soient interdits dans le pays depuis le coup d'état militaire du 18 septembre, des étudiants ont profité de l'enterrement pour défiler pendant plus de deux heures dans les rues de Rangoun en chantant *« Nous poursuivons notre lutte »* et *« Nous ne céderons pas à l'oppression »*. De nombreuses bannières et placards affichaient des slogans hostiles à la junte militaire. Malgré l'importance de la foule, il n'y a eu aucun incident. L'armée s'est tenue à l'écart des cérémonies dont les étudiants ont assuré le service d'ordre.

La fille de Khin Kyi, Mme Aung San Suu Kyi, qui conduisait le deuil, est à la tête du principal parti d'opposition, la Ligue nationale pour la démocratie. Depuis le décès de Khin Kyi, le 27 décembre, plusieurs centaines d'étudiants étaient chaque jour venus rendre un dernier hommage à la disparue.

D'autre part, au cours de la dernière semaine de décembre, un peu plus d'une centaine d'étudiants ont été officiellement rapatriés de Thaïlande à la suite d'un accord entre le général Chaqvalith, commandant en chef de l'armée de terre thaïlandaise et les autorités militaires birmanes. En septembre et en octobre, après la reprise en main du pouvoir par les militaires à Rangoun, des milliers de jeunes avaient trouvé refuge le long de la frontière thaïlandaise, notamment dans les camps des minorités ethniques en lutte depuis près de quarante ans contre le pouvoir central birman.

Des journalistes thaïlandais ont été autorisés à suivre les étudiants jusqu'à Rangoun, où ils furent accueillis par le général Khin Nyunt, gendre de M. Newin. Les autorités birmanes ont donné aux étudiants rebelles jusqu'au 31 janvier pour rentrer chez eux. Mais, dans les camps de la frontière thaïlando-birmane, où, selon de bonnes sources, se trouvent plus de sept mille étudiants et anciens fonctionnaires, la méfiance prévant en dépit des garanties concernant leur sécurité offertes par Rangoun en cas de retour.

Entre-temps, le premier ministre thaïlandais, M. Chatichai, s'est opposé à deux reprises à la visite en Birmanie de son vice-ministre des affaires étrangères, estimant qu'il est préférable d'attendre la tenue d'élections libres en Birmanie, avant de manifester son soutien au régime militaire de Rangoun. Le ministre thaïlandais des affaires étrangères, arguant du fait que d'autres pays – dont le Japon, la Chine, Singapour et la Corée du Sud – sont en train de signer d'avantageux contrats avec Rangoun, pense, au contraire, que Bangkok devrait relancer le commerce avec la Birmanie.

JACQUES BEKAERT.

Amériques

ÉTATS-UNIS : après le rapport accablant sur Washington

Un maire corrompu pour une capitale fédérale qui est aussi devenue celle du crime

WASHINGTON
correspondance

Washington n'est plus seulement la capitale politique des Etats-Unis. Détrônant Miami, elle partage avec Détroit le triste honneur d'être devenue la capitale du crime. Cinq cent cinquante personnes ont été tuées cette année dans le district de Columbia, au cours de crimes qui, dans leur très grande majorité, sont liés à des affaires de drogue. Les assassins comme les victimes sont à 90 % des Noirs vivant dans les quartiers déshérités, où la police n'arrive pas à contrôler la vague montante de la criminalité.

Cette situation alarme la communauté noire (70 % de la population totale), déjà déçue et attristée par le comportement aberrant de Marion Barry, le maire noir de la capitale. Comme tant d'autres, Marion Barry a été corrompu par le pouvoir. L'ancien militant désintéressé du mouvement pour la défense des droits civiques, une fois élu à la mairie, s'est transformé en un redoutable *« boss »*, dirigeant la ville avec autorité et démagogie, grâce à une complaisance « rémunérée » par les hommes d'affaires et les promoteurs immobiliers, bénéficiaires de contrats substantiels.

Certes, le maire a pris des initiatives en faveur des déshérités et fait des donations aux églises noires ; mais les pauvres n'ont pas tellement lieu d'être satisfaits de sa gestion. Le service des ambulances est déplorable, les locataires insolvables sont expulsés sans pitié, les sans-abri continuent d'errer dans les rues... Jusqu'à présent, cependant, M. Barry pouvait compter sur la fidélité de sa clientèle électorale, dont il a réussi à détourner le mécontentement sur l'*« establishment »* blanc et la presse, notamment le *Washington Post*. Néanmoins, les tribulations du maire ont créé beaucoup de malaise. Il n'a pas su, ou voulu, contrôler son goût immodéré pour la bonne vie, la bonne chère et la chair tout court. On l'a vu plus souvent dans des soirées qu'à son bureau, où ses retards et ses absences inexplicables déconcertaient ses collaborateurs. De plus, il partait fréquemment en vacances pour l'Europe ou pour les Caraïbes, en général en galante compagnie.

Beaucoup plus graves ont été ses liens avec les milieux de la drogue. En 1984, une employée municipale, condamnée pour trafic de drogue, affirmait avoir reçu de l'argent pour se taire sur ses relations avec le maire. *« Relations exclusivement platoniques »*, déclara Barry, interrogé à ce sujet, en admettant cependant avoir fait de nombreuses visites à sa collaboratrice. *« J'aime bien les visites impromptues »*, déclarait-il aux journalistes, en ajoutant : *« Si je vous connaissais mieux, je m'arrêterais volontiers chez vous pour une tasse de thé. »*

Pression et calcul

Apparemment, cette habitude des visites improvisées a récemment amené M. Barry, surnommé « le maire de la nuit », dans la chambre d'hôtel d'un de ses amis, ancien employé municipal, qui venait de tenter de séduire la femme de chambre en lui offrant de la drogue. Les policiers, appelés par l'hôtel, firent un rapide demi-tour en apprenant que leur maire était là. Les explications données par M. Barry furent confuses, tout comme ses réactions. D'abord il invoque Jefferson, puis l'apôtre Paul, pour proclamer son innocence et dénoncer « les accusations et insinuations injustes » dont il était l'objet.

Deux jours plus tard, sans doute sous la pression des Eglises noires, et probablement par calcul, il s'excuse platement auprès de ses administrés pour ses fautes de jugement et les faiblesses de son caractère. Mais non sans de poser à nouveau comme une victime de la presse et des Blancs, qui, laisse-t-il entendre clairement, veulent se débarrasser de lui.

Il n'est pas sûr que son acte de contrition lui permette, cette fois, de rallier la communauté noire, indirectement affectée par le discrédit de son maire, soumis actuellement à une double enquête du ministère de la justice et de celui de l'intérieur. Peut-être devra-t-il à nouveau, comme l'été dernier, se réfugier à la campagne pour méditer et faire de la gymnastique, tandis que, pour dérouter la presse et faire diversion il installait, au frais du contribuable, deux membres du service de sécurité dans un hôtel de New-York. Sera-t-il réélu en 1990 ? Ou va-t-il de lui-même renoncer à son mandat vieux de dix ans ? En tout cas, M. Barry pourra difficilement atteindre son objectif d'obtenir que les 632 000 habitants du district de Columbia bénéficient d'un statut d'Etat, qui leur assurerait d'être représentés au Sénat.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

M. Vorontsov en Iran et au Pakistan

Le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Iouli Vorontsov, est attendu, le mercredi 4 janvier, à Islamabad, pour des entretiens avec les responsables pakistanais et des dirigeants de l'Alliance des sept partis de la résistance afghane basée au Pakistan. Au cours de son séjour à Islamabad, qui devrait durer quatre jours, M. Vorontsov, qui est également ambassadeur d'URSS à Kaboul, devrait discuter avec les dirigeants de l'Alliance des moudjahidins de la formation et de la composition d'un gouvernement de coalition qui serait mis en place en Afghanistan après le retrait total, en principe le 15 février, des troupes soviétiques de ce pays.

M. Vorontsov se trouvait mardi en Iran pour des entretiens avec les dirigeants iraniens et les responsables de la coalition des partis de la résistance afghane chiites basée dans ce pays. Il avait, en décembre, dirigé la délégation soviétique lors des premiers pourparlers directs entre l'URSS et la résistance afghane à Taef, en Arabie saoudite.

Sur le terrain, des affrontements entre soldats afghans et des résistants ont fait soixante-quatorze morts et trente-trois blessés lundi, trois jours après le début du cessez-le-feu proclamé unilatéralement par Kaboul, a affirmé Radio-Kaboul. – *(AFP, Reuter.)*

Arménie

L'Agence Armenpress dément la découverte de dix-sept survivants à Spitak

Miracle en Arménie ? Partie d'on ne sait où, colportée de bouche à oreille, l'information avait fini par atterrir à l'hôtel Arménia, base de repli à Erevan de toutes les organisations humanitaires occidentales opérant dans la zone du tremblement de terre : dix-sept personnes auraient été retrouvées vivantes sous les décombres du dépôt à grains de Spitak, où six cents personnes ont été ensevelies lors du séisme.

Selon l'information, les dix-sept miraculés avaient survécu en se nourrissant de grains échappés des silos fracassés et en buvant de la neige fondue. Protégés du froid par les ruines, ils auraient été retrouvés le 28 décembre par les ouvriers qui continuent de dégager nuit et jour les décombres pour récupérer les dépouilles des victimes avant de raser les bâtiments.

La nouvelle a été démentie mardi 3 janvier par un porte-parole de l'agence officielle arménienne Armenpress, qui a précisé que la dernière personne retirée vivantes à Spitak, une femme, avait été retrouvée le 30 décembre mais qu'elle avait succombé le lendemain. La ville de Spitak a été presque entièrement détruite par le tremblement de terre. Une autre rumeur sur la découverte de deux personnes vivantes à Leninakan avait déjà circulé la semaine dernière. Ces rumeurs entretiennent parmi les habitants l'espoir de retrouver des miraculés, mais sont pratiquement invérifiable de source indépendantes.

Par ailleurs, le quotidien *Sovietskaïa Rossia* a rapporté mardi à Moscou que six Arméniens accusés d'avoir commis des actes de pillage dans la zone sinistrée avaient été condamnés par la cour suprême d'Arménie à des peines de trois à huit ans de camp. Les cas de pillage sont restés limités, l'armée surveillant attentivement les villes sinistrées. Selon le ministère de l'intérieur, trente-six personnes ont été arrêtées pour de tels actes.

Chili

Quatre dirigeants du PC ont été arrêtés

Santiago-du-Chili. – Quatre dirigeants du Parti communiste chilien, interdit, ont été placés lundi 2 janvier en détention préventive. Le tribunal a retenu contre M. Americo Zorrilla et Mme Mireya Baltra, anciens ministres du gouvernement de Salvador Allende, et contre MM. José Santuentes et Guillermo Scherping, les charges d'apologie de la violence, de constitution de milices privées et de subversion. Les quatre dirigeants communistes avaient tenu, il y a trois semaines, une conférence de presse au cours de laquelle ils avaient annoncé la réunion dans la clandestinité du premier congrès du PC depuis vingt ans. Ils avaient alors lu un document incitant à la *« rébellion populaire »* contre le pouvoir, et justifié les actions menées par le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), qui avait tenté d'assassiner le général Pinochet en septembre 1986.

Le parquet a indiqué qu'il présenterait des preuves établissant que le PC avait financé la création du FPMR. Le ministre de l'intérieur a déclaré que ces inculpations montraient la volonté du gouvernement d' *« assurer la transition démocratique dans la paix »*. Proscrit et durement réprimé depuis le coup d'Etat de 1973, le Parti communiste a été rendu formellement illégal depuis la Constitution de 1980. Le congrès du PC, qui s'est ouvert en décembre dernier, doit durer plusieurs mois et conduire à la désignation d'un nouveau secrétaire général en remplacement de M. Luis Corvalan, qui désire se retirer. – *(AFP, Reuter).*

Haïti

L'ancien maire de la capitale se réfugie à Saint-Domingue

Port-au-Prince. – L'ancien maire de la capitale haïtienne, M. Frank Romain, qui avait obtenu l'asile politique à l'ambassade de la République dominicaine à Port-au-Prince le 17 septembre dernier, a bénéficié, samedi 31 décembre, d'un sauf-conduit accordé par le gouvernement et a quitté Haïti pour Saint-Domingue le même jour. Une action en justice avait été ouverte contre M. Frank Romain, qui était accusé d'être l'un des responsables du massacre perpétré le 11 septembre dernier dans l'église Saint-Jean-de-Bosco, où onze personnes avaient été tuées et soixante-dix autres blessées. Les autorités le soupçonnaient aussi d'être à l'origine des violences qui avaient fait vingt-sept morts et soixante-quatorze blessés lors des élections avortées du 29 novembre 1987.

Considéré comme un membre influent des « tontons macoutes », la police mise en place par la dictature des Duvalier, M. Frank Romain s'était réfugié à l'ambassade de la Républicaine dominicaine après le coup d'Etat du 17 septembre au cours duquel son allié, le général Henri Namphy, avait été renversé par le général Prosper Avril, actuellement au pouvoir.

Le gouvernement haïtien, en accord avec les opposants et les militants des droits de l'homme, avait jusqu'ici refusé de délivrer un sauf-conduit à l'ancien maire de la capitale. Le communiqué des autorités précise que la mesure a été prise à la requête du gouvernement dominicain *« par respect des obligations découlant de la convention interaméricaine sur l'asile politique »*. Le ministère de l'information a pour sa part assuré que l'octroi d'un sauf-conduit à M. Romain n'empêcherait pas des poursuites ultérieures contre lui. *(AFP, Reuter.)*

Les réactions après l'annonce d'une réforme des lois sur l'immigration

L'opposition semble rêver encore d'éviter un nouveau débat sur l'immigration après l'annonce par le président de la République de la *« révision »* des dispositions légales *« ni équitables ni justifiées »* visant les étrangers. *« Opération politicienne »*, clament le RPR, M. Jean-Claude Gaudin et aussi, avec un bémol, M. Pierre Méhaignerie. M. François Mitterrand, à les entendre, n'aurait eu d'autre objectif que de semer la zizanie dans la droite et de permettre au Front national de se refaire sur son terrain favori sinon exclusif.

Pour M. Alain Juppé, la loi Pasqua de septembre 86, dénoncée à l'époque par la gauche et dont les associations de défense des droits de l'homme n'ont cessé de souligner les méfaits, était parfaite. *« Nos amis centristes »*, comme dit le secrétaire général du RPR, n'y avaient rien trouvé à redire. La seule parade trouvée par M. Juppé paraît devoir beaucoup à l'incantation : *nous sommes sur le même bateau, ramons ensemble !*

La perspective des élections municipales, qui n'avait certainement pas échappé à M. Mitterrand, oblige les centristes à de nouvelles acrobaties. Si MM. Jacques Barrot et Bernard Stasi estiment — contrairement à ce qu'affirme M. Juppé — que la loi Pasqua n'est pas un modèle d'équité et qu'il peut être légitime de vouloir en modifier certaines dispositions essentielles, M. Méhaignerie dans le même temps dénonce la *« manœuvre »* du président de la République. *Celui-ci, selon M. Gaudin, s'est fait « l'agent électoral »* du Front national.

L'extrême droite l'a certes compris ainsi. Sans attendre davantage, elle lance une *« pétition nationale »* contre les *« lobbies cosmopolites »* (vivent les années 30 !) qui auraient inspiré la démarche de M. Mitterrand.

A refuser « l'ouverture », les centristes ont pris le risque de s'enfermer à droite. M. Mitterrand n'a aucune raison de se priver de le leur rappeler. A eux de montrer qu'ils peuvent assumer le débat qu'ils estiment nécessaire sur l'immigration sans que la contrainte des alliances municipales et la menace du Front national ne brident une fois encore leur expression.

P. J.

La droite dénonce un « coup politique »

Les déclarations de M. François Mitterrand exprimant, le 31 décembre, le souhait *« que soient révisées sans tarder des dispositions législatives applicables aux immigrés (...) ni équitables ni justifiées »* ont provoqué des réactions négatives à droite. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a dénoncé lundi 2 janvier, sur RTL, *« un coup politique gros comme une maison »*.

« Avant l'élection présidentielle, a expliqué M. Juppé, *M. Mitterrand nous avait déjà fait le coup, en nous expliquant qu'il ferait tout son possible pour donner le droit de vote aux étrangers. Après, on n'en a plus entendu parler. C'était en fait — tout le monde l'a fort bien compris* a posteriori *— une manœuvre politicienne »*. Le secrétaire général du RPR a affirmé que les mesures prises par M. Charles Pasqua en 1986 pour lutter contre l'immigration clandestine étaient *« de bonnes mesures, qui ont donné de bons résultats et qui, à l'époque avaient été approuvées par* [ses] *amis centristes, qui faisaient partie du gouvernement »*.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, lundi, à Marseille, que le président de la République *« souffle sur les braises du Front national et devient un excellent agent électoral de Le Pen »*. Selon M. Gaudin, M. Mitterrand a *« voulu dire » : Le Front national s'assoupit, réveillons-le, cela ne peut profiter qu'à la gauche ! »*.

Le Centre national des indépendants (CNI) estime, lui aussi, que *« si François Mitterrand vise, en annonçant la mise à mort de la loi Pasqua, à mobiliser un électorat de gauche quelque peu en désarroi, il cherche, surtout, à désunir la droite à deux mois des élections municipales. »*

Le CDS rejette l' « affrontement idéologique »

M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, s'est demandé, lundi sur Europe 1, quel est *« le but recherché »* par le chef de l'Etat. Toutefois, a-t-il expliqué sur Radio-France internationale, *« si les dispositions présentées par le gouvernement paraissent bonnes »*, les centristes les voteront. Refusant la relance d'un *« débat excessif et passionnel »*, M. Stasi a souligné que *« la France ne peut pas accueillir tous les exclus du monde entier »* et qu'il faut *« prendre toutes les mesures qui peuvent faciliter l'intégration des immigrés dans la communauté nationale »*.

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, rejette, lui aussi, l'*« affrontement idéologique »*. Il estime, dans *le Quotidien de Paris* de mardi, que *« le meilleur système est le contrôle juridictionnel »* des expulsions d'étrangers en situation irrégulière, mais que la justice ne doit pas être *« trop lente »*.

Le Front national a annoncé, lundi, le lancement d'une pétition contre *« la politique d'immigration de la gauche »*. Selon M. Carl Lang, secrétaire général de la formation d'extrême droite, *« sous la pression d'Harlem Désir et des lobbies cosmopolites, Mitterrand donne des gages aux immigrés, leur ouvre plus largement les frontières et envisage de leur accorder le droit de vote. »*

A gauche, M. Michel Pezet, candidat officiellement désigné par le PS à la mairie de Marseille, a répliqué à M. Gaudin, chef de file de la droite marseillaise, en le qualifiant d'*« agent trouble qui oscille sans cesse entre les idées xénophobes et racistes et le personnalisme social »*. Selon M. Pezet, M. Gaudin *« est, lui, l'agent du Front national dans la droite »*, parce qu'il gère avec les amis de M. Le Pen le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, parce qu'il avait *« négocié, en juin dernier, les désistements réciproques droite-extrême droite »* et parce qu' *« il est prêt à constituer, demain, une majorité avec le Front national afin de devenir le maire de Marseille »*.

Les associations antiracistes demandent, comme SOS-Racisme l'avait fait dès le 1er janvier, l'abrogation de la loi Pasqua. C'est le cas du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui s'est déclaré, lundi, *« satisfait »* par les propos de M. Mitterrand, mais qui *« souligne l'importance d'ouvrir les conditions d'exercice de la citoyenneté, notamment le droit de vote dès les prochaines élections municipales »*.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a pris acte *« avec satisfaction »* des intentions exprimées par le chef de l'Etat, mais elle souhaite qu' *« en cette année du Bicentenaire soit évité un nouveau replâtrage de mesures dépassées et de circonstance, au profit d'une réelle codification de l'immigration, conforme aux droits de l'homme »*. Elle souligne que *« le contentieux de l'immigration »* doit être *« confié dans son entier aux juges judiciaires »*.

Pour Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, la loi Pasqua est une loi *« scandaleuse »*. Mgr Gaillot s'est félicité, lundi, sur Radio-Monte-Carlo, des décisions annoncées par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui vont *« permettre aux immigrés de se défendre lors des expulsions »*.

M. Michel Hannoun (RPR) : « Le fond du problème, c'est l'intégration »

M. Michel Hannoun, délégué national chargé de la solidarité au sein du RPR et auteur du rapport — très contesté dans son parti — sur « Le racisme et les discriminations en France », estime que les propositions du président de la République relatives à la réforme de la « loi Pasqua » de 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour des immigrés en France *« ne traitent pas le fond du problème »*. *« Aujourd'hui,* nous a déclaré M. Hannoun, *le véritable enjeu, c'est l'intégration. Il faudrait pouvoir rassembler sur ce sujet au lieu de relancer, volontairement ou non, les querelles »*.

Selon l'ancien député de l'Isère, la *« volonté politicienne »* du président de la République est *« évidente »*. *« Je croyais que son souci était la France unie, ses propositions ne sont pas des propositions de rassemblement, elles portent des germes de division. »* Le risque de la division n'est pas, pour M. Hannoun, au sein de la droite, *« mais au sein du pays tout entier »*.

« Je suis toujours inquiet, observe M. Hannoun, *quand le sujet de l'immigration est traité de façon passionnelle ou comme un fonds de commerce politicien. La classe politique a mis cinq ans pour se débarrasser des vieux démons et des fausses solutions concernant l'immigration. Elle était prête à un consensus sur l'intégration qui passe par la formation, l'urbanisme, l'emploi, la vie dans les quartiers. »*

A propos de la loi Pasqua, M. Hannoun observe qu'elle *« se justifiera tant qu'on n'aura pas fait l'intégration »*.

M. Devedjian (RPR) : « Opposition totale »

M. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, estime qu' *« à chaque élection, M. Mitterrand agite l'épouvantail des immigrés et renforce donc le Front national »*. *« Plus le Front national est fort, plus le PS est content,* nous a-t-il déclaré, *et le problème des alliances électorales va à nouveau se poser. Le RPR est le seul à avoir pris clairement position là-dessus. Nous attendons de nos collègues de l'opposition qu'ils fassent de même. »*

Sur le fond, le député des Hauts-de-Seine se déclare *« totalement opposé »* à une modification de la loi Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, qui donnerait au pouvoir judiciaire l'autorité en matière d'expulsion actuellement dévolue au pouvoir administratif. *« D'une part,* explique M. Devedjian, *notre appareil judiciaire est insuffisant pour faire face efficacement à une telle charge de travail. Une procédure judiciaire suppose une instruction, un jugement, un appel et un pourvoi en cassation éventuels, soit une durée pouvant s'élever à deux ans. On ne pourrait donc pas expulser les clandestins pendant ce délai. »* D'autre part, le député des Hauts-de-Seine estime qu'une telle mesure *« jetterait la suspicion sur le corps préfectoral qui a pour mission de faire respecter la loi »*.

M. Méhaignerie (CDS) : « manœuvre »

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, nous a déclaré : *« Ce n'est pas en passionnant le débat qu'on aidera à résoudre le problème de l'immigration. »* Condamnant une *« manœuvre politique et une position tactique »* du chef de l'Etat, M. Méhaignerie constate que *« les méthodes concrètes sur le terrain sont meilleures que les grands débats nationaux »*.

Si le président du CDS n'est pas *« hostile »* à ce que *« le fond du problème de l'immigration soit abordé »*, il précise *« qu'il vaudrait mieux ne pas en parler sur un plan politique »* et confier à une *« commission des sages »*, sur le modèle de celle chargée de réfléchir au code de la nationalité, le soin de faire des propositions au gouvernement.

Quant au droit de vote des immigrés, M. Méhaignerie le juge impossible, *« car le droit de vote est lié à la nationalité »*, mais se déclare très favorable à la création, dans toutes les mairies des grandes villes ou des communes à fort pourcentage de population étrangère, de *« commissions de consultation, composées d'immigrés, qui donneraient leur avis sur les décisions relatives à la vie locale »*.

Pour le président du CDS, *« il y avait, au plan politique, d'autres problèmes urgents qui méritaient d'être abordés : l'adaptation du système éducatif, la réforme et l'allégement du secteur public et le problème de la convergence fiscale européenne »*.

Braver Le Pen

(Suite de la première page.)

S'il n'a pas créé l'extrême droite de toutes pièces, comme on l'en accuse parfois, il est vrai qu'il en a habilement joué pour diviser et affaiblir la droite classique. Mais cette œuvre est achevée. Point n'est besoin d'un Front national conquérant pour semer la bisbille dans une opposition soudée et sûre d'elle-même. Les premières réactions des centristes et des porte-parole de l'UDF et du RPR, avant que M. Le Pen ait levé le petit doigt, en disent long sur leurs dissensions.

Sur le fond, il serait dangereux de payer le silence du Front national par de la pusillanimité sur des grands problèmes sociaux qui existent avec ou sans les surenchères de l'extrême droite. M. Le Pen était suffisamment encombrant quand il occupait le devant de la scène, il ne faudrait pas que les partis démocratiques soient paralysés par la crainte de le réveiller quand il s'assoupit.

La seule question est de savoir si la loi Pasqua que le gouvernement, à la suite de M. Mitterrand, se propose de vider de sa substance garantissait aux immigrés un traitement « équitable » ou si les abus qu'elle a entraînés doivent être corrigés. En cette année du Bicentenaire de la Révolution française, rappeler que l'administration doit le céder devant la justice n'est pas mal venu.

De même la menace latente de M. Le Pen ne devrait pas empêcher le président de la République, le gouvernement et le Parti socialiste de soulever d'autres aspects du statut des immigrés, non pour trancher dans la hâte mais pour qu'un vrai débat national s'engage sur une véritable politique de l'immigration. S'ils ne le faisaient pas à cause de la proximité de telle ou telle échéance électorale (on est toujours à la veille d'un scrutin), c'est alors qu'ils pourraient être soupçonnés de faire passer les considérations tactiques avant leurs convictions.

En avançant deux priorités pour 1989, *le chef de l'Etat a bien marqué* les nouveaux clivages de la vie politique française. Depuis que la manière de gérer l'économie — éloge de l'entreprise, protection du profit, hymne à l'exportation — est la même à gauche et à droite, l'impression s'imposait que, finalement, *rien de fondamental ne les* séparait plus et que, l'alternance aidant, le consensus allait s'installer. Prenant le contre-pied de ce courant, M. Mitterrand a souligné deux lignes de fracture qui ne passent pas nécessairement par les frontières traditionnelles entre les partis politiques : l'attitude envers les exclus (dont les immigrés) et la politique européenne.

Les immigrés « parlent » peut-être plus à la gauche, mais les centristes ne devraient pas être insensibles au discours mitterrandien sur *ce point comme sur l'autre.* Les timorés du grand marché unique, qui considèrent plus volontiers les risques que les chances, se recrutent, à gauche, au parti communiste — et dans quelques franges socialistes — et, à droite, au RPR et au Front national, tandis que le gros du PS, les centristes et une bonne partie de l'UDF n'ont pas oublié leur tradition européenne. La ligne de partage chamboule les positions des uns et des autres. M. Mitterrand avait interrompu l'entreprise de recomposition du paysage politique entamée pendant la campagne présidentielle ; il est évident qu'il brûle de la reprendre. Ce ne sont pas les occasions qui manqueront cette année.

DANIEL VERNET.

125F*
SOLDES

2 JOURS DE SOLDES À LONDRES
*Prix par personne, traversée maritime A/R sur la base d'un prix forfaitaire de 500 F pour 1 voiture + 4 personnes.
AYEZ DONC LE RÉFLEXE SEALINK

(Publicité)
3e SALON RÉGIONAL
DES NOUVEAUX CRÉATEURS EN ARTS PLASTIQUES
VILLE DE CHEVILLY LARUE
du 10 au 19 janvier 1989
Vernissage samedi 14 janvier à 17 heures
Centre culturel communal : 102, avenue du Général-de-Gaulle

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL
LE MONDE DE LA BOURSE
Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille
BOURSE
36.15 LEMONDE

SCIENCE & VIE
MÉMOIRE DE L'EAU
LE DEFI AU DOCTEUR BENVENISTE
Science & Vie offre un million de francs à M. Benveniste s'il démontre scientifiquement ce qu'il appelle "la mémoire de l'eau".
ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :
• LES FRANÇAIS "CAMÉS" AUX TRANQUILLISANTS. NOS MÉDECINS SONT-ILS DEVENUS DES "DEALERS" ?
• L'AVION INVISIBLE : UNE INCROYABLE AILE VOLANTE !
N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

Après l'annonce d'une réforme des lois sur l'immigration

L'après-Pasqua

C'est une loi scélérate, ne cessent de répéter les défenseurs des immigrés depuis la promulgation de la « loi Pasqua » du 9 septembre 1986. Mais par quoi la remplacer ? Un beau débat s'annonce, non seulement entre la majorité et l'opposition, mais dans la gauche elle-même.

La « loi Pasqua » visait trois objectifs : limiter au maximum les entrées d'étrangers désireux de s'installer en France, attribuer de nouveaux titres de séjour au compte-gouttes, et refouler les irréguliers et les clandestins.

Ainsi, la justification de moyens d'existence, qui était jusqu'alors une condition de séjour, est devenue une condition d'entrée en France. En outre, la carte de résident peut être refusée, même dans les cas où l'étranger est censé l'obtenir de plein droit. Quant à la reconduite à la frontière pour séjour irrégulier, elle relève du préfet et non plus de l'autorité judiciaire. Enfin, l'expulsion peut être subordonnée à une simple *« menace pour l'ordre public »*, et l'avis négatif de la commission d'expulsion n'est plus contraignante.

Les nombreuses associations qui se sont mobilisées contre cette législation font valoir que la « loi Pasqua », n'atteint pas seulement les clandestins, ou les auteurs de crimes et délits graves : c'est l'ensemble des étrangers vivant en France qui en seraient les victimes potentielles. Jusqu'à ces derniers jours, l'administration refusait systématiquement d'étudier des demandes de titres de séjour lorsque l'intéressé se trouvait en situation irrégulière au moment du dépôt de dossier, même lorsque cette situation était due aux retards ou aux négligences de l'administration. Cette attitude conduisait, dans certains cas, à transformer en clandestins des personnes ayant le droit de s'installer en France : aussi bien des résidents depuis plus de dix ans que des conjoints de Français ou des parents d'enfants français.

On cite le cas de cette ressortissante sénégalaise, Mme C., venue en 1985 rejoindre son mari, lui-même en France depuis 1974, titulaire d'une carte de dix ans et travaillant depuis longtemps chez le même employeur. Leur enfant, né en octobre 1986, est français, en vertu du code de la nationalité. Mme C. n'a pu obtenir la régularisation de son cas parce qu'elle était en situation irrégulière au moment de la demande. Ce refus sera confirmé à plusieurs reprises par le ministère de l'intérieur. Deux autres enfants sont nés, français eux-aussi.

Situations absurdes

Le 15 octobre 1987, le couple est convoqué au tribunal de grande instance de Nanterre : Mme C. pour « infraction au séjour » (elle risque de deux mois à deux ans de prison, ainsi que l'interdiction du territoire) ; M. C., pour complicité (on lui reproche d'avoir aidé son épouse à rester en France en situation irrégulière).

Ce dernier sera lui aussi reconnu coupable mais exempté de peine après l'intervention d'un avocat. Après de multiples démarches son épouse est toujours sans papiers...

De nombreux autres cas sont cités. Souvent, des cas limites, où l'étranger a commis au départ une erreur irrattrapable. Mais on arrive aussi à des situations franchement absurdes : comme cette Marocaine, titulaire d'une carte de résidente de dix ans, renouvelable de plein droit. En vacances dans son pays, elle a été contrainte d'accoucher sur place. La police de l'air et des frontières ne l'a pas autorisée à entrer en France avec le nouveau-né : refoulée à l'aéroport, elle a dû engager une procédure de regroupement familial...

Ces tracasseries inutiles et vexatoires, parfois lourdes de conséquences, devraient théoriquement être supprimées après les circulaires de M. Joxe. Mais c'est dans la « loi Pasqua » elle-même, et non dans ses circulaires d'applications que figure l'essentiel : le pouvoir de reconduire à la frontière un étranger en situation irrégulière.

S'ils s'accordent à la juger détestable, les adversaires de la loi Pasqua ne savent pas encore très bien par quoi la remplacer. Un retour pur et simple à la situation antérieure à septembre 1986 pourrait avoir de graves inconvénients, estime un groupe informel de juristes, appartenant à plusieurs organisations : GISTI, Ligue des droits de l'Homme, Syndicat des avocats de France et Syndicat de la magistrature (1).

En 1981, les socialistes avaient confié à la justice le soin de décider des reconductions à la frontière d'étrangers en situation irrégulière. Ce système, souligne le groupe de juristes, était inspiré d'excellentes intentions et semblait beaucoup moins arbitraire que le dispositif qui allait être mis en place cinq ans plus tard par M. Pasqua. En réalité, *« non seulement, il n'a pas répondu aux espoirs que l'on avait fondés sur lui, mais il a produit des effets pervers tels que l'opportunité d'y revenir est loin d'être évidente »*.

Les inconvénients du « tout-judiciaire »

Les juges se sont montrés, en effet, très peu laxistes. Dans certains tribunaux tout au moins, les reconduites à la frontière ont fini par devenir quasiautomatiques.

D'autant qu'à partir de juin 1983, les magistrats ont eu la possibilité d'utiliser la procédure de comparution immédiate et de décider des reconduites à la frontière comme peine de substitution immédiatement exécutoire. *« L'institution judiciaire, ainsi transformée en auxiliaire de la police, n'en est pas sortie grandie. »*

Ce n'était pas le seul inconvénient du système antérieur à septembre 1986. Cette formule, remarque le groupe de juristes, avait aussi le défaut de transformer les étrangers poursuivis pour entrée ou séjour irréguliers en clientèle habituelle des tribunaux et des prisons, de les faire asseoir sur les mêmes bancs – et de les enfermer dans les mêmes cellules – que les délinquants de droit commun.

« Même s'ils statuent de la façon la plus équitable qui soit, en respectant scrupuleusement des droits de la défense, les juges prononcent des peines, et les étrangers qu'ils condamnent à la prison ou à la reconduite à la frontière deviennent des délinquants. »

En confiant la décision aux préfets, la loi Pasqua n'a pas fait mieux, estiment ces juristes : elle cumule les inconvénients puisque le séjour irrégulier reste un délit pénalement sanctionné quand la procédure administrative de reconduite à la frontière n'a pas été utilisée. Les tribunaux correctionnels peuvent toujours, en effet, prononcer des peines de prison, assorties éventuellement d'une interdiction de territoire, en vertu de l'ordonnance de 1945.

Trois formules

Comment garantir une défense correcte à tout étranger susceptible d'être reconduit à la frontière ? Plusieurs conditions s'imposent, selon ces mêmes juristes : audience publique et contradictoire, communication préalable du dossier, assistance obligatoire d'un avocat et contrôle de l'autorité administrative aboutissant à une décision motivée.

Trois solutions sont envisagées :

1) La reconduite à la frontière redeviendrait une sanction pénale, prononcée par le juge. Mais l'entrée et le séjour irréguliers ne seraient plus passibles de prison.

2) La reconduite à la frontière resterait une mesure administrative, de la compétence du préfet. Mais, en amont, on permettrait aux droits de la défense de s'exercer. Et, en aval, une commission départementale se prononcerait sur la décision du préfet.

3) La reconduite à la frontière resterait une mesure administrative de la compétence du préfet, mais on confierait à l'autorité judiciaire le soin de contrôler l'exécution de la décision.

Cette formule « mixte » serait la meilleure, bien que portant atteinte, à la sacro-sainte séparation des pouvoirs administratif et judiciaire. Il y a des précédents : en vertu de l'article L 351 du code de la santé publique, la justice ne contrôle-t-elle pas les décisions préfectorales de placement des aliénés ?

Selon cette troisième formule, le préfet, après avoir pris sa décision, devrait obligatoirement saisir le juge du tribunal de grande instance.

Celui-ci statuerait à l'issue d'une audience publique, en présence du préfet, tandis que l'étranger concerné serait obligatoirement assisté d'un avocat. Si le juge refusait la reconduite à la frontière, l'étranger recevrait un titre de séjour. Un appel serait possible dans les vingt-quatre heures.

Aucun gouvernement responsable, de gauche ou de droite, ne peut se permettre aujourd'hui de fermer les yeux sur les irréguliers et les clandestins. Une nouvelle loi, si généreuse et compréhensive soit-elle n'instituera jamais des frontières ouvertes. C'est la manière de l'appliquer qui sera essentielle.

ROBERT SOLÉ.

(1) Cette étude est publiée dans le dernier numéro (novembre 1988) de la revue trimestrielle *Plein droit* du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (41, rue de Montreuil, 75011 Paris).

La circulaire de M. Joxe aux préfets

Voici le texte de la circulaire (accompagnée d'une annexe) que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a envoyée aux préfets le 23 décembre dernier :

« J'abroge et remplace plusieurs des dispositions de la circulaire du 17 septembre 1986 en ce qui concerne les conséquences de l'irrégularité du séjour d'un étranger sur la recevabilité de sa demande de délivrance d'un titre de séjour. Celle-ci disposait en particulier : « L'irrégularité du séjour d'un étranger qui sollicite son admission constitue en soi un motif d'irrecevabilité de sa demande. »

» Il m'apparaît, comme l'ont jugé plusieurs tribunaux administratifs, que les services préfectoraux, en opposant un refus pour irrecevabilité à une demande, du seul fait de l'irrégularité du séjour du requérant, violent la règle de l'examen particulier des circonstances de chaque espèce comme préalable à toute décision individuelle.

» Pour l'avenir je vous prie donc, dans l'hypothèse où un étranger se trouverait en situation irrégulière lors du dépôt de sa demande de carte de séjour, de procéder systématiquement à un examen du cas particulier du requérant avant de prendre votre décision. Vous vous conformerez à la procédure décrite par l'annexe jointe qui remplace le paragraphe 4 du titre II de la circulaire précitée.

» J'appelle particulièrement votre attention sur les décisions que vous êtes amenés à prendre à l'égard des mineurs de seize ans qui demandent tardivement leur admission au séjour. Je vous précise que dans une telle situation, rien ne vous interdit d'octroyer une première carte de séjour temporaire lorsque l'irrégularité du séjour du requérant tient au seul retard dans le dépôt de sa demande et que celui-ci satisfait par ailleurs aux autres conditions réglementaires visées à l'article 7 du décret du 30 juin 1946 modifié. »

A3D

PREMIER COLLOQUE
sur
LE REFERENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE
Le samedi 7 janvier 1989
au Palais des Congrès - Porte Maillot

Le référendum d'initiative populaire est une pratique courante en Suisse, aux Etats-Unis, voire en Italie. Ce système de participation des citoyens peut-il être introduit en France ?

Avec la participation de M. André DECOCQ, Mme Michèle GUILLAUME-HOFNUNG, MM. Jean-François AUBERT, Jean-Yves LE GALLOU, Henry de LESQUEN, John G. McCARTHY Jr., Jean FOYER, Jacques MEDECIN, Jacques GARELLO, Mme Martine DAUGREILH, MM. Alain PEYREFITTE, et Yvan BLOT.

Renseignements et inscriptions :
Yvan BLOT, Président de l'A3D
(Association pour le Développement de la Démocratie Directe)
4 rue de Stockholm - 75008 PARIS. TEL. 42.94.10.10

Les « propositions » socialistes

Les « Propositions pour la France », adoptées par le Parti socialiste le 17 janvier 1988, comportent un chapitre sur « l'intégration des immigrés », affirmant que l'« objectif » des socialistes, « *clairement affiché, est de réussir l'intégration dans la société française des populations étrangères, ou d'origine étrangère, se trouvant sur notre sol en situation régulière et souhaitant y demeurer* ».

« *Dans ce dessein*, ajoute le programme du PS, *les socialistes se proposent de remettre en cause la législation sur le droit d'entrée et de séjour des étrangers, adoptée en 1986, et d'assouplir les conditions de la naturalisation en raccourcissant les délais nécessaires à son obtention.* »

Le document socialiste affirme aussi que « *le contrôle de l'immigration est légitime* » et que « *la politique de maîtrise des flux doit être responsable* ». Il précise, notamment, que le « *combat efficace contre l'immigration clandestine* » doit s'accompagner de la « *reconduite à la frontière sous contrôle du juge, et non soumis à l'arbitraire de l'administration* », alors que la loi Pasqua avait supprimé le contrôle judiciaire. Il se prononce pour des « *sanctions contre les employeurs qui utilisent les filières d'immigration clandestine pour bénéficier d'une main-d'œuvre sous-payée* ».

Les « Propositions pour la France » affirment, enfin, que « *le déclin démographique de l'Europe, l'expansion rapide de la démographie dans les pays en voie de développement, le contraste entre la pauvreté des uns et la richesse des autres sont autant de facteurs qui rendent illusoire une fermeture indéfinie et intégrale des frontières en Europe* ».

L'ACTUALITÉ EN DIRECT
LE TITRE DU JOUR
Suivez les événements heure par heure
ACTUALITÉ
36.15 LEMONDE

L'affrontement entre le maire et M. Michel Pezet

M. Vigouroux est mis en minorité au conseil municipal de Marseille

Au cours d'une séance houleuse du conseil municipal, M. Robert Vigouroux, maire (PS) de Marseille, a été mis en minorité, lundi 2 janvier, sur un dossier, dont il était le rapporteur, concernant la création d'une Ecole nationale supérieure de danse. A l'occasion du vote, sept élus socialistes ont enfreint la discipline de leur groupe et devraient faire l'objet d'une procédure d'exclusion.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La séance du conseil municipal du lundi 2 janvier était la continuation de celle du vendredi 22 décembre au cours de laquelle, déjà, M. Vigouroux avait été mis en échec sur deux autres dossiers importants. Le maire de Marseille, qui a délibérément choisi l'affrontement avec sa majorité, en a appelé *« au jugement des Marseillais »* en dénonçant une *« entente entre politiciens de métier »* visant à l'empêcher de faire *« son travail de maire »*. Alors que la fin de son mandat s'annonce pénible, M. Vigouroux a été convoqué, à Paris mercredi 4 janvier, pour être entendu par la commission électorale du PS avec M. Michel Pezet, candidat officiel du parti aux élections municipales, et M. Yves Vidal, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. A l'issue des débats de cette commission, le bureau exécutif du PS doit se réunir pour examiner la demande des instances fédérales de prendre acte de l'« auto-exclusion » du PS de M. Vigouroux.

A l'approche du scrutin de mars prochain, les séances du conseil municipal de Marseille deviennent de plus en plus mouvementées et confuses. La dernière, qui s'est étendue sur plus d'une semaine, aura consacré, définitivement, la rupture entre le maire et sa majorité en provoquant l'éclatement du groupe socialiste. Le 22 décembre, M. Vigouroux avait déjà dû renoncer à faire adopter deux dossiers importants concernant un programme d'amélioration des ensembles HLM (rejeté à la suite d'un refus de vote du groupe socialiste) et d'aménagement des plages (renvoyé en commission).

Une « image pitoyable »

Au sujet du projet de création de l'Ecole de danse, le maire de Marseille a cependant franchi un échelon supplémentaire dans son affrontement avec sa majorité en imposant un vote individuel dont il ne pouvait méconnaître l'issue, puisque la commission chargé d'étudier le dossier, comme le groupe socialiste, avait émis un avis défavorable (1). Le groupe communiste s'abstenant et la droite refusant de prendre part au scrutin, ce projet a été repoussé avec, seulement, treize voix pour, celles de trois élus du groupe d'action économique et sociale, de deux élus non inscrits et de huit élus « dissidents » – dont M. Vigouroux – sur quarante présents ou représentés du groupe socialiste.

M. Michel Pezet, président du groupe PS, a aussitôt indiqué que ces derniers seraient *« automatiquement exclus pour indiscipline »*. Les débats, très vifs, se sont prolongés pendant deux heures sur ce seul dossier. Si M. Pezet s'est contenté de quelques piques à l'adresse du maire, plusieurs autres orateurs ont vivement pris à partie M. Vigouroux. *« Vous n'avez pas le droit de prendre le conseil municipal en otage pour votre campagne électorale »*, a notamment protesté M. Guy Hermier (PC).

« Il y en a assez ! Un peu plus de dignité ! Comme Marseillais l'image pitoyable que nous donnons de nous-mêmes nous fait mal au cœur. La campagne électorale, dehors !... » M. Jean-Claude Gaudin (PR) a, pour sa part, explosé en dénonçant *« la situation grotesque »* dans laquelle le maire de Marseille plaçait le conseil municipal et en accusant M. Vigouroux de vouloir faire prendre des décisions *« à la hussarde »* pour que *« vous puissiez dire, dans quelques semaines, j'ai fait ceci, cela et tout le reste »*.

« La population jugera »

Quant à M. José Yborra (RPR) il a estimé, tout à trac, que M. Vigouroux *« n'était plus en état de diriger cette mairie »* et lui a conseillé de *« prendre du repos »*. La confusion persistant, les présidents des divers groupes municipaux se réunissaient, alors, pour voter un texte affirmant qu'ils *« n'admettent plus le fonctionnement actuel du conseil municipal »* et qu'il *« ne faut pas considérer cette confusion comme le résultat de leur volonté et de leur attitude »*. La séance se terminait cependant dans le calme avec le vote de plusieurs dossiers de routine.

Au cours d'une conférence de presse, M. Vigouroux devait expliquer que les dossiers contestés étaient *« au point »* mais qu'ils avaient été rejetés à la suite d'une *« entente entre politiciens de métier cherchant à utiliser la technique du renvoi en commission sous de faux prétextes. Je ne l'ai pas admis et c'est pour cela que j'ai résisté. C'était un acte de transparence. Il fallait que cette opposition se manifeste au vu et au su de tous car en me gênant, on gêne, en réalité, Marseille et les Marseillais. La population jugera »*.

Fidèle à sa tactique, qui consiste à se présenter devant l'opinion publique comme un maire *« au dessus des partis »* et uniquement soucieux des intérêts de la ville, M. Vigouroux pense, en effet, qu'il a tout à gagner de ces joutes qui l'opposent au *« microcosme municipal »*. Au prix d'une mise en minorité, il a mis en lumière la cassure officielle du groupe socialiste et démontré qu'il n'était pas totalement isolé au sein de son parti, même si les élus qui lui ont apporté leur soutien – à l'exception de M. Jean-Jacques Léonetti, ancien député, – n'ont jamais joué de rôle dans le PS marseillais. M. Pezet a donc été conduit à en découdre avec son *« concurrent »* alors que son intérêt immédiat est d'attendre que la direction nationale du PS tranche en sa faveur le conflit dont il est prisonnier.

GUY PORTE.

(1) Le PS comme le PC estiment, en particulier, que le projet ne peut être voté tant que le ministère de la culture n'a pas signé une convention avec la ville et la région concernant les frais de fonctionnement de l'établissement.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 3 janvier 1989 :

DES LOIS

● N° 88-1241 du 30 décembre 1988 autorisant la ratification de la convention internationale du travail n° 156 concernant l'égalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales.

● N° 88-1243 du 30 décembre 1988 autorisant l'approbation d'une convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants.

UN DÉCRET

● N° 89-1 du 2 janvier 1989 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

DES ARRÊTÉS

● Du 22 décembre 1988 relatif au calendrier de l'année scolaire 1989-1990.

● Du 6 décembre 1988 relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements hospitaliers publics.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● Des élèves de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

M. Messmer renonce à la mairie de Sarrebourg

METZ
de notre correspondant

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, ne se représentera pas aux élections municipales à Sarrebourg (Moselle), en mars prochain. Il a annoncé officiellement sa décision lundi 2 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux dans sa ville. *« Beaucoup s'interrogeront et ne comprendront pas. Je me suis déterminé en raison de mon âge »*, explique-t-il. M. Messmer aura soixante-treize ans au mois de mars prochain. Il est maire de Sarrebourg depuis dix-huit ans.

Son échec aux législatives de juin 1988 a sans doute influencé ce choix. Cette bataille perdue l'a marqué profondément au point que dès le soir de sa défaite, il avait décidé de se retirer de la présidence départementale du RPR. Sa retraite, M. Messmer l'a amorcée en 1982 en ne demandant pas le renouvellement de son mandat de conseiller général de Moselle. Son attitude, à l'époque, avait laissé croire à certains de ses dauphins potentiels que l'heure de la succession était proche. Il n'en a rien été. Aujourd'hui encore, il conserve la haute main sur le RPR lorrain, intervenant, lorsqu'il le décide, sur des décisions de fond. Cette attitude caractérise également sa présence au conseil régional de Lorraine (seul mandat électif qu'il conserve).

J.-L. T.

ÉDUCATION

La revalorisation de la profession enseignante

Les propositions de M. Rocard avivent les divergences au sein de la FEN

Les syndicats ont réagi en ordre dispersé aux déclarations de M. Michel Rocard au *Monde de l'éducation* (*le Monde* du 3 janvier), proposant la création de nouveaux corps enseignants aux rémunérations améliorées et aux obligations redéfinies, ainsi qu'une revalorisation des enseignants en exercice par des indemnités.

Ce projet ranime l'opposition au sein de la FEN, entre le SNI-PEGC (premier syndicat, appartenant à la tendance majoritaire pro-socialiste) et le SNES (majoritaire dans les lycées et animé par la tendance où militent les communistes). Pour ce dernier « *les options retenues sont guidées par une recherche de solution à la crise de recrutement au moindre coût* ».

Le SNES, partisan d'augmentations de salaire égalitaires et générales, souligne qu'« *aucune revalorisation d'ensemble n'est prévue, ce qui exclut tous les retraités* ». Il juge que les propos de M. Rocard représentent « *une étape de plus dans la provocation* » et invite « *tous les enseignants à se réunir dès la rentrée pour réagir rapidement* ».

A l'inverse, le SNI-PEGC *se félicite* de la volonté du premier ministre d'« *associer la revalorisation du métier d'enseignant à la rénovation de l'enseignement* ». M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC reconnaît que le langage de M. Rocard « *correspond à maints égards à ce que nous proposons* ». Toutefois, il relève « *une certaine imprécision* » dans la conception de la rénovation adoptée par le premier ministre : « *S'il s'agit de travailler mieux en intégrant dans nos services la concertation et le suivi individuel des élèves, nous sommes partants, mais nous n'accepterons pas d'aggravation des services* ». M. Barbarant exprime sa méfiance à l'égard d'une revalorisation, par des indemnités « *qui se déprécient au fil du temps* » et se demande comment il sera possible de redéfinir les charges de service des enseignants en exercice, si tous n'accèdent pas aux nouveaux corps.

Le responsable du SNI-PEGC, s'il est partisan de la création d'un corps qui « *prenne en charge l'identité et la spécificité des collèges* », ne souhaite pas que l'on « *réinvente une solution qui a montré qu'elle ne répondait que partiellement aux problèmes* », faisant ainsi allusion aux PEGC. Pour lui, les nouveaux professeurs de collège ne doivent pas être « *enfermés* » dans des corps hermétiques et ne doivent pas enseigner deux disciplines distinctes, mais être spécialistes d'un « *champ disciplinaire* » construit autour d'objectifs conçus en fonction de la logique d'apprentissage des élèves.

Au nom de la FEN, son secrétaire général, M. Yannick Simbron, promoteur du slogan « *travailler autrement* », ne cache pas sa satisfaction de voir ses idées reprises par le premier ministre mais attend à présent des actes : « *Le paysage est planté correctement*, nous a-t-il déclaré. *Maintenant il faut avancer et négocier. Tout cela va coûter très cher et il faut avoir la certitude que l'Etat poursuivra son effort dans la durée.* »

Enfin, le président de la société des agrégés, M. Guy Bayet s'interroge « *sur les rôles respectifs de Michel Rocard et de Lionel Jospin en matière d'éducation nationale* ». « *Il me semble*, nous a déclaré M. Bayet, *que ce dernier a été dépossédé d'une partie de ses attributions au profit de l'hôtel Matignon* ».

ENVIRONNEMENT

L'achèvement d'une rocade en Ile-de-France

Marchandages pour l'A 86

Le nouveau président du conseil général des Hauts-de-Seine, M. Charles Pasqua, a présenté récemment une « communication » sur le problème des transports dans ce département. Un document qui, au milieu de généralités soulève une nouvelle fois un « serpent de mer » vieux de plus de vingt ans : le bouclage à l'ouest, entre Nanterre et Rueil, de l'autoroute A 86. Cette rocade autour de Paris, à une demi-douzaine de kilomètres du « périphérique » dont elle devait soulager le trafic, n'est toujours pas terminée.

En principe, rien n'a changé depuis quelques années. La position des maires concernés de l'Ouest parisien et des diverses associations de défense de l'environnement reste le refus catégorique de libérer les terrains, et les partisans du bouclage n'ont pu obtenir aucune mesure concrète, juridique ou financière. En janvier 1988, M. Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'équipement, expliquait que l'« *on termine l'A 86 à l'est, on l'abandonne à l'ouest pour tenir compte de l'environnement* ». Mais, un mois plus tard, M. Michel Giraud (RPR), alors président du conseil régional d'Ile-de-France, indiquait, en présentant son projet Ile-de-France 2000 : « *Le problème technique du bouclage A 86 à l'ouest est résolu par une section souterraine d'environ 4 kilomètres* » entre Rueil et Roquencourt. M. Pierre Pommelet, directeur de l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) semblait, lui aussi, tenir cette solution. Peu de temps après, le ministre de l'équipement, pressé par M. Claude Labbé, député RPR des Hauts-de-Seine, de confirmer l'abandon du bouclage, nuançait sa position : « *L'achèvement de l'A 86 n'est pas envisageable à un horizon proche* », mais il s'empressait de préciser qu' « *il est néanmoins fondamental que l'Etat maintienne les emprises.* »

On ne fait donc pas l'A 86, mais on préserve l'avenir... à toutes fins utiles. Tant et si bien que beaucoup sont à présent convaincus que les riverains (associations ou élus) devront, de guerre lasse, céder aux « ambitions » des services de l'équipement et accepter que l'A 86 soit enfin terminée. M. Jacques Baumel, député RPR et maire de Rueil-Malmaison, l'un des adversaires « historiques » de l'A 86, n'observe-t-il pas que « *les partisans du bouclage sont de plus en plus nombreux, y compris dans les secteurs concernés* » et qu'il serait « *absurde de sacrifier certains intérêts de la région pour la défense à Rueil du dernier lambeau de terre* » ?

C'est bien à Rueil, du reste, que se situe actuellement le point névralgique du bouclage. En 1985, la direction départementale de l'équipement a imaginé un projet routier pudiquement baptisé « déviation de Rueil », qui relie la RN 13 (au carrefour de la Jonchère) au pont de Chatou. Selon M. Yves Drans, président de l'Association Belle-Rive et adversaire irréductible de l'A 86, « *cette déviation n'est autre que l'A 86 déguisée* ». Il le démontre en soulignant que le tracé, pour l'essentiel, suit la rocade A 86, que la configuration à deux fois deux voies, élargissable à deux fois trois voies, correspond aux caractéristiques de l'A 86 et, enfin, que la clé de financement (30 % Etat, 70 % région) est celle de l'A 86.

Il est vrai qu'il y a là de quoi s'interroger. Mais M. Baumel, qui s'était pourtant engagé par écrit, en 1982, « *à refuser toute réalisation de cette section, quelle que soit son appellation déguisée* », persiste à déclarer que « *cette déviation d'intérêt local, visant uniquement à désengorger la RN 13 à Rueil, n'a rien à voir avec l'A 86* ».

Le président de Belle-Rive n'est pas convaincu. Il a une autre explication. Selon lui, cette déviation est le résultat d'un marchandage entre la mairie de Rueil et l'équipement. L'enjeu est la réalisation d'un projet immobilier considérable, intitulé Rueil 2000, qui prévoit 120 000 mètres carrés de logements et 130 000 mètres carrés de bureaux sur 23 hectares, tout près de la gare de Rueil, en bordure précisément de l'hypothétique A 86. M. Drans estime, en effet, que la direction de l'équipement a accepté de faciliter l'opération Rueil 2000, dont elle ne voulait pas au départ, en échange de quoi le maire de Rueil a renoncé à s'opposer à la déviation suspecte voulue par l'équipement pour mieux préparer le terrain à la future rocade.

Le triomphe des promoteurs

L'opération Rueil 2000 est, du reste, elle-même vivement contestée par les défenseurs de l'environnement, selon lesquels il s'agit d'une véritable mini-Défense, qui contredit toutes les déclarations officielles sur le nécessaire rééquilibrage à l'est de la région parisienne. Malgré les recours en annulation de permis de construire, déposés par l'association Belle-Rive, les bulldozers tentent de prendre de vitesse les riverains réfractaires, et y réussissent parfois consacrant le triomphe des promoteurs sur... la justice.

Sans doute faut-il, dans une telle affaire, se garder de tout manichéisme opposant « *les pauvres petits propriétaires aux constructeurs voraces* » : après tout, il faut bien loger tout le monde, et les habitants de la banlieue verte défendent ce que ceux des banlieues grises considèrent comme un privilège. Et ce n'est pas par masochisme que le maire de Rueil se met à dos, à l'approche des municipales, une partie de son actuel électorat. Mais M. Drans n'en propose pas moins à l'« *appétit* » immobilier du maire de Rueil – et de quelques autres – une explication qui a les défauts et le mérite de la simplicité. « *L'immobilier*, dit-il, *reste une des principales ressources de financement des partis politiques. On nous fait croire à des nécessités techniques d'urbanisme ou d'aménagement, alors qu'il n'y a en réalité que des histoires de gros sous.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

DÉFENSE

Le Pentagone veut tester un laser anti-satellites

Selon l'hebdomadaire *Aviation week and space technology* et le quotidien *New York Times*, le Pentagone souhaite obtenir de la Maison Blanche l'autorisation d'utiliser son laser, installé dans le Nouveau-Mexique, pour des tirs expérimentaux contre de vieux satellites américains en orbite.

Dans les années 70, le Pentagone a implanté, en son centre d'essais de missiles de White-Sands, au Nouveau-Mexique, un puissant laser chimique, dénommé Miracl (pour Mid-infrared Advanced Chemical Laser), dont il se sert pour tester les moyens d'intercepter des missiles assaillants.

Aujourd'hui, le Pentagone cherche à passer d'un rôle défensif de Miracl à une mission plus offensive, qui serait d'attaquer des satellites. Pour cela, il a besoin de conduire des tests contre, éventuellement, de vieux satellites américains en orbite, qui ne sont plus opérationnels. Si la Maison Blanche donnait son accord, ces expérimentations pourraient être organisées dans six à huit mois.

Depuis 1982, l'Union soviétique a conduit des essais d'armes antisatellites. De leur côté, les Etats-Unis ont constitué une force d'avions *F-15* qui embarquent un missile antisatellite. Mais les deux pays, à ce jour, avaient tacitement accepté de limiter leurs expérimentations dans l'espace.

SPORTS

RAID-MARATHON : le onzième Paris-Dakar

Dupont dans les roues de Dupond

Le Français Patrick Tambay (Mitsubishi Pajero) pour les autos et l'Italien Franco Picco à moto (Yamaha) ont réalisé, lundi 2 janvier, les meilleurs temps de la cinquième spéciale du onzième raid-marathon Paris-Dakar, disputée dans le désert du Ténéré, entre Dirkou et Termit, au Niger (535 kilomètres). Au classement général, le Belge Jacky Ickx (Peugeot 405 Turbo 16) conserve la première place dans la catégorie autos, avec quatre minutes d'avance sur le Finlandais Ari Vatanen, également sur une 405 Turbo 16, et l'Italien Picco s'installe au commandement de la catégorie motos.

AGADEZ
de notre envoyé spécial

Dirkou est un poste perdu dans les sables du Ténéré dont les concurrents du onzième Paris-Dakar ont pu apprécier tous les charmes. Au cours d'une nuit où le vent s'en est donné à cœur joie, ils ont à peine récupéré (*le Monde* du 3 janvier). Un bol de soupe et une barquette de riz où flottent quelques morceaux de poulet – ce n'est pas tous les jours *réveillon* – ne suffisent pas à faire oublier la fatigue accumulée.

Lundi 2 janvier, toujours aux prises avec Eole, ils se sont lancés vers un autre endroit tout aussi hospitalier : Termit. Un lieu qui n'a même pas les honneurs des cartes. Une base un peu plus au sud du désert nigérien dans cet univers de dunes jaunes d'où émergent par endroits des plateaux de couleurs sombres. Un beau paysage vu d'avion. De jolis cartes postales pour les amis restés au pays. Mais un cauchemar pour les aventuriers caparaçonnés de cuir.

Dans ce parcours de 582 kilomètres, où la boussole est la seule sauvegarde, les rangs de la course se sont rapidement clairsemés. Gilbert Sabine, le patron du Dakar, avait annoncé lors de la présentation du rallye à Paris que cette étape serait « *particulièrement sélective* ». Ses prévisions se sont révélées parfaitement justes. Un lundi sombre malgré le soleil. Une journée d'enfer pour de jeunes motards qui avaient pourtant réussi à déjouer pas mal de difficultés pour rallier le Niger.

Ils étaient encore 267 concurrents, dont 97 motos, à se présenter au contrôle de départ de Dirkou. Parmi ces rescapés, combien allaient pouvoir effectuer la même opération, mardi matin, pour s'élancer vers Agadez ? Certainement pas le jeune Christian Grégoire dont la Honda a rendu l'âme. Ni Martin Villepou, victime d'une fracture de la clavicule, ni son camarade Didier Mea, qui souffre d'une fracture du bassin.

Le sable, ce matériau capricieux, réclame beaucoup de doigté. Il aime être abordé avec délicatesse. Pour l'affronter il ne faut pas s'énerver ou céder à la panique qui saisit le conducteur égaré. Le gag dessiné par Hergé qui conduisait Dupont et Dupond à rouler plusieurs fois sur les traces de leur propre Jeep parce qu'ils croyaient découvrir une piste se répète ici de façon moins comique. Egarés, isolés dans un univers impeccablement répété à l'infini, des motards perdent de leur agilité.

Le beau pari des Africa Twin, ces concurrents issus de diverses villes de France et aidés par la firme Honda, s'enlise dans les sables du Ténéré. Le manque de puissance de leur machine, allié à leur faible connaissance des traîtrises du désert, ont souvent raison de leur courage. Fatigués par des étapes souvent terminées la nuit alors que les départs ont lieu dès l'aube, ils ne peuvent suivre le rythme des professionnels.

Mais même chez les habitués des parcours africains, la piste de Termit se révèle difficile. En empruntant une route beaucoup trop au nord, de nombreux leaders sont rentrés dans le massif de Termit. Une faute lourde de conséquences pour Cyril Neveu. Le petit bonhomme d'Orléans a franchi la ligne d'arrivée avec près de deux heures et demi de retard sur le vainqueur de l'étape, l'Italien Franco Picco. Fourbu et fort colère, le quintuple vainqueur du Dakar à même chuté de sa lourde Yamaha en franchissant la ligne. La moto est en mauvais état, le coureur, lui, a oublié sa gouaille des jours précédents.

Semblable erreur de navigation a conduit un autre challenger de l'épreuve à subir la disgrâce des bas de classement. Malgré son nouveau système de guidage mis au point par l'Aérospatiale, Stéphane Peterhansel n'a pu échapper aux pièges des dunes. Le pilote, qui avait mené de bout en bout le dernier Rallye des pharaons avant d'abandonner sur ennuis mécaniques, doit céder sa première place au classement général. Les deux heures et demie de retard enregistrés à l'arrivée à Termit le relèguent à la neuvième place, loin de Franco Picco ou même de Gilles Lalay, le pilote de Honda qui, lui, a réussi à « *limiter les dégâts* ».

Des motos qui brûlent, des pilotes qui se blessent plus ou moins gravement, comme Raymond Loiseau atteint au poignet et à la tête : le rallye se poursuit inexorablement par élimination. Avant la mi-temps prévue à Agadez mercredi 4 janvier, des coupes sombres viennent réduire le nombre des participants. Le Dakar retrouve son sol de prédilection, l'épreuve sa physionomie de course impitoyable.

SERGE BOLLOCH.

● **Classement auto de la cinquième spéciale.** 1. Patrick Tambay - Dominique Lemoyne (Fra., Mitsubishi Pajero), 1 h 44 min 6 s ; 2. Ari Vatanen - Bruno Berglund (Fin./Suè., Peugeot 405 turbo 16, à 4 min 58 s ; 3. Jacky Ickx - Christian Tarin (Bel., Peugeot 405 turbo 16), à 6 min 41 s ; 4. Kenjiro Shinozuka - Henri Magne (Jap./Fra., Mitsubishi Pajero), à 10 min 58 s ; 5. Patrick Zaniroli - Jean-Marc Andrié (Fra., Land Rover 200), à 15 min 55 s...

● **Classement général autos.** – 1. Jacky Ickx - Christian Tarin, 5 h 29 min 14 s ; 2. Ari Vatanen - Bruno Berglund, à 4 min 17 s ; 3. Patrick Zaniroli - Jean-Marc Andrié, à 2 h 1 min 45 s ; 4. Patrick Tambay - Dominique Lemoyne, à 2 h 4 min 19 s ; 5. Jean-Pierre Fontenay - Musmar, à 3 h 13 min 18 s...

● **Classement motos de la cinquième étape.** – 1. Franco Picco (Ita., Yamaha), 5 h 29 min 14 s ; 2. Claude Terruzzi (Ita., Cagiva), à 7 min 45 s ; 3. Alessandro de Petri (Ita., Cagiva), *51 min 56 s* ; 4. Gilles Picard (Fra., Cagiva), à 53 min 48 s ; 5. Edi Orioli (Ita., Cagiva), à 57 min 45 s...

● **Classement général motos.** – 1. Franco Picco, 17 h 1 min 37 s ; 2. Gilles Lalay, à 53 min 45 s ; 3. Claude Terruzzi, à 1 h 15 min 57 s ; 4. Thierry Magnaldi, à 1 h 18 min 26 s ; 5. Marc Moralès, à 1 h 19 s 28 s...

● **VOILE : une nouvelle tentative de record New-York-San-Francisco.** – La navigatrice française Anne Liardet et son coéquipier Joseph Le Guen ont quitté New-York, samedi 31 décembre, à bord de leur trimaran *Finistère* pour tenter de battre le record établi en 1854 par *Flying Cloud* sur la route New-York-San-Francisco par le cap Horn, (quatre-vingt-neuf jours et huit heures). Le Savoyard Philippe Monnet devrait aussi quitter New-York dans les prochains jours avec le même objectif. Le 15 décembre un autre navigateur français, Guy Bernardin, était également parti à l'assaut de ce record, le plus vieux à battre dans la voile (*le Monde* du 10 décembre).

Un communiqué des personnels des bibliothèques

Protestations contre la décision du Conseil d'Etat annulant la nomination de M. Gérard Sarazin à l'inspection générale

La décision de l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat d'annuler le décret de nomination de M. Gérard Sarazin à l'inspection générale des bibliothèques (*le Monde* daté 18-19 décembre) a provoqué de vives réactions parmi les personnels des bibliothèques. La nomination au poste d'inspecteur général au tour extérieur en février 1986 de M. Sarazin avait amené les inspecteurs généraux à engager un recours devant le Conseil d'Etat. D'autre part, ces derniers mettaient en cause les compétences de M. Sarazin, qui, ancien officier de la marine marchande, *militant* de l'éducation permanente, puis adjoint au délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, n'était pas, selon eux, préparé au poste d'inspecteur général.

Dans un communiqué, des personnels des bibliothèques « *s'étonnent de la décision du Conseil d'Etat, parce qu'elle intervient près de trois ans après la nomination de l'intéressé, tandis que, durant tout ce temps, il ne s'est élevé aucune voix pour signaler un quelconque manque de compétence de M. Sarazin* ».

Ils poursuivent : « *Cette affaire illustre une montée des corporatismes qui ne peut que nuire aux bibliothèques* (...). *Nous n'avons rien à redouter de l'ouverture des fonctions d'enseignement et de contrôle à des spécialistes venus d'horizons différents. Au contraire.* »

Les signataires affirment : « *En trois ans, M. Sarazin a su se faire apprécier unanimement par tous ceux qu'il a rencontrés, conseillés, aidés* (...). *Il a réussi à poser en termes nouveaux des problèmes complexes, à ouvrir pour le monde des bibliothèques et de la documentation de nouvelles pistes, importantes, de réflexion. En témoignent plusieurs articles, notamment sur la formation, qui font désormais référence.* »

∴

Ce texte a recueilli de très nombreuses signatures parmi lesquelles : *des présidents d'université* : B. Pouyet (Grenoble-II), M. Bouvier (Provence, Aix-Marseille) ; *des conservateurs, directeurs de bibliothèques universitaires* : A. Carpentier (Cujas), M. Jullien (Paris-VIII), N. Le Bren (Paris-III), D. Renoult (Paris-X), A. Tane (Paris-XIII), F. Chappe (SCD du Maine), F. Labrot (SCD d'Aix-Marseille-I) ; *des conservateurs, directeurs de bibliothèques publiques* : D. Opetit (BMC Marseille), N. Vingtdeux (BCP Ardèche), F. Boucheron (BCP Indre-et-Loire) ; *des conservateurs responsables à la direction du livre et de la lecture* : J. Goasguen, *chef du département, inspecteur général des bibliothèques* : G. Briand, H. Dupuit, G. Grunberg.

Parmi les autres signatures de conservateurs, on relève les noms de : M. Melot, directeur de la BPI, J. Kerjguy, directeur de l'ENSB, et toute l'équipe d'enseignants, L. Beaumont-Maillet, chef du département des estampes à la BN, P. Sanz, directeur du Centre national de coopération des bibliothèques publiques ; *des directeurs de centres régionaux de formation aux métiers du livre* : C. Guitart (Grenoble), J. Tabet (Marseille), M. Gasc (Poitiers) ; *des conseillers techniques régionaux pour le livre* : G. Curie (Bourgogne), M.-C. Germanaud (Aquitaine) ; *des responsables de l'Association des bibliothécaires français* : F. Danset, M. Naidisch, J.-L. Lerebours ; *des conservateurs des bibliothèques de la Ville de Paris* : A. Verron, J.-M. Lery.

La nouvelle station d'alerte sur le Rhin

La sentinelle des « trois frontières »

MULHOUSE
de notre correspondant

Deux ans après l'incendie de l'entrepôt Sandoz de Schweizerhalle, qui entraîna une pollution catastrophique du Rhin, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, a récemment inauguré à Huningue (Haut-Rhin), en aval de la zone portuaire de Bâle (Suisse), une station d'analyse et d'alerte à la pollution, entièrement financée par le pollueur de la Toussaint 1986, les établissements Sandoz.

Cette station, réalisée par deux filiales de la Compagnie générale des eaux : l'Omnium de traitement et valorisation (OTV), et la Société électro-hydraulique industrielle et de télécommunications (SEIT), prend en compte plusieurs types de pollutions. Le dispositif, dit des « trois frontières », à la jonction de la France, de la Suisse et de la RFA, possède en effet des analyseurs de carbone organique total, d'hydrocarbures dissous, de métaux lourds tels que zinc, cadmium, plomb, cuivre et chrome, ainsi qu'un fluorescencomètre et un détecteur de pesticides. Sa finesse d'analyse est telle qu'il est capable de déceler jusqu'à une goutte de polluant dans un mètre cube d'eau.

En cas de dépassement du seuil de pollution, il transmet l'alerte au service de la navigation installé à Strasbourg – à plus de 100 kilomètres en aval au nord, – qui, à distance, commandera la fermeture automatique de l'écluse du canal de Huningue. Ce canal, situé à 700 mètres en aval de la station d'alerte irrigue par un réseau de canaux la plaine d'Alsace et alimente la nappe phréatique qui fournit quelque 400 millions de mètres cubes d'eau par an à la population de la région. Après l'incendie chez Sandoz, une partie de la nappe avait été polluée et des puits de captage momentanément fermés, l'écluse de Huningue n'ayant pas été fermée assez vite.

Cette « sentinelle » du Rhin pourrait bien ne pas rester unique. Les autorités du Pays-de-Bade (RFA) étudient en effet la possibilité, avec la collaboration des Bâlois, d'implanter une telle station sur l'île du Rhin, plus en aval. Et l'on parle aussi de deux autres projets au niveau de Karlsruhe et de Worms.

M. Lalonde, en constatant qu'une « *boîte à outils technique contre la pollution : c'est bien !* », trouve également nécessaire « *une boîte à outils juridique* » et se dit favorable à la création d'une agence de bassin internationale de gestion du Rhin. Pour sa part, M. Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), président du conseil général du Haut-Rhin, souhaite une renégociation de la convention de Bonn, la dépollution du Rhin incombant à l'ensemble des pollueurs riverains et pas seulement à quelques-uns. M. Weber faisait là allusion aux Mines de potasse d'Alsace, considérées par les Pays-Bas comme le fauteur numéro un.

Cette inauguration s'est terminée par une visite des installations de Sandoz et de Roche à Huningue, en présence de M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, qui s'est aussi rendu à Mulhouse à l'usine ICMD (Industrie chimique de Mulhouse-Dornach) où un incendie avait détruit, le 27 août dernier un atelier de chimie fine. Au centre de ces visites, la prise de conscience des industriels et l'information des populations. Dans les deux cas, des progrès restent à faire, a estimé le ministre, qui doit faire une communication au conseil des ministres et veut « *faire sortir un décret d'application de la loi de 1987 sur les aménagements autour des usines à risques* ».

BERNARD LEDERER.

● **Le cyclone Delilha en Nouvelle-Calédonie.** – le cyclone Delilha a frappé, le lundi 2 janvier, le nord de la Nouvelle-Calédonie et progressé le long de la côte est. Il devait gagner le sud de l'île. Des pluies diluviennes et des vents violents ont affecté l'ensemble de l'île, interdisant la circulation sur plusieurs routes et causant indirectement le décès d'un habitant de Poum, victime d'une crise cardiaque et qui n'a pu être transporté à l'hôpital. La compagnie aérienne Air-Calédonie a supprimé ses vols sur le territoire pour la journée de mardi.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

A Strasbourg

La Cour européenne contre la justice escargot

Finies, théoriquement, les procédures interminables, les détentions provisoires qui n'en finissent pas et les procès à retardement. *« Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue (...) dans un délai raisonnable »*, affirme la Convention européenne des droits de l'homme dont la Commission et la Cour de Strasbourg assurent l'application.

Depuis 1981, les personnes en désaccord avec la justice française ont la possibilité de saisir directement cette Commission et elles ne s'en privent pas. Une bonne centaine de requêtes individuelles sont enregistrées, chaque année à Strasbourg, déposées par des justiciables qui se plaignent des tribunaux français, en particulier de leur lenteur.

Le mal est ancien. Aucun garde des sceaux ne manque de s'affliger des conséquences de cette justice-escargot. Mais les ministres passent et ce travers leur survit.

Il fallait la brèche ouverte, il y a huit ans, par la reconnaissance d'un droit de recours supranational pour faire bouger les choses. Jusque-là, les juridictions françaises prenaient leur temps. Désormais, elles feraient mieux de se méfier. La Commission européenne des droits de l'homme vient, en effet, de montrer la France du doigt dans deux affaires. La première sur plainte d'un instituteur qui a dû attendre sept ans et sept mois avant un jugement définitif. Dans la seconde affaire, le gouvernement français a préféré arrêter les frais plutôt que d'être condamné par la Cour. Il a offert de verser 134 000 F à un Camerounais détenu pendant trois ans, deux mois et vingt-cinq jours avant de bénéficier finalement d'un non-lieu.

Le pli est pris : faute d'avoir su se réformer elle-même, la justice française va être amenée à le faire contrainte et forcée.

Un délai raisonnable

Agé aujourd'hui de cinquante-deux ans, l'instituteur, M. H... (il a requis l'anonymat), avait été interné quelques mois, en 1961, dans une clinique psychiatrique de Strasbourg où l'on avait diagnostiqué une schizophrénie catatonique. Le remède prescrit – une forte injection de Maxiton – allait se révéler pire que le mal. Victime d'un accident assimilable à un infarctus du myocarde et de violentes contractures musculaires, il avait dû, à la suite de ce traitement, être hospitalisé à nouveau quatre mois. Il se plaint, depuis, de graves problèmes de santé.

Afin d'obtenir réparation de ce qu'il considère comme une « bavure » médicale, il assigne, en juin 1974, les Hospices civils de Strasbourg devant le tribunal administratif de cette ville puis devant le Conseil d'Etat. Il perd ses deux procès, mais la procédure a duré près de huit ans, ce qui est beaucoup et même intolérable aux yeux de M. H... qui saisit la Commission de Strasbourg pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

Celle-ci a finalement admis que l'affaire de M. H... n'avait pas été jugée dans le délai *« raisonnable »* prévu par la Convention. Ce délai, selon la jurisprudence de la Cour, ne s'apprécie pas dans l'absolu, mais *« en tenant compte de la complexité de l'affaire, du comportement du requérant et de celui des autorités compétentes, ainsi que de l'enjeu du litige »*. Autrement dit, si cette affaire avait été plus compliquée et avait nécessité, par exemple, de nombreux actes de procédure, la Commission aurait très bien pu déclarer que sept ans et sept mois, ce n'est pas trop.

Cette affaire de « délai raisonnable » est la première sur laquelle le gouvernement français devra s'expliquer devant la Cour européenne, probablement au printemps 1989. Sept ans se seront ainsi écoulés entre la saisine de la Commission, organe de filtrage, et la décision des juges de Strasbourg ce qui prête évidemment à sourire. Avant de sanctionner, éventuellement, la justice française pour sa lenteur, les organes du Conseil de l'Europe, seraient bien inspirés de donner l'exemple.

Routine et indifférence

Peut-être le gouvernement proposera-t-il à M. H... une transaction honorable comme celle qu'il a offerte à un Camerounais, M. Gabriel Woukam Moudefo, pour éviter une condamnation de la France – qui s'annonçait inévitable – par la Cour. Agé aujourd'hui de trente-sept ans, M. Woukam Moudefo avait été arrêté le 1er octobre 1980 pour un vol à main armée commis quelques mois auparavant dans une banque de Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise), à la suite d'une dénonciation dont l'auteur s'était finalement rétracté. Mis hors de cause, M. Woukam Moudefo avait auparavant été incarcéré plus de trois ans. Il s'en plaignit à la Commission de Strasbourg qui a jugé l'affaire suffisamment grave pour transmettre le dossier à la Cour.

M. Woukam Moudefo avait déjà reçu, à titre de compensation, 30 000 francs de la Commission d'indemnisation qui siège auprès de la Cour de cassation. Mais il jugeait la somme dérisoire et s'obstina, avec raison, puisque le gouvernement français s'apprête à lui verser 134 000 francs supplémentaires.

L'affaire Woukam Moudefo est révélatrice car elle met en cause un juge d'instruction, Mme Nicole Brady, qui, dans l'attente d'une promotion comme conseiller à la cour de Rouen, se contentait, selon le plaignant, d'expédier les affaires courantes. Et de ce fait, ce magistrat instructeur, comme le relève avec sévérité la Commission, mit un an et trois mois avant d'organiser une confrontation entre M. Woukam Moudefo et son accusateur. Or, remarque la Commission, *« une diligence particulière doit être apportée à la poursuite de la procédure concernant des prévenus détenus »*. S'il est, en effet, regrettable qu'une instruction traîne en longueur, il est insupportable pour un inculpé d'attendre sa conclusion en prison.

Ces deux affaires, H... et Woukam Moudefo, reflètent de vieux travers de la justice française, routine, lourdeur, indifférence à l'anxiété des justiciables... Ces travers ne sont pas la règle mais, jusqu'à présent, ils n'étaient pas sanctionnés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et c'est tant mieux.

BERTRAND LE GENDRE.

● **Un médecin tué à Fontenay-sous-Bois.** – Un médecin a été tué à coups de couteau, lundi 1er janvier à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Le corps du docteur Vincent Huet a été découvert dans son cabinet de consultation par l'un de ses confrères. Selon les premiers éléments de l'enquête, Vincent Huet, trente-quatre ans, avait reçu treize coups de couteau et portait une large plaie à la tête. L'enquête a été confiée au service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A 3 T puis OSP

Vente s/saisie immob. palais de justice Paris, Jeudi 19 janvier 1989, à 14 h 30
Appartement de 2 p. princ.
entrée, cuis. w.-c., débar. - Cave - Paris (20e)
5, RUE DELAITRE
M. à P. : 60 000 F – S'adr. Me M. Bertin avocat à Paris (17e), 90, avenue Niel Tél. : 42-67-33-42. Au greffe du trib. gde inst. de Paris. – S/pl. pour vis. le 16 janv. de 14 à 16 h.

Vente au palais de justice de Nanterre, le jeudi 19 janvier 1988 à 14 h
APPARTEMENT à BOULOGNE S/SEINE (92)
68, rue du Général-Galliéni, 2, rue de l'Est et 82, av. Victor-Hugo de 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c., cabinet de toilette, escalier D au 5e étage, 2e porte à gauche.
MISE A PRIX : 50 000 F.
S'adresser à maître Michel Pouchard, avocat à Asnières (Hauts-de-Seine). 9, rue Robert-Lavergne. Tél. : 47-98-94-14. Et à tous avocats près le tribunal de grande instance de Nanterre. Sur les lieux pour visiter le mercredi 4 janvier 1989 de 11 heures à 12 heures.

Vente s/enchères de Nanterre le jeudi 12 janvier 1989 à 14 h
UN APPARTEMENT à PUTEAUX
(Hauts-de-Seine)
34-36, quai de Dion-Bouton
de 3 pces ppales tout confort, cave, deux parkings
Mise à prix : ..... 300 000 F
Me Wislin, avocat, 7, av. de Madrid 92200 Neuilly
Visite le 6 janvier 1989 de 14 h à 15 h.

Vente après liquidation des biens au palais de justice de Paris le jeudi 12 janvier 1989 à 14 h 30
PAVILLON D'HABITATION à ATHIS-MONS
(Essonne)
78, rue Pierre-Curie
Mise à prix : ..... 450 000 F
S'adresser à Me Malleval, avocat, 1 bis, place de l'Alma Paris 16e. Tél. : 47-23-73-70 - Me Gourdain, syndic, 174, bd St-Germain Paris 6e et tous av. près le trib. de Paris.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Paris le JEUDI 19 JANVIER 1989, à 14 h 30
APP. 2 p. MEZZANINE 55 m² env.
au 2e étage, bât. B et cave
26, rue Charlot - Paris (3e)
et 21, rue de Saintonge
M. à P. : 500 000 F
S'adr. Me Bouédec et Vidal de Verneix, avocats à Paris (8e)
55, bd Malesherbes. Tél. : 45-22-04-36. Ts avocats pr. trib. gde inst. Paris. S/pl. pour vis. le 17 janvier de 13 h 30 à 14 h 30.

SERVICE DES DOMAINES
Vente par adjudication le vendredi 20 janvier 1989, à 10 h à Rochefort (17) - Mairie
ANCIEN HOPITAL DES ARMÉES
de Rochefort (centre ville)
Ensemble d'une superficie de 70 708 m² comprenant 19 bâtiments d'une superficie développée de 24 265 m².
MISE A PRIX : 9 000 000 F
(cautionnement pour enchérir : 450 000 F)
Visite : Direction des travaux maritimes, B. P. 173 (17308) Rochefort, cédex. Tél. : 46-87-11-22, poste : 22 255.
Renseignements et consultation du cahier des charges : Centre des impôts foncier (Domaine), cité administrative Duperré, place des Cordeliers 17024, La Rochelle, cédex. Tél. : 46-50-58-50.
Détail de cette vente : Bulletin des domaines. Abonnement 130 F par an. Écrire S.C.P. 17, rue Scribe - 75436 Paris cédex 09 ou Tél. : 42-66-93-46, poste 204.

FAITS DIVERS

Les réactions à La Roche-sur-Yon après le suicide d'un haut fonctionnaire

M. Philippe de Villiers, président (UDF-PR) du conseil général de Vendée, s'est, déclaré, lundi 2 janvier, *« profondément ému »* par le suicide à La Roche-sur-Yon de Jean-Franklin Yavchitz, ancien directeur des services administratifs du conseil général qui venait d'être muté à Bourges, dans le Cher.

L'ancien secrétaire d'Etat a souligné qu'il n'avait pas reconduit Jean-Franklin Yavchitz dans ses fonctions *« comme c'est souvent le cas lors de l'arrivée d'un nouveau président »*. *« Le 10 décembre au matin, immédiatement après mon élection* [le 7 octobre] *Jean-Franklin Yavchitz avait remis son poste à ma disposition conformément aux usages »*, a ajouté M. de Villiers dans un communiqué. Jean-Franklin Yavchitz, a-t-il dit, a été *« pour les services du département un directeur général de qualité »*. *« Chacun comprendra que, devant un tel drame (...) le silence s'impose à tous dans le respect d'un mort »*, a conclu M. de Villiers.

Pour sa part, M. Michel Crucis (UDF), prédécesseur de M. de Villiers à la tête du conseil général, estime que Jean-Franklin Yavchitz *« était traumatisé de devoir quitter la Vendée, un département qu'il aimait tant et auquel il s'était tant dévoué »*.

En poste dans ce département de 1974 à 1978 comme secrétaire général de la préfecture, il y était revenu en 1982 comme directeur des services administratifs. Au fil des années, Jean-Franklin Yavchitz avait pris une place de premier plan au sein du conseil général, s'attirant les critiques de certains élus qui lui reprochaient d'être le *« véritable président »*.

« Bébé-Noël » a retrouvé sa mère

« Bébé-Noël », le nouveau-né abandonné le 23 décembre dans la cour de l'hôpital de Bourg-en-Bresse (Ain), a retrouvé sa mère à l'hôpital de Lons-le-Saunier (Jura). Le nourrisson, qui sera baptisé Mathieu, a été ramené en secret auprès de sa mère et installé dans la chambre où elle repose depuis son interpellation, il y a une semaine.

La direction des services sociaux du Jura ne s'est toutefois pas prononcée publiquement sur le sort de l'enfant. Dans un communiqué, elle rappelle que le juge des enfants du tribunal de Bourg-en-Bresse est saisi de l'affaire.

La mère du nouveau-né, Corinne Petitjean, vingt-sept ans, avait accouché seule à son domicile, le 22 décembre. Déjà mère de trois enfants, la jeune femme, qui avait été abandonnée par son second mari au début de l'année, avait déposé le bébé dans un couffin devant l'hôpital, le lendemain de l'accouchement.

Dans la région lyonnaise

Une dizaine d'inculpations dans une affaire de carambouille

Une dizaine de personnes viennent d'être inculpées après la découverte, en région lyonnaise, d'une affaire de carambouille portant sur des produits alimentaires et des spiritueux pour un montant dépassant 10 millions de francs.

La société Cash, créée fin 1987 à Corbas (Rhône), passait commande et ne payait pas. Parmi la centaine de victimes – des grossistes répartis sur le territoire français – figurent notamment Ricard et Panzani.

Cinq des dix inculpés ont été écroués, trois en août dernier et deux en décembre, après leur interpellation par la brigade financière de la PJ de Lyon. Il s'agit de Marcel Chavant, cinquante-sept ans, directeur de Cash ; Gérard Kientz, quarante-cinq ans, qui faisait patienter les fournisseurs : Haboubi, Hammadi, quarante-quatre ans, chargé d'écouler une partie des produits dans son épicerie, et enfin des deux « têtes » supposées du trafic : Serge Babadourian, quarante-trois ans, et son épouse Denise, trente-neuf ans.

Une mise au point des Musées de France sur un tableau acquis par la ville de Strasbourg

La direction des Musées de France (DMF) vient, dans un communiqué, de préciser que *« M. Pierre Rosenberg, conservateur en chef au département des peintures au Louvre, n'a à aucun moment reconnu* l'Allégorie de la Force – non signé et acquis en 1986 par la ville de Strasbourg – *comme étant de la main de Simon Vouet »*. Pour M. Rosenberg, selon la DMF, *« l'œuvre semblait être de l'atelier de l'artiste »*.

Les conditions dans lesquelles la ville de Strasbourg a acquis ce tableau ont été contestées par la vendeuse (*le Monde* du 28 décembre 1988), qui s'estimait *lésée*, ce qui a entraîné l'inculpation, début décembre, pour abus de confiance, de M. Jean-Daniel Ludmann, conservateur du Musée des beaux-arts de Strasbourg.

Le Carnet du Monde

Décès

– Le président,
Les membres du conseil exécutif,
Les membres du conseil de direction
Et les collaborateurs de la FNTR,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur président d'honneur,

M. François de BRETIZEL,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
président de la FNTR de 1976 à 1979,

le 31 décembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 janvier 1989, à 16 heures, en l'église de Fry, Arguell (Seine-Maritime).

[Né le 30 avril 1910, à Abbeville (Somme), le baron François de Bretizel était membre du Conseil supérieur des transports, depuis 1960, et vice-président d'honneur de l'Association française des transports routiers internationaux.]

– Mme Georges Daux
a la douleur de faire part du décès de son époux

Georges DAUX,

survenu le 23 décembre 1988.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 29 décembre.)

– Constantin FELDZER,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien pilote de l'escadrille Normandie-Niémen,

a quitté les siens le 29 décembre 1988.

De la part de
Mme Blanche Feldzer,
son épouse,
Georges, Daniel et Gérard Feldzer,
ses neveux et leurs familles,
Ses compagnons,
Ses amis.

Un dernier adieu lui sera consacré en la chapelle Saint-Louis-des-Invalides, à Paris, le vendredi 6 janvier 1989, à 10 h 30.

[Né le 12 octobre 1909 à Kiev et ancien élève de l'école Breguet, Constantin Feldzer obtient son brevet de pilote en 1929. Après avoir participé à la campagne de France au début de la seconde guerre mondiale, il donne sa démission de l'armée et tente de rallier la France libre dès juin 1940, par l'Espagne, où il est arrêté, puis en Algérie, où il est renvoyé prisonnier dans un bagne pendant une année. En novembre 1942, il prête son concours au débarquement allié en Afrique du Nord et rejoint les forces aériennes britanniques et américaines en Tunisie. En octobre 1943, il est au groupe Normandie-Niémen, qui est une escadrille de la France libre qui participa, aux côtés des Soviétiques, aux combats contre l'Allemagne nazie. Il sera fait compagnon de la Libération le 28 mai 1945 comme aspirant à Normandie-Niémen. Après la guerre, il est conservateur adjoint du Musée de l'air. Entre 1955 et 1974, il est chargé des relations avec l'Union soviétique pour le compte de Charbonnages de France et, de 1974 à 1979, pour le compte de Sucz.]

– Mme Claude Houbre,
M. et Mme Ciardulli
et leurs enfants
M. et Mme Larrondo,
Mme Arrachart,
Mme Thuret
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude HOUBRE,

« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés ! »

Matthieu, V, verset 6.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, le vendredi 6 janvier 1989, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à 10 h 30, au cimetière de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Christiane et Bochko Givadinovitch,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean et Dominique Lablache-Combier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles
LABLACHE-COMBIER,
née Jeanne Eberrecht,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés au profit des Apprentis orphelins d'Auteuil.

3-5, rue Donizetti,
75016 Paris.
5, boulevard d'Inkermann,
92200 Neuilly.

– Mme Louis Maillet,
M. et Mme Passemard
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Maillet
et ses enfants,
M. et Mme A. Elvanian
et leurs enfants,
M. et Mme A. Langlet
et leurs enfants,
Mme M.-H. Maillet
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis MAILLET,

survenu à Gayancourt, le 1er janvier 1989.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 janvier, à 14 h 30, en l'église de Marat (Puy-de-Dôme).

– Maillet S.A. Expositions
a la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 1er janvier 1989, de

M. Louis MAILLET,
président-directeur général.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 janvier, à 14 h 30, en l'église de Marat (Puy-de-Dôme).

– M. le professeur et Mme Jean Moline,
Mlle Isabel Moline,
Mme Claude Hereé et Mme,
M. et Mme Roland Lestelle,
M. et Mme Patrice Lestelle,
Les familles Vinot, Devallois et Moline,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Roger MOLINE,
née Gabrielle Lair,

leur mère, grand-mère, tante et parente,

survenu le 1er janvier 1989, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Paris-10e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 janvier, à 14 heures, en l'église de Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), suivie de l'inhumation au cimetière.

29, allée du Petit-Bois,
37300 Joué-lès-Tours.

– M. et Mme Michel Raude,
ses enfants,
Charles et Jacques,
ses petits-enfants,
Le général et Mme Marcel Barbe,
ses neveux et nièce,
Les familles Chausse, Van Honacker, Gouroux, Yvon, Tonnerre,
ont l'immense chagrin de faire part du décès survenu le 19 décembre 1988, à Pradelles (Haute-Loire), dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme François RAUDE,
née Elisabeth Laporte.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 21 décembre, à Langeac (Haute-Loire).

Priez pour elle.

2, rue Legraverend,
75012 Paris.

Anniversaires

– Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Me Georges SCÉBAT,

en ce premier anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– Ce jour 3 janvier 1989, à 9 heures, une messe a été célébrée en la crypte de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 14, place Etienne-Pernet, Paris-15e, en hommage et par affection pour

Jean LUC,

décédé le 3 janvier 1967, et

Andrée LUC,

qui nous a quittés le 21 juin 1986.

Communications diverses

– **Cercle Bernard-Lazare : « Rédemption et utopie »**, présenté par son auteur, Michaël Löwy, directeur de recherche au CNRS, jeudi 5 janvier, à 20 h 30, CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le vendredi 6 janvier à 14 heures, salle de réunion de la Maison des pays ibériques, domaine universitaire à Talence, M. Jean-Michel Desvois : « Presse et politique en Espagne (1898-1936) ».

– Université Paris-I, le mardi 10 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Champion : « Notes sur la signification. Enquête sur la fosse humaine ».

– Université Paris-I, le samedi 14 janvier à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, entrée, 1, rue Victor-Cousin, Mme Nelly Finet : « L'évolution du retable siennois (1215-1348). Recherches constructives ».

– Université Paris-VII, le vendredi 20 janvier, à 13 h 30, à l'INRP, 29, rue d'Ulm, salle Paul-Langevin, M. Bernard Dumont : « Questionnements et interprétations des erreurs en mathématiques (élaboration de modèles pour la compréhension des comportements de réponse et la construction d'outils pédagogiques à supports technologiques) ».

– Université Paris-IV, le samedi 21 janvier 1989, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Any Barda : « Les débuts de Zinaïda Gippius : « Du message du Nord à la voie nouvelle (1888-1904) ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 79 F
Abonnés ..... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

CINÉMA

« Les Maris, les Femmes, les Amants », de Pascal Thomas

Le devoir d'être heureux

Après sept ans de silence, l'échec d'un projet-fleuve sur Léautaud et beaucoup de films publicitaires réussis, Pascal Thomas revient avec les Maris, les Femmes, les Amants, *chronique attendrie, décousue, charmante, sur la faiblesse des hommes, à huit ans comme à quarante, et leur infinie passion des femmes.*

Il avait dix ans. Des lunettes. Un cheveu sur la langue. Un grand-père qui le regardait en disant : « *Qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour avoir un petit-fils aussi laid !* » Ces choses-là vous brisent le cœur ou le brouzent.

Pascal Thomas, à l'évidence, n'a pas été brisé. Brouzé non plus. Il est très pâle et agité. Un enfant qui relèverait de rougeole. Après un long silence de sept ans, son septième long métrage, *les Maris, les Femmes, les Amants* est sur le point de sortir. Avec un titre explicite et un fort contenu autobiographique, comme les précédents, des *Zozos* à *Pleure pas la bouche pleine*. Ainsi sa belle-sœur Odette, qui n'a pas eu beaucoup de mal à se reconnaître dans le portrait-charge de la dépressive Odette (Hélène Vincent), lui réclame-t-elle des droits d'auteur...

Pascal Thomas parle trop vite. Citations et aphorismes sortent de sa bouche comme les pièces de monnaie d'une machine à sous bien huilée, en cascades trébuchantes. Si on lui déclare qu'on aime son travail, qu'on y voit dans ses meilleurs moments un cocktail astucieusement dosé de Feydeau et de Woody Allen, il chasse le compliment avec un agacement bien feint et vous laisse l'entière responsabilité de votre opinion. Il admet cependant qu'il a voulu offrir une « *comédie allègre et trouver une réponse convenable à l'angoissante question que pose le vaudeville : comment renouveler la scène du placard* ». « *J'ai décidé*, dit-il, *d'être de plus en plus frivole. Et comme disait Stendhal, « Je ne » collectionnerai plus que les » moments de bonheur.* » Il précise : « *Il vaut mieux faire ce pour quoi on est fait. Comme disait Aragon de Matisse à qui on reprochait d'avoir peint des fleurs pendant la guerre : « Avec un fusil, il aurait été nul. »* On compatit alors aux difficultés qu'il semble avoir eues à « monter » un film avant d'aboutir à celui-ci, il répond : « *Je n'aime pas me plaindre. Et comme disait Bernard Shaw : « La souffrance ne constitue » pas un mérite.* » Il avoue tout de même avoir souffert d'abandonner un projet assez cher (dans tous les sens du terme) : *la Jeunesse de Paul Léautaud*... C'eût été un état de la France de 1910, *Revue blanche et crue de la Seine comprises*...

Enfance chahuteuse

Ne parvenant pas à *mener à bien* son ambitieux dessein, Pascal Thomas s'est donc replié sur la publicité. Le mot à un curieux effet, elle le rend (provisoirement) muet. On repose la question. « *La publicité ? Ça vous intéresse vraiment ?* » Pourquoi pas, après tout le spot, pour les pâtes Barilla est *signé* Fellini. Thomas consent alors à admettre qu'il a, en effet, réalisé quatre cents films de pub, qu'il fait ça comme un cordonnier des chaussures, parce qu'il en a la compétence, mais que d'après lui, c'est très loin du cinéma. Et qu'on lui doit, entre autres, « Renault, *la voiture à vivre* », et le fromage Saint-Moret à la manière de *Jours de fête*...

Dans *les Maris, les Femmes, les Amants*, il y a énormément d'enfants. Et parmi ceux-ci (grandis), les siens, évidemment. « *Ils ont joué dans mes films dès qu'ils ont été en âge de le faire. Mais si j'aime tourner en famille, je n'ai jamais voulu mettre ma famille en vedette. Jusqu'ici, ils n'étaient signalés au générique que par leur seul prénom. J'avais été horrifié de l'apparition du petit David Drach au Festival de Cannes, après* les Violons du bal, *dans son smoking de velours et sa chemise à jabot aux côtés de son père, Michel Drach...* »

Aujourd'hui, tout est changé. Clément et Emilie ont dix-huit et vingt ans. Ils veulent « vraiment » devenir comédiens. Ils ont cessé, au générique et dans la vie, de n'être que des prénoms.

Les jeunes Thomas sont très bien dans le film, au diapason d'une distribution fleuve où se prennent, s'éprennent, se déprennent pas moins de dix-sept personnages principaux. « *Vous retrouvez notamment un de mes acteurs fétiches, Daniel Ceccaldi. Je le trouve de plus en plus audacieux. Et Michel Robin. J'avais honte qu'on ne lui fasse jouer que les clochards. Je lui ai donné un rôle de PDG.* »

Chaud, nostalgique, photogénique, l'un des héros du film de Pascal Thomas est incontestablement l'été. « *Le dernier été de l'île de Ré, avant le pont, oui. L'île de Ré, en voie de « baléarisation », menacée par le béton.* » Pascal Thomas dit qu'il « *a tourné sous le signe de la lumière* ». S'empressant de raconter que, cherchant une maison comme souvent au cours de sa vie, Simenon avait remonté toute le côte Atlantique. Puis était arrivé à La Rochelle où la lumière était si belle, qu'il avait éclaté en sanglots.

Il rappelle aussi au passage son enfance chahuteuse, ses heureuses années de pension, son incapacité à s'exprimer devant un micro parce qu'aussitôt il a une vision de sa mère lui ordonnant : « *Ar-ti-cu-le !* » « *Eh oui, comme disait Jules Renard, tout le monde n'a pas la chance d'être orphelin...* » Il affirme qu'il préfère Yves Mirande et Léo McCarey à Antonioni et Alain Resnais (on s'en serait douté) et que, pour lui, une pièce de Sacha Guitry est « *un bonheur sur la terre* », il signale que deux pétitions circulent en ce moment, l'une pour que les films ne soient pas coupés par la pub à la télévision et l'autre pour que les films soient coupés par la pub à la télévision. Il a signé les deux, cet homme a le courage de ses doutes.

Promenades mélancoliques dans une île menacée de perdre son identité

Et le mérite de ses passions : la recherche, l'achat (quel qu'en soit le prix), la collection obsessionnelle de manuscrits autographes. « *J'ai commencé par une lettre de Verlaine avec un dessin.* » Il a continué avec Guitry (le manuscrit de *Faisons un rêve*, écrit en deux jours), Courteline, Feydeau, Léautaud, Céline... Des lettres de la mère de Rimbaud lui ont été soufflées par le musée de Charleville. « *C'est terrible*, dit-il sombrement, *je me fait tout le temps préempter.* » Pourrait-il, d'un aphorisme bien frais, résumer *les Maris, les Femmes, les Amants* ? Il le peut : « *Un cœur brisé, on s'en remet ; des vacances gâchées, on s'en souvient.* »

DANIÈLE HEYMANN.

● « Cités-Cinés » devient « Ciné-Ville » à Thiais. — « *Après avoir attiré 450 000 visiteurs à La Villette fin 1987 et début 1988, l'exposition « Cités-Cinés »*, adaptée pour un lieu ouvert, prend place sous l'appellation « Ciné-Ville » au centre commercial de Belle-Epine à Thiais, dans le Val-de-Marne, du 16 au 28 janvier. Dix-sept décors symbolisant chacun un aspect de la vie urbaine attendent les spectateurs qui pourront y assister à la projection de montages et de films. Le 18 janvier, à 21 h 30, *Neuf mois toutes taxes*, le dernier film de Didier Kaminka, est présenté en avant-première au profit de la Ligue contre le cancer. — *(Corresp.)*

★ Renseignements : 48-53-12-14.

L'art des vacances

Des pères qui découvrent les premières mélancolies et les menues horreurs de la quarantaine avec une incrédulité d'adolescent ; des femmes plus ou moins heureuses de leur liberté et tellement moins fortes que ne le rêvent les hommes ; des petits-enfants exquis ; des grands dadais et de petites pieuseuses glapissantes : tout le cirque de Pascal Thomas est en place pour son retour après de longues années de silence ou d'heureuse paresse.

Lui-même s'est représenté à trois âges de la vie : en gamin binoclard, Stef (Damien Morel) qui a sans arrêt des coups de foudre pour les filles (« *Elle me plaît... ! !* »), en jeune homme à lunettes incertain de sa séduction comme de ses désirs et de ses chagrins (Clément Thomas), en adulte enfin, si l'on peut dire, dans la peau de Martin (Jean-François Stévenin), scénariste myope, épicurien en voie de désillusion, menteur par bonté, collectionneur de femmes et d'enfants.

Habitudes d'été

Ce triple autoportrait est sans doute le plus juste et le plus fin du film, parce que l'auteur est à la fois très lucide et plein de sympathie pour lui-même, à qui il pardonne tout, comme nous d'ailleurs, parce qu'il semble vraiment aimer la vie et savoir la faire aimer sans rien prendre au sérieux sinon le plaisir et quelques dégoûts, dont celui du béton. *Les autres personnages* sont plus souvent esquissés, parfois un peu forcés. Il faut dire qu'ils sont nombreux — dix-sept — *dans un scénario qui doit avoir* été victime d'un vigoureux courant d'air avant la numérotation des pages.

Au départ en vacances pour l'île de Ré, les femmes mettent leurs maris et leur marmaille dans le train et restent entre *elles à Paris, bien décidées à user* de leur temps libre, comme autrefois les hommes. Ceux-ci retrouvent paisiblement leurs habitudes d'été, leur routine, dans l'île de leur enfance menacée comme le bonheur par un pont qui n'était pas achevé à l'époque du tournage. Entre Ré et Paris on s'égare un peu dans le tricot des intrigues amoureuses et des délires de chacun.

Guy Marchand est un cocu qui ne fait pas mystère de son infortune, en entretient l'île entière et rate son suicide au rasoir électrique. Daniel Ceccaldi est un pharmacien solennel qui n'est pas encore cocu mais le devient enfin, comme il le mérite. Michel Robin est l'éditeur Tocanier, un brave homme que persécute son épouse (remarquable Catherine Jacob), persuadée qu'il la trompe avec sa secrétaire et qui recourt aux services d'un désenvoûteur africain, archiviste à la Caisse des dépôts. Et l'incroyable Hélène Vincent (l'ex Mme Le Quesnoy du *Long fleuve tranquille* de Chatiliez) dans le rôle d'Odette, une abandonnée, une plaquée lamentable que l'on traite comme un serpillière (« Moi, quand je m'assieds nue, j'ai un petit pli au ventre qui se dépose sur mes cuisses — c'est le seul contact humain que j'ai »), qui passe d'une cure de sommeil aux bras d'un dentiste tyrannisé par sa mère-pâtissière sadique. On le voit, dans la caricature, Pascal Thomas n'aime pas s'arrêter à temps, il pousse volontiers le trait trop loin, comme s'il traversait les moments de grâce sans apercevoir à temps la frontière fragile qui les sépare d'une facilité regrettable.

Mais il est dans son tempérament de ne se priver ni limiter en rien, et c'est ce qui fait son charme de chroniqueur tendre et désinvolte, son succès auprès du public, cette gentillesse acidulée, débonnaire et critique, discrètement désabusée, bien française. Et puis un homme qui déteste à ce point le pont de l'île de Ré mérite sans discussion notre affection et notre soutien vigilant.

MICHEL BRAUDEAU.

R. ARPAJON/SIPA

Le Théâtre de la Ville a vingt ans

Problèmes de croissance

Après vingt ans d'existence, le Théâtre de la Ville reste une grande salle populaire tournée vers la création contemporaine, mais la tâche devient de plus en plus difficile.

Le Théâtre de la Ville a vingt ans. Confié à Jean Mercure, il est né en 1968 sur l'emplacement du Sarah-Bernhardt, qui n'en pouvait plus et se déglinguait tristement. Les grandes baies vitrées de style pompidolien ont chassé les fantômes de la grande Sarah et ceux de Brecht ou des troupes des antipodes qui ont, dans les années 50, fait vivre le Théâtre des Nations.

En ce temps-là (les années 60-70), la salle à l'italienne, symbole d'une culture élitiste et bourgeoise, était honnie. Il fallait des gradins, d'où l'on devait en principe voir et entendre sans privilège de classe. Donc le Théâtre de la Ville, salle municipale à vocation populaire, est ainsi aménagé. Il contient actuellement — après un incendie et une réfection — mille places, rarement inoccupées, grâce à un système d'abonnements et de relations avec les responsables de collectivité qui avait fait ses preuves et avait été organisé par Georges Guetie, venu du TNP de Vilar.

Mille places, une très large ouverture de plateau, pas de cintres mais des trappes. Disposition qui convenait à la conception épique du théâtre populaire. Les représentations du soir se donnaient en alternance. Les machinistes avaient tout le temps de rendre net le plateau occupé par les chanteurs et musiciens des « 18 h 30 », qui se produisaient avec le minimum de matériel et la plupart du temps devant le rideau de fer.

Mais la conception et les mœurs du théâtre se modifient. L'alternance est impossible à tenir sans une troupe nombreuse, permanente, d'acteurs et aussi de techniciens pour changer les décors d'un spectacle à l'autre. Finie l'alternance, les spectacles se donnent en séries de trente ou cinquante représentations au *minimum*, avec toujours mille places à remplir chaque soir.

C'est alors qu'apparaît la danse. Au milieu des années 70, la nouveauté vient de là. Gérard Violette, administrateur du théâtre avant de succéder à Jean Mercure, ne laisse pas passer l'occasion. « *Actuellement*, dit-il, *nous sommes environ à 60 % de théâtre et 40 % de danse. Tout ce qui compte passe chez nous. Et nous donnons également leur chance aux jeunes chorégraphes peu connus. Mais nous ne pouvons pas les garder très longtemps, car nous devons absolument faire le plein. Une salle à l'italienne à moitié vide est moins catastrophique que lorsqu'il s'agit d'une salle en gradins. Il faut dire qu'en nombre de spectateurs une semaine ici équivaut à deux mois au Théâtre de la Bastille* ».

Le Théâtre de la Ville ne possède pas cette fameuse seconde salle unanimement revendiquée par les grandes institutions.

Or un spectacle qui remplit une salle de six cents places n'attirera pas davantage de spectateurs par représentation dans une salle de mille places, une telle salle étant, semble-t-il, mal adaptée aux nécessités actuelles. Pourquoi ? Mystère du théâtre.

En tout cas, ces mille places obsèdent Gérard Violette : « *Notre programmation conviendrait à six cents fauteuils, ce qui permettrait aux spectacles de durer davantage, de se trouver, de s'épanouir. Avec mille, nous devons calculer, si j'ose dire, selon la loi de l'offre et de la demande. Il nous faut une seconde salle. J'avais proposé un projet pour l'Auditorium des Halles, mais la Ville a préféré le donner au Châtelet. D'ailleurs, c'était un pis-aller car nous ne pouvions pas y présenter de théâtre. Seulement la danse et la musique. Pour le théâtre, nous avons négocié avec l'Escalier d'or, puis avec l'Orangerie de Sceaux, enfin avec Jean-Claude Fall au Théâtre de la Bastille. Il est maintenant à Saint-Denis. Que décidera le prochain directeur ? Je ne sais pas.* »

Gérard Violette souhaite sinon découvrir, du moins donner leur chance à de jeunes chorégraphes, de jeunes metteurs en scène, en leur offrant un théâtre prestigieux et une production, même sans l'aide du mécénat qui se porte plutôt sur les opérations de prestige. « *Cointreau qui avait parrainé la saison entière de danse a préféré cette année se recentrer. Mais d'une façon générale, je suis un adepte de la coproduction, qui permet une exploitation plus longue, sans grever les budgets. L'important, c'est que les choses se fassent et que l'argent soit bien utilisé.* »

COLETTE GODARD.

Deux disparitions

Le cinéaste tchèque Evald Schorm

On apprend la mort du cinéaste tchèque Evald Schorm, à Prague, le 14 décembre dernier. Il était âgé de cinquante-sept ans. C'était l'un des représentants de la nouvelle vague du cinéma tchécoslovaque des années 60. En 1969, son film *la Fin du curé* était projeté à Cannes. Auparavant, il s'était fait connaître par *Du courage chaque jour* et *le Retour du fils prodigue*. A la suite de ses prises de position politiques, il fut systématiquement tenu à l'écart des studios par les autorités de son pays pendant dix-huit ans. Autorisé récemment à tourner, il venait d'achever *En effet, il ne s'est rien passé*. Entre-temps, Evald Schorm avait travaillé aux spectacles de la Lanterne magique à Prague et s'était essentiellement consacré au théâtre et à l'opéra. Sa dernière mise en scène fut le *Fidelio* de Beethoven.

Le professeur Niels Thulstrup spécialiste de Kierkegaard

Le professeur danois Niels Thulstrup, spécialiste mondialement connu de l'œuvre de son compatriote, le philosophe Soeren Kierkegaard (1813-1855), est décédé à l'âge de soixante-quatre ans.

Théologien de formation, il avait enseigné, à partir de 1954, l'éthique, la théologie systématique et la philosophie des religions à l'université de Copenhague, qu'il quitta en 1986, suspendu par le ministre de l'éducation pour ce que l'administration danoise s'était plu à appeler pudiquement des « *difficultés de collaboration dans le domaine professionnel* ». Entre 1961 et 1967, il avait travaillé comme pasteur dans une paroisse de province.

Censeur sans complaisance de l'évolution de l'Eglise luthérienne danoise contemporaine, il était partisan de sa séparation avec l'Etat et de la suppression de ministère des cultes.

Fondateur, en 1943, de la Société d'études kierkegaardiennes, il avait mis en place la bibliothèque Kierkegaard, qu'il dirigea un moment. Il laisse une œuvre abondante : commentaires, essais philosophiques divers et surtout une thèse consacrée aux relations de Kierkegaard, ancêtre de l'existentialisme, avec la pensée de Hegel, traduite en plusieurs langues. — *(Corresp.)*

Sophia : une interview particulière.

Sophia Loren se raconte. Avec la Ciociara, la petite Cendrillon des années 40 rejoue sa propre histoire. Des années noires de son enfance, les rôles décisifs de sa carrière... Emotions et confidences.
Dans le même numéro, le palmarès cinéma 88 de nos lecteurs et de nos critiques. "Bagdad Café" et "Les Gens de Dublin" tiennent le haut de l'affiche.
L'événement 89 : Les bastilles à prendre. 25 personnalités répondent. Subversif, original et désopilant.
Et cette semaine, Télérama vous met en garde contre le développement de la Télé Scandale aux Etats-Unis.

MARIE & A.

Télérama : l'intelligence des plaisirs.
Chaque Mercredi chez votre marchand de journaux.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHATELET Mercredi 4 janvier 12 h 45 — Dans le cadre des MIDIS MUSICAUX — MARTINE DUPUY — Mezzo-Soprano — ROSSINI

Vendredi 6 janvier 12 h 45 — NOVA THOMAS — Soprano — BELLINI, HAENDEL, ROSSINI

Lundi 9 janvier 12 h 45 (p.a. Valmalete Werner) — NICO VAN — VAN DER MEEL — Ténor — SCHUBERT, FAURE, WOLF

CHATELET Lundi 9 Mercredi 11 Vendredi 20 janvier à 20 h 30 Dimanche 15 janvier à 15 heures (p.a. Valmalete) — CLAUDIO — MONTEVERDI — L'INCORONAZIONE DI POPPEA — Dir. musicale : PETER SCHNEIDER — Mis. en sc. décors PIERRE STROSSER — J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS

Gaveau Mardi 10 janvier à 20 h 30 (p.a. Werner & Mondial Musique) — Piano : ABDEL RAHMAN — EL BACHA — MOZART - SCHUBERT SCHUMANN - RAVEL

GAVEAU Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 janvier à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique) — J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS — QUATUOR ORLANDO — MOZART - BRAHMS BEETHOVEN

GAVEAU 45, r. Boétie Samedi 14 janvier 20 h 30 (Kiesgen) — FOURNIER PRODUCTIONS — Le pianiste Dominique — MERLET — Beethoven - Brahms Roger Ducasse Debussy

GAVEAU Mardi 17 et mercredi 10 janvier à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique et O. et C.) — J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS — MARTHA — ARGERICH — et ses amis — Valery AFANASSIEV Nelson FREIRE Philipp HIRSCHHORN Mischa MAISKY Alexander RABINOVITCH le 17 : MESSIAEN BEETHOVEN - RAVEL RACHMANINOFF - SCHNITTKE RABINOVITCH Le 18 : SCHUBERT RAVEL - BARTOK REGER - RABINOVITCH

Théâtre Champs-Élysées jeudi 19 janvier 20 h 30 (Valmalete) — CHOPIN — Byron — JANIS

ORCHESTRE DE PARIS

Directeur Musical Daniel Barenboïm — Directeur Général Pierre Vozlinsky

SALLE PLEYEL 20 H 30

4, 5, 6 janvier — Semyon Bychkov, direction et piano — Katia Labèque, piano — Marielle Labèque, piano — Mozart, Concerto pour trois pianos K. 242 — Concerto pour deux pianos K. 365 — Mendelssohn, Symphonie nº 3 «Écossaise»

13 janvier

14 janvier – 16 h 30 — Daniel Barenboïm, direction — Hildegard Behrens, soprano — Waltraud Meier, mezzo-soprano — Thierry Dran, ténor — Gary Lakes, ténor — John Tomlinson, basse — Wagner, Tristan und Isolde, Acte II

15 janvier – 21 h — Dietrich Fischer-Dieskau, baryton — Daniel Barenboïm, piano — Mahler, «Des Knaben Wunderhorn»

18, 19, 20 janvier — Carlo Maria Giulini, direction — Mozart, Symphonie nº 40 K. 550 — Bruckner, Symphonie nº 7

RENSEIGNEMENTS – LOCATION SALLE PLEYEL : 45 63 07 96

GRAVURES ORIGINALES À FAIBLE TIRAGE

Œuvres de : Clave, S. Delaunay, Friedlander, Lanskoy, Masson, Van de Velde, Zadkine etc.

PRÉSENTATION SUR RENDEZ-VOUS

ARTS ET ENTREPRISES 46-06-96-88

ARTS

Les dessins de Matisse à Nantes

Les gammes de l'artiste

Le Musée Matisse de Nice, actuellement fermé pour travaux, possède du maître un des plus importants ensembles de dessins : cent quatre-vingts feuilles que les musées de Nantes, de Nice et de Saint-Etienne vont successivement accueillir.

La première étape, c'est donc Nantes, pour les lendemains de fêtes : une vraie fête sur cimaises d'un vert très soutenu somme toute concevable. Qui doit même servir cette *« blancheur attendrissante »* de la feuille que Matisse cherchait à préserver dans ses *« dessins rapides »* au trait de plume d'une étourdissante virtuosité. Dessins d'extrême retenue et de liberté totale, aussi cérébraux que voluptueux, d'un trait sans repentir, saisissant au vol le tour irrégulier d'un visage, le contour avenant d'une hanche, la vie d'une feuille ou le bouillonné d'un tissu. Leur désarmante apparence de facilité résulte en fait d'un long travail d'analyse, d'empoignades du peintre avec son sujet, corps de femme, fleur ou visage, et d'une pratique continue, quotidienne du dessin, parallèlement à la peinture. Celui-ci préparant celle-là, celle-là donnant lieu parfois à des dizaines et des centaines d'études préparatoires, celui-ci pouvant être aussi le lieu d'une recherche spécifique, d'écriture complète *« susceptible de produire virtuellement toutes les valeurs correspondantes de la couleur »*.

La collection niçoise comporte de ces feuilles jaillies d'une seule pièce, comme par enchantement, et qui se veulent à la fois traduction directe et pure d'une émotion, et modelage sans partage de la lumière. Mais elle recèle aussi un grand nombre de dessins au noir, au fusain et à l'estompe, longuement élaborés, fouillés dans le creux des ombres, quand d'autres conservent leurs caractères d'esquisse, de recherche inaboutie, ou enlevée au prix de multiples ratages et grattages. Soit à peu près toute la gamme du dessin selon Matisse. Cela depuis les académies dont l'artiste ne s'échappe qu'après 1905 jusqu'au *Grand Platane*, au *Masque* et à *l'Acrobate* de 1952, qui suivent le grand œuvre : la chapelle de Vence. Une soixantaine de numéros s'y rattachent justement, études pour le *Saint Dominique*, son manteau, ses mains tenant le livre, son visage enfin résumé en un ovale vide – et plein ; études pour le chemin de croix avec ce beau *Gisant pour la mise au tombeau* où le fusain devient linceul d'un corps partagé comme les premiers dos sculptés.

Jusqu'aux années 20, la collection est un peu faible mais il faut signaler la suite de quatre *Nu debout* aux bras levés de 1907-1908 où Matisse se dégage des leçons d'école en sacrifiant les proportions au mouvement général, souple et lascif, du corps, au buste étiré ; et deux très belles pièces relevant des « méthodes de la construction moderne » : le portrait chapeauté de Mme Matisse de 1915 tout en lignes géométriques contraires, une joue quadrillée, l'autre pas, ce qui

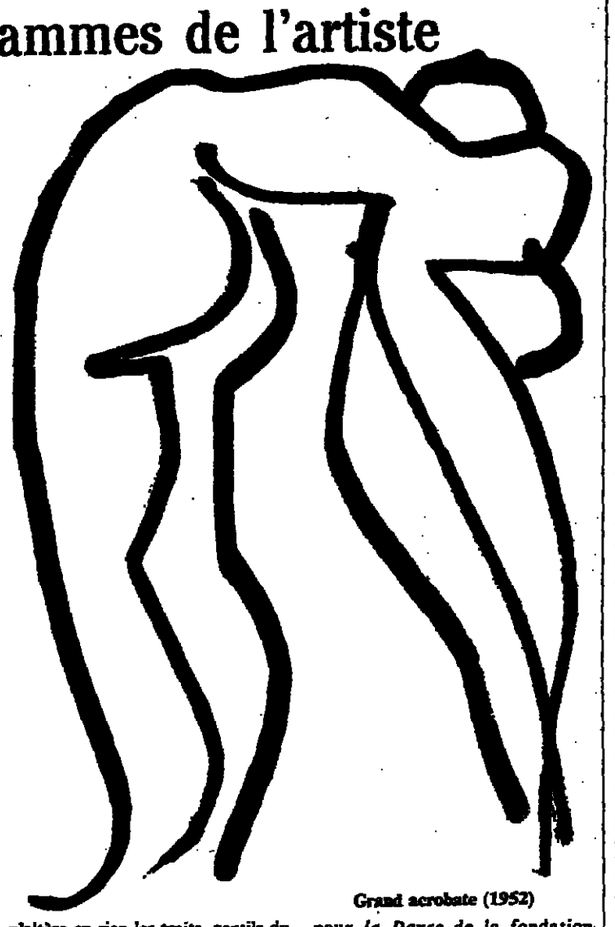

Grand acrobate (1952)

n'altère en rien les traits, gentils du visage ; et le très digne et très dépouillé *Géranium dans un vase* de 1915-1916.

Si la période niçoise est plus riche dès les années 20, il faudrait, pour mesurer la diversité des approches, des rôles que Matisse donne au travail du dessin, s'arrêter tout particulièrement sur les portraits qui scandent tout le parcours. Certains sont délibérément légers, voire extrêmement mondains, d'autres à l'évidence n'ont rien donné malgré l'acharnement de l'artiste à faire dire quelque chose à son modèle – par exemple Montherlant – alors que d'autres attrapent, concentrent dans le seul élan de la ligne la vérité d'un visage. A moins qu'il ne finissent en masque chinois.

Autre richesse du musée de Nice : l'ensemble d'études préparatoires pour *la Danse* de la fondation Barnes à Mérion, qui, malgré une chronologie mal assurée – les feuilles ne sont pas datées – permet de saisir l'évolution du thème de *La joie de vivre* à partir de *la Ronde* de 1909, et sa refonte en fonction de l'emplacement très difficile de la composition monumentale, dans trois arcades au-dessus de trois baies vitrées. Ce dossier très complet concerne la première version de la peinture, celle du musée de la ville de Paris, où il devrait d'ailleurs être présenté bientôt, avec les esquisses peintes (également dans les collections niçoises) à l'occasion de sa nouvelle mise en espace.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée des beaux-arts de Nantes, jusqu'au 22 janvier, de Nîmes du 15 février au 27 mars. Saint-Etienne, (Musée d'art moderne) : été 1989. Catalogue par Xavier Girard.

Georges Jeanclos au Musée de Cambrai

Une autre sculpture contemporaine

Une œuvre étrange, à l'écart des modes : celle de Jeanclos, modeleur de figures religieuses.

Jeanclos n'est d'aucun mouvement. Il n'appartient à aucune école, à aucune tendance – ou il est une tendance à lui tout seul, celle qui s'efforce de donner corps et volume à quelques sentiments humains, l'émoi, le deuil et la sérénité. Sa sculpture, toute de terre grise, est, comme l'on dit, figurative, narrative parfois, porteuse d'allusions et de souvenirs. Ses pièces posent dans l'espace une idole ou un groupe, enveloppés souvent de manteaux ou d'étoffes, allongés ou accroupis, immobiles et le visage calme, les yeux mi-clos, les lèvres serrées. Elles ont des titres étranges, *Kamakura* ou *Kaddish*, ou presque anachroniques, *Dormition*, *Moïse*, *Sacrifice d'Abraham*, titres que l'on avait pu croire interdits ou bannis depuis que l'art moderne s'était détourné du sacré.

Devant chacune de ces scènes, il vient d'abord à l'esprit une surprise coupée de crainte. C'est que Jeanclos est un praticien à l'adresse miraculeuse en un temps qui croit devoir préférer l'inachevé et le sommaire. Etirant, modelant, insufflant de l'air à l'intérieur de ces voiles de terre, il obtient des effets de matière et de relief d'une stupéfiante légèreté. Cette virtuosité lui a mi ; elle l'a fait soupçonner de maniérisme et de futilité. On a vu en cet ancien Prix de Rome l'ultime illustration d'une espèce presque morte, celle des artistes trop adroits pour être profonds. A d'autres, il a paru commode de le présenter en héros discret de la restauration du « beau métier » des temps jadis. Hostiles ou élogieuses, ces considérations sur la technique avaient le même tort, celui de rester étrangères à l'essentiel de l'œuvre, qui n'est pas de procédés mais de sujets.

Car cette sculpture a des sujets. Elle se veut éloquente, allégorique à l'occasion, symbolique le plus souvent. Elle s'inspire de la Torah, elle prend son iconographie dans les Evangiles, elle garde en mémoire l'art grec, les stèles funéraires égyptiennes et étrusques, elle aime à rendre hommage à l'Inde et au Japon et parvient cependant à éviter l'éclectisme et le pastiche. Car il n'y a rien de véritablement grec, japonais ou étrusque chez Jeanclos, si ce n'est une sorte de monumentalité sobre, de fixité digne et silencieuse, qui convient à cet art de la commémoration et de la mort.

De la mort : peu de sculptures, parmi la quarantaine de celles qui forment la rétrospective de Cambrai, évoquent une autre obsession que celle de l'effacement. Les *Dormeurs* de Jeanclos, corps souples et lisses enveloppés de tissus à gros grain, pourraient être des cadavres en leurs suaires. Ses *Kamakura*, hommes en méditation dont on ne voit que la tête au sommet d'une pyramide, ont des faces de gisants. Sa *Naissance* est une douleur. Les œuvres conçues pour le portail de l'église Saint-Ayoul de Provins, quoique respectueuses de la tradition iconographique, ne sont guère moins funèbres, et les dernières *Barques* sont explicitement des déplorations. Le gris de la terre, la stabilité des masses, la pesanteur que suggèrent certains mouvements de chute, l'enfouissement des anatomies dans le sol, tout renvoie à l'idée du deuil. Sans violence ni exhibition : alors que ses sculptures pourraient être grandiloquentes, l'auteur se garde de tout expressionnisme.

Mais non de toute tentation lyrique. Il lui arrive de juger nécessaire l'emploi d'une gestuelle dramatique qui n'est pas le plus convaincant de son travail. Quand les bras s'arrondissent en courbes trop pures, quand les visages ovales deviennent par trop masques, et la rhétorique approche, rhétorique de noble origine sans doute, rhétorique héritée du musée, mais un peu trop affectée pour que l'on n'espère pas que Jeanclos songe à s'en passer de plus en plus.

Il le peut, du reste. Il y a tant de grandeur et de retenue dans ses *Urnes* et dans ses *Kaddish*, une science si sûre de la forme et du matériau, que l'on n'en saurait douter. Pas plus que l'on ne doute de la place qu'il conviendrait de consentir enfin à Jeanclos dans les expositions qui prétendent exhiber le meilleur de notre époque. Quelques commandes récentes, celle de Provins, celle du nouveau ministère des finances, laissent croire que l'on ne tient plus désormais pour trop singulière cette sculpture hors mode. Ce n'est que justice.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts, 15, rue de l'Epée, Cambrai, jusqu'au 27 février. Le catalogue contient un très long et substanciel entretien avec l'artiste.

MUSIQUES

Le groupe rock français se reforme

La nouvelle aventure de Trust

A la fin des années 70, le groupe français Trust rencontre, avec son hard-rock sans fioritures, un large public de lycéens. Héritier d'un rock subversif, le groupe (Bernard Bonvoisin au chant, Norbert Krief à la guitare, Raymond Manna à la basse et Jean-not Hanela à la batterie et aux percussions) s'exprime dans une langue imagée qui s'unit à des phrases musicales simples et efficaces, utilise des mots qui épousent le rythme de la vie et les préoccupations de l'époque.

Six ans plus tard, en juillet 1983, Trust, faute de titre au Top 50, et donc privé de concerts, disparaît. Bernard Bonvoisin produit en solo un album, travaille en studio sa musique, et prépare des dizaines de maquettes. Les autres membres de Trust s'éparpillent dans des groupes éphémères.

En 1988, une jeune formation américaine (Anthrax) reprend le titre-phare *(Anti-social)* de Trust. Puis, quelques mois plus tard, invite les musiciens français à venir la rejoindre dans le cadre d'une tournée britannique. Bernard Bonvoisin et ses complices, heureux de reformer le groupe, se retrouvent sur scène à Manchester.

Retour à Paris, Trust s'enferme en studio et revoit son répertoire, donne des concerts à Monaco, Nice et Marseille et, en septembre dernier, enregistre en public à Bercy un album contenant les principales chansons du groupe. Le disque, publié par Celluloïd et distribué par Mélodie, récapitule tout une aventure et ouvre la deuxième carrière de Trust. Dès février prochain, riche de nouveaux titres, le groupe renouera avec les concerts publics en se produisant sur le continent européen en première partie des formations anglo-saxonnes en tournée.

C. F.

châtelet
THEATRE MUSICAL DE PARIS

Les Midis Musicaux
12 h 45
les lundi, mercredi, vendredi
45 minutes de musique

Martine Dupuy 2 et 4 janvier
Nova Thomas 6 janvier
Nico Van der Meel 9 janvier
Quatuor Stamicz 11 et 13 janvier
Kun Woo Paik 16, 18 et 20 janvier

tarif unique 35 F

Des Grands Interprètes aux Jeunes Talents
18 h 30

Jean-Jacques Kantorow présente
Momo Kodama (piano) le 12 janvier
Jane Berbié présente
Roberto Alagna (ténor) le 30 janvier

tarif unique 50 F

FONDATION ANCIENS CHEMINOTS POUR LA MUSIQUE

Renseignements 40.28.28.28
2, rue E. Colonne 75001 Paris

Les Midis musicaux du Châtelet

Martine Dupuy impressionnante

Les Midis musicaux, lancés par le Châtelet trois fois par semaine (1) dans le foyer, ont immédiatement fait des malheureux : ceux qui n'ont pu entrer, car on s'écrasait lundi pour le premier de ces concerts de trois quarts d'heure où Martine Dupuy chantait un programme Rossini.

Notre jeune mezzo marseillaise est maintenant tout à fait adoptée par le public parisien, et elle a produit grande impression par sa virtuosité dans deux airs de *la Dame du lac* et de *Sémiramis*, déployant une étoffe presque trop éclatante pour ce lieu assez étroit. La voix, au contraire, s'envolait, svelte et libre, dans *la Molinara* et la saynète caricaturale de *la Chanson du bébé*, où s'étendait avec grâce dans quelque noble balançoire.

Pourtant, était-ce le trac ou un problème d'acoustique, Martine Dupuy avait quelque mal à s'adapter au diapason du piano, chantant au début légèrement trop bas, avec un vibrato un peu strident. Mais elle n'aime guère le récital et sera sûrement plus à l'aise dans le rôle d'Octavie du *Couronnement de Poppée* (2).

J. L.

(1) Les lundi, mercredi et vendredi à 12 h 45. Martine Dupuy redonne le même programme le 4 janvier, suivie de la soprano Nova Thomas (le 6), Nico Van der Meel, ténor (le 9), le quatuor Stamicz (les 10 et 13 janvier), etc. Il est possible de déjeuner sur place ces jours-là de 13 h 30 à 15 heures et de dîner les soirs de spectacle à 19 heures.

(2) *Le Monde* du 3 janvier 1989.

Forte croissance de la vente des disques compacts

La baisse de la TVA de 33,33 % à 18,6 % intervenue le 1er décembre 1987, et l'explosion du disque compact ont fait croître les ventes de disques et de musicassettes de 34,3 % d'une année à l'autre, selon une étude du Syndicat national de l'édition phonographique.

Par rapport aux douze mois s'étendant du 1er décembre 1986 au 30 novembre 1987, l'année allant du 1er décembre 1987 au 30 novembre 1988 a vu augmenter les ventes de disques compacts de 87,3 % et celle des musicassettes de 48,3 %. En revanche, les ventes de disques 45 tours ont diminué de 10 % et celles des 33 tours de 1,6 %.

La comparaison des chiffres d'affaires de novembre 1987 et novembre 1988 fait, quant à elle apparaître une progression globale de 66,4 %. Le syndicat souhaite que la TVA soit encore abaissée pour n'atteindre que 5,5 %, comme celle des livres.

● **Concours lyrique.** — Le Prix Marcel-Samuel-Rousseau (d'un montant de 30 000 F), ouvert aux compositeurs français de moins de cinquante ans au 1er janvier 1989, est mis au concours par l'Académie des beaux-arts. Les candidats devront présenter une œuvre lyrique, d'un ou de plusieurs actes, d'une durée minimum de trente minutes et d'une durée maximum ne pouvant excéder celle d'une soirée lyrique. Date limite des inscriptions : 28 mars 1989. Attribution du prix : octobre 1989. Demander par écrit le règlement et le bulletin d'inscription au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Communication

Les chaînes privées à l'assaut du service public

Télévisions : la fièvre espagnole

(Suite de la première page.)

Dans cette organisation pyramidale de 12 000 salariés, tout dépend du sommet, le directeur général, nommé par le gouvernement. De quoi alimenter des polémiques constantes : même si des progrès sont indéniables, l'information télévisée est perçue comme la voix du pouvoir. *« Notre information est proche de l'Etat, pas du gouvernement »*, se défend-on pudiquement à la RTVE. Mais la presse constate inlassablement des déséquilibres en faveur des socialistes.

L'actuelle directrice générale, la cinéaste Pilar Miro, est en sursis, depuis qu'elle a avoué payer sa garde-robe avec des deniers publics (*le Monde* du 25 octobre). Vilipendée par l'opposition, lâchée par une partie de ses amis socialistes, elle refuse de démissionner et attend que son ami Felipe Gonzalez la destitue. Rejetant avec mépris les accusations de corruption, cette femme de caractère a la dent dure pour la gent politique : *« La télévision n'intéresse les politiciens que comme instrument de leurs buts partisans »*, déclarait-elle récemment au magazine *Tiempo*, en ajoutant : *« Radio et télévision se sont améliorés sous ma gestion. »*

La résistance de « la » Pilar

Car si elle tombe pour des raisons politiques, la « Pilar » a en tout cas vigoureusement préparé la résistance de sa maison face à la tempête audiovisuelle à venir. La grille de diffusion s'est allongée avec de nouvelles émissions populaires, en matinée comme celle de Jesus Hermida, ou dans les nuits du week-end avec une pléthore de films — bien souvent américains. *« Tout en maintenant le taux de programmes propres à plus de 60 % »*, dit-on fièrement à la RTVE, la première chaîne se prépare à émettre vingt-quatre heures par jour en octobre 1989. La deuxième chaîne a été spécialisée depuis janvier 1988 dans la culture, le sport, les émissions de direct ou régionales. Films et séries d'un côté, opéra et football de l'autre, les deux chaînes coordonnées drainent une publicité en forte croissance, à l'instar de l'économie espagnole. A raison de 8 minutes de spots par heure au maximum, le budget de la RTVE est passé entre 1987 et 1988 de 116 à 141 milliards de pesetas (6 à 7,3 milliards de francs) dont 70 milliards rien que pour la télévision. Le budget 1989 prévoit 185 milliards de pesetas dont 93 pour la télévision.

Une telle prospérité fait des envieux. Mais le dynamisme de la RTVE — et les restrictions de la loi — ont découragé plus d'un projet de télévision privée. Canal 7 (autour du journal ABC), Canal 16 (Grupo 18), Edica (groupe du quotidien catholique *Ya*) ont déjà jeté l'éponge. Même le puissant quotidien *el Pais*, également propriétaire du réseau de radio SER, préfère officiellement se consacrer à la production, anticipant sur une forte demande de programmes espagnols (la loi impose un quota de 40 % aux chaînes privées).

Qui va donc, pour les trois chaînes privées, déposer sa candidature avant mars... et attendre le choix souverain du gouvernement pour les concessions décennales, sans doute cet été ? *« Difficile de faire concurrence à une télévision qui est bonne... et déjà commerciale »*, admet Juan Carlos Fraile, du groupe Antena 3. Devant une carte d'Espagne où clignotent les quatre-vingt-deux implantations de ce réseau de radio créé depuis 1982, il déplore une couverture étriquée du territoire, bref *« un cadre un peu restreint, à ce moment de l'histoire espagnole »*. Mais c'est pour aussitôt énumérer les avantages de son groupe, celui du quotidien de la bourgeoisie catalane, la Vanguardia : *« Nous avons l'expérience de l'information avec Antena 3, les moyens humains et financiers, nous avons déjà acheté des studios à la sortie de Madrid, qu'il ne reste plus qu'à équiper. Pas question de laisser le monopole du sport ou des variétés à la RTVE. Notre projet peut être rentable en quelques années, parce que la seule chose que veulent les 11 millions de foyers espagnols, c'est plus de chaînes. »*

« Et plus d'informations différentes », ajoute comme en écho Jose Erviti, vice-président du groupe Zeta, un autre prétendant majeur déjà déclaré avec son projet Univision. *« Car la RTVE est inféodée au gouvernement, et les chaînes régionales sont soumises au pouvoir local. »* Avec un chiffre d'affaires de 28 milliard de pesetas (1,4 milliard de francs), le groupe Zeta édite des livres, trois quotidiens, et surtout quatorze magazines comme *Interviu*, *Tiempo*, voire *Penthouse*. *« Nous sommes nés en même temps que la démocratie, il y a 13 ans, et lui restons liés*, résume Jose Erviti. *Nous voulons faire de l'information sur le terrain et non dans les studios, et marier information et distraction pour battre la RTVE. »* Pour réussir ce pari — un investissement estimé à 30 milliards de pesetas (1,5 milliard de francs) sur trois ans — Univision aura besoin de partenaires, tout comme Antena 3, puisque la loi limite à 25 % la part du capital détenue par une même personne ou par l'ensemble des capitaux étrangers. Pour l'instant, seule la rumeur dessine les alliances que tout le gratin de l'audiovisuel européen — mais aussi américain, du nord et du sud — vient nouer à Madrid, à l'hôtel Palace.

Berlusconi fédérateur ?

On cite ainsi les britanniques Granada ou Maxwell, l'américain CBS, et Bouygues pour appuyer Antena 3, des italiens ou sud-américains pour Zeta. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui ne veut pas manquer cette occasion, s'est alliée à Tevisa, un groupe de journaux du nord de l'Espagne, et à l'éditeur Espasa Calpe. Mais ce « troisième pôle » attend toujours pour concourir la décision finale de son puissant associé financier, la banque BBV, issue d'une fusion qui n'est pas encore digérée entre les banques de Bilbao et de Vizcaya.

Reste enfin Silvio Berlusconi, propriétaire des studios Roma de Madrid. Déçu par les restrictions de la loi, il affirme avoir renoncé à être candidat. C'est qu'il a trouvé mieux. Le roi de la télévision privée italienne et copropriétaire de la Cinq a déjà signé plusieurs contrats de fourniture de programmes et de régie publicitaire avec les chaînes régionales, dont la plus puissante TV 3 talonne déjà la première chaîne en Catalogne.

« La menace la plus claire pour nous, c'est une fédération des chaînes régionales autour de Berlusconi », reconnaît Jesus Martin, directeur de la TVE et bras droit de Pilar Miro. Pour parer à cette fronde, la TVE signe des accords avec les futures chaînes régionales en matière de réseaux, de documentation, d'archives. Elle « bétonne » son stock de programmes en s'assurant les meilleures matches de football pour deux ans. *« Nous avons des relations schizophréniques avec les régionales*, sourit Jesus Martin, *mais nous sommes condamnés à vivre ensemble. »* La vraie crainte, à moyen terme de Jesus Martin, c'est pourtant un échec économique de trois canaux privés, par manque de ressources. *« Les pressions seraient alors fortes pour contingenter notre publicité, et donc limiter nos moyens »*, anticipe celui, que Pilar Miro est allé débaucher... aux studios Roma de Berlusconi !

Il n'est pas le seul à s'inquiéter d'une pléthore de chaînes commerciales. Pour ne pas être en reste sur TV3 qui veut lancer — illégalement — un deuxième canal en catalan, la RTVE projette aussi une chaîne en catalan pour Barcelone. *« Comment voudriez-vous alors faire vivre trois chaînes privées à côté de cinq chaînes publiques, record mondial ? »*, ironise Enrique Arias. Le même argument économique sert à Canal Plus pour plaider la cause d'une chaîne hertzienne payante que *« rien n'autorise mais rien n'interdit »*, selon Javier Nadal. Car malgré l'échec de la chaîne cryptée par satellite Canal 10, dont elle était actionnaire comme Maxwell et la CLT, la chaîne française n'a pas renoncé au marché ibérique.

Beaucoup d'Espagnols n'ont pas attendu l'éclosion de ces « privadas », promises depuis trop longtemps, et télévisions locales illicites ou vidéos communautaires, ces sortes de réseaux câblés pirates, fleurissent dans la péninsule. Mais la récente loi sur les communications, un des quatre textes qui régissent le paysage audiovisuel, tente de canaliser leurs débordements. Pour eux comme pour toutes les télévisions, l'année 1989 risque d'être celle du grand chambardement. Pilar Miro, elle, va pouvoir refaire du cinéma.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

EN BREF

● **M. Maxwell s'intéresse à la presse autrichienne.** — Le magnat britannique de la presse serait en *négociation avec le Neue Arbeiter Zeitung*, l'organe du parti socialiste autrichien (SPOe), qui rencontre actuellement des difficultés financières. De format tabloïd, tiré à 123 000 exemplaires et doté de plusieurs éditions régionales, ce quotidien, qui a été fondé il y a une centaine d'années, devrait en effet être restructuré et partiellement privatisé, comme l'a officiellement accepté le chancelier Franz Vranitzky, chef du SPOe.

Un éditeur autrichien, M. Kurt Falk, propriétaire de l'hebdomadaire *Die ganze Woche*, est également intéressé par une prise de participation dans le quotidien socialiste.

● **Bayard-Presse lance *Images-Doc*.** — Bayard-Presse lance sa douzième publication pour la jeunesse : *Images-Doc*. Ce mensuel, s'adressant aux enfants à partir de huit ans et sous-titré « Un trésor d'images pour tout savoir », se veut une mini-encyclopédie au format de poche presque entièrement illustrée. Vendu 20 francs (220 francs par an et par abonnement), *Images-Doc* vise une vente de 150 000 exemplaires.

● **Le groupe Liaisons reprend *les Nouvelles fiscales* et *le Nouvel Agriculteur*.** — Le groupe Liaisons, présidé par M. Patrice Blank et dirigé par M. Raymond Soubie, vient d'acquérir, coup sur coup, deux nouvelles revues : *les Nouvelles fiscales* et *le Nouvel Agriculteur*. *Les Nouvelles fiscales*, magazine bimensuel publié sous l'égide du Syndicat national unifié des impôts, appartenait au groupe de la Compagnie de documentation. Il rejoint, avec sa collection de « mémentos-guides », le département « gestion » du groupe *Liaisons Liaisons sociales, Social pratique*, etc., ainsi que les éditions Chotard Associés). L'hebdomadaire *le Nouvel Agriculteur* (diffusé à 130 000 exemplaires environ), était détenu jusqu'à présent à parité par la SPER et le PAF (Producteur agricole français). Le groupe Liaisons possède déjà un département agriculture qui publie notamment le bimensuel *Cultivar 2000* (*le Monde* du 6 décembre 1988).

● **Décès du fondateur du *Républicain de l'Essonne et du Val-de-Marne*.** — M. Jean Bouvet, fondateur de l'hebdomadaire *le Républicain de l'Essonne et du Val-de-Marne*, dont il était le directeur jusqu'au 31 décembre 1988, est décédé dans la nuit du 1er au 2 janvier. Né en 1910, à Corbeil-Essonne et devenu linotypiste, Jean Bouvet avait pendant l'Occupation participé à l'impression clandestine des journaux de la Résistance comme *Libération*, *Franc-Tireur* et *Combat*. Il avait fondé, le 6 octobre 1944, *le Républicain*, tiré aujourd'hui à 50 000 exemplaires en huit éditions et racheté depuis peu par le groupe Havas.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Une maille à l'envers, une maille à l'endroit

1 *Dures épreuves !*

C'est une drôle de façon de passer les fêtes et de se préparer à franchir la nouvelle année que de corriger pendant cette semaine les épreuves de trois livres que l'on a écrit il y a plus de trente-cinq ans. *« Tu l'as voulu, George Dandin ! »* Je me demande d'ailleurs pourquoi nous sommes si souvent malheureux quand nous nous relisons: Alors que ce déplaisir qui n'est pas joué ne nous empêche pas dans le même temps d'avoir une assez bonne idée de notre talent. Peut-être parce que nous sentons en nous échinant sur ces livres premiers que là tout est joué, oui ce qui a fait de nous ce que nous sommes et qu'il ne fallait pas s'y prendre ainsi. Que ces mille négligences que nous tentons de corriger ne sont pas l'essentiel. Que le défaut de fabrication était ailleurs et que ce défaut, c'était nous.

C'est comme si nous étions revenus au rond-point des Champs-Elysées et que nous étions assis sur notre banc d'enfants au petit théâtre des marionnettes en train d'essayer de prévenir Guignol, qui feint de ne pas comprendre, des dangers qui le menacent. Hélas ! nos cris de grande personne, nos ajouts, nos corrections de dernière minute ne servent plus à rien. Notre copie est depuis longtemps remise, pour l'essentiel les jeux sont faits, d'où notre humeur de chien.

On écrit souvent son premier livre comme s'il allait être le dernier de la création. Cette urgence tant d'années après apparaît avec le recul un peu ridicule et gâche par son emphase le plaisir moqueur que l'on aurait eu à se relire. *« Il fallait mourir ou ne pas faire tant d'histoires. »* Maintenant que l'urgence serait de saison, presque raisonnable, on a trop le sens du ridicule pour se mettre à écrire l'ouvrage de son âge. Bref, l'homme de lettres est rarement à sa place : il se bouscule quand il avait tout son temps et prend son temps quand il ferait mieux de regarder l'heure qu'il est à sa montre.

Il serait navrant que ces centaines de pages écrites jadis par « un jeune homme d'autrefois » — à chacun son tour de l'être ! — m'encombrent au point de ne pas franchir l'année avec vous, perdu que je serais dans quelque délectation morose ou attendrie, au point d'oublier de vous souhaiter non pas tant une bonne année — je n'ai ni pour vous ni pour moi pouvoir de la rendre telle — mais des lectures qui n'en finissent plus.

Dans le retour de Jean-Paul Kauffmann, outre son retour, ce qu'il y avait de réconfortant, c'est de voir le rôle éminent joué par la lecture dans son salut et celui de ses compagnons. Il y a eu certes la chance, la force de l'âme, l'amitié et les émissaires, mais Sartre, Tolstoï et la Bible (sans oublier de braves romans de gare et les bandes dessinées...) ont eu droit au tableau d'honneur. Depuis plus de deux siècles, les vertus de la lecture reposaient sur la phrase d'un égoïsme tranquille de Montesquieu. Cette fameuse heure de lecture qui dissiperait nos soucis a été mise à l'épreuve avec succès dans des lieux moins agréables que celui du château de La Brède et dans des circonstances autrement plus difficiles que celles qu'a jamais pu connaître un président à mortier au parlement de Bordeaux. Montesquieu, il est vrai, à la fin de sa vie était presque aveugle. Je souhaiterais continuer à faire comprendre à mon lecteur que s'il y a effectivement de médiocres écrivains — et il est aussi difficile de l'être que d'être Flaubert ou Tolstoï — il n'y a pas de mauvaises lectures. On peut toujours s'isoler dans un coin de livre pour y trouver son grain, sa pitance, son bonheur.

L'Evénement du jeudi, m'annonce l'un de ses rédacteurs en chef dans une lettre-circulaire dont je n'ai pas dû être le seul bénéficiaire, *prépare pour le début de l'année 1989 « un numéro spécial consacré au pouvoir intellectuel en France »*. Il me faudrait établir une liste de personnalités vivantes incarnant ce pouvoir, et les personnalités choisies peuvent être aussi bien *« des essayistes, des écrivains, des enseignants que des cinéastes, des comédiens, des chanteurs, des journalistes, etc. »*.

Dans ce type d'enquête qui a son charme, on perçoit la nostalgie du maître à penser, du contemporain capital dont les siècles passés semblent avoir été les derniers détenteurs. Où sont, gémit-on, nos Voltaire-Rousseau, nos Taine-Michelet, nos Barrès-France, nos Maurras-Gide, nos Sartre-Camus ? On déplore — et à juste titre — que Barthes et Foucault soient morts si jeunes. Avec leurs soixante-cinq ans et cinquante-huit ans respectifs, ils font presque figure de Rimbaud et de Radiguet ! En grattant dans les vieux pots, on est content d'y dénicher avec le dos de la cuiller un André Pieyre de Mandiargues, un Gracq, un Cioran, un Ionesco que l'on caresse en général avec amour : ce sont nos derniers trésors, les bijoux de famille que l'on ne vendra en aucun cas. Encore qu'il faille s'attendre à tout avec les sacripants d'aujourd'hui.

2 *Pouvoir de la beauté*

On l'a vu avec le dernier Gracq, *Autour des sept collines* (José Corti, 75 F) que je suis en train de lire avec, je l'espère, le même plaisir que Gracq a eu à visiter l'objet de son ressentiment. Une part de la critique s'est fatiguée des compliments peut-être outrés qu'elle avait décernés à l'auteur du *Rivage des Syrtes*, et au lieu de s'en prendre à elle, s'en est prise à lui. Enfin, il est tout de même permis de visiter l'Italie avec un plaisir modeste et sur le tard. D'en rapporter des impressions limitées, non ? On a tout de même le droit d'écrire que *l'« on respire mal en Italie » ?* Cette Italie n'est pas toute l'Italie, elle est l'Italie de Gracq.

Et depuis quand un écrivain, un voyageur tout court, n'a-t-il plus le droit de visiter un pays avec ses yeux, ses connaissances à lui ? Devra-t-on passer bientôt une agrégation de littérature et de voyage auprès de professionnels patentés avant de pouvoir s'exprimer ? Ce qui fait le charme de l'Italie de Gracq, c'est qu'elle ne la ramène pas, que chacun peut lui opposer la sienne, alors écoutons-le ! On fait grand cas de *la Vie de Rancé*, et il y aurait beaucoup à dire sur cet engouement aussi définitif qu'un manuel de littérature — Eric Neuhoff, il y a peu, me confiait par contraste sa déception. Après tout, ce qu'il y a de meilleur dans le petit livre de Chateaubriand, c'est l'âge de l'écrivain, les judicieux morceaux choisis des *Mémoires d'outre-tombe* et l'art du documentaire. Chateaubriand a filmé Rancé comme un Sacha Guitry qui serait passé par Port-Royal aurait pu le faire. Je me demande si, dans l'œuvre de Gracq, *Autour des sept collines* ne jouera pas le même rôle que *la Vie de Rancé* dans celle de Chateaubriand. Quand les romans de Gracq auront pris leur retraite au même juste titre que ceux de Chateaubriand, quand on ne lira plus que ses *Lettrines*, *En lisant, en écrivant*, autrement dit ses réflexions sur la littérature, il me semble qu'*Autour des sept collines* avec ses réticences, ses aveux et son intrépidité restera le livre de l'amateur.

J'ai un peu perdu de vue en chemin les cinq noms que je devais proposer à mes amis de *l'Evénement*. Mais c'est comme si je voyais déjà l'enquête et ses résultats. Il n'y a peut-être plus de « maître à penser » (encore qu'il reste des points de fixation solides), mais c'est que le « pouvoir » intellectuel s'est dispersé, émietté au fil des ans. Qu'il se niche parfois là où l'on n'aurait jamais imaginé qu'il soit. Et la faute ou la chance à qui ? A la télévision, on l'aurait juré. Il n'y a plus deux ou trois maîtres, mais des centaines de gourous. Et ce gourou peut être aussi bien Deleuze que Jean-Jacques Goldman (le lettré pour se rassurer, évoquera Béranger et son fabuleux succès de chansonnier ; quand un intellectuel peut trouver dans un autre siècle des précédents à des mystères qui le dépassent, il se sent tout ragaillardi ; c'est comme s'il avait compris).

Mais voici ma liste : essayiste ? Revel. Il a ce pouvoir de me faire réfléchir deux fois plutôt qu'une sur ce que je viens d'avancer. Il me fait réfléchir quand il est trop tard, quand la bêtise est faite. Et c'est le propre du moraliste. Bonne occasion de signaler son dernier ouvrage *la Connaissance inutile* (chez Grasset), plus touffu plus documenté que les autres. J'ai la faiblesse de penser que ce livre, il l'a écrit pour répondre à une question que je lui avais posée, il y a longtemps : *« Toi qui crois aux vertus de l'information, comment expliques-tu la guerre du Vietnam,* [nous étions en plein dedans] *alors que l'opinion américaine à la différence de la nôtre pendant la guerre d'Algérie est surabondamment informée et par sa presse et par sa télévision ? — Patience !* m'avait dit Jean-François Revel, *je t'expliquerai. »* Voilà qui est fait.

Parmi les écrivains, je citerais également Angelo Rinaldi qui a eu et qui a ce double pouvoir de me faire lire des livres que j'aurais peut-être négligés sans ses papiers — les siens par exemple lus par ricochet — et de m'obliger à me demander pourquoi je lis et j'aime certains écrivains qu'il n'aime pas. Il me semble qu'en politique les avis de M. Barre ne me laissent pas indifférents : *« A-t-on idée d'être à ce point baroque et si fermement professeur d'économie dans le même temps ? »* M. Barre est devenu pour moi un personnage de Stendhal. Il y a certainement M. Mitterrand puisque j'ai voté pour lui et que je n'avais pas voté depuis près de trente ans. Et pour finir en beauté je citerais Catherine Deneuve. Depuis que j'ai appris par la rédactrice en chef du *Figaro-Madame* qu'elle avait souhaité que ce fût moi qui l'interviewe pour ce journal, je me demande si elle n'aurait pas été capable de me faire acheter du Suez. N'importe quoi.

3 *Un homme disparaît*

Le soir du 27 octobre 1910, vers 11 h 30, un homme va se coucher pour la dernière fois dans le lit de sa vieille maison où il habite depuis toujours, depuis quatre-vingt-deux ans. Il se relèvera à quatre heures du matin, mettra sa robe de chambre, ses pantoufles, écrira une lettre à sa femme qui habite une chambre tout à côté. A six heures, il est prêt. Une voiture l'amène à la gare la plus proche qui est à dix kilomètres. Cet homme qui s'enfuit, c'est Léon Tolstoï qui va mourir douze jours plus tard dans l'isba d'un chef de gare.

C'est le récit de cette fuite que nous raconte avec l'aide des carnets de Tolstoï et de témoins privilégiés Alberto Cavallari dans *la Fuite de Tolstoï* (traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro et Camille Dumoulié, Christian Bourgois, 75 F). Comment vous dire ? C'est aussi passionnant que du Alain Decaux quand il est inspiré. Et tout de même, c'est du Tolstoï, et il s'agit de Tolstoï.

LETTRES

Les prix de la nouvelle de langue française

Fleur rouge, de Paulette Oriol — Poujol (Haïti), a obtenu le prix spécial du *Monde* pour le onzième concours de la meilleure nouvelle de langue française, organisé par l'Agence de coopération culturelle et technique et Radio-France Internationale. Plus de deux mille manuscrits en provenance de soixante-dix-huit pays sont parvenus aux organisateurs. Née en 1926 à Port-au-Prince, Paulette Oriol-Poujol est professeur.

Les autres récompenses décernées sont :

Grand Prix du secrétaire perpétuel de l'Académie française (20 000 francs) : Félicité Dos Santos (Portugal).

Deuxième prix (10 000 francs) : Victor Louya Mpene Malela (Congo).

Troisième prix (10 000 francs) : Abdoulaye Keita (Mali).

Prix spécial du onzième concours : Monique Rask (France).

Prix jeunes Alliance française : Judith Sinanga (Rwanda) et Marie-Louise Kapche (Cameroun).

Les nouvelles des finalistes seront publiées par Laffont-Seghers.

Les manuscrits pour le douzième concours doivent être adressés avant le 30 avril 1989 à : RFI, Concours de la meilleure nouvelle de langue française, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

J'COUTE CHER. Cave du Cloître (43-25-19-92), 23 h 15.

TRAVAUX D'ACTEURS. Petit Odéon (43-25-70-32), 15 h.

JOHN GABRIEL BORKMAN. Cité internationale universitaire. La Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.

22-34. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◊ Le Timide au palais : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◊ Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◊ Le vicloo du temps qui passe : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. ◊ John Gabriel Borkman : 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Nicomède : 20 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle L. ◊ Les Anciennes Odeurs : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◊ Cet animal étrange : 18 h 30. ◊ Une dame aux camélias : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◊ L'Ange gardien : 20 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◊ La Face cachée d'Orion : 20 h 30. ◊ Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◊ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Renard et Armide : 20 h. Théâtre rouge. ◊ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◊ Le Monte-Plats : 18 h 30. ◊ 22-34 : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Travaux d'acteurs : 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◊ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Marat Drama : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle L. ◊ Le Tartuffe : 20 h 30.

THÉÂTRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. ◊ Tir et Lir : 21 h.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◊ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Petite salle. ◊ La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Méfie-toi, ma fille : 20 h 30. Bonne fête Paulette : 22 h.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

Mardi 3 janvier

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Famo Sapiens : 20 h 30. Authentique mais vrai : 22 h. ◊ J'coûte cher : 23 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

PETIT CASINO (43-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine. 20 h 30. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ensemble de Mostaganem. 20 h 30. Luth, mandoline, banjo, derbouka. Musique classique algérienne.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-49-78). Annick Chartreux. 12 h 30. Piano.

Opéra

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER. (47-42-53-71) « Orphée aux enfers ». 14 h 30 et 20 h 30, mer. ; 19 h 30, jeu., ven., sam. ; 15 h, dim (dernière). Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphanel, M. Hamel, T. Dran, G. Friedmann. 3 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Les Ruses du Diable (1965), de Paul Vecchiali, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Peine capitale (1956, v.o.), de Jack Lee-Thompson, 19 h ; Un Mariage (1978, v.o. s.t.f.), de Robert Altman, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Polars : Ventura mène l'enquête : Bande annonce : 125, rue Montmartre (1959) de Gilles Grangier, Dernier Domicile connu (1969) de José Giovanni, 14 h 30 ; TV Polar : Vidocq : le Crime de la mule noire (1967) de Claude Loursais, Belphégor ou le fantôme du Louvre (1965) de Claude Barma, 16 h 30 ; Un dernier casse : Bande annonce : le Doulos (1962) de Jean-Pierre Melville, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 : Mort sur le carreau : Bande annonce : Voici le temps des assassins (1955) de Julien Duvivier, Un mort sur le carreau (1967) de Roland Bernard, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

FANTOMES EN FÊTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LECTRICE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnasiens, 14e (43-20-30-19).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PETITE VOLEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (43-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taïwan, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EASY RIDER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.f.) : Club, 9e.

LE FLINGUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME ABSOLUE, film américain d'Eric Karson, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS, film Hongkong de Ching Siu Tung, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

IMAGINE JOHN LENNON, film américain d'Andrew Solt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MILAN NOIR, film français de Ronald Chammah ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NAVIGATOR, film néo-zélandais de Vincent Ward, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PSYCHOSE (*) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TOMMY (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES TRICHEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

WITNESS (A., v.f.) : Club, 9e.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 JANVIER

« Architecture de la Cité », 14 heures, 15 heures et 16 heures, 30, avenue Corentin-Cariou, point d'accueil n° 2 (Cité des sciences et de l'industrie).

« Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à la place des Vosges », 14 h 30, 68, rue François-Miron.

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, portail de Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« La civilisation égyptienne », 14 h 30, Louvre, porte Denon, bureau information (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Cours et hôtels de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, carrefour de l'Odéon, statue de Danton (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De l'Ancienne Comédie au couvent des Cordeliers », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« Le café Le Procope », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Approche de l'art).

Exposition : « Les Champs-Elysées et leur quartier », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Tourisme culturel).

« Les cryptes souterraines de l'église Saint-Sulpice », 15

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » - □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 3 janvier

TF 1

20.35 Cinéma : Sissi face à son destin ■ Film autrichien d'Ernst Marischka (1957). Avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm. ▶ **22.25 Si Favais défendu... Marie-Antoinette.** Emission de Marcel Jullian, animée par Philippe Gildas. Avec Leila Carloni, Me Paul Lombard et Jean-Marc Varant. **0.00 Journal, Bourse et Météo. 0.20 Magazine : Livres en tête. 0.30 Série : Drôles d'histoires. 0.55 Feuilleton : Maria Chapdelaine. 1.45 Téléfilm : L'année noire. 2.40 Documentaire : Les ateliers du rêve. 3.30 Feuilleton : Symphorien. 3.55 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 5.05 Téléfilm : L'année noire. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

"Sur les traces de Sissi et Louis II de Bavière"
un circuit signé
Austro Pauli
N°1 DES VOYAGES EN AUTRICHE
*****
Catalogue Printemps / Eté 89
chez votre Agent de Voyages
ou Austro Pauli (1) 42 21 01 53
Lic. 1987

A 2

20.40 Les dossiers de l'écran : Les dieux sont tombés sur la tête ■ Film du Botswana de Jamie Uys (1981). Avec Marius Weyers, Sandra Prinsloo, Xao. **22.25 Débat : Être ou ne pas être civilisé.** Avec Jean-Francis Held (directeur de la rédaction de *l'Événement du jeudi*, auteur de *Des dernières tribus*), le Père Vincent Santuc (jésuite qui travaille au Pérou), Jean Malaurie (directeur de recherche au CNRS, fondateur de la collection « Terre humaine »), Abdou Toure (sociologue ivoirien, auteur de *la Civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire*), Jacqueline Roumeguère-Eberhardt (ethnologue, anthropologue qui vit chez les Massaïs, auteur de *Quand le python se déroule*), Tobie Nathan (Ethnopsychanalyste). Saunders Bearstail (Indien du Dakota), Marty Pinnecoose (Indien du Colorado). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Série : Alfred Hitchcock présente.** Erreur d'aiguillage.

FR 3

20.30 La dernière séance. 1re film : la Vallée des rois ■ Film américain de Robert Pirosh (1954). Avec Robert Taylor, Eleonor Parker, Carlos Thompson. **22.05 Dessins animés.** Tom et Jerry, Tex Avery. **22.25 Journal. 22.50 2e film : le Carnaval des dieux** ■■ Film américain de Richard Brooks (1956). Avec Rock Hudson, Dana Wynter, Sidney Poitiers (n., v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : De guerre lasse □ Film français de Robert Enrico. (1987). Avec Nathalie Baye, Christophe Malavoy, Pierre Arditi. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : l'Etoffe des héros** (1re partie) ■■ Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Ed Harris (v.o.). **0.15 Cinéma : l'Etoffe des héros** (2e partie) ■■ **1.40 Cinéma : Ma chérie** ■■ Film français de Charlotte Dubreuil (1979). Avec Marie-Christine Barrault, Béatrice Bruno.

LA 5

20.30 Cinéma : Deux super-flics □ Film italo-américain de E.B. Clucher (1977). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Laura Gemser. **22.35 Magazine : Ciné-cinq. 22.40 Spécial Paris-Dakar.** Résumé de la journée. **23.15 Deux flics à Miami** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Deux flics à Miami** (suite.). **0.20 Les brigades du Tigre** (rediff.). **1.25 Corsaires et flibustiers** (rediff.). **1.50 Bob Morane** (rediff.). **2.15 Série : Voisin, voisine. 3.15 Journal de la nuit. 3.20 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.40 Voisin, voisine** (rediff.). **4.40 Bouvard et compagnie** (rediff.). **5.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.30 Téléfilm : L'homme qui criait au loup. De Luther Davis, avec Edward G. Robinson, Martin Balsam. **21.50 Série : Drôles de dames. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Magazine : Ondes de choc. 23.15 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.40 Magazine : Adventure** (rediff.). **0.05 Concert : Jean-Louis Aubert. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries. 2.25 La kermesse des brigands. 2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Reagan par Reagan. 4.05 Documentaire : S'il te plaît montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La science du chocolat. **21.30 Mémoire du siècle.** Robert Cornevin, spécialiste de l'Afrique. **22.40 Nuits magnétiques.** Enfances. 1. Le jardin de l'enfance. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nico ou les facettes d'un ange nocturne.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 4 juillet 1988 à Fribourg). Œuvres de F. Couperin, L. Couperin, J.-S. Bach, par René Jacobs, haute-contre, Jean-Paul Fouchecourt, ténor, Roel Dieltens, violoncelle, Konrad Junghanel, luth, Yvon Repérant, clavecin. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Karel Ancerl. Symphonie n° 6 en ut majeur, D. 589, de Schubert ; extrait du Requiem de Dvorak ; Symphonie n° 1 en ut mineur, op. 68, de Brahms.

Mercredi 4 janvier

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte ouest. 14.25 Club Dorothée après-midi. 18.00 Série : Matt Houston. 18.50 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Etienne Daho, Maria Pacôme, Bernard Hinault. ▶ **22.30 Documentaire : Les années femmes.** D'Alix Dufaure et Catherine Sinet. 1. Changer la vie, quelle histoire ! **23.25 Journal et Météo. De 23.45 à 6.27 Rediffusions. 23.45 Série : Drôles d'histoires. 0.10 Feuilleton : Cogne et gagne. 1.00 Téléfilm : L'année noire. 1.50 Documentaire : Les ateliers du rêve. 2.45 Feuilleton : Symphorien. 3.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.05 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 5.05 Téléfilm : L'année noire. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les mystères de l'Ouest. 15.20 Documentaire : La planète miracle. 16.10 Flash d'informations. 16.15 Magazine : Invités en fête. 17.55 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : Loft story. 20.00 Journal et Météo. ▶ 20.40 Feuilleton : La grande cabriole. De Nina Companeez, avec Fanny Ardant, Philippe Laudenbach, Francis Huster, Bernard Giraudeau, Robin Renucci (1er épisode). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Profession comique. 23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Jean-Philippe Collard, pianiste.

FR 3

13.30 Magazine : Une pêche d'enfer. 13.57 Flash d'informations. 14.00 Série : Ne mangez pas les marguerites. 14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 Magazine : Dans la cour des grands. 17.00 Flash d'informations. De 17.05 à 18.30 Amuse 3. 17.05 Dessin animé : Petit ours brun. 17.06 Les gaffeurs. 17.10 Série : Tom Sawyer. 17.30 Série : Le chevalier lumière. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe. 20.30 Théâtre : la Mégère apprivoisée. De William Shakespeare. Adaptation : Albert Vidalie ; réalisation : Pierre Badel. Avec Bernard Noël, Rosy Varte, Lucien Baroux, Henri Virlojeux. **22.25 Journal et Météo. ▶ 22.50 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould : Burlesque pour piano et orchestre, de R. Strauss. 2. Willy Ronis ou Les cadeaux du Hasard, de Patrick Noia. **23.45 Musiques, musique.** Suite romaine, par Gheorghe Zamfir et son ensemble.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Le défi de Reed Harris. De Russ Mayberry, avec Lee Majors, Rebecca Gilling. **15.05 Série : Stalag 13. 15.30 Série : Palace. 16.45 Documentaire : La nuit du hérisson. 17.40 Cabou cadin. En clair jusqu'à 21.00 18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ca cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 21.00 Cinéma : Police story** □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1985). Avec Jackie Chan, Bridget Lin, Maggie Cheung. **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Signé Lassiter** □ Film américain de Roger Young (1983). Avec Tom Selleck, Jane Seymour, Lauren Hutton. **0.05 Cinéma : Certains l'aiment chaud** ■■ Film américain de Billy Wilder (1959). Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon (v.o.). **2.00 Surprise sur prise.**

LA 5

13.30 Série : Jaimie. 14.30 Série : K 2000. 15.30 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.20 Le tour du monde de Lydie. 16.45 Magazine : En route vers l'aventure. 17.10 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipouse. 17.35 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.00 Spécial Paris-Dakar. 18.30 Bouvard et compagnie. 18.55 Journal images. 19.00 Série : Deux flics à Miami. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Méprise. De Jud Taylor, avec Cliff Gorman, Vincent Bagetta. **22.45 Spécial Paris-Dakar.** Résumé de la journée. **23.15 Deux flics à Miami** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Deux flics à Miami** (suite). **0.20 Les brigades du Tigre** (rediff). **1.15 Corsaires et flibustiers** (rediff.). **1.40 Bob Morane** (rediff.). **2.05 Bouvard et compagnie** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit. 2.30 Voisin, voisine** (rediff.). **4.35 Bouvard et compagnie** (rediff.). **5.00 Le clan Beaulieu** (rediff.).

M 6

13.20 Téléfilm : Un monde fantastique. 14.50 Boulevard des clips. 15.05 Variétés : Fréquenstar. 15.45 Super hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Vegas. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : La victime. De Herschel Daugherty, avec Elizabeth Montgomery, Jess Walton. **21.45 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Revue de presse, avec Régis Debray (*Que vive la République*), Edouard Behr (du *Newsweek*), Jacques Julliard (du *Nouvel Observateur*), Max Gallo (*Biographie de Jules Vallès*), Jean-Louis Bourlanges (*Droite année zéro*). **23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Série : L'homme de fer. 0.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries. 2.25 La kermesse des brigands. 2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Portrait d'homme d'Etat. 4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue ! L'argot. **21.30 Correspondances. 21.45 Communauté des radios publiques de langue française.** Correspondance Redu. **22.40 Nuits magnétiques.** Enfances. 2. Les petites filles modèles. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nico ou les facettes d'un ange nocturne.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 juillet 1988 lors du Festival de Schleswig-Holstein) : Don Juan, poème symphonique, op. 20, et Till Eulenspiegel, poème symphonique, op. 28, de R. Strauss ; Symphonie n° 1 en fa mineur, op. 10, de Chostakowitch, par l'Orchestre du festival, dir. Léonard Bernstein. **22.30 Référence. 23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun à Paris : Gordon Beck, piano, Sylvain Beuf, saxophone, Hein van de Geyn, contrebasse, Tony Rabeson, batterie.

Audience TV du 2 janvier 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière - 1 point = 183 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.5	Santa-Barbara 25.8	Actual. région. 9.1	Actual. région. 8.7	Top 50 3.8	Ali Baba 2.9	Routes paradis 2.1
19 h 45	56.4	Roue fortune 30.0	Loft story 10.1	19-20 info 6.0	Nulle part 4.2	2 flics à Miami 4.2	Routes paradis 1.6
20 h 16	66.1	Journal 27.9	Journal 16.6	La classe 11.0	Nulle part 1.6	Journal 5.0	Cosby show 3.7
20 h 55	72.6	Mister T 23.8	5 dern. minutes 19.4	Ben Hur 24.4	Dumbo 1.8	Incorruptibles 3.5	Danger rouge 2.4
22 h 8	62.9	Mister T 24.9	Pub 8.9	Ben Hur 27.2	Boss 1.2	Incorruptibles 4.0	Drôles de dames 1.4
22 h 44	45.2	Chass. de pôle 4.9	Ciel couleurs 4.6	Ben Hur 29.2	Football 1.4	Paris-Dakar 3.5	Drôles de dames 2.5

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 janvier à 0 heure et le dimanche 8 janvier 1989 à 24 heures.

De mercredi à vendredi, dans un courant d'ouest océanique, le temps sera assez doux et passagèrement pluvieux. Sur le bassin méditerranéen le soleil prédominera. Samedi et dimanche, les valeurs de pressions seront en hausse. Malgré l'apparition du soleil sur de nombreuses régions, le temps sera généralement gris avec de nombreux brouillards le matin.

Mercredi : pluies dans l'Ouest, soleil dans l'Est.

Sur la Bretagne, les éclaircies alterneront avec quelques averses. Du Nord-Pas-de-Calais à la Normandie jusqu'à la Vendée, le temps sera couvert et pluvieux le matin mais l'après-midi le soleil reviendra en alternant avec quelques ondées. Des Ardennes à la Champagne, au Bassin parisien jusqu'à l'Aquitaine le temps sera couvert une grande partie de la journée avec des petites pluies à partir de la fin de matinée. Les éclaircies reviendront seulement en fin d'après-midi par l'ouest.

En revanche, de la Lorraine et de l'Alsace au Lyonnais au Massif Central jusqu'aux Pyrénées ce sera l'inverse, après la disparition des brouillards matinaux parfois givrants, une grande partie de la journée sera ensoleillée et c'est en fin d'après-midi que le ciel se couvrira et que les petites pluies arriveront.

Sur le golfe du Lion, le ciel sera très nuageux. Sur les Alpes, la Provence, la Côte d'Azur, la basse vallée du Rhône et la Corse le beau temps ensoleillé se maintiendra.

Le vent de sud-ouest sera assez fort près de la Manche et des côtes bretonnes. Le vent de sud sera modéré dans la vallée du Rhône.

Le matin il fera 5 à 7 degrés dans l'Ouest, 3 à 5 degrés près de la Méditerranée, −1 à −3 degrés dans le Nord, −1 à −3 degrés partout ailleurs, et localement −5 degrés dans le Centre-Est. L'après-midi, il fera 9 à 12 degrés dans le Roussillon, 14 à 16 degrés sur le reste du pourtour méditerranéen et 5 à 10 degrés sur tout le reste de la France.

Jeudi : pluies dans le Nord-Ouest, soleil ailleurs.

De la Bretagne au Pas-de-Calais, le ciel se couvrira dès le matin avec de nouvelles pluies. Ces pluies arriveront l'après-midi de la Vendée et des Charentes au Bassin parisien et à la Champagne où la matinée aura été ensoleillée mais brumeuse. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera clair toute la journée avec un petit mistral. Partout ailleurs, après une matinée souvent très brumeuse, le soleil percera pour donner une belle après-midi.

Il fera, le matin, entre 0 et 4 degrés un peu partout et localement −1 degré dans le Centre et le Centre-Est. L'après-midi, le thermomètre atteindra 10 à 12 degrés près de la Méditerranée, 8 à 12 degrés dans le Nord-Ouest, 7 à 9 degrés dans le Sud-Ouest et 4 à 7 degrés ailleurs.

Vendredi : temps pluvieux et nuageux.

Le matin, sur la moitié nord de la France, le temps sera pluvieux. Des brouillards ou nuages bas seront nombreux sur la moitié sud, exceptée la région méditerranéenne où il fera beau.

Les températures minimales seront de 5 à 8 degrés sur la moitié Nord et de 0 à 4 degrés sur la moitié Sud, et de −2 à 0 degrés sur le Centre-Est et Rhône-Alpes. Au cours de la journée, la zone pluvieuse gagnera le Centre, le Massif Central et Rhône-Alpes. Les pluies seront plus faibles. A l'arrière, sur la moitié Nord et l'Aquitaine, le ciel sera variable avec des averses sur le nord et l'est du pays. Le ciel sera peu nuageux sur les régions méditerranéennes. Les températures maximales seront de 7 à 13 degrés du Nord au Sud.

Samedi et dimanche : temps gris.

Sur la plupart des régions, les brouillards ou nuages bas seront nombreux le matin. Ils persisteront souvent au cours de la journée. Cependant, sur de nombreuses régions, le soleil percera les nuages. Sur le littoral méditerranéen, malgré quelques passages nuageux, le ciel sera souvent ensoleillé.

Les températures minimales seront de −2 à −3 degrés sur la moitié Est et le Centre, et de 3 à 6 degrés sur les autres régions. Les maximales seront de 6 à 9 degrés sur l'Est et le Centre, et de 8 à 11 degrés ailleurs.

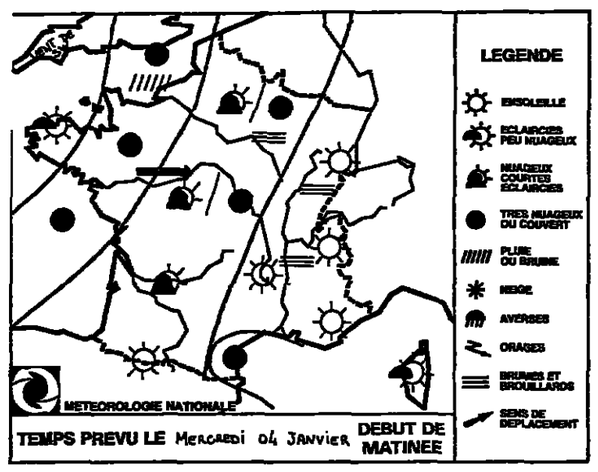

TEMPS PREVU LE MERCREDI 04 JANVIER DEBUT DE MATINEE

SITUATION LE 3 JANVIER 1989 A 0 HEURE TU

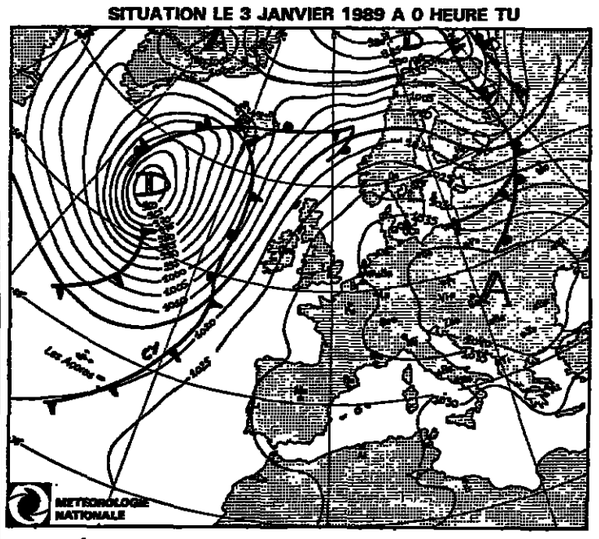

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER 1989 A 12 HEURES TU

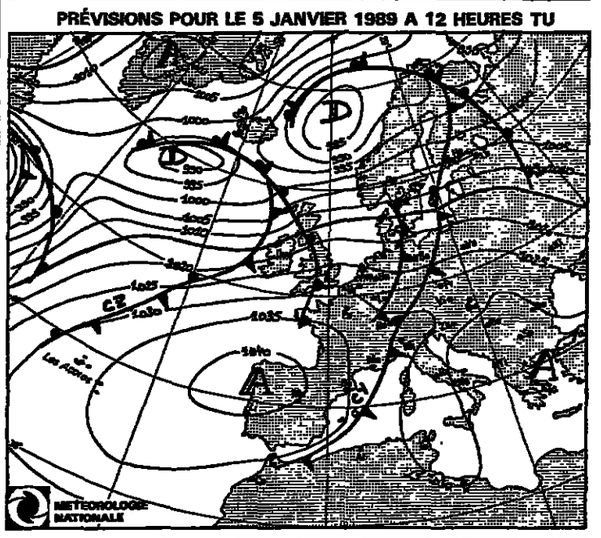

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4910

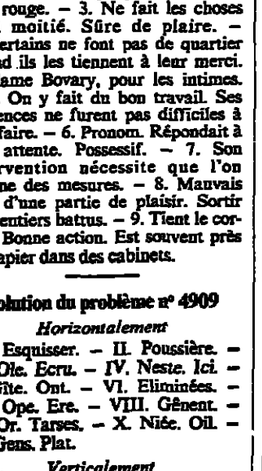

HORIZONTALEMENT

I. Quelqu'un qui est amené à tirer les ficelles. – II. Alla à la chasse et perdit sa place. Une parmi vingt-quatre. – III. Participe. De quoi boucher un trou. – IV. Est paré pour des attaques de front. Faisait plier les roseaux. – V. Est ennuyeuse comme la pluie. Note. – VI. Conduites à ne plus vivre cachées. A réjoui maints cœurs. – VII. Tout peut être cuit si c'est un four. – VIII. Porteurs d'anneaux. Grandit au fil des ans. – IX. Arrive à certaines oreilles. D'aucuns souhaitent qu'elle donne le meilleur d'elle-même. – X. Participe. Etait payé à la pièce. – XI. Fit un grand pas vers la victoire. Assure un certain renouvellement.

VERTICALEMENT

1. Font parfois leur galette avec des crêpes. – 2. Donna du fil mais pas à retordre. Qui peut nous faire voir rouge. – 3. Ne fait les choses qu'à moitié. Sûre de plaire. – 4. Certains ne font pas de quartier quand ils les tiennent à leur merci. Madame Bovary, pour les intimes. – 5. On y fait du bon travail. Ses exigences ne furent pas difficiles à satisfaire. – 6. Pronom. Répondait à une attente. Possessif. – 7. Son intervention nécessite que l'on prenne des mesures. – 8. Mauvais côté d'une partie de plaisir. Sortir des sentiers battus. – 9. Tient le cordon. Bonne action. Est souvent près du papier dans des cabinets.

Solution du problème n° 4909

Horizontalement

I. Esquisser. – II. Poussière. – III. Ole. Ecru. – IV. Neste. Ici. – V. Gîte. Ont. – VI. Eliminées. – VII. Ope. Ere. – VIII. Gênent. – IX. Or. Tarses. – X. Niée. Oil. – XI. Gens. Plat.

Verticalement

1. Eponge. Gong. – 2. Soleil. Erié. – 3. Question. En. – 4. Us. Tempêtes. – 5. Isée. Iéna. – 6. Sic. On. Trop. – 7. Serinée. Sil. – 8. Eructer. Ela. – 9. Ré. Seps.

GUY BROUTY.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-1-1989 à 6 heures TU et le 3-1-1989 à 6 heures TU — le 3-1-1989

FRANCE				ÉTRANGER			
AJACCIO	14	2	D	TOURS	2	−2	C
BIARRITZ	0	−3	B	TOULOUSE	−1	−3	B
BORDEAUX	−1	−3	C	POINTE-A-PITRE	30	22	N
BOURGES	3	−3	A	ALGER	15	1	D
BREST	5	3	C	AMSTERDAM	8	0	B
CAEN	7	1	C	ATHÈNES	9	3	D
CHERBOURG	6	1	C	BANGKOK	32	24	N
CLERMONT-FERR.	−4	−6	A	BARCELONE	12	5	N
DIJON	2	−3	C	BELGRADE	3	−6	A
GRENOBLE-SAINT-I	4	−5	D	BERLIN	6	0	B
LILLE	8	5	C	BRUXELLES	8	1	C
LIMOGES	−2	−6	D	LE CAIRE	16	13	D
LYON	2	−4	B	COPENHAGUE	5	2	C
MARSEILLE-MAR.	10	−2	D	DAKAR	33	18	D
NANCY	6	−3	B	DELHI	18	10	D
NANTES	1	−1	C	DJERBA	14	12	A
NICE	16	5	D	GENÈVE	1	−1	C
PARIS-MONTS.	5	−1	B	HONGKONG	18	16	N
PAU	−2	−7	B	ISTANBUL	5	−2	A
PERPIGNAN	7	−1	C	JÉRUSALEM	9	5	P
RENNES	2	0	C	LISBONNE	12	3	D
ST-ETIENNE	−1	−6	B	LONDRES	8	3	C
STRASBOURG	6	−1	B	LOS ANGELES	19	5	D
				LUXEMBOURG	6	−1	D
				MADRID	14	−7	D
				MARRAKECH	17	5	D
				MEXICO	24	10	B
				MILAN	5	−6	B
				MONTRÉAL	−4	−15	*
				MOSCOU	−15	−19	*
				NAIROBI	26	15	N
				NEW-YORK	6	1	C
				OSLO	1	−2	A
				PALMA-DE-MAL.	15	4	C
				PÉKIN	3	−7	D
				RIO-DE-JANEIRO	27	23	N
				ROME	15	2	D
				SINGAPOUR	32	24	C
				STOCKHOLM	5	3	C
				SYDNEY	24	18	A
				TOKYO	13	3	D
				TUNIS	17	8	N
				VARSOVIE	−1	−2	N
				VENISE	11	−1	D
				VIENNE	5	−3	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

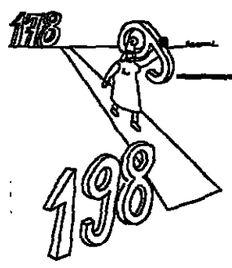

Bicentenaire

Un sondage IPSOS pour « le Monde » et TF 1

La Révolution, c'est la République

Il y a donc deux cents ans, la France préparait sa Révolution. Déjà dans le royaume, l'un des plus puissants de l'Europe sinon de la planète, de nombreux signes annonçaient un bouleversement que personne encore en ce début d'année 1789 ne pouvait prévoir. Plusieurs siècles de monarchie allaient en quelques années céder la place à la République. Dans l'enthousiasme et l'euphorie, dans les larmes et dans le sang. Six ou sept générations ont passé depuis cette « année sans pareille », et ces deux siècles ont été jalonnés de bien d'autres changements, révoltes, convulsions, guerres... Il reste que la Révolution demeure un de ces événements fondateurs qui marquent de façon indélébile la mémoire d'un peuple. On ne la célébrerait pas en France, et dans le monde, avec autant de faste si tel n'était pas le cas.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui dans la tête des Français ? Quels ont été ses acteurs et ses grandes étapes ? Quels sont ses héritiers ? Bref, quelle est la culture révolutionnaire des Français ? C'est à toutes ces interrogations que répond le sondage IPSOS réalisé pour *le Monde* et TF 1. Son originalité est d'avoir posé des questions ouvertes, entraînant de ce fait des commentaires spontanés et excluant d'avance toute grille de lecture préétablie. Conclusion : la Révolution de 1789, c'est d'abord la République et l'esprit républicain. Y a-t-il eu une bonne Révolution – la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen – et une mauvaise Révolution – la Terreur et la guillotine ? Le sujet est hors de propos. Les débats entre historiens sur l'interprétation de ces années de feu apparaissent comme réservées à un petit cercle. Tout se passe comme si la Révolution française était une sorte de corpus d'événements inséparables transmis par le système scolaire et objet aujourd'hui d'un indéniable consensus national. Ce qui n'empêche pas des jugements partagés et parfois contradictoires.

Deux cents ans, c'est loin. On le remarquera d'emblée : aux questions de notre sondage, plus d'un tiers des Français, et quelquefois bien plus, ne savent que répondre, faute de connaissances. Un exemple : plus de la moitié des personnes interrogées (56 %) savent que le drapeau tricolore date de la Révolution, mais 31 % refusent de se prononcer ! Quant aux raisons des trois couleurs, 65 % restent dans l'ignorance, et seulement 7 % savent que le bleu et le rouge sont les couleurs de Paris et le blanc la couleur du roi.

Mais c'est avec les événements et les acteurs de la Révolution que la vision globale des Français apparaît le plus fortement. Elle met en relief les actions essentielles – mille fois célébrées ou répétées, – et les figures emblématiques – mille fois représentées – qui habitent leur mémoire. La prise de la Bastille – personne ne s'en étonnera – est « l'événement le plus important », suivi de la Déclaration des droits de l'homme, de la mort du roi et de la reine et de la nuit du 4 août. Notons toutefois que ceux qui se disent proches de la droite considèrent que l'exécution de Louis XVI est aussi importante que la Déclaration des droits de l'homme. Quant aux condamnations à mort et à la guillotine, elles arrivent au sixième rang avec un très faible pourcentage (4 %), que l'appartenance politique ne modifie guère (5 % pour la droite, 3 % pour la gauche). Ainsi, pour les Français, la Terreur n'est pas spontanément un événement important de la Révolution. En tout cas, ils préfèrent en retenir les éléments positifs. Et d'abord la Déclaration des droits de l'homme, qui est pour eux l'acquis essentiel de 1789 et dont 30 % se souviennent qu'elle est l'affirmation de la liberté et de l'égalité de tous les êtres humains. Mais cette Déclaration est-elle vraiment appliquée ? A lire les réponses, ce n'est pas évident. La Révolution dans ce domaine reste à achever, même s'il y a eu d'autres révolutions : en Russie, en Chine et en France... avec Mai 1968. Etrange révolution que cette dernière, qui n'a apporté aucun changement politique.

Quant aux acteurs, trois figures se détachent : Robespierre, Danton et Louis XVI, comme les trois symboles indissociables du théâtre révolutionnaire. Faut-il vraiment y ajouter Marat, noté presque à égalité avec le roi ? Ou bien sa notoriété n'est-elle pas due au tableau de David le représentant mort dans sa baignoire ? Toujours est-il que le jugement porté par les Français sur ces trois personnages ne sont pas aussi noir et blanc qu'on aurait pu le croire. Certes, Robespierre est pour 22 % des personnes qui le citent la Terreur et le fanatisme, mais les opinions positives ne manquent pas non plus. Danton bénéficie, lui, d'une image plus flatteuse. Et quand on les interroge sur la condamnation à mort et sur l'exécution de ces trois « héros », les jugements sont encore plus nuancés. Il n'y a pas de majorité déterminante en faveur de la peine de mort. Et le cas de Louis XVI est encore plus intéressant. Les commentaires condamnant ou réprouvant son exécution l'emportent largement sur ceux qui l'approuvent ou la justifient. A deux siècles de distance, les passions se sont à l'évidence apaisées, et c'est une vue politique des événements qui s'impose.

Quels sont alors aujourd'hui les héritiers de la Révolution ? Réponse : MM. Mitterrand, Rocard, Barre, Chirac et Giscard d'Estaing. Deux présidents de la République et trois premiers ministres. On ne saurait affirmer avec plus d'éclat que la Révolution, c'est la République avec ses représentants légitimes. Sans doute, les Français la classent majoritairement à gauche (55 % contre 11 % à droite), mais quand on leur demande quels sont de tous les hommes du dix-neuvième au vingtième siècle, morts ou vivants, politiques ou non, les meilleurs continuateurs de 1789, le premier cité est Charles de Gaulle. Avec un score de 30 % (28 % à gauche et 38 % à droite), il devance largement le cortège des autres héritiers où se mêlent la droite et la gauche... et les présidents de la Ve. Il y a un siècle, le centenaire de la Révolution était encore l'objet d'un sérieux débat entre les républicains et les nostalgiques de l'Ancien Régime.

CLAUDE SALES.

Fiche technique

Ce sondage est inhabituel. Il s'est en effet appuyé presque exclusivement sur des questions ouvertes, appelant une réponse spontanée des personnes interrogées. Aucune proposition de réponse n'était soumise aux interviewés. Ce n'est qu'après avoir ainsi recueilli seize mille réponses que celles-ci ont fait l'objet d'une codification destinée à faire apparaître, pour chaque interrogation, les différents types de réponses. Mille personnes, constituant un échantillon représentatif – selon la méthode des quotas – de la population française, âgée de dix-huit ans et plus, ont été interrogées du 20 au 21 décembre 1988.

Dans la publication des résultats, nous avons retenu les pourcentages les plus significatifs.

Une étude qualitative de la revue « Espaces-Temps »

La révolte et la conquête

« Je ne sais rien, mais je dirai tout » ; « la Révolution française est pleine d'événements, mais elle n'a duré qu'un jour » ; « la Révolution est terminée, mais elle n'est pas finie ». Ces trois formules paradoxales résument les enseignements d'une enquête qualitative menée en février dernier par la revue *Espaces-Temps*, qui concordent largement avec les résultats du sondage publié aujourd'hui.

La faible connaissance des faits est frappante. Seule la prise de la Bastille est massivement citée. Peu se hasardent à proposer un calendrier, même succinct, des années de la Révolution – dont on annonce le début, mais pas la fin. En réalité, le symbolique l'emporte ici nettement sur l'événementiel. La force du 14 Juillet, c'est l'« *élan* », la « *joie* », la « *fête* » et, le mot est lâché, l'« *unanimité* ». Face à cette incarnation parfaite du consensus, la Terreur est certes majoritairement condamnée, mais comme on efface sur un costume une tache qui fait vilain. On l'escamote parfois d'une étonnante métaphore : « *Il y a eu un tel effet de souffle que ça a coupé des têtes.* » Quelques-uns la justifient : « *Il fallait tailler dans le vif : le peuple n'était pas prêt à accepter le méandre* », affirme un retraité. Mais dans l'ensemble, ces épisodes sont relativisés, rendus à l'histoire. Seule une faible minorité dessine une image sombre et stigmatise le « dérapage dans le sang ». A l'autre extrême, les communistes manifestent une sensibilité particulière à ces événements : « *Ça me fait mal* », dit une militante, tout en ajoutant : « *Il y avait des décisions très dures à prendre.* » Le « bilan globalement positif » semble avoir laissé des traces.

En fin de compte, dans cette enquête qualitative, le consensus républicain domine et apparaît bien comme l'ordonnateur de cette mémoire sélective. Ce que symbolise la prise de la Bastille, c'est à la fois la révolte irrépressible « *de tout un peuple* » et la conquête, perçue comme instantanée, de l'état de droit, de la citoyenneté, de la séparation des pouvoirs, des droits de l'homme. Or, si l'on en croit les personnes interrogées, ce patrimoine provient prioritairement de l'école, tant pour les jeunes que pour les plus âgés. Comme le confirme le sondage IPSOS, la différence des connaissances n'est pas spectaculaire entre les classes d'âge : les aînés ont bien un souvenir un peu plus vif des paroles de *la Marseillaise*, mais ce test se révèle insuffisant ; l'idéologie républicaine et les éléments factuels qui la sous-tendent ont bien résisté aux mutations du système éducatif. Ce n'est plus le catéchisme de la IIIe République, on ajoute des nuances, on retrouve la sérénité face à un événement devenu historique ; on n'en adhère pas moins à quelques idées simples et fortes.

La formule si discutée de François Furet, « *la Révolution est terminée* », est partiellement validée par le refus général de penser la vie politique actuelle avec les mêmes clivages que ceux de 1789 ou de 1793. Partant du fait que « *tout ce que l'on a maintenant – le gouvernement, la patrie, le droit de vote, la justice – est issu de la Révolution* », comme le dit un employé, beaucoup considèrent que c'est l'ensemble du système politique, toutes familles confondues, qui peut se poser en héritier. Le choix des hommes de son propre camp comme « exécuteurs testamentaires » offre, contrairement aux apparences, un signe supplémentaire de cet accord.

Mais le message ne s'arrête pas là. A côté du « socle fondateur », il y a l'« utopie en marche ». De nombreuses personnes constatent, indignées ou résignées, que la devise « Liberté, égalité, fraternité » ou les droits de l'homme restent, malgré leur force (« *On en sort avec du bonheur plein les poches* »), à appliquer dans le monde et même en France. L'utopie de 89, désormais affranchie d'une grille de lecture bolchévique, révèle sa puissance et donne à certains des idées. Le mot même de « révolution » fait hésiter car il associe à la transformation rapide d'une société la violence politique et la rupture de régime, qui paraissent hors de propos.

En tout cas, « il y a beaucoup à faire » : « *une révolution tous les cinquante ou cent ans* », suggère l'un, « *une révolution en douceur* », propose l'autre. Une aspiration qui fait plutôt pencher à gauche, non plus l'héritage, mais la « force propulsive ». Ainsi comprend-on à quel point 1789 offre à François Mitterrand une thématique remarquable pour organiser la synthèse de la légitimité et de l'idéal. Pourtant, l'insatisfaction demeure : « *Quand on voit le débat politique actuel, c'est creux, c'est vide. On recherche des gens comme ceux de 89.* » Ce raccourci en forme de petite annonce sonne aussi comme un défi.

JACQUES LÉVY
et PATRICK GARCIA,
animateurs de la revue
Espaces-Temps.

★ ESPACES-TEMPS, nº 38-39/1988, « Concevoir la révolution. 89, 68, confrontations » ; BP 117, 75463 Paris Cedex 10. L'enquête a été réalisée par un collectif de chercheurs constitué de Yannick Bosc, Hélène Dupuy, Patrick Garcia, Serge Leroux, Isabelle Lespinet, Jacques Lévy, Brigitte Marin et Marie-Flore Mattei.

Les événements

Quels sont pour vous les événements les plus importants de la Révolution française ?

	%
La prise de la Bastille	37
La déclaration des droits de l'homme	16
La mort du roi, de Louis XVI, la mort du roi et de la reine	13
La nuit du 4 août, l'abolition des privilèges, l'abolition de la noblesse	10
La fin de la monarchie, la chute de la royauté	8
La Constitution, l'évolution du sytème légal, la mise en application de la philosophie des Lumières, la démocratie	6
La liberté, l'égalité, la justice	5
La République	4
La guillotine, les condamnations à mort, la Terreur	4
Ne se prononcent pas	34

Quelles sont les modifications que la Révolution française a apportées et qui existent encore aujourd'hui ?

Droits de l'homme, déclaration des droits de l'homme	17
La liberté, plus de liberté, liberté d'expression	16
Droit de vote, élections, droit de vote des femmes	12
Suppression des privilèges, de la servitude, de l'esclavage, de certains impôts pour les pauvres	9
La République	8
L'égalité, plus d'égalité	7
Les lois, le code civil, la Constitution	7
Abolition de la monarchie, du pouvoir absolu	7
La démocratie	6
Liberté, Égalité, Fraternité, la devise de la République	5
Ne se prononcent pas	33

La déclaration des droits de l'homme

Pouvez-vous me dire ce qu'évoque pour vous la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et ce que vous en pensez ?

Une bonne chose, je suis pour (sans précision)	43
Elle n'est pas assez appliquée dans le monde ; rarement valable à l'étranger ; elle vaut d'abord pour la France	32
La liberté	20
L'égalité, l'abolition des privilèges	16
Un événement formidable à l'époque, une évolution des mentalités	11
La fraternité, la solidarité	11
Ne se prononcent pas	14

Pouvez-vous me citer son premier article ?

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ; les hommes sont libres et égaux ; la liberté et l'égalité des hommes	18
Tous les hommes sont égaux	12
Ne se prononcent pas	66

En dehors de la Révolution française de 1789, connaissez-vous d'autres révolutions en France ou dans le monde ?

La révolution russe, soviétique, de 1917	37
La révolution chinoise, la révolution de Mao	13
Mai 68	11
La révolution de 1848, pour renverser Louis-Philippe	11
Ne se prononcent pas	37

Si vous deviez symboliser la Révolution française par trois mots ou adjectifs, quels seraient ces trois mots ou adjectifs ?

Liberté	55
Égalité	48
Fraternité	43

[L'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dit exactement : « Les hommes naissent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »]

Le drapeau

Pouvez-vous me dire le plus précisément possible depuis quand le drapeau tricolore bleu-blanc-rouge est le drapeau français ?

Depuis la Révolution, au temps de la Révolution de 1789, il y a 200 ans	29
En 1789, depuis la prise de la Bastille, depuis le 14 juillet 1789	18
En 1790, en 1791, en 1792, en 1793	9
Ne se prononcent pas	31

Et pouvez-vous me dire pour quelles raisons le drapeau tricolore bleu-blanc-rouge a été choisi comme drapeau français ?

Le blanc c'était la royauté, la monarchie, le roi	12
Blanc pour la royauté, rouge et bleu pour Paris	7
Couleurs du peuple entourant la royauté, le peuple et le roi, la royauté et le rouge pour le peuple	6
Le rouge c'est la couleur du sang	5
Ne se prononcent pas	65

[Les trois couleurs du drapeau français, le bleu et le rouge pour Paris, le blanc pour le roi cohabitent dès la mi-juillet 1789, notamment dans la célèbre cocarde tricolore. Mais c'est le 15 février 1794 que la convention décide que la Marine doit arborer le drapeau sous la forme que nous connaissons.]

Les acteurs

Quels sont selon vous les personnages les plus importants de la Révolution française ?

	%
Robespierre	48
Danton	40
Marat	12
Louis XVI, le roi	11
Saint-Just	6
Mirabeau	5
Bonaparte, Napoléon	5
Ne se prononcent pas	38

A ceux qui ont cité Robespierre (48 % de l'ensemble). Vous m'avez cité Robespierre. Pouvez-vous me dire ce qu'il a fait, ce qu'il évoque pour vous ?

Un révolutionnaire, la Révolution, meneur du mouvement	14
Droits de l'homme, abolition des différences de classe, liberté	7
Intransigeant, dur, cruel, impitoyable	12
La terreur, fanatique	22
Ne se prononcent pas	24

A ceux qui ont cité Danton (40 % de l'ensemble). Vous m'avez cité Danton. Pouvez-vous me dire ce qu'il a fait, ce qu'il évoque pour vous ?

Un révolutionnaire	13
Un orateur, un tribun, une grande gueule, député, courageux	13
Un homme du peuple, il comprenait le peuple, la Nation	9
Un fanatique, un extrémiste, un profiteur	8
Ne se prononcent pas	30

A ceux qui ont cité Louis XVI (11 % de l'ensemble). Vous m'avez cité Louis XVI. Pouvez-vous me dire ce qu'il a fait, ce qu'il évoque pour vous ?

Très influençable, mal conseillé, ne prenait pas ses responsabilités	26
L'Ancien Régime	20
Le dernier roi, la monarchie abolie	19
Ne se prononcent pas	18

Que pensez-vous de la condamnation à mort et de l'exécution de Ropespierre ?

	%
Je suis pour, il avait fait tuer, il le méritait	21
C'était une erreur, c'était inutile, abusif	14
C'était inévitable, il était pris à son propre jeu	12
Ne se prononcent pas	48

Que pensez-vous de la condamnation à mort et de l'exécution de Danton ?

C'est une erreur, inutile, abusif	20
C'était inévitable, il a été prisonnier de son propre jeu, des conflits de pouvoir	16
Je suis pour, il avait fait tuer d'autres gens	11
C'était un grand homme, il ne méritait pas cela	9
Je suis opposé par principe à la peine de mort	7
Ne se prononcent pas	48

Que pensez-vous de la condamnation à mort et de l'exécution de Louis XVI ?

Excessif, inutile, il ne méritait pas cela	19
C'est une erreur qui aurait pu être évitée	11
C'était nécessaire, logique, justifié	10
Je suis pour, j'approuve (sans précision)	9
Je suis opposé par principe à la peine de mort	8
Il faut se replacer dans le contexte ; à l'époque, cela pouvait se comprendre	7
Ne se prononcent pas	28

Les héritiers

Parmi les hommes politiques français actuels, quels sont les trois qui vous paraissent les meilleurs héritiers de la Révolution française ?

	%
F. Mitterrand	31
M. Rocard	14
R. Barre	13
J. Chirac	12
V. Giscard d'Estaing	12
Ne se prononcent pas	40

Et parmi l'ensemble des Français du dix-neuvième siècle ou du vingtième siècle, qu'ils soient hommes politiques ou non, et qu'ils soient morts ou encore en vie, quels sont les trois qui ont été ou qui sont les meilleurs continuateurs de la Révolution française ?

C. de Gaulle	30
J. Jaurès	8
G. Pompidou	7
F. Mitterrand	6
P. Mendès France	4
G. Clemenceau	4
L. Blum	4
V. Giscard d'Estaing	3
J. Ferry	3
Napoléon	3
V. Hugo	3
Ne se prononcent pas	46

Gauche-droite

Et si vous deviez situer politiquement la Révolution française, la situeriez-vous à l'extrême gauche, à gauche, au centre, à droite ou à l'extrême droite ?

- A l'extrême gauche 10
- A gauche 41
- Au centre 23
- A droite 9
- A l'extrême droite 2
- Ne se prononcent pas 15

Chronologie

ETRANGER

1988 dans le monde

par ÉDOUARD MASUREL

JANVIER

4. – AFGHANISTAN : Alain Guillo, journaliste français capturé quatre mois auparavant, est condamné à dix ans d'emprisonnement pour *« activités subversives et espionnage »*. Malgré les interventions des autorités françaises, il ne sera libéré que le 28 mai.

4. – FINANCES MONDIALES : Le dollar se redresse après l'effondrement des cours à la fin de 1987.

13. – TAIWAN : Mort de Tchiang Ching-kuo, *fils de Tchiang Kaï-chek*. M. Lee Teng-hui, vice-président, lui succède à la tête de l'Etat, ainsi que, le 27, à la tête du Kouomintang, le parti au pouvoir.

15. – RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : Mort de Sean Mac Bride, fondateur d'Amnesty International.

17. – HAITI : Après des élections marquées par une abstention massive et de nombreuses irrégularités, M. Leslie Manigat est proclamé élu le 24 avec 50.29 % des voix.

18. – BELGIQUE : OPA de M. Carlo de Benedetti sur la Société générale de Belgique, qui contrôle le tiers de l'économie belge. Après deux mois d'une bataille boursière acharnée avec le groupe financier Suez, ce dernier l'emporte et M. de Benedetti accepte, le 24 juin, de lui céder 31 % des 47 % d'actions qu'il a acquises.

22. – FRANCE – RFA : Le chancelier Kohl et M. Mitterrand célèbrent à Paris le vingt-cinquième anniversaire du traité de coopération franco-allemand. La création d'un conseil de défense et de sécurité, d'un conseil économique et financier, d'un haut conseil culturel et la constitution d'une brigade mixte sont décidées.

30-31. – GRÈCE-TURQUIE : MM. Andréas Papandréou et Turgut Ozal, premiers ministres grec et turc, amorcent une réconciliation en se rencontrant à Davos (Suisse) pour le premier sommet gréco-turc depuis 1978.

FÉVRIER

2. – LIBAN : Jacques Merrin, un agent secret français, est assassiné dans le secteur chrétien de Beyrouth.

4. – URSS : La Cour suprême décide la réhabilitation judiciaire de dix condamnés à mort du procès stalinien de mars 1938, dont Nikolaï Boukharine et Alexeï Rykov.

8. – AFGHANISTAN : M. Gorbatchev annonce à Moscou, dans une allocution télévisée, le prochain retrait des troupes soviétiques.

8. – AUTRICHE : Les silences et les mensonges de M. Kurt Waldheim sont mis en cause par la commission internationale d'enquête sur le passé militaire du chef de l'Etat, *mais aucune responsabilité directe* dans des crimes de guerre ne lui est attribuée.

11-12. – CEE : Au conseil européen extraordinaire de Bruxelles, les Douze parviennent à un accord sur la réforme du financement de la Communauté.

13-28. – CANADA : Les XV^e^ Jeux olympiques d'hiver ont lieu à Calgary.

15. – FINLANDE : M. Mauno Koivisto est réélu président de la République pour un nouveau mandat de six ans.

17. – LIBAN : Un officier américain travaillant pour l'ONU, le *lieutenant-colonel* Richard Higgins, est enlevé au sud de Tyr.

21. – CHYPRE : M. Georges Vassiliou, candidat indépendant soutenu par le Parti communiste (AKEL), remporte l'élection présidentielle avec 51,63 % des voix. Il succède le 28 à M. Spyros Kyprianou, chef de l'Etat depuis 1977, éliminé *le 14 dès le premier tour*.

25-26. – FRANCE-RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : M. Mitterrand effectue en Irlande la première visite d'Etat d'un président français.

26. – PANAMA : Le général Manuel Antonio Noriega, homme fort du pays, fait destituer le président Eric Delvalle par l'Assemblée nationale. Les semaines suivantes, malgré d'intenses pressions, économiques et politiques, des Etats-Unis, le général Noriega parvient à se maintenir.

28. – SÉNÉGAL : Le président Abdou Diouf remporte l'élection présidentielle avec 73 % des voix. Mais le 29, après des troubles, l'état d'urgence est proclamé à Dakar et M. Abdoulaye Wade, chef de l'opposition qui a obtenu 25 % des voix, est arrêté.

28. – URSS : Des massacres d'Arméniens par des Azéris font officiellement trente-deux morts à Soumgaït, en Azerbaïdjan. Les jours précédents, des centaines de milliers de personnes ont commencé à se rassembler à Erevan, capitale de l'Arménie, pour demander le rattachement du Haut-Karabakh, région autonome d'Azerbaïdjan peuplée à 75 % d'Arméniens.

MARS

2-3. – EST-OUEST : Les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays membres de l'OTAN participent à Bruxelles à un sommet extraordinaire. Ils demandent l'ouverture rapide de négociations sur le désarmement conventionnel en Europe pour mettre fin à la supériorité des forces militaires classiques du pacte de Varsovie.

3. – BANGLADESH : Les élections législatives, boycottées par les deux grands partis de l'opposition, sont marquées par la fraude et une forte abstention. Le Jatiya, parti du président Ershad, remporte 251 des 300 sièges à pourvoir.

6. – GIBRALTAR : Trois membres de l'IRA qui préparaient un attentat sont tués par les forces spéciales britanniques. L'*« exécution sans sommation »* de ces trois militants, qui n'étaient pas armés, est dénoncée dans les milieux catholiques d'Irlande du Nord.

16. – IRLANDE DU NORD : Dix mille catholiques participent à Belfast aux funérailles des trois membres de l'IRA tués le 6 à Gibraltar, lorsque, au cimetière, un extrémiste protestant lance des grenades et tire sur la foule, faisant trois morts et une soixantaine de blessés avant d'être arrêté. Le 19, lors des obsèques d'un militant de l'IRA tué le 16, deux soldats britanniques en civil sont lynchés par la foule avant d'être tués par des membres de l'IRA.

18. – ITALIE : M. Carlo De Benedetti se retire de l'agro-alimentaire en vendant au groupe suisse Nestlé les activités industrielles et commerciales de Buitoni *pour 7,36 milliards de francs*.

20. – SALVADOR : Victoire de l'opposition de droite aux élections législatives et municipales : l'ARENA obtient 31 (+6) des 60 sièges de l'Assemblée nationale contre 22 (–10) à la Démocratie chrétienne, ainsi que près des trois quarts des mairies.

23. – NICARAGUA : Un accord de cessez-le-feu est conclu à Sapoa avec la Contra, après l'application par le président Ortega, en janvier, de pourparlers directs. Les mois suivants, malgré l'échec de nouvelles négociations, le cessez-le-feu se maintient.

23. – URSS : Le présidium du Soviet suprême rejette la demande de rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. Malgré l'adoption, le 24, de mesures en leur faveur, les Arméniens maintiennent leurs revendications nationalistes.

AVRIL

5. – PROCHE-ORIENT : Détournement d'un Boeing-747 koweïtien vers Mechhed (Iran), puis vers Larnaca (Chypre), le 8, où deux otages koweïtiens sont tués le 9 et le 11, enfin vers Alger, le 13, où les derniers otages sont libérés le 20 et où les pirates de l'air, des extrémistes pro-iraniens, obtiennent l'impunité.

10. – PAKISTAN : Des centaines d'habitants des villes jumelles d'Islamabad et de Rawalpindi sont tués dans l'explosion d'un dépôt de munitions qui servait de centre de transit pour les armes destinées à la résistance afghane.

11. – GRANDE-BRETAGNE : Une profonde réforme du système de protection sociale, qui réduit le rôle de l'« Etat-providence », institué en 1942, entre en vigueur malgré les protestations travaillistes.

13. – ITALIE : M. Ciriaco De Mita, secrétaire général de la Démocratie chrétienne, succède à M. Giovanni Goria (DC), qui avait démissionné le 11 mars, à la tête d'un gouvernement qui reconduit la coalition de cinq partis, au pouvoir depuis 1981.

14. – AFGHANISTAN : L'accord sur le retrait militaire soviétique est signé à Genève par les ministres des affaires étrangères d'Afghanistan, du Pakistan, d'URSS et des *Etats-Unis*, en présence du secrétaire général de l'ONU. Il prévoit que les cent quinze mille soldats soviétiques quittent l'Afghanistan en neuf mois à partir du 15 mai. La résistance afghane rejette cet accord et annonce qu'elle poursuivra le combat jusqu'au renversement du régime de Kaboul.

14. – FRANCE-CANADA : Le conflit franco-canadien sur la pêche s'envenime avec l'arraisonnement *d'un chalutier français venu pêcher* illégalement dans les eaux canadiennes.

25. – ISRAËL : John Demjanjuk, accusé, malgré ses dénégations, d'avoir été de 1942 à 1945 un des bourreaux du camp de la mort nazi de Treblinka, est condamné à mort.

25. – PROCHE-ORIENT : Le président Assad et M. Arafat s'entretiennent à Damas, sans parvenir à mettre fin à cinq ans de brouille syro-palestinienne.

26. – ARABIE SAOUDITE-IRAN : Ryad rompt ses relations diplomatiques avec Téhéran.

26. – CORÉE DU SUD : Aux élections législatives, le Parti pour la justice et la démocratie du président Roh Tae Woo perd la majorité absolue en n'obtenant que 125 des 299 sièges.

26. – POLOGNE : Des grèves ont lieu jusqu'au 10 mai pour protester contre les hausses des prix décidées par le gouvernement.

MAI

1^er^. – PAYS-BAS : *Trois militaires britanniques basés en RFA et en permission sont tués lors de deux attentats revendiqués par l'IRA.*

2-4. – LIBAN : L'armée israélienne pénètre au sud-est du Liban pour une opération de ratissage, au cours de laquelle elle se heurte à des combattants intégristes chiites du Hezbollah.

3-4. – AFRIQUE AUSTRALE : Une première réunion quadripartite (Angola, Cuba, Afrique du Sud, Etats-Unis) a lieu à Londres pour tenter de trouver une solution négociée au conflit angolais et à la question namibienne.

7-19. – VATICAN : Jean-Paul II, pour son neuvième voyage en Amérique latine, se rend en Uruguay, en Bolivie, au Pérou et au Paraguay.

8. – BELGIQUE : *Après huit* mois de crise, M. Wilfried Martens forme son huitième gouvernement depuis 1979. La nouvelle coalition de centre gauche dispose depuis les élections du 13 décembre 1987 de 150 sièges sur 212.

8. – ÉQUATEUR : M. Rodrigo Borja (social-démocrate) est élu chef de l'Etat. Il succède le 10 août à M. Leon Febres Cordero (conservateur).

10. – DANEMARK : Les élections législatives anticipées, convoquées par M. Poul Schlüter, premier ministre (centre droit) depuis 1982, afin de réaffirmer la *« pleine appartenance »* du Danemark à l'OTAN, n'apportent pas de réponse claire à cette question. M. Schlüter forme le 3 juin un nouveau gouvernement minoritaire en modifiant les partis de la coalition au pouvoir.

13. – IRAN : Le second tour des élections législatives confirme la victoire des « radicaux » proches du fils de l'imam, Ahmed Khomeiny.

15. – AFGHANISTAN : Début du retrait des troupes soviétiques.

16. – ALGÉRIE-MAROC : Les relations diplomatiques, rompues par Rabat en février 1976 en raison du conflit du Sahara occidental, sont rétablies.

17. – SÉNÉGAL : L'état d'urgence, instauré au lendemain des élections du 28 février, est levé, après un verdict modéré de la Cour de sûreté de l'Etat, le 11, suivi de la libération de M. Abdoulaye Wade, chef de l'opposition.

18. – INDE : Les extrémistes sikhs, assiégés depuis le 9 dans le Temple d'Or d'Amritsar, se rendent. En cinq mois, plus de mille personnes ont été victimes du terrorisme sikh au Pendjab.

22. – HONGRIE : M. Karoly Grosz est élu secrétaire général du PC hongrois, où il succède à M. Janos Kadar, au pouvoir depuis 1956. Au bureau politique, plusieurs partisans des réformes font leur entrée aux dépens de la vieille garde kadariste.

24. – ITALIE : Le groupe privé Montedison et le groupe public Enichem font alliance pour constituer une des dix premières sociétés mondiales de la chimie.

25. – CAMBODGE : Hanoï annonce le retrait, avant la fin de l'année, de cinquante mille soldats, soit près de la moitié du contingent vietnamien au Cambodge.

27. – LIBAN : *L'armée syrienne* entre dans les quartiers chiites du sud de Beyrouth-Ouest, où de très violents combats entre miliciens d'Amal et du Hezbollah ont fait environ six cents morts depuis le 6.

29. – ÉTATS-UNIS-URSS : Le désarmement et les droits de l'homme sont au centre du quatrième sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev qui se tient jusqu'au 2 juin à Moscou, où le président américain se rend pour la première *fois*.

29. – SIERRA-LEONE : Mort de Siaka Stevens, président de la République de 1971 à 1985.

JUIN

1^er^. – RFA : Une explosion dans la mine de lignite de Borken, près de Cassel, provoque la mort de cinquante et un mineurs.

6-9. – URSS : Un concile de l'Eglise orthodoxe russe se tient à Zagorsk, à l'occasion du millénaire de l'évangélisation de la Russie, marqué par de nombreuses cérémonies.

10. – MAGHREB : Les chefs d'Etat de l'Algérie, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie, réunis à Alger pour la première fois depuis les indépendances, décident de *« mettre en œuvre les moyens de concrétiser le Grand Maghreb arabe »*.

11. – ITALIE : Mort de Giuseppe Saragat, président de la République de 1964 à 1971.

13. – URSS : La réhabilitation judiciaire de plusieurs dirigeants, dont Zinoviev et Kamenev, condamnés puis exécutés pendant les purges staliniennes de 1936-1937, est annoncée à Moscou.

13-15. – GRÈCE-TURQUIE : M. Turgut Ozal effectue en Grèce la première visite officielle d'un chef de gouvernement turc depuis 1952.

15. – ESPACE : Le premier vol du nouveau lanceur lourd européen Ariane-4 est un succès complet.

15. – IRLANDE DU NORD : *Six soldats britanniques sont tués à* Lisburn lors d'un attentat revendiqué par l'IRA.

15. – URSS : Le Parlement *arménien vote en faveur du rattachement* à l'Arménie du Haut-Karabakh, alors que les grèves et les manifestations d'Arméniens ont repris depuis le 11 mai, après un mois d'interruption. Le Soviet suprême d'Azerbaïdjan s'y oppose le 17.

16. – FRANCE-IRAN : Les relations diplomatiques, rompues en juillet 1987, sont rétablies.

19. – HAITI : Le général Henri Namphy renverse le président Leslie Manigat et forme un gouvernement militaire.

(Lire la suite page 18.)

PH. SIPOV/SIPA

7 DECEMBRE : M. Mikhail Gorbatchev rencontre à New-York le président Reagan et M. George Bush, son successeur élu le 8 novembre.

Iran-Irak : les lents progrès de la paix

FÉVRIER

28. – Reprise de la « guerre des villes » : de nombreux missiles sol-sol atteignent en particulier Téhéran et Bagdad, faisant des centaines de morts.

MARS

17-18. – L'aviation irakienne largue des bombes chimiques sur Halabja, ville du Kurdistan irakien conquise le 15 par les forces iraniennes et leurs alliés kurdes. Téhéran affirme qu'entre trois mille et cinq mille *habitants sont tués* par les gaz.

AVRIL

18. – L'Iran subit deux graves revers : l'armée irakienne, après une offensive éclair lancée le 17, déloge les gardiens de la révolution de la péninsule de Fao qu'ils avaient conquise en février 1986. Dans le Golfe, Washington ayant *décidé des représailles après la* découverte de nouvelles mines, dont l'une a endommagé une frégate américaine le 14, six navires américains détruisent les plates-formes pétrolières de Sirri et de Sassan ; lors des affrontements qui s'ensuivent, six navires iraniens sont détruits.

20. – *La « guerre des villes »* cesse : en moins de deux mois, plus de deux cent cinquante missiles sol-sol ont été tirés, dont les trois quarts par l'Irak.

MAI

25. – L'armée irakienne reconquiert la région frontalière de Chalamcheh, à l'est de Bassorah, occupée depuis janvier 1987 par les forces iraniennes.

JUIN

25. – L'armée irakienne reconquiert les îles Majnoun occupées depuis février 1984 par les forces iraniennes.

JUILLET

3. – *Un Airbus A-300* de la compagnie Iran Air est abattu par erreur au-dessus du détroit d'Ormuz par le croiseur américain *Vincennes* : les deux cent quatre-vingt-dix personnes à bord sont tuées.

18. – Téhéran accepte la résolution 598, adoptée le 20 juillet 1987 par le Conseil de sécurité de l'ONU et exigeant un arrêt immédiat des combats qui ont fait environ 1 million de morts depuis septembre 1980. Bagdad mettant en doute la sincérité du revirement iranien, les combats se poursuivent.

AOUT

8. – Un accord sur le cessez-le-feu est annoncé à New-York par M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU. Une trêve s'instaure sur le front et le cessez-le-feu entre officiellement en *vigueur le 20, après l'arrivée des* trois cent cinquante observateurs militaires de l'ONU chargés de superviser l'armistice.

25. – Des pourparlers de paix s'ouvrent à Genève, dans un climat de méfiance réciproque, sous l'égide de M. Perez de Cuellar. Suspendues, puis reprises plusieurs fois, ces négociations n'aboutissent à aucun accord avant la fin de l'année.

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

1988 dans le monde

ETRANGER

(Suite de la page 17.)

19-21. – SOMMET DE TORONTO : L'allégement de la dette des pays les plus pauvres est au centre du quatorzième sommet des sept principales démocraties industrielles réuni à Toronto. La déclaration économique fait ressortir une croissance plus forte que prévu. L'optimisme des Sept gagne les marchés financiers et le dollar se redresse, passant à Paris, le 23, la barre des 6 F.

21. – BRÉSIL : Les banques commerciales créditrices du Brésil lui accordent un rééchelonnement de 61,5 des 121,5 milliards de dollars de sa dette extérieure, ainsi que 5,2 milliards de nouveaux crédits.

21. – FRANCE-ALGÉRIE : Une convention est signée à Alger par Mme Georgina Dufoix, ministre de la famille, afin d'assurer la libre circulation des enfants de couples séparés.

22. – VIETNAM : M. Do Muoi est nommé premier ministre. Il passe pour plus conservateur en matière économique que M. Vo Van Kiet, qui assurait l'intérim depuis la mort de Pham Hung, le 10 mars.

23. – GRANDE-BRETAGNE : Le groupe suisse Nestlé rachète pour 26 milliards de francs le chocolatier et confiseur britannique Rowntree, après deux mois de bataille boursière avec un autre groupe suisse, Jacobs Suchard.

27. – HONGRIE-ROUMANIE : Cinquante mille personnes manifestent à Budapest contre la politique d'assimilation forcée de la minorité hongroise en Transylvanie roumaine.

27. – LIBAN : Le camp palestinien de Chatila, à l'entrée sud de Beyrouth, tombe aux mains des dissidents pro-syriens après deux mois de combats qui ont fait près de cent morts. Les derniers partisans de M. Arafat encore présents à Beyrouth sont évacués le 8 juillet.

27-28. – CEE : Au conseil européen de Hanovre, les Douze se donnent un an pour préparer l'union monétaire.

30. – RELIGION : Mgr Marcel Lefebvre ordonne quatre évêques au séminaire traditionaliste d'Ecône (Suisse), ce qui entraîne son excommunication ainsi que celle des évêques consacrés et provoque un schisme dans l'Eglise catholique, le premier depuis 1870.

JUILLET

1er. – URSS : La conférence du parti, réunie à Moscou depuis le 28 juin, s'achève en approuvant les changements constitutionnels proposés par M. Gorbatchev.

6. – MER DU NORD : Une explosion détruit la plate-forme pétrolière *Piper-Alpha*, au large de l'Ecosse : 167 personnes sont tuées, dont 2 sauveteurs.

6. – MEXIQUE : M. Carlos Salinas de Gortari, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir depuis 1929, parvient, malgré un net recul de son parti, à remporter l'élection présidentielle. Il obtient 50,36 % des voix contre 31,12 % à M. Cuauhtemoc Cardenas (coalition du centre et de la gauche) et 17,07 % à M. Manuel Clouthier (droite). L'opposition conteste ces résultats et parvient à mobiliser la population contre la « *fraude massive* ».

11. – GRÈCE : L'attaque contre un bateau de croisière grec, le *City-of-Poros*, au large d'Athènes, fait neuf morts, dont trois français. La police grecque, après avoir accusé à tort deux touristes français qui sont parmi les victimes, met en cause le groupe terroriste d'Abou Nidal.

11. – NICARAGUA : Managua décide l'expulsion pour « *ingérence* » de l'ambassadeur des Etats-Unis ainsi que des mesures de répression à l'égard de l'opposition interne. Washington riposte le 12 en renvoyant l'ambassadeur du Nicaragua et en menaçant de reprendre son aide militaire à la Contra, interrompue en raison de l'opposition du Congrès.

15-16. – EST-OUEST : Le sommet du pacte de Varsovie, réuni dans la capitale polonaise, propose l'ouverture, d'« *ici à la fin de l'année* », d'une négociation sur la réduction des forces armées et des armements classiques en Europe.

18. – URSS : Le présidium du Soviet suprême rejette à nouveau la demande de rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. Mais la promesse de l'étude de solutions de compromis permet d'apaiser un peu la tension, très vive depuis depuis deux mois à Erevan, capitale de l'Arménie, et à Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh.

20. – ÉTATS-UNIS : M. Michael Dukakis est désigné par le Parti démocrate pour être son candidat à l'élection présidentielle. Le 12, il a choisi comme colistier M. Lloyd Bentsen.

23. – BIRMANIE : Le général Ne Win, au pouvoir depuis 1962, démissionne de la présidence du parti unique. Le général Sein Lwin, l'un de ses fidèles, lui succède à la tête du parti, le 26, et de l'Etat, le 27.

24. – THAILANDE : Aux élections législatives anticipées, les partis favorables au général Prem Tinsulanonda, premier ministre depuis mars 1980, obtiennent la majorité. Après le retrait du général Prem, M. Chatichai Choonhavan devient premier ministre le 4 août.

29. – URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev propose devant le comité central que des terres en location puissent être attribuées aux paysans pour une durée pouvant aller jusqu'à cinquante ans.

AOUT

3. – URSS : Mathias Rust, le jeune pilote ouest-allemand condamné le 4 septembre 1987 à quatre ans d'emprisonnement pour avoir atterri le 28 mai 1987 sur la place Rouge, est libéré et expulsé vers la RFA.

4. – SOUDAN : Des pluies diluviennes, qui durent plusieurs jours, provoquent des inondations catastrophiques le long du Nil, à Khartoum et dans le nord du pays, faisant près de deux millions de sans-abri.

8. – AFRIQUE AUSTRALE : Un accord de cessez-le-feu dans le nord de la Namibie et le sud de l'Angola est annoncé après la quatrième série de négociations quadripartites (Afrique du Sud, Angola, Cuba, Etats-Unis), du 2 au 5, à Genève. Les troupes sud-africaines achèvent le 30 leur retrait d'Angola.

8. – CANADA : Mort de Félix Leclerc, chanteur et poète québécois.

11. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan signe une loi votée par le Congrès accordant 3,9 milliards d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse qui a affecté les grandes régions céréalières.

12. – BIRMANIE : Le président Sein Lwin est contraint de démissionner, seize jours après son entrée en fonctions, à l'issue de cinq jours d'émeutes, dont la répression aurait fait entre mille et trois mille morts. Le 19, M. Maung Maung, ministre de la justice, est nommé chef de l'Etat et du parti unique, mais de gigantesques manifestations en faveur du retour à la démocratie se multiplient, et une grève générale est déclenchée le 22.

14. – ITALIE : Mort du constructeur automobile Enzo Ferrari.

14-21. – BURUNDI : Dans le nord du pays, des massacres ethniques de Tutsis par des Hutus, majoritaires à 84 % mais exclus du pouvoir, sont suivis d'une répression sanglante par l'armée, composée de Tutsis : ces affrontements font entre 5 000 et 20 000 morts, selon les sources.

15. – AFGHANISTAN : Moscou annonce le retour en Union soviétique de la moitié de son corps expéditionnaire. La résistance tente de s'emparer des territoires évacués.

15-31. – POLOGNE : Des grèves se multiplient pour obtenir la légalisation de Solidarité et des augmentations de salaires. Les autorités optent pour la manière forte, avant de proposer, le 26, une « table ronde » à l'opposition. Les conflits cessent après une rencontre, à Varsovie, le 31, entre M. Walesa et le général Kiszczak, ministre de l'intérieur.

17. – ÉTATS-UNIS : M. George Bush, vice-président, reçoit l'investiture officielle du Parti républicain pour l'élection présidentielle. Le 16, il a choisi comme colistier M. Dan Quayle.

17. – PAKISTAN : Le général Mohamed Zia Ul Haq, qui avait pris le pouvoir en juillet 1977, meurt dans l'explosion de son avion. Les principaux chefs de l'armée et l'ambassadeur américain qui se trouvaient à bord sont aussi tués. La thèse de l'attentat est retenue par les autorités.

20. – IRLANDE DU NORD : Huit soldats britanniques sont tués près d'Omagh dans un attentat revendiqué par l'IRA, qui est responsable, depuis le 1er, d'une nouvelle vague d'actions terroristes, qui font dix autres morts dans le mois en Ulster, à Londres et sur le continent européen.

23. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan signe la loi sur le commerce, à laquelle il avait tenté de s'opposer pendant plus de trois ans, en dépit des vives protestations des partenaires des Etats-Unis qui dénoncent le caractère protectionniste de cette loi.

24. – CHYPRE : M. Georges Vassiliou, président de la République, et M. Rauf Denktash, chef de la communauté turque, renouent à Genève, en présence de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, le dialogue intercommunautaire, interrompu depuis janvier 1985.

25. – FINANCES MONDIALES : Après le relèvement, le 9, du taux d'escompte américain, de 6 % à 6,5 %, en raison des risques d'inflation et de surchauffe aux Etats-Unis, la décision de la Bundesbank de porter le taux d'escompte allemand de 3 % à 3,5 %, pour enrayer la baisse du mark par rapport au dollar, entraîne une hausse générale des taux en Europe. Ces hausses de taux et les interventions concertées des banques centrales permettent de stopper la hausse du dollar, qui avait atteint, le 22, 1,91 DM, 134 yens et 6,48 F.

25. – PORTUGAL : Un gigantesque incendie ravage une partie du centre historique de Lisbonne.

28. – RFA : Après une collision lors d'une exhibition aérienne, trois avions du groupe de voltige de l'armée de l'air italienne tombent sur l'aérodrome de Ramstein, provoquant la mort de soixante-quatre personnes.

30. – SAHARA OCCIDENTAL : Le Maroc et le Front Polisario donnent leur « *accord de principe* » au plan de paix proposé le 11 par M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU.

SEPTEMBRE

2. – BRÉSIL : La nouvelle Constitution est adoptée après dix-neuf mois de session tumultueuse de l'Assemblée constituante.

3. – SINGAPOUR : Aux élections législatives, le Parti d'action populaire de M. Lee Kuan Yew, premier ministre depuis 1959, remporte 80 des 81 sièges du Parlement.

8. – BANGLADESH : La décrue s'amorce après des inondations d'une ampleur sans précédent, qui ont recouvert les trois quarts du pays, faisant des centaines de morts et des millions de sans-abri.

8. – IRAK : Washington accuse officiellement Bagdad d'avoir fait bombarder des villages kurdes à l'arme chimique, lors d'une offensive lancée par l'armée irakienne fin août et début septembre, qui a provoqué l'exode de près de 100 000 Kurdes vers la Turquie.

9-17. – AMÉRIQUE : Le cyclone Gilbert provoque plus de trois cents morts et des dégâts considérables, surtout à la Jamaïque et au Mexique.

10-19. – VATICAN : Pour son premier voyage en Afrique australe, Jean-Paul II se rend au Zimbabwe, au Botswana, au Lesotho, au Swaziland et au Mozambique.

12. – LIBAN : Le dernier otage ouest-allemand, Rudolf Cordes, enlevé le 17 janvier 1987, est libéré à Beyrouth.

12-16. – URSS : M. Gorbatchev, de retour de vacances, se rend dans la région de Krasnoïarsk, en Sibérie orientale, où il est interpellé par la population sur la lenteur des effets de sa politique sur la vie quotidienne.

13. – ÉTATS-UNIS : Washington commence à payer les arriérés (708 millions de dollars au total) de la contribution américaine au budget de l'ONU.

17. – CORÉE DU SUD : Les XXIe Jeux olympiques se tiennent à Séoul jusqu'au 2 octobre avec une participation record de 160 pays. Le 24, le Canadien Ben Johnson remporte la finale du 100 mètres, mais le 27, convaincu de dopage, il est disqualifié.

17. – HAITI : Le général Henri Namphy est renversé puis remplacé par le général Prosper Avril, qui forme un gouvernement civil modéré, avant de procéder à une profonde épuration de l'armée et de l'administration.

18. – BIRMANIE : L'armée renverse le président Maung Maung, nommé le 19 août. Le général Saw Maung, un fidèle du général Ne Win, est placé à la tête de l'Etat et une sanglante répression provoque la mort de près de mille personnes. Début octobre, les fonctionnaires et ouvriers sont contraints sous la menace de reprendre le travail après six semaines de grève.

18. – SUÈDE : Les élections législatives consacrent la prééminence du Parti social-démocrate, qui se maintient au pouvoir en obtenant 157 (– 2) des 349 sièges.

21. – URSS : D'importants renforts de l'armée sont envoyés à Erevan, capitale de la République d'Arménie, ainsi que dans le Haut-Karabakh, après une nouvelle flambée d'agitation nationaliste.

22. – LIBAN : L'élection présidentielle ne peut se tenir, faute de quorum au Parlement, ayant le terme officiel du mandat présidentiel d'Amine Gemayel, le camp chrétien ayant refusé, le 18, l'accord syro-américain sur un candidat de compromis. A partir du 23, le pays n'a plus de chef de l'Etat, mais est doté de deux gouvernements : l'un militaire, nommé le 22 par M. Gemayel et dirigé par le général Michel Aoun, chrétien maronite et commandant en chef de l'armée, l'autre civil, dirigé par M. Selim Hoss, premier ministre musulman par intérim depuis juin 1987.

26. – ONU : M. Reagan propose, devant l'Assemblée générale des Nations unies, la convocation d'une conférence internationale pour parvenir à l'interdiction totale des armes chimiques. Le 29, tandis que Paris est choisi pour accueillir, en janvier, cette conférence, M. Mitterrand fait à son tour, de la tribune de l'ONU, des propositions sur le désarmement chimique.

27. – AFGHANISTAN : Alors que se multiplient les explosions de roquettes tirées par la résistance à Kaboul, Moscou dénonce les « *violations ininterrompues* » de l'accord de Genève du 15 avril.

28. – ISLANDE : M. Steingrimur Hermannsonn forme un gouvernement minoritaire de centre-gauche, après la démission, le 17, du cabinet de centre-droit de M. Thorsteinn Palsson.

29. – ÉGYPTE-ISRAËL : L'enclave de Taba, près d'Eilat, sur la mer Rouge, est attribuée à l'Egypte par la commission d'arbitrage internationale chargée de régler le litige frontalier. Israël avait refusé d'évacuer ce kilomètre carré de plage lors de son retrait du Sinaï en 1982.

29. – ESPACE : Les Etats-Unis lancent une navette après trente-deux mois d'interruption due à l'explosion de Challenger. Les cinq astronautes de Discovery regagnent la Terre le 3 octobre après avoir parfaitement rempli leur mission.

30. – URSS : Une session du comité central du parti, convoquée à l'improviste, approuve une vaste réforme de ses structures, ainsi que la mise à l'écart de la vieille garde conservatrice : six dirigeants, dont M. Andreï Gromyko, sont évincés du secrétariat ou du bureau politique, où M. Egor Ligatchev devient responsable de l'agriculture en cédant le secteur-clé de l'idéologie à M. Vadim Medvedev. M. Mikhaïl Gorbatchev, que le Soviet suprême nomme, le 1er octobre, chef de l'Etat, en remplacement de M. Gromyko, annonce une accélération du programme de réforme.

OCTOBRE

3. – LIBAN : Un enseignant indien, enlevé en janvier 1987 avec trois de ses collègues américains, est libéré à Beyrouth.

3. – LIBYE-TCHAD : Tripoli et N'Djamena rétablissent leurs relations diplomatiques et s'engagent à « *régler par la voie pacifique leur différend territorial* ».

3. – RFA : Mort de Franz Josef Strauss, homme politique de premier plan.

5. – CHILI : Le général Pinochet perd le plébiscite qu'il avait organisé : le « non » recueille 54,71 % des suffrages et le « oui » 43,10 %. Le général reconnaît sa défaite mais affirme qu'il restera au pouvoir jusqu'au 11 mars 1990, terme légal de son mandat.

5-10. – ALGÉRIE : Des émeutes à Alger et dans plusieurs villes de province sont sévèrement réprimées par l'armée, qui n'hésite pas à tirer sur de jeunes manifestants. Le nombre des tués, officiellement évalué à cent soixante et un, serait au moins quatre fois supérieur. La promesse de « *réformes politiques* » faite à la télévision le 10 au soir, par le président Chadli, ramène le calme.

Israël et l'« Etat palestinien »

JANVIER

13. – Quatre Palestiniens de Cisjordanie sont expulsés vers le Liban. Au Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis s'abstiennent, le 14, de condamner ces bannissements, alors qu'ils avaient voté, le 5, une résolution, adoptée à l'unanimité, demandant à Israël de renoncer à ses projets d'expulsion. Le soulèvement dans les territoires occupés, commencé le 9 décembre, va se poursuivre toute l'année, malgré la sévère répression de l'armée israélienne.

FÉVRIER

14. – Trois cadres militaires du Fath sont tués dans l'explosion de leur voiture, puis, le 15, est saboté le ferry *Sol-Phryne*, qui avait été affrété par l'OLP pour ramener en Israël cent trente et un Palestiniens expulsés. Après ces deux attentats commis à Limassol (Chypre), M. Yasser Arafat menace Israël de représailles.

MARS

4. – M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, achève une tournée au Proche-Orient commencée le 25 février. Le plan de paix qu'il propose est approuvé en Israël par M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères (travailliste), mais rejeté par M. Itzhak Shamir, premier ministre (Likoud).

7. – En Israël, trois Palestiniens venus d'Egypte prennent en otages les passagers d'un autobus dans le désert du Néguev. Lors de l'assaut donné par l'armée israélienne, les trois membres du commando sont tués ainsi que trois civils israéliens.

AVRIL

9. – M. Mikhaïl Gorbatchev, recevant à Moscou M. Yasser Arafat, invite l'OLP à « *la reconnaissance de l'Etat d'Israël et la prise en compte de ses intérêts de sécurité* ».

16. – Abou Jihad, chef militaire et numéro deux de l'OLP, est assassiné dans sa résidence de Sidi-Bou-Saïd, près de Tunis. L'opération, menée par un commando israélien, est vivement condamnée dans tous les pays arabes, ainsi que, le 25, par le Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis s'abstenant. Cet assassinat provoque un regain de violences dans les territoires occupés par Israël, tandis que, le 20, trois cent mille Palestiniens participent aux obsèques d'Abou Jihad dans le camp palestinien de Yarmouk, au sud de Damas.

DELAHAYE/SIPA RAEBB

15 NOVEMBRE : M. Yasser Arafat proclame à Alger la création d'un Etat palestinien.

JUIN

7-9. – Seize des dix-neuf chefs d'Etat de la Ligue arabe et M. Arafat, réunis à Alger, affirment leur soutien au soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël. L'OLP se voit confortée dans son rôle de « *seul et légitime représentant palestinien, pour conduire la lutte jusqu'à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant* ».

JUILLET

31. – Le roi Hussein de Jordanie annonce, dans un discours radiotélévisé, la « *rupture des liens légaux et administratifs* » entre son pays et la Cisjordanie, annexée par son grand-père Abdallah en 1950, mais occupée par Israël depuis 1967.

SEPTEMBRE

13-14. – M. Arafat se rend à Strasbourg à l'invitation du groupe socialiste du Parlement européen.

OCTOBRE

22. – Le roi Hussein de Jordanie, le président égyptien Moubarak et M. Arafat se rencontrent à Akaba (Jordanie) pour prouver, à dix jours des élections israéliennes, qu'il existe un partenaire arabe prêt à négocier avec le Parti travailliste au règlement du problème palestinien.

30. – Une Israélienne et ses trois petits enfants sont brûlés vifs dans un autobus attaqué à la bouteille incendiaire par des jeunes Palestiniens, à Jéricho, en Cisjordanie. Les affrontements dans les territoires occupés se sont poursuivis pendant la campagne électorale.

NOVEMBRE

15. – M. Arafat proclame la création d'un Etat indépendant « en Palestine », à l'issue des travaux du Conseil national palestinien (Parlement en exil). Réuni à Alger depuis le 12, le CNP a auparavant accepté, par 253 voix contre 46 et 10 abstentions, la résolution 242 du Conseil de sécurité comme « *base d'une conférence internationale de paix* ». Malgré cette reconnaissance implicite d'Israël, les dirigeants israéliens dénoncent le « *double langage* » utilisé par l'OLP. Cependant, de nombreux pays, dont l'Egypte, décident de reconnaître l'Etat palestinien.

DÉCEMBRE

2. – L'Assemblée générale des Nations unies décide, par 154 voix contre 2 (Etats-Unis et Israël), de se réunir à Genève du 13 au 15, car les Etats-Unis avaient refusé, le 26 novembre, d'accorder un visa à M. Arafat.

9. – Le soulèvement dans les territoires occupés entre dans sa deuxième année. A la fin du mois, le bilan s'élève à près de 350 morts, dont 14 Israéliens, et 7 000 blessés. Parmi les 15 000 Palestiniens arrêtés, 34 ont été expulsés et 10 000 restent détenus.

13. – M. Arafat s'adresse à l'Assemblée générale de l'ONU à Genève. Il propose une « *initiative de paix* » en trois temps, qui est rejetée par Israël et Washington.

14. – Les Etat-Unis acceptent l'ouverture d'un « *dialogue substantiel avec des représentants de l'OLP* ». Trois heures auparavant, M. Arafat, précisant dans une conférence de presse à Genève les termes de son discours de la veille, avait clairement reconnu le droit d'Israël à vivre « *en paix et en sécurité* », avant de déclarer « *renoncer totalement* » au terrorisme. La décision américaine reçoit une large approbation, sauf en Israël où elle suscite une très vive déception des autorités.

16. – Première rencontre américano-palestinienne à Carthage en Tunisie.

20. – L'accord de gouvernement conclu entre le Likoud et les travaillistes prévoit de nouvelles implantations juives dans les territoires occupés, s'oppose à la création d'un Etat palestinien et exclut toute négociation avec l'OLP.

Les prix Nobel

29-IX. – PAIX : Forces des Nations unies pour le maintien de la paix.

13. – LITTÉRATURE : Naguib Mahfouz, écrivain égyptien.

17. – MÉDECINE : Sir James Black (Grande-Bretagne), Gertrud Elion et George Hitchings (Etats-Unis).

18. – ÉCONOMIE : Maurice Allais (France).

19. – PHYSIQUE : Leon Lederman, Melvin Schwartz et Jack Steinberger (Etats-Unis).

19. – CHIMIE : Johann Deisenhofer, Robert Huber et Hartmut Michel (RFA).

1988 dans le monde

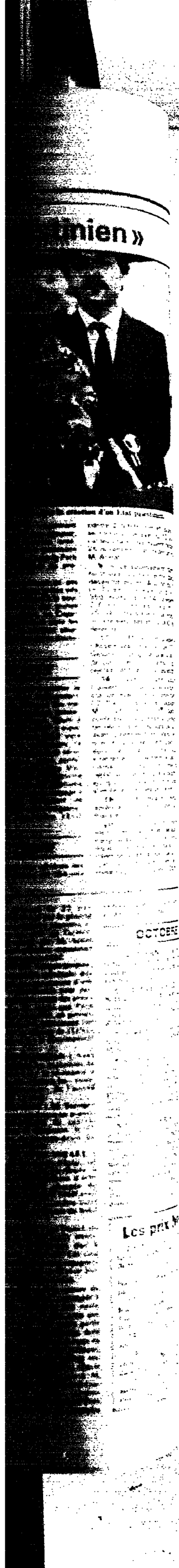

ETRANGER

13. — FINANCES MONDIALES : L'augmentation du déficit commercial des Etats-Unis accentue la baisse du dollar, dont la tendance à la hausse s'est inversée depuis le 30 septembre. Au sein du système monétaire européen, le franc faiblit par rapport au mark, ce qui contraint la Banque de France à relever, le 18, son taux d'intervention de 7 % à 7,25 %.

19. — LIBAN : Huit soldats israéliens sont tués dans un attentat à la voiture-suicide, revendiqué par le Hezbollah et commis dans la « *zone de sécurité* » créée par Israël le long de la frontière. Les jours suivants, plusieurs raids de représailles sont lancés par l'aviation israélienne dans le sud du Liban.

21. — BELGIQUE : Les quatre membres des Cellules communistes combattantes accusés d'avoir perpétré vingt et un attentats en 1984 et 1985 sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises du Brabant.

24-27. — RFA-URSS : Première visite officielle à Moscou du chancelier Helmut Kohl.

28. — EUROPE : Philips, Siemens et SGS-Thomson décident de mettre en commun leurs moyens de recherche sur les composants électroniques des années 90.

NOVEMBRE

1er. — ISRAËL : Les élections législatives sont marquées par une stagnation du Likoud (droite), avec 40 (– 1) des 120 sièges, et du Parti travailliste, avec 39 sièges (+ 1). Les partis religieux, avec 18 élus, progressent de 6 sièges.

3. — ALGÉRIE : Les amendements constitutionnels favorisant la démocratisation de la vie politique sont approuvés par référendum : le « oui » recueille 92,27 % des suffrages, avec un taux de participation de 83,08 %. C'est un vote de confiance à l'égard du président Chadli et un soutien à son programme de réformes.

3-4. — FRANCE-RFA : Cinquante-deuxième sommet franco-allemand à Bonn.

4. — AFGHANISTAN : Moscou annonce la suspension du retrait des troupes soviétiques afin de faire pression sur la résistance afghane pour qu'elle accepte de négocier.

8. — ÉTATS-UNIS : M. George Bush remporte l'élection présidentielle avec 54 % des voix, contre 46 % à M. Michael Dukakis. A l'inverse, le Parti démocrate conforte sa majorité au Congrès, avec 262 des 435 sièges à la Chambre des représentants et 55 des 100 sièges au Sénat.

15. — ESPACE : La navette soviétique Bourane effectue sans équipage un premier vol de quelques heures.

16. — PAKISTAN : Aux élections législatives, le Parti du peuple (PPP) de Mme Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre pendu en 1979, remporte 92 des 207 sièges à pourvoir, contre 54 à l'Alliance démocratique islamique (IDA) des partisans du général Zia, mort le 17 août. Mme Bhutto est nommée premier ministre le 1er décembre.

19. — ARGENTINE : Mort de Christina Onassis, héritière du célèbre armateur grec Aristote Onassis.

19. — YOUGOSLAVIE : Plus d'un million de Serbes se rassemblent à Belgrade pour la plus importante des nombreuses manifestations nationalistes organisées depuis plusieurs mois.

21. — CANADA : Aux élections législatives, le Parti conservateur de M. Brian Mulroney, premier ministre depuis 1984, remporte 170 des 295 sièges de la Chambre des communes. L'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, qui était au cœur du débat électoral, obtient une large approbation.

23-24. — FRANCE-ESPAGNE : La solidarité antiterroriste est au centre du sommet franco-espagnol de Montpellier, alors qu'un attentat à l'explosif de l'ETA a fait deux morts, le 22, à Madrid, devant le siège de la garde civile.

24. — RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : Le groupe français Pernod-Ricard remporte la bataille boursière qui l'opposait depuis trois mois au britannique Grand Metropolitan pour le contrôle du fabricant irlandais de whiskey Irish Distillers.

24. — URSS : Des Arméniens sont massacrés par des Azéris à Kirovabad, en Azerbaïdjan, où des affrontements inter-ethniques font officiellement vingt-huit morts du 19 à la fin du mois, provoquant l'exode de milliers de réfugiés.

25-26. — FRANCE-URSS : M. Mitterrand se rend en Union soviétique. Il s'entretient à Moscou avec M. Gorbatchev, avant d'assister, le 26, à Baïkonour, au départ du vaisseau spatial emportant trois cosmonautes, dont le Français Jean-Loup Chrétien, vers la station orbitale Mir.

28. — PÉTROLE : Les treize pays de l'OPEP, réunis à Vienne depuis le 21, retrouvent leur unité afin d'enrayer la chute des prix du pétrole.

29-30. — BANGLADESH : Un cyclone tropical dévaste les côtes sud du pays, provoquant la mort de plusieurs milliers de personnes.

30. — ÉTATS-UNIS : La firme d'investissement KKR gagne la bataille boursière pour le rachat de RJR Nabisco. L'OPA de KKR atteint le montant record de 24,53 milliards de dollars.

30. — POLOGNE : Alors que les négociations en vue de l'organisation d'une « table ronde » entre le pouvoir et l'opposition ont échoué, un débat télévisé sans précédent est organisé entre M. Lech Walesa et M. Alfred Miodowicz, président du syndicat officiel OPZZ.

DÉCEMBRE

1er. — URSS : Le présidium du Soviet suprême vote les amendements à la Constitution qui avaient suscité en novembre une vive hostilité dans les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et en Géorgie.

2-3. — CEE : Réunion du conseil européen à Rhodes.

4. — VENEZUELA : M. Carlos Andres Perez (social-démocrate) remporte l'élection présidentielle.

5-9. — COMMERCE INTERNATIONAL : Echec de la conférence ministérielle du GATT à Montréal, les Etats-Unis exigeant que la CEE renonce à ses subventions agricoles.

7. — EST-OUEST : M. Gorbatchev annonce, devant l'Assemblée générale de l'ONU, une réduction unilatérale de 500 000 hommes (10 %) des forces militaires de l'URSS. Après avoir rencontré MM. Reagan et Bush, il regagne Moscou dès le 8, en raison du séisme en Arménie.

7. — URSS : Un très violent séisme, qui ravage le nord de l'Arménie, fait au moins 55 000 morts et 500 000 sans-abri. Les secours affluent du monde entier, mais leur efficacité est amoindrie par l'inadaptation des moyens locaux et le manque de coordination. A partir du 10, des dizaines de militants nationalistes arméniens sont arrêtés et leur action est dénoncée par le pouvoir, tandis que les tensions interethniques restent vives en Arménie et, surtout, en Azerbaïdjan.

8-9. — FRANCE-TCHÉCOSLOVAQUIE : Visite officielle de M. Mitterrand en Tchécoslovaquie.

14. — FINANCES MONDIALES : Un relèvement général et concerté des taux d'intérêt est annoncé en Europe, à l'initiative de la RFA. Le dollar se raffermit, franchissant, le 16, à Paris, la barre des 6 F au-dessous de laquelle il se maintenait depuis un mois.

14-16. — FRANCE-AFRIQUE : Le quinzième sommet franco-africain est réuni à Casablanca (Maroc).

19. — SRI-LANKA : M. Ranasinghe Premadasa, premier ministre depuis 1978, remporte l'élection présidentielle, organisée dans un climat de violence terroriste.

21. — ESPACE : Soyouz ramène sur Terre le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien, parti le 26 novembre, et les deux Soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manarov, qui établissent, avec 365 jours, un nouveau record de durée dans l'espace.

21. — GRANDE-BRETAGNE : Un Boeing-747 de la Pan Am explose en vol, avant de tomber sur la ville de Lockerbie, en Ecosse. Les 259 personnes à bord, ainsi que 11 habitants de Lockerbie, sont tués. L'enquête déterminera le 28 qu'il s'agit d'un attentat.

22. — AFRIQUE AUSTRALE : L'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba signent, au siège des Nations unies à New-York, deux traités qui prévoient l'un le retrait d'Angola des 50 000 soldats cubains entre le 1er avril 1989 et le 1er juillet 1991, et l'autre l'accession de la Namibie à l'indépendance au début de 1990 après l'organisation d'élections libres sous l'égide de l'ONU.

22. — ALGÉRIE : Le président Chadli Bendjedid est réélu avec 81,17 % des suffrages exprimés.

22. — FRANCE - GRANDE-BRETAGNE : Les compagnies française CGE et britannique GEC font alliance pour constituer le second groupe européen dans l'électromécanique.

22. — ISRAËL : Dans le nouveau gouvernement de coalition formé, sept semaines après les législatives par M. Itzhak Shamir (Likoud), M. Shimon Pérès (travailliste) abandonne les affaires étrangères à M. Moshe Arens (Likoud) et prend les finances ; M. Itzhak Rabin (travailliste) conserve la défense.

23. — ESPAGNE : La firme française Alsthom obtient le rôle principal dans la rénovation du réseau ferroviaire.

27. — CEE - ÉTATS-UNIS : Washington menace la CEE de représailles commerciales si elle maintient son projet d'interdire, à partir du 1er janvier, l'importation de viande de bœuf traité aux hormones.

FRANCE

JANVIER

7. — La commission de la nationalité remet à M. Chirac son rapport, qui propose une réforme du code de la nationalité beaucoup plus libérale que celle prévue par le projet de loi de M. Chalandon. Les seules réactions hostiles à ce rapport viennent du Front national et de SOS-Racisme.

9. — Mort de Thierry Maulnier, de l'Académie française.

11. — Le groupe britannique Pearson, qui édite le *Financial Times*, achète le groupe Les Echos, qui publie le premier quotidien économique français.

14. — Sept des quinze Iraniens expulsés le 8 décembre vers le Gabon sont rapatriés en France, les autres étant accueillis par l'Espagne. Ce revirement du gouvernement, décidé, selon M. Chirac, « *pour des raisons humanitaires* », avait été précédé d'un vaste mouvement de protestation en France et à l'étranger.

16. — M. Jacques Chirac annonce à l'hôtel Matignon sa candidature à l'élection présidentielle.

18. — L'emprunt 7 % 1973, dit « emprunt Giscard », est remboursé.

18-21. — Soixante-quinze Prix Nobel, réunis à Paris à l'invitation de M. François Mitterrand et de M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix 1986, réfléchissent aux « *menaces et promesses à l'aube du vingt et unième siècle* ».

27. — La privatisation de Matra, commencée le 20, est un succès : 287 320 petits porteurs achètent les 3,7 millions d'actions (20 % du capital) mises en vente par l'Etat au prix de 110 F l'une.

28. — *Le Matin de Paris*, qui avait cessé de paraître le 8 et déposé son bilan le 18, est mis en liquidation.

FÉVRIER

1er. — La famille Firino-Martell accepte de vendre les cognacs Martell au groupe canadien Seagram, après une bataille boursière de six semaines entre Seagram et le groupe britannique Grand Metropolitan. A la Bourse de Paris, les projets et les rumeurs d'acquisitions ou d'OPA provoquent une hausse des cours : l'indice CAC gagne plus de 20 % en février.

4. — Schneider lance une OPA sur Télémécanique, qui n'aboutira que le 20 juin, après une longue bataille boursière avec Framatome et de vaines tentatives de la direction et du personnel de Télémécanique de s'y opposer.

8. — M. Raymond Barre annonce à Lyon sa candidature à l'élection présidentielle.

12. — Le tribunal correctionnel de Paris inflige des peines sévères aux membres ou complices d'Action directe qui ont comparu devant lui du 11 au 21 janvier. Du 17 au 26, trois nouveaux procès ont lieu devant la cour d'assises spéciale de Paris : Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan y apparaissent d'une faiblesse extrême, car, de même que Joëlle Aubron et Georges Cipriani, ils observent depuis le 1er décembre une grève de la faim qu'ils n'interrompront que le 25 mars.

15. — Le Groupe de la Cité, numéro deux derrière Hachette, avec 20 % du marché français de l'édition, est créé à partir du rapprochement entre la Générale occidentale, filiale de la CGE, et CEP Communication, filiale d'Havas.

17. — Mort d'Alain Savary, ancien ministre socialiste, compagnon de la Libération.

19. — Mort du poète René Char.

19. — Le gouvernement, choisissant une évaluation minimale, fixe à 7 milliards de francs le prix de la Caisse nationale du Crédit agricole, avant qu'elle ne soit vendue aux caisses régionales.

20. — Cinq dirigeants du mouvement séparatiste basque Iparretarrak, dont son chef présumé, Philippe Bidard, sont arrêtés au Boucau, dans les Pyrénées-Atlantiques.

25. — Les deux lois sur le financement de la vie politique sont définitivement votées par le Parlement.

25. — Lors d'une conférence agricole extraordinaire, M. Chirac annonce que 3 milliards de francs vont être alloués aux agriculteurs.

MARS

1er. — Mort de Jean Le Poulain, administrateur général de la Comédie-Française.

3. — MM. Diallo, Archambeau et Mériel, trois médecins anesthésistes jugés depuis le 15 février par la cour d'assises de Poitiers, sont acquittés, après avoir été déclarés non coupables de la mort d'une jeune femme lors d'une opération en octobre 1984.

FRANCOLON/GAMMA

8 mai : M. François Mitterrand est réélu président de la République.

4. — M. Mitterrand inaugure la pyramide de verre de l'architecte Ieoh Ming Pei, par laquelle les visiteurs entreront au Musée du Louvre. La cour Napoléon, où se trouve la pyramide, est ouverte au public le 14 octobre.

8. — Un gendarme en faction devant la caserne Battesti d'Ajaccio est assassiné par un commando de l'ex-FLNC.

17. — M. Edouard Balladur souhaite la création d'une confédération RPR-UDF. Mais l'UDF fait front contre ce projet, critiquant le moment et la méthode choisis.

22. — M. François Mitterrand, invité du journal de 20 heures sur Antenne 2, annonce sa candidature à l'élection présidentielle.

22. — Renault annonce un bénéfice de 3,7 milliards de francs pour 1987 après 32,5 milliards de pertes depuis 1981.

24. — M. Michel Debré est élu à l'Académie française.

29. — Dulcie September, représentante en France de l'organisation anti-apartheid ANC, est assassinée à Paris.

30. — Mort d'Edgar Faure, homme politique de premier plan des IVe et Ve Républiques.

AVRIL

7. — M. Mitterrand rend publique sa *Lettre à tous les Français*, qui veut être, en cinquante feuillets, une « *réflexion* » sur la France et son avenir, et non pas un « *programme* », qui « *est l'affaire des partis* ».

11. — Hachette obtient l'accord du conseil d'administration de l'éditeur américain Grolier pour son OPA lancée le 13 mars. Grâce à cette acquisition, Hachette devient le troisième éditeur mondial. Et, en rachetant, le 13, Diamandis, septième groupe de presse américain, il accède au premier rang mondial des éditeurs de magazines.

14. — M. Michel Droit se met « *en congé* » de la CNCL. On lui reproche d'avoir conservé des liens financiers avec le groupe Hersant, son ancien employeur. Le 27 mai, il est inculpé par le juge Grellier de corruption passive.

16-17. — Une nouvelle mutinerie, après celles de 1987, éclate à la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), qui est dévastée.

24. — Au premier tour de l'élection présidentielle, l'extrême droite est en net progrès et la droite traditionnelle, gaulliste comme libéralo-centriste, recule. M. Mitterrand arrive en tête avec 34,09 % des suffrages, devant M. Chirac (19,94 %), qui reçoit le « *soutien* » de M. Barre (16,54 %). M. Le Pen se félicite du « *tremblement de terre politique* » provoqué par ses 14,39 % de voix. Le PCF enregistre le plus faible score de son histoire, avec 6,76 % des voix pour M. Lajoinie.

25. — M. Mitterrand dénonce à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) les « *théories de violence et de ségrégation* », exprimant l'espoir « *qu'aucun candidat responsable ne se laissera aller jusqu'à traiter* » avec le Front national.

26. — Le groupe AXA et la Compagnie du Midi annoncent leur union, qui forme le deuxième groupe d'assurances français, derrière l'UAP, afin de contrer l'offensive du groupe d'assurances italien Generali sur Midi.

28. — Au cours de leur face-à-face télévisé sur Antenne 2 et sur TF1, M. Mitterrand et M. Chirac s'opposent durement, en particulier sur la Nouvelle-Calédonie et le terrorisme.

MAI

1er. — Aux Tuileries, M. Le Pen, après avoir vu défiler plus de cinquante mille de ses partisans, laisse à ses électeurs le choix « *entre le pire et le mal* », tout en demandant que « *pas une voix* » n'aille à M. Mitterrand.

2. — M. Mitterrand déclare lors d'un meeting à Strasbourg : « *L'heure est venue où d'autres, qui ne sont pas des nôtres, sauront nous rejoindre.* » Il invite les socialistes à ne pas « *refuser tout concours qui s'offre honnêtement* ».

3. — Bénédictine est rachetée par Martini et Rossi, après que Rémy Martin eut renoncé à son OPA lancée en janvier.

4. — Libération à Beyrouth de Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, les trois derniers otages français, détenus depuis trois ans au Liban par des extrémistes chiites pro-iraniens. M. Chirac, les accueillant, le 5, annonce que « *le rétablissement de relations normales entre la France et l'Iran peut être envisagé* ». Il affirme que « *le gouvernement n'a pas cessé d'agir dans la dignité et dans l'honneur* », alors que Washington et Londres s'inquiètent d'éventuelles concessions faites aux ravisseurs.

8. — Au second tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand l'emporte avec 54,01 % contre 45,98 % à M. Chirac. 15,94 % des électeurs inscrits se sont abstenus.

10. — M. Chirac remet la démission de son gouvernement à M. Mitterrand, qui nomme M. Michel Rocard premier ministre.

12. — La composition du gouvernement de M. Rocard témoigne de l'échec de l'« *ouverture* » annoncée : sur vingt-sept ministres, dix-neuf appartiennent au PS, deux au MRG et seulement deux à l'UDF. Quinze secrétaires d'Etat sont nommés, le 13, dont huit PS, un UDF et six « techniciens ».

14. — M. Pierre Mauroy est élu à la tête du PS, contre l'avis de M. Mitterrand, dont le candidat était M. Fabius.

14. — M. Mitterrand annonce la dissolution de l'Assemblée nationale après avoir regretté : « *L'ouverture que j'appelle de mes vœux n'a pu se réaliser jusqu'ici aussi largement que je l'avais souhaité.* »

17. — Le RPR et l'UDF décident de présenter un candidat unique dans la plupart des circonscriptions sous le sigle de l'Union du rassemblement et du centre (URC). Ils affirment refuser tout accord avec le Front national.

20. — M. Bernard Arnault, qui avait repris Boussac fin 1984, cède les activités textiles du groupe à Prouvost.

21. — M. Mitterrand, lors de la cérémonie d'investiture à l'Elysée, souligne que le 8 mai « *n'a pas vu les bons l'emporter sur les méchants, ni le contraire* ». Le 22, à Solutré, il affirme qu'« *il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne* ».

25. — M. Rocard adresse aux membres de son gouvernement une circulaire qui définit « *un code de déontologie de l'action gouvernementale* ».

31. — L'ex-FLNC annonce une trêve des attentats.

JUIN

5. — Le premier tour des élections législatives, qui ont lieu au scrutin majoritaire à deux tours, est marqué par un taux record (34,26 %) de l'abstention. La majorité présidentielle (37,52 %) retrouve son niveau du premier tour de juin 1981. L'URC (RPR + UDF) obtient 37,67 % des suffrages exprimés : renforcée des divers droite, elle atteint 40,52 % et perd 4,4 % par rapport à mars 1986, mais progresse de 4 % sur le total des voix recueillies par MM. Chirac et Barre le 24 avril. Toujours par rapport au premier tour de la présidentielle, le PCF (11,32 %) se redresse et le FN (9,65 %) est en recul.

6. — M. Mitterrand, à deux semaines du sommet des pays industrialisés de Toronto, écrit aux participants pour leur proposer trois options d'apurement de la dette des pays les plus pauvres, notamment africains. La France s'engage à annuler le tiers des échéances garanties soumises au Club de Paris.

7. — Un accord conclu entre l'URC et le FN prévoit le retrait réciproque des candidats de droite et d'extrême droite dans les Bouches-du-Rhône. Présenté à droite comme « *local* », cet accord suscite l'indignation à gauche, tandis que M. Barre et plusieurs personnalités centristes expriment leur « *trouble* ».

7. — Socialistes et communistes se désistent en faveur du candidat de gauche le mieux placé, mais le PCF refuse de soutenir les « *candidats de droite ou du patronat* » investis par le PS.

8. — M. Mitterrand, devant le conseil des ministres, appelle les Français à lui donner la « *majorité stable* », dont il a « *besoin pour mener à bien sa mission* ». Le 9, sur TF1, il déclare qu'« *une majorité nette, sans qu'elle soit excessive* », lui « *conviendrait* ».

12. — Au second tour des législatives, le taux d'abstention (30,04 %) reste élevé. Le PS et ses alliés gagnent 61 sièges, mais n'atteignent pas, avec 275 des 575 élus, la majorité absolue. A droite, l'UDF, en conservant ses 132 sièges, devance d'un siège le RPR qui en a perdu 27. Le PCF obtient 27 députés (– 8) et le FN n'en a plus qu'un seul (– 31). Sur les neuf autres députés, sept sont divers droite et deux proches de la majorité présidentielle.

14. — M. Mitterrand souligne, dans une allocution télévisée, que « *la majorité parlementaire, même relative, existe* » et affirme que « *la France est et sera gouvernée* ».

14. — Les dirigeants de la Société des Bourses françaises sont remplacés après la révélation d'une perte sur le MATIF qui sera évaluée à 613,7 millions de francs, soit environ le quart du fonds de garantie constitué par les cotisations des agents de change.

15. — Les centristes décident de constituer un groupe à l'Assemblée nationale, sous le nom d'Union du centre (UDC), malgré les fortes pressions des giscardiens et des léotardiens, leurs partenaires au sein de l'UDF.

16. — Pierre-Jean Rémy, écrivain, pseudonyme du diplomate Jean-Pierre Angremy, est élu à l'Académie française.

21. — M. Louis Mermaz est élu président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. M. Bernard Pons, lui, est élu à la tête du groupe RPR, au second tour, par 64 voix contre 63 à M. Philippe Séguin, le chef de file des « rénovateurs ». M. Alain Juppé est nommé, le 22, secrétaire général du mouvement, en remplacement de M. Jacques Toubon.

(Lire la suite page 20.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

1988 dans le monde

Nouvelle-Calédonie : le dialogue après la violence

AVRIL

22. — Un « commando » d'indépendantistes canaques du FLNKS attaque un poste de gendarmerie sur l'île d'Ouvéa : quatre gendarmes sont tués et vingt-sept autres pris comme otage.

24. — Les élections présidentielle et régionales, fixées par le gouvernement le même jour, sont boycottées par les indépendantistes qui perturbent le scrutin. Des affrontements entre gendarmes et militants canaques se poursuivent qui perturbent le scrutin dans plusieurs régions. Tandis que, en métropole, une polémique, sur les responsabilités politiques de la dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie, oppose M. Mitterrand à M. Chirac ainsi que les socialistes au RPR, les négociations avec les preneurs d'otages restent dans l'impasse.

MAI

5. — Les vingt-trois otages d'Ouvéa sont libérés grâce à une opération militaire dont le bilan est particulièrement lourd : deux militaires et dix-neuf Canaques sont tués. A partir du 9, des révélations sur les circonstances suspectes de la mort de trois Mélanésiens, dont Alphonse Dianou, le chef des preneurs d'otages, provoquent une vive polémique politique en métropole. M. Chevènement ayant reconnu, le 30, que *« des actes contraires à l'honneur militaire et des négligences ont été commis »*, une information judiciaire est ouverte pour *« homicides volontaires »*.

15. — Une mission de conciliation est chargée par M. Rocard de *« rétablir le dialogue »*. Arrivée à Nouméa le 20, elle s'entretient avec toutes les parties jusqu'au 7 juin.

JUIN

26. — Un accord sur l'avenir du territoire est conclu entre les délégations du RPCR et du FLNKS, conduites par M. Jacques Lafleur et par M. Jean-Marie Tjibaou, réunies à l'hôtel Matignon autour de M. Michel Rocard. Un référendum national est prévu à l'automne pour entériner cet accord.

JUILLET

4. — Les accords de Matignon font l'objet d'un consensus au Parlement : les députés adoptent la loi plaçant pour un an le territoire sous l'administration directe de l'Etat, par 543 voix contre 1, et les sénateurs, le 6, à l'unanimité.

AOUT

20. — Un accord est conclu au ministère des DOM-TOM à Paris entre le RPCR et le FLNKS sur l'avant-projet de loi référendaire qui fixe le statut de la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1998, date à laquelle un scrutin d'autodétermination est prévu dans le territoire.

26-28. — M. Rocard, en Nouvelle-Calédonie, invite la communauté caldoche à *« réussir une décolonisation dans le cadre des institutions »* et exhorte les Canaques à se montrer *« responsables »*.

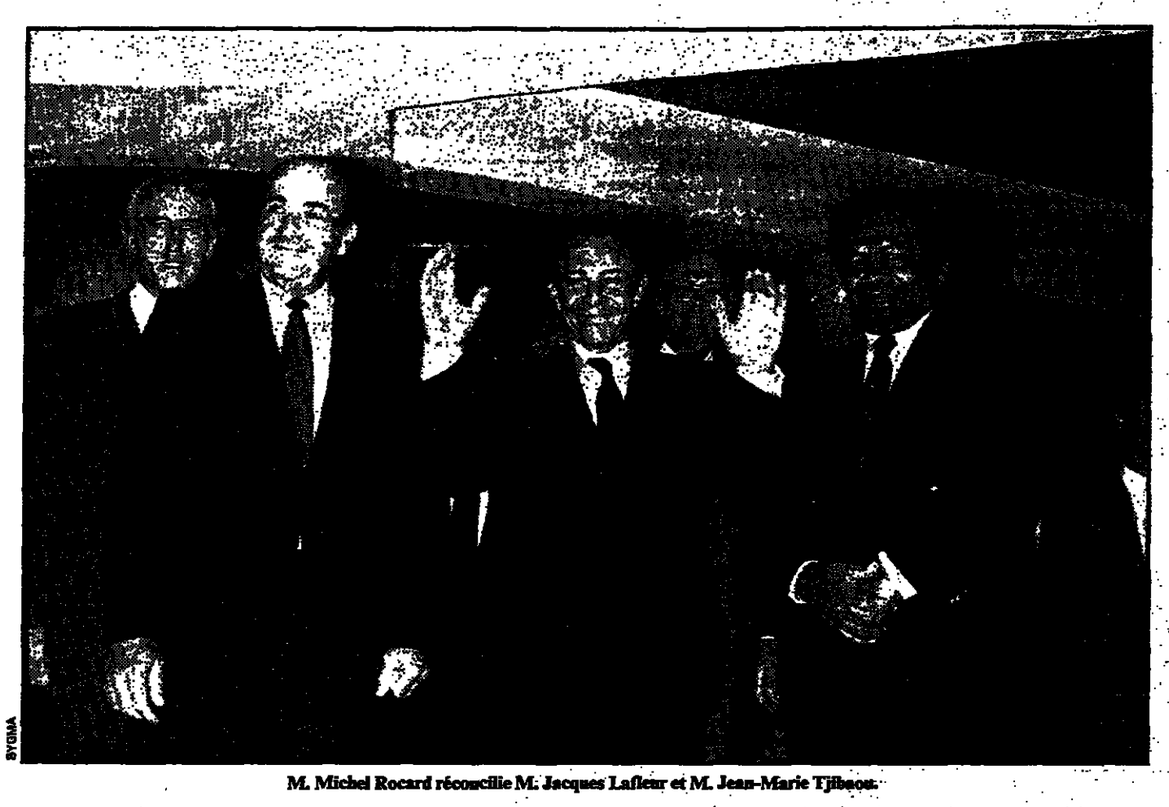

BYGMA

M. Michel Rocard réconcilie M. Jacques Lafleur et M. Jean-Marie Tjibaou.

OCTOBRE

15. — Le comité central du RPR appelle à l'abstention *« engagée et motivée »* pour le référendum. M. Rocard dénonce le 25 ce *« choix antinational »* et accuse le RPR de *« lâcheté »* et de *« désertion »*, le 26, à l'Assemblée nationale. Dans l'opposition, alors que l'UDF se prononce sans enthousiasme pour le « oui » le 14, M. Barre demande, le 24, de *« répondre massivement oui »*. Le PC prône le « oui ». Le FN fait campagne pour le « non ».

NOVEMBRE

6. — Le « oui » l'emporte au référendum avec 79,99 % des suffrages exprimés, mais l'abstention atteint un niveau record de 63,1 %. En Nouvelle-Calédonie, où le « oui » recueille 57 % avec une participation de 63,24 %, le « non » est majoritaire à Nouméa et dans cinq autres communes caldoches.

17. — Cinquante et un indépendantistes canaques sont libérés, en application de la loi référendaire, dont les vingt-six Mélanésiens impliqués dans l'affaire d'Ouvéa et détenus à Paris, ce qui suscite des protestations à droite.

FRANCE

(Suite de la page 19.)

23. — M. Laurent Fabius est élu président de l'Assemblée nationale. Pour les six présidences de commission, le 28, cinq socialistes sont élus, ainsi que M. Giscard d'Estaing (affaires étrangères).

26. — Trois des cent trente passagers sont tués après la chute d'un Airbus A-320 en démonstration au-dessus de l'aéroport de Mulhouse-Habsheim. L'accident est dû à une faute de pilotage.

27. — Cinquante-six personnes sont tuées dans la collision de deux trains, à la gare de Lyon à Paris : le Melun-Paris, privé de freins, est venu percuter à 70 kilomètres-heure une rame bondée en partance pour Villeneuve-Saint-Georges, provoquant la catastrophe ferroviaire la plus meurtrière jamais survenue dans la capitale.

28. — M. Rocard, reconduit le 23 dans ses fonctions de premier ministre, forme un gouvernement marqué par une *« double ouverture »* : vers le centre et vers la *« société civile »*. Les principaux ministères conservent leurs titulaires. Sur 49 membres, dont 12 nouveaux, 26 sont PS, 3 MRG, 6 UDF et 14 « techniciens ».

29. — M. Rocard prononce devant l'Assemblée nationale une déclaration de politique générale, qui n'est pas suivie d'un vote.

30. — Le bureau exécutif du PS exprime le *« trouble »* des socialistes après l'entrée de barristes (MM. Rausch et Soisson) au gouvernement.

30. — M. Giscard d'Estaing est élu à la présidence de l'UDF.

JUILLET

7. — M. Rocard obtient la démission de M. Léon Schwartzenberg, ministre délégué chargé de la santé, après les remous suscités par plusieurs de ses propositions.

8. — La loi d'amnistie est définitivement votée en quatrième lecture par les seuls députés de gauche, la majorité et l'opposition de droite à l'Assemblée nationale ayant refusé la concession faite par le PS au PCF accordant la réintégration des délégués syndicaux licenciés. Le 20, la décision du Conseil constitutionnel d'exclure de l'amnistie les salariés protégés condamnés pour faute lourde provoque les protestations du PCF et de la CGT.

8. — Le groupe Financière Agache de M. Bernard Arnault annonce que, associé avec le brasseur britannique Guinness, il est devenu le principal actionnaire, avec 24 %, de Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH) après un accord conclu avec la direction et les propriétaires du numéro un français des industries de luxe.

14. — M. Mitterrand, interrogé sur TF1 en direct de l'Elysée, met l'ouverture entre parenthèses, en raison du *« refus »* des partis de droite et du centre de *« rallier la majorité présidentielle »*. Il annonce la construction de *« la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde »*.

24. — Le Tour de France est remporté par le coureur cycliste espagnol Pedro Delgado, innocenté après avoir été accusé de dopage.

27. — Le conseil des ministres change le président de l'UAP, premier groupe d'assurances français nationalisé, qui est présent dans les « noyaux durs » de plusieurs sociétés privatisées. Le RPR parle de *« chasse aux sorcières »*.

31. — Un attentat dévaste les locaux du mensuel *Globe* à Paris.

AOUT

6. — Mort d'Henri Frenay, fondateur en 1941 du mouvement de résistance Combat.

6. — Mort du poète Francis Ponge.

6. — Après un nouvel accident ferroviaire qui fait un mort à la gare de l'Est, le gouvernement obtient la démission du président de la SNCF.

11. — La jeune actrice Pauline Lafont disparaît au cours d'une promenade dans les Cévennes. Son corps n'est retrouvé que le 21 novembre. Sa mort serait due à une chute accidentelle.

13. — M. Pierre Joxe annonce le renforcement du dispositif de surveillance de l'espace aérien au-dessus de Paris alors que plusieurs vols nocturnes clandestins ont été signalés.

20. — Mort de Jean-Paul Aron, écrivain et philosophe qui avait choisi, en octobre 1987, de parler publiquement du SIDA dont il était atteint.

25. — Mort de Françoise Dolto, médecin et psychanalyste de l'enfance.

29. — Hachette conclut un accord pour le rachat de plus de 60 % du capital de l'éditeur espagnol Salvat.

SEPTEMBRE

2. — *« Durafour-crématoire »*, le calembour de M. Jean-Marie Le Pen sur le ministre de la fonction publique, suscite une indignation unanime de la classe politique, ainsi qu'une crise au sein du Front national. Le RPR décide, le 8, de *« condamner toute alliance électorale nationale ou locale, avec le Front national »*.

9. — M. Franz-Olivier Giesbert passe de la direction de la rédaction du *Nouvel Observateur* à celle du *Figaro*.

12. — L'entrée de Canal Plus dans le capital d'Havas est confirmée. Elle est destinée à rééquilibrer le pouvoir au sein du « noyau dur » formé en 1987 lors de la privatisation et constitué de proches du RPR.

13. — M. Michel Delebarre confirme que l'Airbus A-320 doit être piloté à deux et non à trois comme le demandaient des pilotes et mécaniciens d'Air Inter qui faisaient grève en semaine, le matin avant 8 heures, depuis six mois.

14. — Le conseil des ministres approuve le plan pour l'emploi présenté par M. Rocard.

21. — Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1989 qui ramène le déficit de 115 à 100 milliards de francs. L'abondance des rentrées fiscales, due à la croissance plus forte que prévu, permet d'augmenter les dépenses de 4,5 %, avec priorité à l'éducation, la recherche, la culture et l'emploi, tout en réduisant les impôts : ceux des consommateurs, par des baisses de taux de TVA, et ceux des entreprises, en ramenant de 42 % à 39 % le taux de l'impôt sur les sociétés pour les seuls bénéfices réinvestis. Un impôt de solidarité sur la fortune est créé.

22. — L'indice CAC de la Bourse de Paris atteint 371,6, retrouvant son niveau d'avant le krach d'octobre 1987.

25. — Le premier tour des élections cantonales est marqué par un taux record d'abstentions (50,87 %) qui provoque un débat sur le regroupement des scrutins locaux.

30. — Le travail reprend dans l'audiovisuel public après deux semaines d'un conflit marqué par des grèves dans toutes les sociétés du service public, dont Antenne 2, FR3 et Radio-France.

OCTOBRE

2. — Au second tour des élections cantonales, le taux d'abstentions (52,97 %) reste élevé. La gauche progresse en sièges, surtout le PS, mais, lors de l'élection des présidents de conseil général les 7 et 10, l'équilibre reste le même entre la droite (71) et la gauche (30), cette dernière gagnant la Gironde mais perdant les Alpes-de-Haute-Provence.

3. — Des inondations dévastent la ville de Nîmes après des pluies diluviennes pendant plusieurs heures. Neuf personnes sont tuées, et les dégâts matériels estimés à 4 milliards de francs.

8. — Les syndicats de surveillants de prison acceptent de mettre fin à douze jours d'un conflit qui avait provoqué le blocage de la justice pénale.

8-11. — Au cours d'une visite en Alsace et en Lorraine, le pape Jean-Paul II s'adresse aux institutions européennes siégeant à Strasbourg.

13. — Quatre-vingt mille infirmières manifestent à Paris à l'appel de la coordination qu'elles ont créée. La grève, commencée le 6, se termine le 24 après des concessions du gouvernement, M. Rocard ayant souligné, le 13, que tout laxisme sur les salaires jouerait contre l'emploi mais que des rattrapages salariaux pouvaient être acceptés *« lorsqu'il y a une situation d'injustice (...) reconnue par l'opinion »*.

22. — Un incendie criminel détruit le cinéma Saint-Michel, à Paris, l'un des derniers qui continuait à projeter *la Dernière tentation du Christ*, le film de Martin Scorsese, après les nombreuses tentatives d'intimidation de catholiques intégristes.

24. — M. Georges Pébereau annonce qu'il a acquis en Bourse 9,16 % du capital de la Société générale, avec l'aide de partenaires français et étrangers, dont la Caisse des dépôts. Il affirme ensuite que son offensive n'est *« ni politique ni hostile »*, alors que les milieux financiers considèrent qu'elle a le soutien de M. Bérégovoy, favorable à la modification des « noyaux durs » dans le capital des privatisés.

26. — Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf suspend la distribution du produit abortif RU 486, dont la commercialisation avait été autorisée le 23 septembre, en raison de protestations d'adversaires de l'avortement. Après une *« mise en demeure »* du gouvernement, il revient, le 28, sur sa décision.

28. — TDF 1, premier satellite français de télévision directe, est mis en orbite par la fusée européenne Ariane.

NOVEMBRE

3. — M. Claude Evin rend public le plan gouvernemental de lutte contre le SIDA, qui prévoit une augmentation des crédits consacrés à la recherche et à l'éducation pour la santé.

5. — Mort de Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, dans un accident de la route.

7. — Neuf ouvriers sont tués en gare d'Ay (Marne) par l'express Luxembourg-Paris, qui percute, après avoir été mal aiguillé, leur draisine, garée sur une voie de service.

8. — Des concessions du gouvernement permettent de débloquer les négociations salariales dans la fonction publique. Mais cet accord, signé le 17 par cinq fédérations de fonctionnaires, mais pas par la CGT ni la CGC, est sans effet sur les conflits catégoriels qui se multiplient dans le secteur public. Aux PTT en particulier, les grèves d'employés des centres de tri et de chauffeurs de camion postal se succèdent pendant tout le mois, perturbant gravement l'acheminement du courrier et provoquant de vives protestations des usagers.

9. — Transfert au Panthéon des cendres de Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe.

11. — Mort de Jean Mistler, de l'Académie française.

12-13. — La convention nationale du PS, à Epinay, et la conférence nationale du PCF, à Nanterre, sont toutes deux consacrées à la préparation des élections municipales de mars 1989. Alors que les communistes demandent la reconduction des accords de 1983, les socialistes veulent tenir compte de l'évolution des rapports de forces entre les deux partis.

17. — M. Rocard, interrogé dans *le Nouvel Observateur* sur les revendications sociales, déclare que le gouvernement ne peut pas *« distribuer de pouvoir d'achat au-delà de ce que permet l'état actuel de l'économie »*, annonçant la poursuite de *« l'effort (...) pendant une quinzaine de mois encore »*.

18. — M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris, est inculpé de violation du secret de l'instruction, sur plainte d'un des inculpés pour les attentats terroristes de septembre 1986 à Paris.

21. — Le groupe Pechiney annonce une double opération : la construction, en coopération avec EDF, d'une gigantesque usine d'aluminium à Dunkerque et l'achat aux Etats-Unis d'American National Can, qui le fait devenir le numéro un mondial de l'emballage.

24. — Jacqueline de Romilly et Jacques-Yves Cousteau sont élus à l'Académie française.

25. — A l'issue du congrès de la CFDT, à Strasbourg, M. Edmond Maire renonce au secrétariat général qu'il occupait depuis 1971, au profit de M. Jean Kaspar.

28. — Le trafic du RER à Paris est interrompu sur les lignes A et B à la suite d'une grève dans les ateliers d'entretien, lancée depuis le 14 par la CGT. Tandis que les perturbations s'étendent au métro et aux autobus, M. Delebarre dénonce un *« chantage inacceptable »* et demande l'aide de camions militaires. Le 30, à l'Assemblée nationale, M. Rocard accuse le PCF de chercher à *« envenimer »* l'agitation sociale à des fins politiques.

30. — La loi instituant le revenu minimum d'insertion (RMI) est définitivement adoptée par l'Assemblée nationale.

DÉCEMBRE

2. — Le gouvernement lève l'embargo sur le pétrole iranien décidé en août 1987.

7. — A la RATP, les syndicats, sauf la CGT, acceptent les propositions salariales de la direction. Les jours suivants, le trafic s'améliore dans le RER, mais se dégrade dans le métro en raison de la poursuite de la grève des ateliers d'entretien. Les perturbations ne commencent à s'atténuer qu'à partir du 19.

10. — La motion de censure déposée par le RPR ne recueille que 259 des 286 voix requises. Quatre députés centristes, dont M. Barre, refusent de la voter.

10. — MM. Lech Walesa et Andrei Sakharov participent à Paris à la célébration du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

13. — M. Pierre Rosenberg, chef du département des peintures du Louvre puis, le 21, Me Paul Lombard, célèbre avocat marseillais, sont inculpés de recel dans une affaire de captation d'héritage instruite à Toulon.

18. — M. Rocard envisage, à « 7 sur 7 » sur TF1, l'instauration par la loi d'un service minimum dans le secteur public après concertation avec les syndicats.

19. — Un attentat raciste fait un mort dans un foyer d'immigrés à Cagnes-sur-Mer.

22. — La loi prévoyant le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel est considérée comme définitivement adoptée. Pour les seules fois de la session, le gouvernement, qui ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée nationale, a dû engager sa responsabilité le 15, puis le 21. Les autres textes ont été votés grâce à des compromis, soit avec les centristes, soit avec les communistes.

29. — Libération des deux petites filles de Jacqueline Valente, détenues depuis novembre 1987, avec leur mère et cinq autres otages, par le groupe Abou Nidal. Remises par les autorités libyennes à un diplomate français, elles regagnent la France, venant de Tripoli.

30. — L'indice CAC de la Bourse de Paris achève l'année à 415,6, en hausse de 65 % en onze mois.

31. — M. Mitterrand présente ses vœux de Strasbourg, « capitale de l'Europe ». Il demande que soit assouplie la « loi Pasqua » de 1986 sur les immigrés.

SCIE

boucherie a

coupe-circuit

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

La boucherie aux hormones

La décision européenne d'interdire l'utilisation d'hormones naturelles chez les animaux d'élevage ne repose sur aucune base scientifique.

QUELS que soient l'avenir et les conséquences du nouveau conflit commercial qui oppose depuis peu la CEE aux Etats-Unis, on dispose aujourd'hui d'une certitude dérangeante autant que méconnue : l'utilisation contrôlée de substances hormonales naturelles chez les animaux ne présente aucun danger pour le consommateur. Bien que régulièrement dénoncée par les associations de consommateurs, cette pratique, souvent jugée indispensable par les éleveurs, permettrait d'augmenter la masse protéique animale, sans nuire aucunement à la santé.

A cet égard, l'affaire des hormones et le contentieux international qu'elle alimente depuis quelques jours témoignent du faible poids des données médicales et scientifiques devant celui des intérêts commerciaux et politiques. Cette affaire, aux dimensions financières considérables, illustre aussi les graves difficultés que soulèvent, malheureusement, sur le terrain l'utilisation des anabolisants par les éleveurs et le contrôle d'une telle pratique.

On désigne par anabolisants l'ensemble des molécules qui ont pour propriété de favoriser la production de protéines, c'est-à-dire, ici, de viande. Ce sont les caractéristiques anabolisantes des hormones qui font l'objet de la polémique, ces mêmes hormones étant, par ailleurs, couramment utilisées en médecine vétérinaire, afin, notamment, de maîtriser la fécondité des femelles reproductrices. Le monde agricole et politique sait parfaitement aujourd'hui que l'utilisation de ces hormones sexuelles peut être une source de revenus qui est loin d'être négligeable. *« Les gains de productivité sont estimés à 300 F par veau, 700 F à 1 000 F par bœuf, 300 F à 800 F par génisse et 50 F à 200 F par taurillon. Ils correspondent souvent à la marge brute de l'éleveur »*, écrivent MM. Champelle et P.-L. Toutain dans le dernier numéro de la revue *Actualités gynécologiques* (1).

Il faut, pour bien comprendre, distinguer les deux familles de produits hormonaux pouvant être utilisés.

● **Les anabolisants naturels :** ce sont des substances normalement synthétisées chez les animaux et chez l'homme par certaines glandes. Parce qu'elles sont rapidement détruites par le foie, leur utilisation à des fins directement thérapeutiques (notamment dans l'espèce humaine pour combattre certains effets de la ménopause) ou non impose leur prescription par voie injectable ou percutanée.

● **Les anabolisants artificiels :** il s'agit de produits de synthèse à la structure voisine mais différente des hormones naturelles, ou encore de molécules de la famille des stilbènes (comme le distilbène). Ces substances ont les mêmes effets que les précédentes mais sont, *a priori*, potentiellement très dangereuses et doivent, en toute hypothèse, être, en médecine humaine et vétérinaire, considérées comme des médicaments très actifs et non dénués d'effets secondaires.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Pourquoi l'usage des hormones a-t-il été interdit pour le bétail de boucherie ?* » par E. Champelle (Centre national de formation des techniciens vétérinaires) et P.-L. Toutain (INRA, station de pharmacologie toxicologique, Toulouse). Ce remarquable article de synthèse vient de paraître dans le dernier volume (19e série, 1988) de la collection « Actualités gynécologiques » publié par les éditions Masson, sous la direction du docteur Albert Netter.

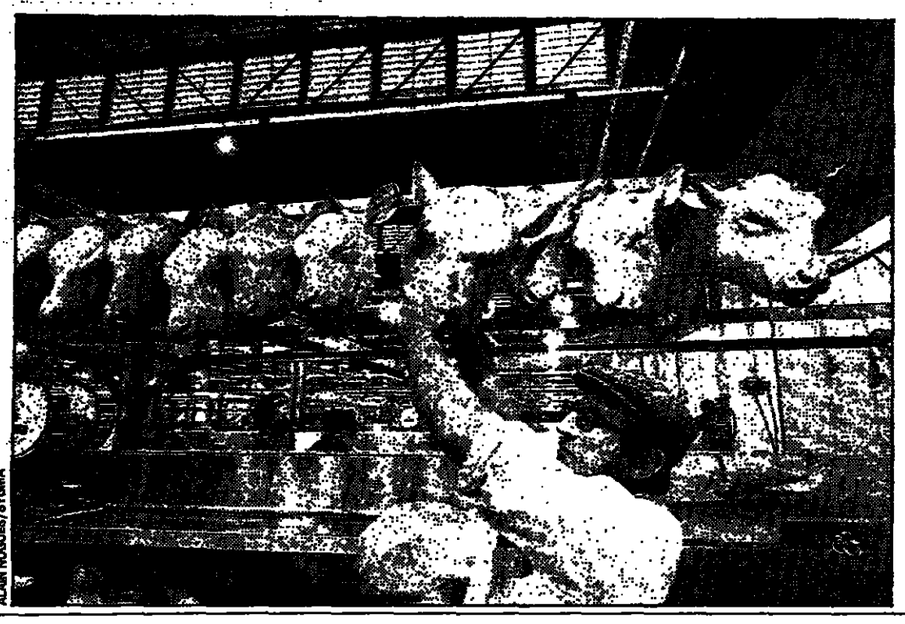

ALAIN HOGUES/SYGMA

Des coupe-circuit pour l'incendie

Comment utiliser l'« effet percolateur » du feu pour arrêter sa progression et l'éteindre ?

LE lieu de l'expérience avait été soigneusement choisi : une lande couverte de genêts « purgatifs », réputés très combustibles, située à flanc de coteau du massif de l'Aigoual, au-dessus du Vigan (Gard). Selon les instructions du chercheur, Jean Nahmias, maître de recherche à l'université d'Orsay et consultant en mécanique des fluides, les sapeurs-pompiers du Vigan ont passé deux heures et demie à préparer le terrain. Il s'agissait, avec de la ficelle et des rubans de couleur, de quadriller une surface de 20 m × 20 m en carrés d'un mètre, puis d'asperger certains de ces carrés de retardant (solution de polyphosphate qui retarde la combustion), selon un schéma « aléatoire » qui laisse plus de la moitié de la surface traitée sans produit retardant.

Lorsque les préparatifs sont achevés et que les fourgons-citernes ont pris place autour du terrain, les pompiers mettent le feu aux genêts, en commençant par le bas du terrain, sous le vent, où une surface de 20 m × 20 m, contiguë à la première, n'a pas été traitée du tout. Les genêts s'embrasent comme de l'étoupe, et, bientôt, un rideau de flammes monte vers le ciel, atteignant parfois 10 ou 15 mètres de haut. Une ligne de feu continue, sous l'action d'un vent léger, remonte la pente. La végétation est entièrement carbonisée sur les 20 premiers mètres (non traités), y compris quelques jeunes chênes et cèdres pourtant moins combustibles que le genêt. *« Dans le feu, tout est combustible »*, observe le commandant des pompiers.

Mais voici que la ligne de feu, jusque-là continue, se tronçonne. Des carrés de genêts arrosés de retardant refusent de brûler. Le rideau de flammes, à son tour, perd de la hauteur, s'étouffe dans la fumée, et ne reprend vigueur que lorsqu'il atteint un carré de genêts non traité. La progression du feu, parfaitement régulière et dévastatrice dans la partie non traitée, semble subitement arrêtée dans le damier de ficelle, ne parvenant qu'à s'insinuer dans les bouquets de genêts secs pour, finalement, s'éteindre spontanément, faute de cet écran de chaleur qui embrase la végétation avant même que la ligne de feu ne l'ait atteinte. Le feu, brisé dans son élan, s'étiole et meurt.

Nous venons d'assister à la première expérience en vraie grandeur d'un embrasement provoqué pour faire apparaître ce que Jean Nahmias appelle l'*« effet percolateur »*. Il s'agit de prouver que le feu, comme tout fluide, se propage suivant les lois de la percolation. De même que le courant électrique, lorsqu'il traverse une zone composée d'éléments conducteurs et non conducteurs, ne passe plus au-dessus d'un certain seuil d'éléments non conducteurs, de même le feu est arrêté lorsqu'il rencontre un certain seuil d'incombustibilité. Selon le chercheur, il suffit de traiter 45 % d'une surface au retardant pour stopper un feu sans vent, et 65 % de la même surface par fort vent.

Quelles conclusions tirer de cette confirmation sur le terrain de la théorie de la percolation ? D'abord, qu'il n'est pas nécessaire d'établir un barrage étanche d'eau ou de retardant pour stopper un feu de forêt. Ensuite qu'il suffit de disposer des obstacles au feu de manière parfaitement aléatoire pour que l'incendie s'arrête. Ce peut être un arrosage au sol, des bombes à eau lancées par avion, voire un dispositif fixe comme un lotissement en chicane, un terrain alternant les bosquets et les pièces d'eau, voire un *mélange de feuillus et de résineux* savamment dosé pour que le feuillu l'emporte.

« Débroussaillement sélectif »

Sans recourir à la mécanique des fluides, les techniciens de l'Office national des forêts ont déjà mis cette théorie en pratique sur le terrain. Dans la forêt urbaine du parc Pastré, par exemple, en plein Marseille, des têtes d'arrosage ont été disposées dans les secteurs les plus vulnérables à l'incendie. Ailleurs, en remontant vers les calanques où prolifère le pin d'Alep, les forestiers font du *« débroussaillement sélectif »*. On éclaircit la pinède (la densité naturelle de 6 000 arbres à l'hectare est ramenée à 2 500 arbres) et l'on débroussaille par endroits en conservant les essences feuillues comme l'arbousier, la viorne ou les filaires. Les zones les plus dégradées seront replantées aussi en feuillus (chêne pubescent, frêne à fleurs, érable de Montpellier), sur des sols préalablement enrichis des boues d'épuration de la nouvelle station de Marseille, que les forestiers préfèrent appeler « terreaux ». Déjà, 2 hectares ont été reboisés avec apport de terreaux dans la forêt de la Gélade, à titre expérimental, et bientôt quelque 240 hectares, englobant le camp militaire de Carpiagne, seront reboisés par l'ONF sur les boues de Marseille. A partir de mai 1989 et pendant cinq ans, quelque 30 000 tonnes par an de terreaux seront épandus, permettant à la forêt, actuellement pinède dégradée, de retrouver des bosquets feuillus antifeu, ou du moins peu combustibles, où le feu « percolera » plus difficilement.

La société Cerberus-Guinard, spécialisée dans la détection des incendies, s'intéresse beaucoup aux recherches menées sur la percolation du feu en milieu ouvert. Mais, dans un premier temps, elle propose un système de détection perfectionné : détecteurs à infrarouge qui pivotent sur 360 degrés, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et sont capables de déceler un feu à 8 kilomètres ; caméras qui se braquent sur le feu détecté et permettent au poste de contrôle, relié par émetteur radio au détecteur, de « lire » sur écran le foyer de l'incendie, etc. Défense coûteuse, surtout si elle est associée aux moyens de lutte aériens. Mais, à moins d'une *météorologie particulièrement* favorable, comme l'été dernier, la survie de la forêt méditerranéenne est sans doute à ce prix.

ROGER CANS.

FILS D'ICARE

La connaissance et la conquête de l'espace se rattachent à deux grands desseins : savoir imiter l'animal et situer la Terre dans l'univers.

PRÉSIDENT du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Jacques-Louis Lions est aussi professeur au Collège de France, titulaire d'une chaire d'analyse mathématique des systèmes et de leur contrôle. Il a longtemps dirigé l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA). C'est dire qu'il est un expert de la question souvent rebattue de savoir si l'homme est indispensable dans l'espace ou s'il faut lui préférer le robot.

Pourtant, la question ne lui semble pas, au sens strict, fondamentale. Il lui paraît plus important de clarifier la problématique scientifique sous-jacente aux recherches spatiales. La science, dit-il, *« fonctionne sur de grands desseins »*. L'espace relève surtout de deux d'entre eux, qu'on pourrait appeler ceux d'Icare et de Copernic.

L'un est ce que les Américains appellent le *reverse engineering*. Il s'agit d'une vieille tradition, déjà présente dans l'antiquité grecque : imiter les animaux pour construire, entre autres, des machines volantes ou des armes de guerre. Or on assiste actuellement à *« un essor fantastique de cette direction de recherches avec l'étude des cerveaux, d'abord d'êtres simples, puis de l'homme, celle de la nage, celle de la vision... Dans ces domaines, la microélectronique a ouvert des possibilités d'observation, les ordinateurs ont fourni des capacités de traitement des données et des moyens de simulation »*.

De grands programmes ont été lancés, Human Frontier au Japon, Brain en Europe. Ils touchent à de très nombreux domaines, mais pour ce qui est de l'espace, ce sont leurs côtés *intelligence artificielle* et robotique qui sont significatifs. Leurs progrès conditionnent fortement le dilemme homme-robot.

Cohabitation de l'homme et du robot

M. Lions définit la robotique comme *« le passage de l'analyse à l'acion, à partir d'observations »*. Il faut *« observer des scènes, puis raisonner sur elles »* ; et la question de fond est *« quelles sont les scènes importantes ? »*.

Si l'on était sûr de la réponse, une robotisation intégrale serait envisageable. Encore faudrait-il qu'elle soit possible, ce qui n'est pas le cas dès qu'il y a des décisions complexes à prendre. Les spécialistes de l'intelligence artificielle n'imaginent pas, au moins jusqu'en 2020, que des ordinateurs soient capables de rivaliser avec le cerveau humain pour, par exemple, *« prendre une décision en temps réel lorsque surgit un objet nouveau dans le champ de vision »*.

On simplifie fortement le problème de la reconnaissance des formes si les objets sont conçus en fonction de cette reconnaissance ; plus généralement, les satellites doivent être conçus en prévoyant l'intervention de robots *là où elle est possible. Il* faudra y penser pour les prochains projets spatiaux. *M. Lions précise qu'il existe une* collaboration franco-italienne sur ce point.

Il est clair que l'homme est actuellement nécessaire pour bien des tâches ; il n'est pas moins clair que sa présence sera toujours génératrice de risques et de coûts et qu'il faut la restreindre là où elle est indispensable. D'où un nouveau problème : celui de *« la cohabitation de l'homme et du robot »*. Pour ne pas courir à la catastrophe, il faut que l'homme soit conscient de la présence des robots, ce qui est moins simple qu'il n'y paraît au premier abord ; il faut surtout que le robot tienne compte *d'une présence humaine. « Qu'est-ce qu'un homme, du point de vue d'un système expert »*, demande M. Lions. *« Il y a là*, souligne-t-il, *un problème extrêmement difficile. »*

La Terre, système clos

L'autre dessein, c'est la *connaissance de l'univers* — Terre incluse. C'est savoir ou est la Terre, puisqu'elle n'est plus au centre du monde, et comprendre son interaction avec le reste de l'univers. Pris sous l'angle spatial, c'est *« l'observation vers le haut et vers le bas »*. L'écran atmosphérique dans un sens, la nécessité de prendre du recul et d'avoir une vision globale dans l'autre, imposent toujours plus de recours au satellite. Pour regarder quoi ? Il y a des choix à faire, qui relèvent de l'homme. Mais de l'homme dans l'espace *ou de l'homme au sol* ?

La réponse est imposée pour l'exploration des planètes lointaines, et même pour Mars, l'envoi d'hommes ne paraît pas requis. *« Outre qu'on ne sait rien du comportement humain au cours d'une mission de trois ans, l'homme n'est pas indispensable pour récolter et ramener des échantillons du sol martien »*, souligne M. Lions.

Beaucoup plus justifiée à ses yeux est l'installation d'une base spatiale habitée sur la face cachée de la Lune, observatoire incomparable jugé prioritaire dans le rapport de l'astronaute américaine Sally Ride sur le futur de la NASA. Une telle base sera un *« système écologique clos »*, expression dont le *sens général est clair. Dans le* détail, la vision qu'on a d'un tel système est encore floue.

Or il existe un système écologique clos, fait remarquer le président du CNES. C'est la *Terre elle-même. L'activité* humaine soulève actuellement quelques questions majeures sur la régulation de ce système : augmentation du gaz carbonique, etc.

Le programme international Global Change a pour objet la compréhension de ce système. Indépendamment de leur vocation propre, des bases spatiales seront, en tant que système écologique clos, *« les seules maquettes concevables du système terrestre »* ; elles *« peuvent fournir énormément d'informations sur le cycle de l'eau ou celui de la végétation »*. Construire de tels systèmes clos et y faire vivre des hommes peut aider à mieux faire vivre l'homme sur la Terre.

Courants scientifiques

« Dans les prochains mois, après analyse de la mission de Jean-Loup Chrétien, ma responsabilité sera de préparer, du point de vue scientifique et technique, les programmes qui seront soumis aux autorités de tutelle », déclare M. Lions. Il veut que ces programmes se rattachent naturellement aux courants scientifiques, qu'ils participent aux grands desseins relevés par le président du CNES.

En sens inverse, c'est le progrès général dans ces directions qui répondra à des interrogations comme celle sur la place respective de l'homme et du robot.

MAURICE ARVONNY.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le gène anticancer

Pourra-t-on bientôt appliquer à l'homme des thérapies géniques pour guérir certains cancers ?

LES anti-oncogènes : c'est à l'évidence l'une des avancées majeures de la recherche biologique et médicale de ces dernières années. L'une des découvertes qui permettent d'espérer qu'un jour on parviendra enfin à lutter efficacement contre des formes de cancers jusqu'à présent très difficiles à traiter. En l'espace de deux ans, grâce à une extraordinaire série de travaux scientifiques, on est passé du domaine du concept hypothétique à la preuve expérimentale de l'importance des antioncogènes. Jamais peut-être des chercheurs n'avaient progressé aussi vite en cancérologie.

Comment apparaît un cancer ? On sait aujourd'hui qu'il suffit qu'un agent carcinogène – un rayonnement ou un produit chimique par exemple – endommage un gène pour que la cellule qui le contient commence à se diviser sans contrôle et qu'en définitive un cancer se développe. Ces gènes « cancérogènes », on les appelle les oncogènes. C'est leur activation qui est à l'origine de nombreux types de cancer.

Récemment, une autre famille de gènes « cancérogènes » a été découverte. A l'état normal, ces gènes ne stimulent pas la prolifération cellulaire. Au contraire, ils l'inhibent. En revanche, c'est lorsqu'ils sont absents que risquent de se produire une prolifération cellulaire et une tumeur cancéreuse. D'un côté, donc, des gènes – les oncogènes – qui, s'ils subissent une seule mutation, peuvent amorcer un processus de cancérisation. De l'autre, des gènes dont l'absence peut être responsable de l'apparition de certains cancers : on les appelle les antioncogènes.

C'est en 1986, à l'occasion d'un article publié dans la revue scientifique britannique *Nature* (daté du 16 octobre), qu'une équipe de chercheurs dirigée par le professeur Robert Weinberg (Massachusetts Institute of Technology et Whitehead Institute for Biomedical Research) et le docteur Thaddeus Dryja (Institut d'ophtalmologie du Massachusetts) annonça qu'elle avait réussi à isoler un gène dont l'absence provoque l'apparition d'un rétinoblastome, une tumeur rare de l'enfant. Quelques mois plus tard, mais cette fois dans l'hebdomadaire américain *Science* (daté du 13 mars 1987), une autre équipe, dirigée par le professeur Wen-Hwa Lee (université de Californie), confirmait cette découverte en publiant la séquence complète de ce gène présent sur le chromosome n° 13. La voie des antioncogènes était ouverte.

Qu'est-ce qu'un rétinoblastome ? Il s'agit de tumeurs assez rares, atteignant un nouveau-né ou un enfant en bas âge sur vingt mille. Elle affecte des cellules très particulières, les rétinoblastes, qui sont les précurseurs des cellules de la rétine, l'écran qui tapisse le fond de l'œil et détecte les signaux lumineux. L'existence de prédisposition familiale au rétinoblastome était une chose bien connue des médecins. Restait à en comprendre l'origine génétique : quel chromosome – et sur ce chromosome, quel gène – était responsable de l'apparition de ce type de cancer ?

Ce fut George Yunis (université du Minnesota) qui le premier, grâce à l'étude au microscope des chromosomes de cellules normales et de cellules de rétinoblastomes, découvrit que c'était le chromosome n° 13 qui était en cause. Plus tard, le gène responsable de la formation des rétinoblastomes fut identifié et baptisé Rb. Pour qu'un rétinoblastome apparaisse, il faut que les deux exemplaires du gène Rb présents sur les deux chromosomes 13 soient endommagés ou absents. En revanche, les enfants porteurs d'une seule anomalie congénitale du gène Rb sont parfaitement normaux, mais sont prédisposés au rétinoblastome. Chacune des cellules de ces enfants ne contient qu'un seul exemplaire normal du gène Rb. Dans de tels cas, la mutation est dite récessive, un seul exemplaire du gène normal suffisant au fonctionnement normal de la cellule et donc au développement du fœtus. Ce n'est que si le gène normal restant s'altérait qu'apparaîtrait un rétinoblastome.

Le gène Rb, dont l'inactivation ou l'absence favorise la croissance cancéreuse, a sous sa dépendance, fait particulièrement important, la synthèse d'une protéine présente dans les noyaux des cellules et comprenant huit cent seize acides aminés. Cette protéine, essentielle à une croissance cellulaire normale, serait d'un intérêt capital s'il s'avérait qu'un jour on puisse espérer traiter certains cancers en agissant sur le gène Rb.

Le premier test prédictif

Une fois connu, isolé et classé, le gène du rétinoblastome servit tout d'abord, pour la première fois au monde en matière de cancer, à l'élaboration d'un test prédictif. Dans un article publié par le *New England Journal of Medicine* du 21 janvier 1988, une équipe de chercheurs suédois, américains, britanniques et ouest-allemands dirigée par le docteur Thaddeus Dryja expliquait qu'elle avait réussi, au terme d'une longue enquête effectuée sur vingt mille familles à risques, à mettre au point ce test, qui peut être effectué à partir d'un simple prélèvement sanguin. Pour la première fois, on disposait d'une méthode permettant le diagnostic direct d'une susceptibilité pour un cancer donné. Dès lors, il est possible de prévoir quels enfants risquent un jour de développer un rétinoblastome. Ce test pourrait même être appliqué avant la naissance et permettre de proposer aux parents concernés une interruption thérapeutique de grossesse.

Ce résultat est d'autant plus important qu'il s'avère aujourd'hui que le gène Rb n'est pas spécifique du rétinoblastome. De récentes études ont en effet montré qu'il est impliqué dans la genèse d'autres types de cancer : à peu près tous les cancers du poumon à petites cellules, 20 % des cancers primitifs du sein et environ la moitié des cas d'ostéosarcome. A chaque fois, c'est l'absence ou le mauvais fonctionnement du gène Rb qui est à l'origine de l'apparition de ces cancers.

Restait à passer à la thérapeutique. Etait-il possible de réimplanter au sein même du chromosome n° 13 le gène Rb manquant et ainsi de prévenir – ou de traiter – un cancer ? Un pas – très important – vient d'être franchi en ce sens par l'équipe du professeur Wen Hwa Lee. Pour la première fois, chez la souris, les chercheurs sont parvenus à bloquer la croissance de tumeurs cancéreuses en procédant au rajout du gène Rb.

Le principe de ce travail, publié dans le numéro du 16 décembre 1988 de *Science*, était relativement simple : dans un premier temps, le gène Rb humain est « accouplé » à un virus que l'on a au préalable débarrassé de ses effets nocifs; la combinaison gène Rb-virus « désarmé » est ensuite insérée dans le génome de cellules d'ostéosarcome ne possédant pas de gène Rb au niveau du chromosome 13. Le tout est enfin injecté sur le flanc de souris ayant un système immunitaire « très tolérant », ne rejetant pas les cellules humaines.

Sept souris ont été traitées ainsi. A chacune d'elles furent injectées sur l'autre flanc des cellules tumorales non traitées préalablement. Un mois après les injections, aucune croissance tumorale n'était observée du côté où avaient lieu l'injection de cellules Rb. En revanche, de l'autre côté, des tumeurs étaient apparues.

Preuve était donc faite que le gène Rb, par l'intermédiaire de la protéine qu'il code, est capable d'inhiber la formation d'une tumeur. La portée de cette expérience est considérable puisqu'elle permet d'envisager à terme l'utilisation de cette technique pour traiter – ou prévenir – des cancers. D'ici là, il reste cependant bien des obstacles à surmonter. La même technique est actuellement utilisée sur des cellules cancéreuses extraites de cancer du sein, et les résultats sont, semblent-ils, prometteurs. L'équipe du professeur Lee étudie actuellement la possibilité d'introduire directement ce gène Rb dans les cellules tumorales d'une souris atteinte de cancer. Si cette expérience – et bien d'autres menées chez l'animal – réussit, il sera alors temps d'envisager des essais sur l'homme. *« D'ici un an ou deux »*, déclare, optimiste, le professeur Lee.

FRANCK NOUCHI.

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE
ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements
sur minitel 24 heures sur 24
7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

La boucherie aux hormones

(Suite de la page 21.)

En théorie, la toxicité des hormones concerne avant tout la cancérologie et l'endocrinologie. On connaît malheureusement l'effet cancérigène du distilbène dans l'espèce humaine à la suite – il y a plusieurs années – de prescriptions très critiquables de certains gynécologues-obstétriciens chez des femmes enceintes (*le Monde* du 30 novembre 1988). Rien, en revanche, ne permet de penser que les anabolisants naturels puissent être directement cancérigènes. De la même manière, les effets hormonaux de ces substances ne permettent pas de penser qu'ils soient toxiques pour l'homme, à la différence des stilbènes qui font l'objet d'interdictions quasi systématiques à l'échelon international.

Une situation anarchique

A la suite de nombreux travaux scientifiques et d'un examen approfondi du dossier à l'échelon national et international (2), un consensus a pu être dégagé. Il apparaît ainsi que si des conditions restrictives d'emploi sont respectées (concernant la forme galénique du médicament, son mode d'administration, la posologie, etc.), les taux d'hormones naturelles présents dans la viande de boucherie n'ont plus aucune signification biologique si on les compare aux taux d'hormones synthétisées par les animaux eux-mêmes. D'autre part, il est aujourd'hui établi que le recours raisonnable à l'effet anabolisant des hormones naturelles n'a pas d'effet sur la qualité de la viande, contrairement à ce qui a été souvent avancé.

C'est ainsi que, en France, la loi du 16 juillet 1984, revenant sur celle de 1976 (qui interdisait tout usage de substance à action œstrogène en médecine vétérinaire), a fixé un cadre rigoureux pour l'utilisation de ces substances à des fins anabolisantes. En pratique, un seul produit – la trenbolone – a été commercialisé comme implant solide sous contrôle étroit des vétérinaires et des services d'abattage.

En dépit de cette loi, la situation, caractérisée par d'importants réseaux illégaux de substances naturelles ou non utilisées sous forme d'implants ou d'injection, ne s'est pas améliorée. *« Les enquêtes menées par les services vétérinaires, la répression des fraudes et les douanes ont montré que la réglementation française était contournée selon diverses modalités : dérive d'utilisation de produits hormonaux ayant obtenu une AMM pour une autre espèce animale (non destinée à la consommation humaine) ou organisation de circuits clandestins*, écrivent MM. Champelle et Toutain.

« Cela a conduit à une situation anarchique totale : les animaux sont légalement implantés mais reçoivent, en plus du traitement officiel, de multiples injections de produits renfermant diverses hormones pour lesquels l'intérêt et l'innocuité de l'association (trois à huit hormones différentes) ou du protocole de traitement sont à démontrer.

« Une quarantaine d'instructions judiciaires sont actuellement en cours. Aucune région de France n'est épargnée par ce trafic. Le marché noir met en jeu une masse financière considérable. Compte tenu du risque mineur encouru au plan pénal, on peut craindre que la pression de l'offre persiste malgré l'interdiction totale » (3).

C'est dans ce contexte et sous la pression des mouvements de consommateurs que le conseil des ministres européens devait voter en décembre 1985, l'interdiction totale de l'utilisation de substances anabolisantes, qu'elles soient artificielles ou pas, alors même que la commission d'experts européens saisie du sujet s'était prononcée en faveur de l'utilisation contrôlée des hormones naturelles. La France devait ainsi revenir sur la possibilité offerte par la loi de 1984 et défendre la position communautaire. En conclusion, pour MM. Champelle et Toutain, l'interdiction des hormones en élevage a été fondée sur des considérations essentiellement politiques et s'inscrivant dans un cadre libéral : puissance des mouvements écologistes et consuméristes en RFA ; volonté de gagner des marchés d'exportation pour les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; volonté de ne pas en perdre pour la France ; désir d'importer des produits répondant à l'attente des consommateurs pour les gouvernements italien et grec.

La CEE ayant fixé ces règles, il était logique qu'elle refuse l'importation, à partir du 1er janvier dernier, de viande « hormonée », en provenance notamment des Etats-Unis. Au-delà des seules hormones, cette interdiction vise aussi l'utilisation de médicaments antibiotiques incorporés à l'alimentation animale dont on sait qu'ils peuvent avoir des effets anabolisants. Or il est démontré, depuis trois ans (*le Monde* des 6 et 7 janvier 1985), que cette pratique, condamnée par l'Organisation mondiale de la santé, peut être dangereuse pour la santé des consommateurs (phénomènes de résistance aux antibiotiques, notamment).

Ainsi, d'un fait scientifique dûment établi (l'effet anabolisant et sans danger des hormones naturelles chez l'animal d'élevage), qui constitue en lui-même un avantage considérable (l'équivalent d'un « engrais biologique » permettant à moindre coût d'améliorer la « récolte » de protéines animales), on en est arrivé à une situation totalement anarchique. Une situation où de multiples intérêts sont en jeu et qui voit les autorités européennes s'accorder sur une position médiane scientifiquement infondée, alors que tous les spécialistes de ce dossier s'accordent pour dire que le vrai problème, celui du contrôle (et de la répression) sur le terrain de l'utilisation de cocktails hormonaux et antibiotiques, est bien loin d'être réglé.

Sans doute le sera-t-il d'autant moins vite que l'on entend priver d'une source de revenus, dont l'innocuité était démontrée, des éleveurs qui n'ont pas su comprendre à temps où était leur véritable intérêt en même temps que celui des consommateurs.

JEAN-YVES NAU.

(2) On se reportera notamment à *Effets sur la santé des résidus d'anabolisants dans la viande*. Rapport de l'OMS publié en 1984.

(3) Entre 1982 et 1987, les services vétérinaires ont découvert trente-sept types de cocktails français hormonaux utilisant des produits naturels ou artificiels utilisés sous forme d'implants ou d'injections.

Point de vue

CHIRURGIENS EN PÉRIL

par le professeur JEAN CASTAING (*)

L'Académie nationale de médecine est inquiète de la situation actuelle de la chirurgie française. Elle vient d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur « l'état préoccupant de certaines spécialités chirurgicales qui risque d'obérer l'avenir de la médecine française et la qualité des soins ». L'Académie révèle notamment que « plus de deux cents chirurgiens praticiens hospitaliers exercent à plein temps dans des hôpitaux publics, après nomination préfectorale sans avoir la qualification professionnelle et la juridiction ordinale ». « Ainsi, explique l'académie, est créée aux dépens des établissements publics, une disproportion regrettable de la qualité des soins chirurgicaux donnés à la population en faveur des établissements privés ». Nous publions ici le point de vue du professeur Jean Castaing qui, au-delà du problème très aigu du recrutement des chirurgiens, soulève celui, connexe, de leur formation.

LE Collège des chirurgiens français s'est déjà vivement inquiété du risque grandissant de désaffection des étudiants en médecine pour la carrière chirurgicale : pour des raisons financières et parce que la chirurgie est une spécialité astreignante, fatigante et à lourdes responsabilités. Notre inquiétude est autre : à supposer qu'on ne se heurte pas à une insuffisance de recrutement, comment pourra-t-on continuer à former les chirurgiens de demain ?

La « réforme Debré », en créant les centres hospitalo-universitaires et la double appartenance des membres de leur corps médical a permis de maintenir un haut niveau de formation au moment où la chirurgie (et peut-être plus encore la médecine) faisait de remarquables progrès avec le développement de techniques nouvelles et sophistiquées. Les malades n'ont pas à s'en plaindre : la comparaison de nos résultats avec ceux des chirurgiens du monde occidental le prouve. En revanche, les points faibles sont la recherche et l'organisation du travail.

Tous les chirurgiens français, travaillant dans le secteur public ou dans le secteur privé, ont été formés à la même école, avec les mêmes principes. Et la formation continue est depuis longtemps une règle impérative de notre métier. Former un « bon » chirurgien est une action longue et continue : quatre à six ans avant d'être reçu au concours d'internat, quatre ans d'internat, deux à quatre ans de post-internat (chef de clinique-assistant des hôpitaux). La somme des connaissances nécessaires est grande (anatomie, physiologie, biomécanique, pathologie, chirurgie expérimentale, entraînement au diagnostic et aux propositions thérapeutiques, entraînement gestuel, etc.). C'est dire la nécessité d'une formation pluridisciplinaire et coordonnée, articulant harmonieusement la formation théorique (universitaire) et la formation pratique (hospitalière) intimement associées. La structure des CHU répond bien à ces exigences, même si des adaptations sont nécessaires. La meilleure des cliniques privées ne peut assurer l'ensemble de cette formation.

Il faut des structures rigoureuses et hiérarchisées. Il n'est pas possible dans ce métier d'être autodidacte. Il faut être formé par une discipline très stricte. Il ne suffit pas d'être entraîné au geste chirurgical. Il faut apprendre le strict respect des faits, le raisonnement critique, la comparaison scientifique des résultats, le travail en équipe, la remise en cause, les incidences sociales de la maladie et des thérapeutiques et, dans notre monde où la réussite individuelle et financière est devenue l'objectif suprême, il faut apprendre à respecter l'éthique médicale.

Ainsi, il faut être intégré dans une équipe médico-chirurgicale et paramédicale où le jeune sera pris en charge et en contrôle par un « maître-chirurgien » comme un apprenti charpentier est pris en compagnonnage par un maître-charpentier. Le « patron » du service ou, souhaitons-le, du « département », est le chef d'orchestre : il ne devrait être ni mandarinal ni inamovible... mais il a la charge du respect de la discipline et de l'harmonie du travail. Et le passage du jeune chirurgien dans plusieurs services et départements, français et étrangers, est l'équivalent, nécessaire, du tour de France des compagnons. Et la recherche, beaucoup trop négligée en France, est la meilleure façon d'acquérir le mode de raisonnement scientifique et de minimiser l'empirisme, l'autosatisfaction et les affirmations passionnelles.

Cette formation est-elle possible dans une clinique privée ? Dans une clinique privée française, il y a presque toujours des chirurgiens de la même qualité que les hospitalo-universitaires. Mais ils n'ont ni le temps (il faut beaucoup de disponibilité pour former un jeune, par exemple pour aider les internes à opérer), ni pour beaucoup la motivation pédagogique, ni, pour certains, l'acceptation du travail en équipe et des remises en cause régulières. Et bien rares sont ceux qui ont l'esprit et la possibilité de la recherche.

Un contrat exclusif

A l'opposé de cette affirmation, on cite souvent certains hôpitaux privés américains. La Mayo Clinic, par exemple, est un remarquable centre formateur. C'est un centre privé, mais travaillant dans les mêmes conditions et avec les mêmes charges qu'un CHU. Et imposant une sélection draconienne pour le choix de ceux qui y travaillent...

Il faut enfin, pour la formation des chirurgiens, une expérience progressivement indépendante. Au début, le jeune aide celui qui est plus expérimenté que lui. Puis il opère lui-même, pendant longtemps aidé par un « ancien » qui lui fait éviter les erreurs, les fautes opératoires, ou sait les réparer immédiatement. Quand il est jugé capable, il opère seul aidé par un plus jeune, mais il y a toujours, proche de lui, un ancien prêt à venir le conseiller, l'aider ou, s'il le faut, à « prendre la main ».

Pour la sécurité des malades, dans les services formateurs sérieux, on ne laisse jamais un jeune chirurgien prendre le risque d'aller plus loin que ce qu'il sait et peut faire (les structures doivent être rigoureuses et hiérarchisées). Comment pourrait-on introduire cette expérience progressive et évidemment indispensable dans une clinique privée ? Dans une clinique privée, le contrat entre le chirurgien et le malade est exclusif et total : un autre opérateur ne peut s'interposer entre eux. Pour former réellement des chirurgiens, il faudrait transformer la clinique en hôpital.

Certains souhaitent la disparition ou l'amoindrissement des hôpitaux publics au profit du développement des cliniques privées et des chaînes de cliniques, nationales ou multinationales – déjà en place en France. L'hôpital public est déjà étranglé financièrement alors que les cliniques privées sont en pleine expansion.

On peut discuter, au seul point de vue économique, de l'intérêt ou des risques de cette évolution libérale, concurrentielle, payée par une assurance nationale obligatoire. (La formation d'un chirurgien coûte dans le budget de fonctionnement des CHU).

Si cette évolution persiste ou s'accentue, comment et par qui seront formés les chirurgiens français de demain !

Il faut réfléchir et décider, dès maintenant, des nécessités de cette formation, de sa localisation et de son prix. Si on se trompe, si on « laisse aller » (comme l'a trop souvent fait l'éducation nationale), il faudra de très longues années avant de pouvoir redresser la situation. Alors qu'actuellement la formation de nos chirurgiens est une des meilleures du monde.

(*) Professeur de clinique orthopédique et traumatologique, ancien président de la Fédération française des chirurgiens orthopédistes et traumatologues.

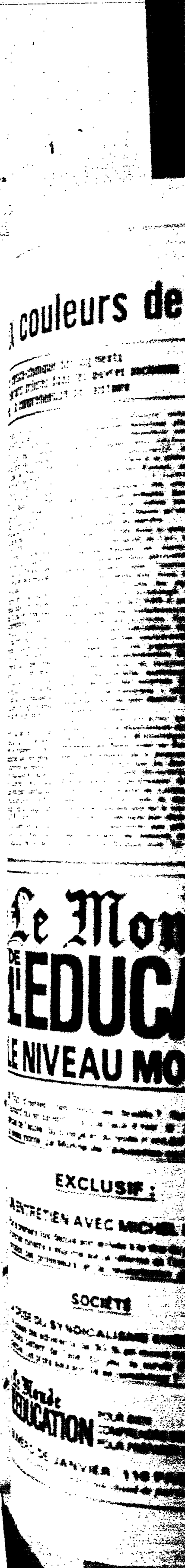

Aux couleurs de l'histoire

L'analyse physico-chimique des pigments et des colorants utilisés dans les œuvres anciennes contribue à la compréhension de l'histoire.

L'HISTOIRE de l'art peut-elle se mettre au service de l'histoire ? Plus précisément, l'étude des couleurs et des pigments employés dans les œuvres antiques ou médiévales peut-elle fournir aux historiens de nouveaux outils d'investigation pour déchiffrer le passé de l'humanité ? Tel était l'un des thèmes, parmi les plus passionnants, abordés au cours d'un colloque international récemment organisé à Orléans par le CNRS, sous le titre évocateur de *« Pigments et colorants. Teinture, peinture, enluminure depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du douzième siècle : études historiques et physico-chimiques »*.

Les chercheurs, en ce domaine, disposent depuis quelques années de techniques d'analyse non destructives, qui permettent d'envisager une approche radicalement nouvelle des œuvres anciennes. C'est notamment le cas de la diffraction par rayons X, et surtout de la très prometteuse « spectroscopie Raman », qui permet aujourd'hui d'identifier, sans ambiguïté, les pigments employés par les artistes des siècles passés à partir de quelques picogrammes (milliardièmes de milligramme !) de matière.

« Schématiquement, la méthode consiste à illuminer ponctuellement, à travers l'optique d'un microscope de fort grossissement, ce fragment de matière à l'aide d'une radiation monochromatique fournie par un laser », explique Michel Delhaye, directeur du laboratoire CNRS de spectrochimie infra-rouge et Raman (LASIR) de Lille. *« L'examen de la lumière diffusée montre alors, de part et d'autre de la radiation principale, la présence d'autres radiations d'intensité beaucoup plus faible, dont les fréquences sont caractéristiques des édifices moléculaires constitutifs de l'échantillon. »* Grâce à ce phénomène appelé effet Raman, on obtient ainsi une véritable « empreinte digitale » des composés chimiques présents dans l'échantillon étudié, même lorsque celui-ci ne représente qu'une infime poussière de matière.

Dernière arrivée dans la panoplie des archéologues de l'art, la microsonde Raman est aujourd'hui devenue un outil particulièrement précieux pour l'analyse des ouvrages médiévaux. Ainsi, la jeune équipe « Etudes des pigments, histoire et archéologie », créée en 1984 par le CNRS et qui réunit dans une collaboration étroite des physiciens, des chimistes et des spécialistes des manuscrits, l'utilise couramment pour identifier les pigments employés par les enlumineurs. Ou encore pour dater et localiser l'emploi de certains matériaux. Avec, parfois, des surprises de taille pour les historiens — telle celle que vient de leur réserver le bleu de lapis-lazuli.

En collaboration avec les conservateurs du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, c'est en étudiant des manuscrits à peinture du douzième siècle que les chercheurs ont fait leur découverte. Six manuscrits provenant de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie, choisis pour l'exactitude de leur datation et l'abondance de la couleur bleue utilisée dans leur décoration. Or, confrontés aux précieux ouvrages, les mesures en spectométrie Raman sont formelles : dans chaque manuscrit, quels que soient la teinte et le type de la lettre, le bleu utilisé est celui du lapis-lazuli, cette pierre semi-précieuse qu'hébergent les carrières de l'actuel Afghanistan.

« Importé en Europe par terre et par mer depuis les lointaines montagnes de la Perse, le lapis-lazuli a servi pendant plusieurs siècles à la préparation des plus beaux pigments bleus utilisés en peinture artistique, souligne Jean Vezin, spécialiste de l'art médiéval et responsable de l'équipe « Etude des pigments, histoire et archéologie » du CNRS, qui rappelle que le bleu de lapis-lazuli, très utilisé dès le début du Moyen Age, était aussi la couleur de prédilection des peintres du Quatrocento. *« Mais, jusqu'à présent, l'emploi en Europe occidentale de ce pigment extraordinairement coûteux ne semblait pas être apparu avant le quatorzième siècle ! »* Avec cette découverte qui atteste de sa présence dès le douzième siècle, l'emploi du lapis-lazuli recule ainsi de deux siècles *au moins, sans que l'on puisse* savoir pour le moment s'il résulte d'échanges commerciaux précoces entre l'Europe et le Moyen-Orient ou, plus simplement, de la réutilisation des pigments contenus dans les vestiges de l'époque romaine.

Le « standing » de l'époque

L'époque romaine ? Parlons-en, justement. Car l'analyse physico-chimique des pigments et colorants permet de remonter le temps bien au-delà du Moyen Age, jusqu'aux premiers siècles de notre ère. Alix Barbet, chercheuse au laboratoire d'archéologie de l'Ecole normale supérieure de Paris, s'est ainsi spécialisée dans l'étude des couleurs de la peinture murale romaine antique. Et elle a découvert que ces couleurs, non seulement pouvaient être employées par les historiens comme des marqueurs chronologiques, mais aussi constituaient de véritables révélateurs du « standing » social de cette époque...

Ecoutons-la plutôt : *« Si l'on examine les peintures murales bien conservées des premiers siècles avant et après Jésus-Christ, notamment sur les grands sites de Campanie (Pompéi, Herculanum et Stabies, tous détruits en 79 après J.-C. par l'éruption du Vésuve, et aujourd'hui gigantesques « musées » de plein air), on observe que les couleurs varient parfois énormément. En joignant aux observations faites à l'œil nu des œuvres elles-mêmes les analyses de laboratoire et l'exégèse des textes, on arrive à quelques constatations : le remplacement d'un style décoratif par un autre n'est pas seulement dû à une mode créée par un empereur ou autre « leader » de la culture romaine, mais est aussi provoqué par des changements techniques dans le métier de peintre, dans la façon de préparer la paroi ou d'utiliser certains matériaux. »*

Partant de ce premier constat, Alix Barbet est allée plus loin encore. *« Il existait à l'époque des pigments qui coûtaient cher et d'autres qui étaient bon marché*, poursuit-elle. *Pline l'Ancien nous donne d'ailleurs des tarifs qui permettent de comparer les prix et de chiffrer approximativement le coût des matières premières. Ainsi, et même s'il convient de ne pas les considérer isolément du reste, les couleurs choisies et les pigments employés constituent de précieux révélateurs pour situer le niveau culturel, économique et social des commanditaires... »*

Exemple parmi tant d'autres, Alix Barbet a ainsi étudié une maison romaine d'Aix-en-Provence dont les peintures reconstituées datent du milieu du premier siècle après Jésus-Christ. *« Pour deux pièces de même dimension, l'une est décorée de façon raffinée, avec des couleurs rares et chères (grands champs rouge vermillon et bandes de séparations bleues décorées), l'autre de façon nettement plus économique (grands champs rouge ocre et bandes de séparations noires avec peu d'ornements)*, raconte-t-elle. *La première a coûté environ trente fois plus cher en fournitures de pigments que la deuxième, et a nécessité beaucoup plus d'heures de travail pour exécuter certains motifs, dits de « bordures ajourées ». On peut alors se demander si les deux pièces, peintes pourtant à la même époque et également de belles proportions, n'avaient pas des fonctions différentes... »*

EDIMEDIA

La trilogie carbone-oxygène-hydrogène

Dans toutes ces recherches, un domaine reste toutefois encore relativement délaissé, celui des colorants organiques. *« L'intérêt archéologique des colorants organiques naturels, d'origine végétale ou animale, est pourtant au moins aussi important que celui des pigments minéraux*, rappellent les historiens de l'art. *La teinture fait exclusivement appel à eux, et ils sont également utilisés en peinture sous forme de laques. »*

Raison de ce retard : la détermination de la composition et de la technique d'application des colorants, souvent très complexe, se révèle beaucoup plus difficile que pour les pigments minéraux, dans la mesure où l'on retrouve toujours, parmi leurs composants élémentaires, la même trilogie carbone-oxygène-hydrogène. Mais de nombreux efforts ont été effectués au cours des dernières années pour mettre au point des techniques adaptées à ces contraintes, qui devraient prochainement porter leurs fruits.

Sous la direction de Jan Wouters, une équipe de chimistes de l'Institut royal du patrimoine artistique de Bruxelles a ainsi appliqué aux colorants une nouvelle technique d'analyse, dite de chromatographie liquide haute performance. Combinée à un traitement des données par ordinateur, elle permet de distinguer très finement les différentes sources végétales employées dans les teintures, tableaux ou enluminures. *« A l'heure actuelle, il est possible de séparer et de reconnaître la plupart des colorants naturels rouges et jaunes en une seule analyse*, précise Jan Wouters. *Si l'interprétation des résultats est suffisamment détaillée, elle peut ainsi illustrer ou confirmer l'existence d'importations et d'échanges de produits entre plusieurs régions du monde. »*

« Pour l'historien comme pour l'anthropologue, la couleur ne se définit pas tant par des considérations physiques ou chimiques, mais plus simplement par ce qu'en font les hommes vivant en société, souligne Michel Pastoureau, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études de Paris. *« Ce qui conduit évidemment à greffer la question de la couleur sur des dossiers multiformes et considérables : le lexique, les faits de perception et de nomination, la chimie des pigments et les enjeux économiques des teintures, le système vestimentaire et les codes sociaux de la couleur, la place de celle-ci dans la vie quotidienne, les moralisations des hommes d'Eglise, les spéculations des hommes de science, les préoccupations des hommes de l'art... »*

CATHERINE VINCENT.

Le Monde DE L'EDUCATION

NOUVELLE FORMULE

LE NIVEAU MONTE

● Trop d'élèves, des diplômes bradés ? Non, les jeunes d'aujourd'hui en savent plus que ceux d'hier. ● Jamais les exigences de l'école, du collège et du lycée n'ont été aussi élevées. Le niveau monte. *Le Monde de l'éducation* explique pourquoi.

EXCLUSIF :

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL ROCARD

Pour la première fois depuis son arrivée à la tête du gouvernement, le premier ministre s'exprime sur la réforme de l'enseignement, la formation des professeurs et la revalorisation de leur métier.

SOCIÉTÉ

LA CRISE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT

Une baisse des adhérents de 30 % en moins en dix ans : les syndicats battent de l'aile. En jeu, la survie d'une identité collective. Les profs sauront-ils se remobiliser ?

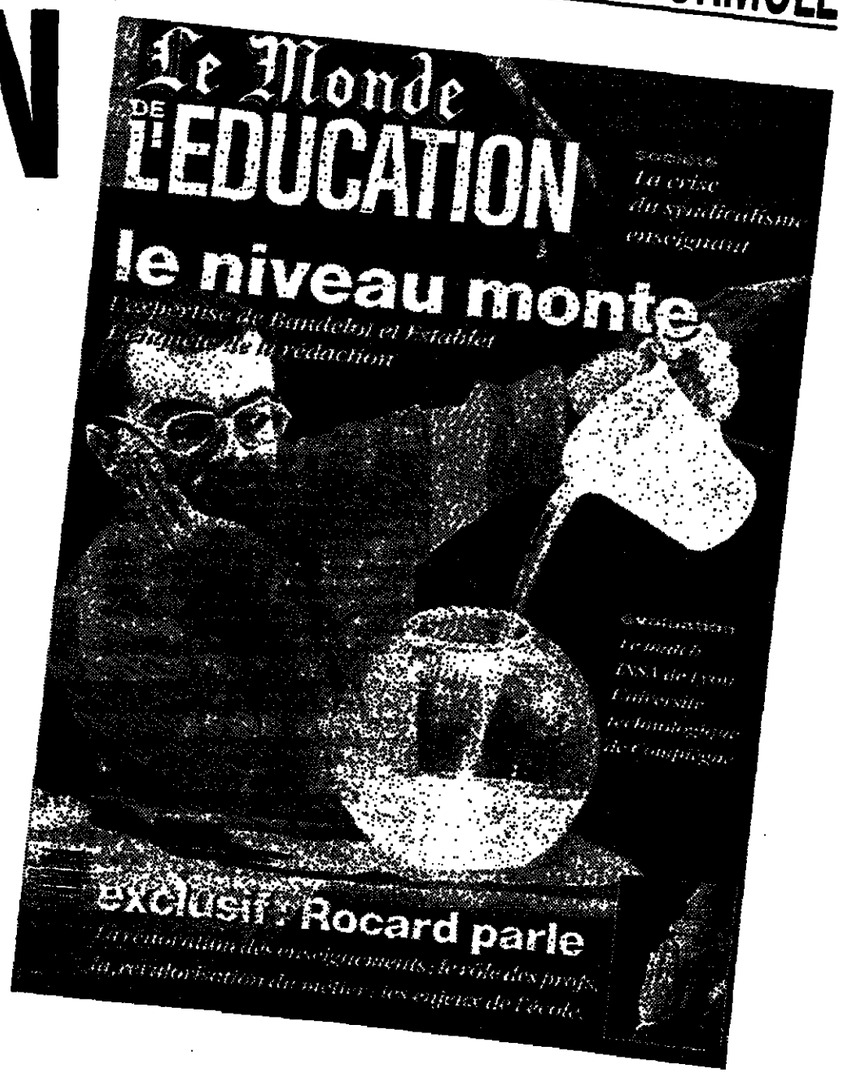

Le Monde DE L'EDUCATION POUR BIEN COMPRENDRE SES ENFANTS. POUR PRÉPARER LEUR AVENIR

NUMÉRO DE JANVIER, 116 PAGES, 17 F

En vente chez votre marchand de journaux

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Ingénieurs grandes écoles
DEBUTANTS

Framatome grand groupe industriel vous propose de vous associer à ses efforts technologiques et industriels au sein de la fonction ETUDES.

Vous avez opté pour une spécialisation dans le génie atomique, option nucléaire, DEA de physique des réacteurs..., nous vous confierons des études de conception neutronique ou le développement des méthodes de calculs. Selon vos goûts et aptitudes, vous participerez aux essais de démarrage de nos installations. Réf. DAR 1.

Vous avez plutôt des connaissances approfondies en thermique, hydraulique, automatisme..., vous aurez à mener des études de conception thermohydraulique, de développement des systèmes de contrôle et de protection ou d'instrumentations nouvelles. Réf. DAR 2.

Vous êtes mécanicien : vous participerez à la conception et au dimensionnement de nos matériels, en vous appuyant sur nos moyens informatiques et IAO. Réf. DAR 3.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et lettre manuscrite), à Valentine TRABUT, en précisant la référence choisie, à FRAMATOME, Département Recrutement et Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

FRAMATOME

LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

Notre Division Terminaux et Systèmes se développe dans trois secteurs prometteurs : paiement bancaire, télécommunications (publimatique...) et péage (métro, chemins de fer, bus...).

Ingénieur Qualité Logiciels

Nous vous proposons de contribuer à la mise en place de la politique d'assurance qualité des logiciels au sein de la Division, en mettant en œuvre les méthodes et les moyens de construction et de gestion de cette qualité, qui tiennent compte des contraintes industrielles.

Ingénieur Informaticien (ENSIMAG - INSA informatique...), votre expérience minimum de 3 ans en développement de logiciels temps réel, en tant que responsable d'une équipe-projet, vous a donné envie d'aller plus loin.

Vous alliez compétences techniques et qualités relationnelles.
Vous souhaitez approfondir les méthodologies en matière de logiciels et élargir vos possibilités d'évolution dans un groupe passionné par la qualité de ses produits.

Ce poste est à pourvoir à VALENCE.

Envoyez votre dossier de candidature sous référence IQL/LM au Responsable du Recrutement - CROUZET S.A. - 25, rue Jules Védrines - 26027 VALENCE cedex.

Crouzet

Filiale française d'un grand groupe multinational, nous sommes leader dans les MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS.
Dans le cadre du développement d'une nouvelle génération de produits, nous recherchons pour notre Direction Etudes, Recherches et Développement :

INGENIEUR CHEF DE PROJET
(Nouveaux produits)
Réf. 5140 M

Il aura la responsabilité du développement de ces nouveaux produits, depuis la phase préliminaire de l'avant-projet, jusqu'à la mise en fabrication "série".
Il coordonnera les études de faisabilité, la fabrication des prototypes et les essais. Il suivra l'évolution des produits dans un souci de qualité et de maîtrise des coûts de revient.
Environ 30 ans, vous avez une formation supérieure d'Ingénieur (mécanique, hydraulique) : une expérience d'environ 6 ans, dont 3 ans dans un bureau d'études portant sur des applications proches (biens d'équipements automobiles, véhicules industriels, engins portuaires ou de T.P., etc.).
Imaginatif et créatif, vous avez également de réelles qualités d'animateur et un sens pragmatique développé.

INGENIEUR R & D
(Systèmes Electriques et Electroniques)
Réf. 5130 M

Rattaché au Responsable du Service des Nouvelles Technologies, il aura en charge, avec son équipe, les études et la mise au point de nouveaux systèmes électriques et électroniques destinés à être intégrés dans les produits en cours de développement et qui contribuent, plus généralement, à l'évolution de l'automatisation des machines du futur.
Environ 30 ans, vous avez une formation supérieure d'INGENIEUR (Electricité, Electronique) et une expérience d'au moins 4 années en B.E. portant sur des applications proches (biens d'équipement automobile, véhicules industriels, engins portuaires ou de T.P., etc.).
Imaginatif et créatif, vous êtes aussi pragmatique. Ouvert et communicatif, vous savez travailler en équipe et en réseau.

Pour la Direction Technologies et Développement :

INGENIEUR EN HYDRAULIQUE
Réf. 5141 M

Dans le but d'améliorer les performances et la fiabilité des produits, il est chargé de concevoir et de développer des systèmes hydrauliques de puissance appliqués à des engins de T.P. Sur la base du cahier des charges qu'il établit, il recherche et sélectionne les fournisseurs compétents pour réaliser les composants requis.
Son implication dans l'élaboration du produit final est permanente, réelle et active. Il est en outre le garant du respect par le fournisseur des spécifications techniques du cahier des charges.
Environ 30 ans, vous avez une formation supérieure d'Ingénieur (hydraulique, mécanique), et une expérience d'au moins 2 ans en bureau d'études hydrauliques portant sur des applications proches de nos produits. Vous êtes avant tout un concepteur de systèmes.

Pour la Direction des Essais :

INGENIEUR D'ESSAIS
Réf. 5142 M

Chargé sur le terrain de la mise au point des systèmes, des composants hydrauliques et des produits, il définit, propose et réalise l'ensemble des essais. En étroite collaboration avec les bureaux d'études, il évalue les résultats obtenus, valide leur cohérence, définit et améliore la méthodologie des essais.
Ingénieur T.P. ou équivalent, ayant de solides compétences en hydraulique et mécanique, vous êtes débutant ou avec une première expérience dans des produits proches des nôtres.
Pragmatique, vous avez un excellent esprit de synthèse et de réelles aptitudes à l'encadrement d'une équipe.

Ces quatre postes, basés en région parisienne, impliquent une parfaite connaissance de la langue anglaise (liaisons permanentes avec les USA).

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 bd Pereire - 75017 Paris
Actiman

ACTIMAN

VÉHICULES INDUSTRIELS

Ingénieur en mécanique
Responsable des Services Techniques
300 KF

Nous sommes un groupe national de services au transport. Au sein de notre Siège parisien, en relation directe avec la Direction Générale, vous aurez la responsabilité opérationnelle de nos services techniques. A ce titre, vous réaliserez l'ensemble de nos achats, coordonnerez la gestion de nos ateliers, optimiserez l'affectation du parc disponible, enfin développerez la recherche de nouveaux outils.

Vous avez également d'étroites relations fonctionnelles avec nos équipes de vente.

Agé d'au moins 35 ans, vous avez une solide formation d'ingénieur en mécanique, une expérience professionnelle technique dans le domaine des véhicules industriels, une réelle compétence dans la maîtrise de budgets d'investissements et de coûts d'entretien kilométriques.

Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (L.M. + C.V. + photo) en rappelant la réf. 91322 à Média System, 6-8, Impasse des Deux-Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche

pour sa division agro-alimentaire
implantée en Bretagne

2 INGÉNIEURS DE FORMATION

agronome ou agricole
pour renforcer son équipe commerciale

Les postes disponibles immédiatement peuvent convenir à JEUNE INGÉNIEUR débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Mission : chargé des ventes auprès d'une clientèle de fabricants d'aliments du bétail.

Ces technico-commerciaux, rattachés directement au directeur commercial, devront avoir un esprit d'équipe et d'organisation, des capacités d'adaptation, une grande aptitude à la négociation et une grande mobilité.

Langues : anglais exigé, espagnol souhaité.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et photo à FRANÇAISE MARITIME S.A. - Département du personnel et des ressources humaines - 86, rue Neuve, B.P. 638, 29186 CONCARNEAU Cedex.

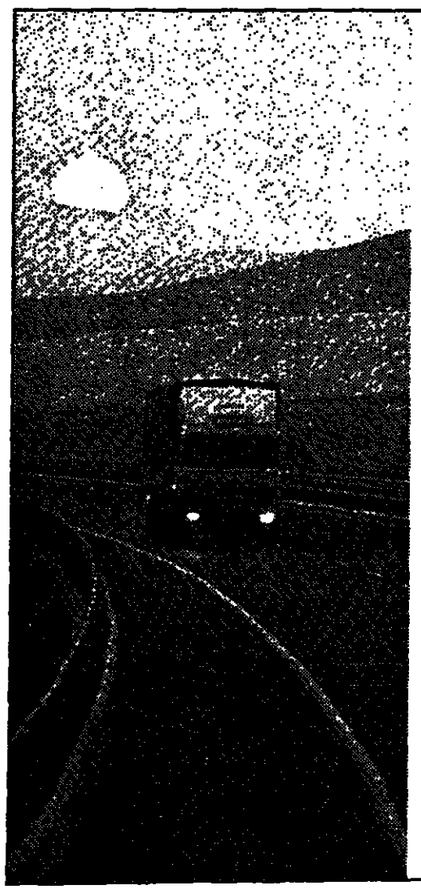

jeunes ingénieurs

Une future génération de cadres IVECO

Nous sommes le deuxième fabricant de véhicules industriels en Europe.
Issu de l'union en 1975 de Fiat, OM, Lancia, Unic et Magirus, sous le signe IVECO, notre Groupe représente aujourd'hui 35 000 personnes et 15 unités de production réparties entre l'Italie, la France, l'Allemagne et l'Angleterre.
Notre croissance internationale, notre engagement dans la recherche et dans le développement technologique nous amènent aujourd'hui à créer une véritable pépinière de futurs dirigeants.
Pour cela, nous recherchons de JEUNES INGENIEURS.
Basés à TURIN, nous vous offrirons un plan de formation et de développement sur 2 ans. Vous serez amenés à travailler dans nos divers établissements situés en Europe.
Vous apprendrez le monde du véhicule industriel et vous serez préparés à devenir de futurs managers internationaux.
De formation Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous possédez une grande capacité d'intégration et de travail en équipe, ainsi que le sens de l'initiative et le goût des contacts.
Votre atout principal, c'est avant tout un esprit européen. Dans ce cadre, votre grande mobilité et votre bonne connaissance de l'anglais sont les gages de votre réussite. La pratique de l'italien serait un plus.
Si vous désirez devenir cadre dirigeant d'un groupe performant et avoir de larges ouvertures de carrière internationale, prouvez-nous votre motivation.
Pour en savoir plus, contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES, au 45.02.15.74 du lundi au vendredi, de 9h à 17h (Précisez la réf. 890).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous réf. 890/LM à ALLO-CARRIERES - 53, avenue Victor Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

45.02.15.74
ALLO CARRIERES

IVECO BK

LEBRET SEDEL

FABRICANT D'ENDUITS DE REVÊTEMENT DE FAÇADES, recherche pour son unité de production à base de liants hydrauliques de CORMEILLES-EN-PARISIS 95 - (40.000 tonnes)

RESPONSABLE FABRICATION/QUALITE
de MORTIERS INDUSTRIELS

Ingénieur ou technicien supérieur de formation (mécanique, automatismes), vous pouvez justifier d'une expérience de 5 à 10 ans en techniques de fabrication et management des hommes.
Responsable d'une équipe d'une vingtaine de personnes en 2 postes de travail, vous aurez à appliquer le plan de production, à contrôler le respect des procédures de fabrication, à définir la politique d'entretien et à suivre les investissements.
Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 9060 à Madame Lenôtre, LAMBERT FRERES et Cie, 5 rue Vernet, 75008 Paris.

AXIAL

REPRODUCTION INTERDITE

Au sein des Caisses d'Epargne, notre vocation est de planifier et financer développements et maintenance des *logiciels bancaires nationaux* dans les environnements BULL/GCOS8.

Pour industrialiser la réalisation de nos projets de refonte de nos *logiciels bancaires*, nous créons, à Marseille, le poste de

gestionnaire de projets informatiques

Venez ordonnancer, lancer et coordonner les différentes phases du cycle de vie de nos projets, dans le souci d'en améliorer la qualité, les délais et le coût.

Vous nous apportez votre *expérience du développement de projets*, bancaires de préférence, votre culture des gros systèmes et vos qualités de gestionnaire.

Merci d'écrire à notre consultante Mme C. de LAPORTE (réf. 1421LM) à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEUR MOTORISTE
(SUP AERO, ENSMA...)

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez une expérience professionnelle d'environ 5 ans si possible dans le domaine des réacteurs. Air France vous propose de prendre la *responsabilité des relations techniques* avec ses clients - compagnies aériennes - dans le domaine de l'entretien des réacteurs (GE/CF6-80). Attentif à la bonne exécution des contrats et à la satisfaction de nos clients, vous assurerez *l'interface clients-techniciens, l'interprétation* des incidents et la définition des nouvelles procédures.

Ce poste nécessite une pratique courante de l'anglais technique notamment.

Merci d'adresser lettre et CV sous réf. IM/M le plus rapidement possible à Claire Mauguin, Direction du Personnel et des Affaires Sociales, Orly sud 114, 94396 Orly Aérogare Cedex.

AIR FRANCE
tracez l'avenir

MEDIA-SYSTEM

Jeune ingénieur en génie nucléaire

Paris. La Direction des Constructions Navales (DCN) du Ministère de la Défense recherche pour son service technique un ingénieur spécialisé en génie atomique.

Au sein d'une équipe chargée du suivi des études et de la réalisation des systèmes de propulsion nucléaire, de leur intégration aux navires (sous-marins, porte-avions), il aura plus particulièrement pour mission d'analyser les conditions de sécurité nucléaire. Ses travaux contribueront à la définition de normes techniques devant être appliquées sur les programmes de constructions navales en cours d'étude et à la prise en compte des expériences acquises sur les navires à propulsion nucléaire en service. Cette mission inclut des liaisons avec les établissements dans les ports, les services de la DCN à Paris, l'Etat-Major de la Marine et le Commissariat à l'Energie Atomique.

Le candidat a une formation scientifique supérieure (école d'ingénieur ou université) *comportant une bonne maîtrise du génie atomique*, et, si possible, une première expérience dans ce domaine. Le poste requiert le goût des applications concrètes, des qualités relationnelles et une aptitude à convaincre. Poste évolutif.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manus., photo, s/réf. P 351/M à Bernard Beaunoir,

SEMA-SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

AMX APX

PROGRESSEZ AVEC-NOUS...

Pour conquérir une place de premier plan au niveau international dans la maîtrise d'oeuvre de systèmes d'armes complexes, nous avons réalisé des progrès réguliers avec des techniques de pointe, de puissants moyens, des hommes motivés et compétents dans des domaines variés :

ELECTRONIQUE, OPTRONIQUE, INFORMATIQUE, MECANIQUE ...

Pour poursuivre notre effort nous accueillons de Jeunes Ingénieurs décidés à relever les défis de demain dans un contexte industriel en évolution constante.

Contactez-nous :
Etablissement d'Armement AMX- APX Service RTHA
13, route de la Minière - SATORY
78013 VERSAILLES Cedex.

AMX APX GIAT

© Dessin - Pierre Lichau

CHEFS DE PROJETS

Domaine publicité-diffusion
Domaine administration-finance

PRISMA PRESSE tient à maîtriser son expansion rapide. Cela se traduit au sein de la direction informatique et organisation (une quinzaine de personnes) par la création de 2 postes de chefs de projets qui devront avoir le sens du service face à des situations complexes. Le site est composé d'un IBM 9370 (logiciel VM et DOS-CICS), d'une soixantaine de terminaux et d'un parc de 100 ordinateurs personnels. Rattaché au responsable des études, chaque chef de projet est chargé de l'informatisation de son domaine: administration-finance pour l'un, diffusion-publicité pour l'autre. Tous deux doivent participer personnellement à la réalisation et à la formation des utilisateurs. De formation supérieure (ingénieur, Miage) ils disposent d'une expérience de quelques années sur un des domaines concernés acquise, si possible, en SSII. Des connaissances en anglais sont souhaitées. Ils seront motivés par un environnement L4G et réseau. La rémunération annuelle sera fonction des compétences. Ecrire à Ph. LESAGE en précisant la référence A/D2008M. PA - 3, rue des Graviers -92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04. (PA Minitel 36.14 code PA)

GBO prima · Ca Femme Actuelle · Télé Loisirs Voici

PA Consulting Group — Creating Business Advantage

RESPONSABLE SERVICE METHODES

Centre-Ouest

Mécanique de précision - Cette filiale (450 personnes) d'un groupe européen développe et produit (fonderie + ateliers d'usinage) des pièces mécaniques de précision. Elle recherche le responsable de son service méthodes (13 personnes). Dépendant du directeur industriel et dans le respect de la politique qualité définie, il sera chargé de l'amélioration de la productivité, de la sécurité et du passage en fabrication de produits et procédés nouveaux (automatisation, procédés de fabrication, méthodes, temps, outillages...). Ce poste important d'une entreprise déjà bien automatisée s'adresse à un ingénieur (ou équivalence) ayant au moins une première expérience dans une fonction similaire. Ses connaissances de la mécanique de précision et sa pratique de l'anglais lui permettront d'exprimer ses capacités d'innovation industrielle dans le groupe. La rémunération annuelle tiendra essentiellement compte de l'expérience et de la valeur du candidat retenu. Ce poste est à pourvoir dans une ville universitaire du centre ouest. Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence D/2010M. PA - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA Consulting Group — Creating Business Advantage

ANALYSTES CONFIRMES

Banque

Paris - Une banque d'affaires à taille humaine, filiale d'un très grand groupe bancaire, recherche dans le cadre de la réorganisation de son service informatique deux analystes confirmés. Placés sous l'autorité d'un chef de projet, ils devront mener à bien des projets concernant des produits bancaires les plus divers, depuis la phase de pré-étude jusqu'à leur mise en place, impliquant d'être en relation constante avec l'ensemble des utilisateurs. Ces postes ne peuvent convenir qu'à des candidats âgés de 26 ans minimum, de formation DUT, MIAGE ou équivalent, ayant acquis une expérience de l'ordre de 3 années de l'informatique de gestion en entreprise ou dans une SSII. La connaissance de l'environnement IBM 38 est nécessaire, celle du cobol serait un plus et un goût pour les méthodes serait apprécié. Ecrire à M de SOUZA en précisant vos prétentions et la référence A/R9469M. PA - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA Consulting Group — Creating Business Advantage

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Homme de terrain et de communication, ayant une bonne pratique de l'anglais, vous bénéficiez si possible d'une expérience de 5 ans dans la réalisation de petites et moyennes séries dans l'électronique. Chargé tout d'abord de l'interface entre les méthodes fabrication et le bureau d'études, vous encadrerez à terme une équipe de techniciens, et à partir de schémas d'études, vous participerez à la constitution de dossiers de définition, à la conception et la réalisation de circuits imprimés, au développement de nouvelles technologies.

INGENIEUR "METHODES CONTROLE"

Débutant ou bénéficiant d'une première expérience, vous avez de bonnes connaissances en anglais. Rattaché directement à notre responsable des méthodes, vous serez chargé de la conception et la réalisation de moyens de test de cartes et d'ensembles électroniques. A court terme, vous encadrerez une équipe de techniciens.

INGENIEUR D'AFFAIRES

A 30 ans environ, vous bénéficiez de 3 à 5 ans d'expérience en milieu industriel et d'un anglais courant. Vous serez chargé de la coordination d'affaires à l'exportation.

Pour saisir ces opportunités, merci d'adresser votre C.V. + photo sous réf. 9228 en précisant le poste qui vous intéresse à COMMUNICO - 12-14, rue Faidherbe - 59800 LILLE, qui transmettra.

COMMUNICO

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Lafarge Coppee — *L'univers des matériaux L'avenir des biotechnologies* — **ORSAN**

Filiale du groupe LAFARGE COPPEE, ORSAN est le pôle de développement du groupe dans les biotechnologies. Nous y réalisons un C.A. de 1,8 milliard de francs et sommes parmi les leaders mondiaux dans le domaine des acides aminés.

Pour nos départements de Recherche et de Développement Biochimie, nous recherchons un :

INGÉNIEUR CONFIRMÉ EN BIO-INDUSTRIE

(homme ou femme)

Responsable de la mise au point et/ou de l'amélioration de procédés industriels, à la tête d'une équipe de 4-5 personnes :

- Vous proposez et mettez en œuvre les programmes de recherche pour la définition et l'optimisation de procédés d'extraction et de synthèse ;
- Vous conduisez les programmes de développement au stade industriel des nouveaux produits ;

Spécialiste de la chimie d'extraction et de la chimie de synthèse, vous serez le garant de la qualité des projets entrepris et des performances annoncées.

Vous êtes un ingénieur diplômé, chimiste ou biochimiste, avec 6 à 8 ans d'expérience de la recherche dans les industries de fermentation, de chimie fine ou agro-alimentaires.

Une expérience complémentaire en production sera un atout. Bonne pratique de l'anglais indispensable.

POSTE BASÉ EN PICARDIE.

Si ce poste et l'avenir d'ORSAN vous intéressent, veuillez adresser votre candidature (C.V., références, prétentions) à la Direction des Ressources humaines,

ORSAN BIOCHIMIE - 16, rue Ballu, 75009 PARIS.

chef de projet

PARIS

Dans un environnement IBM 38 et très prochainement AS 400, nous vous proposons de participer au **développement de nos applications dont l'intérêt et la nature sauront vous motiver.** Vous assurerez par ailleurs la maintenance des applications existantes.

Votre **formation supérieure et votre expérience de 2 à 3 années** dans un contexte IBM 38, vous confère toutes capacités à occuper une fonction de chef de projet.

Vous connaissez GAP III et vous maîtrisez l'anglais.

Si vous souhaitez rejoindre la filiale française (CA de 2 milliards de F) d'une société américaine de grande notoriété dans son domaine, 122e au classement FORTUNE 500, spécialisée dans l'élaboration et la fabrication de produits chimiques pour l'industrie et l'Agriculture,

adressez votre candidature avec CV et prétentions sous réf. LH 15 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 Lyon

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Votre compétence, c'est notre satisfaction-client.

INGENIEURS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Classé n°1 par DATAPRO en satisfaction clientèle sur le marché français des constructeurs, la Division Technique Hewlett-Packard participe activement à notre démarche de qualité totale et développe l'activité support matériel, logiciel et réseau auprès de nos clients.

De formation supérieure en électronique ou en informatique (INSA, ENIB, ESEO, ISEN, ISEP...), débutant ou avec une première expérience, vous voulez rejoindre une équipe de professionnels de l'assistance technique et travailler sur des produits de haute technologie.

Au sein de petites équipes où les savoir-faire s'échangent en totale synergie, vous êtes l'interlocuteur privilégié de vos clients, et tout au long des différentes étapes (préparation du site, installation, maintenance) vous assurez un service performant et rapide. Face au problème — sur matériel ou système — vous solutionnez ou diagnostiquez.

Formé sur des matériels de haute technologie, vous devenez rapidement un spécialiste et développez une expertise dans des domaines porteurs :
Réseaux, Bureautique, GPAO, CAO...

Au sein d'HP, vous pourrez évoluer vers d'autres fonctions : Support Technique, Laboratoire, Management, Vente..., où cette première expérience constituera un plus appréciable.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

De nombreux postes sont à pourvoir sur toute la France.

Merci d'adresser votre candidature avec photo, sous réf. CEO/02/MO, à Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 2 avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.

HEWLETT PACKARD

PRENEZ LES RESPONSABILITES D'UN POSTE-CLE !

CHAMPAGNE-ARDENNE

Expérience, qualité, investissements sont les trois atouts qui ont permis à notre Entreprise de taille humaine (75 personnes), spécialisée dans la forge et l'estampage de pièces touchant à la sécurité, de développer une image nationale et internationale reconnue dans une branche d'activité haute technologie.

Veiller au maintien constant de la qualité de nos fabrications répondant aux besoins spécifiques d'une clientèle exigeante telle est la mission de notre :

JEUNE RESPONSABLE QUALITE

Près du PDG, vous êtes responsable de l'utilisation optimale des moyens et des hommes, et développez sur le site une politique participative et préventive en matière de qualité.

A 25 ans environ, ingénieur généraliste ou diplômé de l'U.T.C. (formation qualité), vous êtes débutant.

Les candidatures de techniciens supérieurs à fort potentiel et justifiant d'une première expérience dans un service qualité seront étudiées.

Anglais courant.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous la réf. 1995/STM à notre conseil
17, rue Courneaux - 51100 REIMS.

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

MEDIA-SYSTEM

STEIN INDUSTRIE

groupe ALSTHOM

Etude et Construction de grands matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales thermiques, tuyauterie nucléaires recherche

Ingénieur d'affaires

Chargé d'assurer la coordination technique pour le matériel de contrôle et d'instrumentation.
Il s'occupera des questions de régulation et d'automatismes liés aux générateurs de vapeur et assurera la coordination dans ce domaine entre les différents Services de la Société et le client.
FORMATION : Ecole d'ingénieur ESE, ESME ou équivalente.
ANGLAIS indispensable. Réf. : BC/2

Ingénieur recherche et développement

Il est souhaité quelques années d'expérience dans le domaine de la pollution atmosphérique.
FORMATION : Chimie, Génie chimique ou équivalente.
ANGLAIS indispensable.
ALLEMAND apprécié. Réf. : RD/1

Adresser CV + prétentions à :
STEIN INDUSTRIE, DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, 19/21 Av. Morane Saulnier
78141 Vélizy Villacoublay.

CGE

Pour plus d'information et premier contact, consulter MINITEL 3616 JOB PLUS Réf. : annonceur 11R, puis Réf. du poste choisi.

LEN-TOURNAYASSOM

n. schlumberger et cie

à Guebwiller (68)

Machines pour les industries textiles, 1300 personnes, leader mondial dans sa spécialité, plus de 80 % du chiffre d'affaires à l'exportation, recherche

JEUNES INGENIEURS D'ETUDES MECANIQUES

AM - ENSI - INSA ou similaire
débutant + stages ou première expérience de BE mécanique.

Ils participeront à l'étude et à la mise au point de nouveaux matériels, tant en BE qu'aux essais de prototypes, en liaison avec les services méthodes et fabrication, ainsi qu'avec les industries clientes de la société.

Logement facilité. Résidence proche de plusieurs villes importantes, dont un centre universitaire actif.

Adr. CV dét. ss réf. NS à seletec Conseil 25, av. [illegible] BP 333 67009 STRASBOURG CEDEX

Schlumberger **Services Pétroliers**

Nous sommes une compagnie internationale de services destinés à l'industrie pétrolière.
A St-Etienne, notre centre de R & D est spécialisé dans la diagraphie et la stimulation des puits de pétrole.

BLE DE PROJET

...ts électroniques

Rattaché au Responsable du BE, et à la tête d'une petite équipe de techniciens, vous menez à bien la conception, la réalisation et le test de prototypes, ainsi que le dossier de fabrication.
Ingénieur électronicien, vous avez au moins 2 ans d'expérience industrielle en développement de hardware et de software temps réel.
La connaissance du 68000 serait appréciée.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature au Service du Personnel :
ETUDES ET FABRICATION
DOWELL SCHLUMBERGER, BP 90,
42003 SAINT-ETIENNE CEDEX.

DS Dowell Schlumberger

MEDIA-SYSTEM

25-30 ans

Ingénieur recherche développement

Contrôle commande / Automatismes

Notre Groupe (3000 personnes) est rattaché à la Générale des Eaux. En tant qu'ensemblier, nous intervenons en conception, fabrication et installations sur des chantiers d'équipements industriels. Nous envisageons de confier à un ingénieur, possédant 2 à 4 **ans d'expérience en automatismes,** la direction de l'unité Recherche et Développement (3 personnes) de l'une de nos Agences (120 personnes). Plusieurs axes de recherche vous seront proposés, afin de créer une nouvelle dynamique de développement répondant à la demande de nos Clients. Le poste est basé dans une **agréable ville universitaire de l'Ouest.** Votre candidature sera traitée confidentiellement. Merci d'écrire (lettre manuscrite, CV, salaire actuel), sous référence M 75, à : **Cabinet de GASTINES - 34, Bd Haussmann 75009 Paris.**

Ch. A. de Gastines
conseil de direction

ILE-DE-FRANCE - PAYS DE LOIRE - BRETAGNE

Importante CENTRALE D'ACHAT et de SERVICES en AGRO FOURNITURES
recherche pour son agence du CENTRE-EST

L'ADJOINT AU DELEGUE REGIONAL

qui sera chargé de l'activité PHYTOSANITAIRE

Il devra auprès des organismes adhérents :
- développer les ventes des produits phytosanitaires,
- faire circuler l'information technique agronomique,
- proposer des outils d'analyses et d'aide à la décision.

Pour toutes ces actions, il utilise des moyens mis à sa disposition par les services du siège et entretient des contacts suivis avec l'ensemble des organismes.

Niveau Ingénieur ou B.T.S.
Expérience du monde agricole, des productions végétales et plus particulièrement des phytosanitaires souhaitée.
De la disponibilité et des qualités de négociateur démontrées au cours d'une première expérience technico-commerciale seront appréciées.

Poste basé à DIJON.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant bien sur l'enveloppe la réf. 40781 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

MULTILOG

LES BÂTISSEURS DE GRANDS LOGICIELS

Avec plus de 35000 exemplaires vendus de son SGBD micro, MULTILOG est le premier concepteur et éditeur français de logiciels professionnels micro.
L'entreprise MULTILOG, c'est un chiffre d'affaires de 35 MF (dont 20% consacrés à la Recherche et Développement) et une équipe de 65 professionnels.

RESPONSABLE DE NOTRE INFORMATIQUE INTERNE

INGENIEUR ou MIAGE,
familiarisé avec le domaine de gestion des entreprises (notamment les circuits comptables) et, possédant impérativement de bonnes connaissances des matériels et logiciels informatiques... **PRENEZ LA DIRECTION DE NOTRE INFORMATIQUE INTERNE.**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, votre mission consistera en :
— la gestion de l'exploitation interne et les demandes des utilisateurs en optimisant les ressources existantes,
— la formation permanente des utilisateurs à l'outil informatique interne ainsi que la mise en place et le suivi des procédures informatiques,
— la responsabilité du suivi et de l'évolution de l'ensemble du parc matériel micro-informatique de la société (valeur actuelle 5 MF),
— les développements ponctuels d'applications spécifiques en fonction des besoins des utilisateurs.

Une expérience similaire de 2 à 5 ans et un "savoir" exercer en parfaite autonomie sont indispensables.

Vos qualités de rigueur, de négociateur et de formateur donneront la dimension de votre évolution dans ce poste.

REDACTEUR DE NOTICES DE PROGICIELS MICRO

De formation polyvalente littéraire et informatique, vous avez le niveau BAC + 3, parlez de préférence l'anglais et avez une grande autonomie.

Votre mission consistera à rédiger des notices concernant des progiciels professionnels micro-informatique et à assurer la supervision de la sous-traitance (conception, rédaction et photocomposition des notices).

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite avec c.v. photo et prétentions en précisant le poste qui vous intéresse à **MULTILOG S.A.**, 212 avenue Paul Doumer, 92508 Rueil Malmaison Cedex.

AXIAL

EDF GDF

RHONE-ALPES

Jeunes ingénieurs, choisissez votre avenir dans une région pleine de promesses.

SUPELEC, CENTRALE, MINES, PONTS, ENSTA, ENSIEG, ENSEEIHT, ENSEM, ENSAM, ECL, IDN...

Ingénieurs "Etudes Générales"
Annecy, Chambéry, Valence

Concevoir, réaliser et exploiter les réseaux d'électricité et de gaz, telles sont les missions que nous souhaitons vous confier. Dans un premier temps, vous serez chargé, au sein de nos équipes, de préparer et de suivre les programmes d'investissement de l'un de nos Centres (plus de 150 MF en moyenne). Vous participerez ainsi à des études variées, notamment technico-économiques faisant appel à des moyens informatiques performants.

Ingénieur d'exploitation
Lyon

De formation mécanique, vous serez, dès le départ, chargé de coordonner l'activité de l'équipe d'une trentaine de personnes assurant l'exploitation et la maintenance d'ouvrages de distribution de gaz (postes de détente) pour l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.
Votre sens du dialogue doit s'allier pour cela à une réelle capacité d'animation.

Votre implication, votre goût pour le travail en équipe et les contacts, votre créativité et, tout comme nous, l'énergie de gagner, seront les atouts qui vous permettront d'évoluer vers d'autres responsabilités. Merci d'adresser lettre de motivation et CV en précisant le poste souhaité sous réf. M à EDF-GDF, Division Recrutement, 12 place des Etats-Unis, 75016 Paris.

MEDIA-SYSTEM

Informatique interne, H.P, votre avenir: 3 raisons de lire cette annonce!

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

Hewlett-Packard : travailler au sein de l'informatique interne chez un constructeur, c'est bénéficier d'un environnement technologique et humain de premier plan. Notre plus : motivation et autonomie de chacun dans sa fonction, formation personnalisée permettant d'évoluer vers d'autres fonctions ou d'autres métiers... autant d'atouts pour votre réussite.
Quand l'informatique interne, par la qualité de son soutien, permet à l'assistance clientèle d'être encore plus performante, elle participe à son succès : DATAPRO l'a classée n° 1 sur le marché français des constructeurs, en indice de satisfaction.
Ingénieurs Informaticiens, vous êtes chargés de tester, installer, et faire évoluer des applications de gestion en réseau dans le cadre de notre plan informatique international.
En relation avec le management et le développement informatique européen, dialoguant avec les utilisateurs internes, vous êtes à l'écoute de leurs besoins et proposez des solutions adaptées aux objectifs de performance. Sensibilisés à l'informatique (vous travaillez chez un constructeur), vos interlocuteurs savent se rendre disponibles et vous veillez à l'utilisation des applications dans tout leur potentiel.
Diplômés d'une grande école d'ingénieur ou de gestion (option informatique), débutant ou première expérience, vous avez une bonne connaissance de l'analyse et parlez anglais couramment. La connaissance du HP 3000 serait un atout.
Pour ces postes, basés en région parisienne (Evry-Les Ulis), la réussite conduira à d'intéressantes évolutions.
Merci d'adresser votre candidature, sous référence ADMIN-05/LM, à Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 2 avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.

HEWLETT PACKARD

MEDIA-SYSTEM

cellier

Notre société, dans le cadre du fort développement de l'activité de sa Division FILM (livraison "clé en main" de lignes de fabrication de film plastique) recherche

Responsable de la Coordination Technique de Chantiers Internationaux

Vous serez chargé de coordonner l'ensemble de nos chantiers de montage de nos biens d'équipement (la valeur unitaire d'une installation varie entre 30 et 150 millions de francs).
Une expérience dans une activité similaire est indispensable.
Des **déplacements** sont à prévoir sur les sites dans le **monde entier.**
L'anglais est **indispensable** - l'Allemand souhaité.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à CELLIER S.A. Direction du Personnel BP 603 73106 AIX LES BAINS Cédex.

L'envol des technologies.

CONTESSE

2 GRANDS PROJETS DANS L'ELECTRONIQUE EMBARQUEE

L'international est attentif... La presse en parle...

NOUS LES REALISONS

NOUS VOUS PROPOSONS D'INTERVENIR EN 1ERE LIGNE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CES PROGRAMMES.
A votre disposition, des moyens techniques considérables : ceux d'un leader international en matière de conception et de réalisation de systèmes électroniques complexes. Intégré à nos équipes de très haut niveau, conduisez l'une des missions suivantes :

INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL

• *Vous réalisez des études et la conception de logiciels* destinés aux bancs de tests de production et de maintenance pour différents équipements aéroportés.
Ingénieur électronicien, vous avez acquis environ 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique et des techniques numériques.
Réf. 93175/1

• Vous participez à la conception de logiciels intégrés dans des équipements aéroportés.
Ingénieur électronicien, vous avez acquis environ 2 ans d'expérience dans la conception de logiciel dans le secteur des hautes technologies.
Réf. 93175/2

INGENIEUR D'ETUDES CONFIRME

Vous assurez la coordination des études et du développement d'un équipement aéroporté. Vous gérez un groupe d'études, définissez et mettez en place des solutions techniques correspondant aux spécifications contractuelles.
Ingénieur électronicien, vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans les domaines suivants : circuits logiques, circuits analogiques, analyses du signal et avez assumé des responsabilités d'encadrement. Ce poste doit évoluer vers une fonction de responsable d'affaires.
Réf. 93175/3

INGENIEUR CAO CIRCUITS IMPRIMES

Vous mettez en œuvre des systèmes existants (analyse de documentation systèmes, création de bases de données, maintenance des programmes existants,...). Vous coordonnez des travaux de développement et d'intégration et les études de rentabilité de nouveaux systèmes.
Ingénieur électronicien ou informaticien, vous avez acquis environ 2 ans d'expérience professionnelle au sein d'un bureau d'études dans le domaine de la CAO appliquée à l'électronique. Réf. 93175/4

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) en précisant la référence choisie à HCA 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

RENO

Filiale (400 personnes) du 1er Groupe privé français dans la FERTILISATION, notre expansion nous amène à créer un poste de

RESPONSABLE TECHNIQUE

(Ingénieur A.M., ENSI Chimie, ou équivalent)

Dépendant de notre Direction Industrielle, vous serez basé à PARIS, au centre de notre structure décentralisée de cinq unités industrielles, spécialisées dans la production d'engrais.

- Vous assurerez une responsabilité hiérarchique et budgétaire sur les responsables d'usine.
- Vous superviserez l'exploitation de ces unités de production (suivi des coûts et budgets, gestion du Personnel d'usine, suivi des fabrications, choix des investissements).

Nous proposons ces responsabilités à un homme de terrain, ayant au moins cinq ans d'expérience de production industrielle en Chimie.

Merci d'adresser lettre man., C.V., photo et prétentions, en précisant la réf. R/LM/03 à Arnaud BATSALE - RENO - 251, bd Pereire - 75017 PARIS.

Groupe ROULLIER

La société Reno appartient au Groupe Roullier, de dimension internationale et leader en agro-fourniture : 1 600 personnes, CA 2,3 milliards de F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

JEUNES INGENIEURS

L'Europe bouge et Air France participe déjà au transport aérien de demain.
Vous souhaitez faire de votre carrière un parcours professionnel, où mobilité rime avec évolution.
Vous pouvez, à titre d'exemple, être opérationnel immédiatement comme :

INGENIEUR CHARGE DE LA MAINTENANCE AVION
interface entre le responsable de division et les contremaîtres, vous optimisez et planifiez la charge de travail de l'atelier et mettez en œuvre les moyens humains et techniques nécessaires aux méthodes et procédures de travail.

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES
au sein du service "recherche opérationnelle" : élaboration et conception de modèles pour optimiser la gestion des différentes directions de la compagnie (planning des navigants, yield management, optimisation des parkings avion...).

INGENIEUR AU SEIN DE LA DIVISION "SIMULATEURS DE VOL"
interface avec les constructeurs d'avions et de simulateurs pour la réalisation du simulateur de l'Airbus A340...

Vous êtes débutant ou possédez une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans, POUR TRACER L'AVENIR AVEC NOUS, écrivez avant le 6 janvier 1989 à l'attention de Claire Mauguin, Air France, Sélection Cadres, Orly Sud 114, 94396 Orly aérogare Cedex.

AIR FRANCE
tracez l'avenir

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur... gérer et optimiser notre production

Située à la limite de la Picardie et de la Normandie, notre société occupe une des toutes premières places au niveau national dans le domaine des télécommunications.

Nous disposons, au plan industriel des atouts les plus solides, d'une informatique des plus modernes. Dans le cadre d'une politique dynamique de développement, nous recherchons l'homme qui chez nous prendra des responsabilités de premier plan au sein de notre gestion de production.
Interface entre les directions commerciales et l'usine, votre mission est essentielle à notre réussite : vous suivez le déroulement des affaires en terme de délais, plannings et coûts. Gérer «l'imprévisible», c'est également, ce que nous attendons aussi de vous.

La trentaine, AM, INSA, ENSI... vous avez déjà exercé ce type de responsabilités qui a révélé vos qualités de gestionnaire. Votre vivacité, votre forte personnalité, vous permettent de faire face aux aléas avec lesquels il faut aussi compter. Bien sûr, vous êtes déjà un utilisateur averti de l'informatique.

Merci de nous adresser lettre, C.V., photo, sous réf. 8168 LM (à mentionner sur courrier et enveloppe) au 79/83 rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex. Nous assurons confidentialité et réponse.

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*
Membre de Syntec

CREATION ET A.MARTIN

CNIM
CONCEPTEUR ET REALISATEUR D'EQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE ET D'ENSEMBLES INDUSTRIELS RECHERCHE POUR
LA SEYNE-SUR-MER (VAR)

JEUNE INGENIEUR

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ACHATS
MECANIQUES ET ELECTRO-MECANIQUES
(OUTILLAGES, MOULES, PRESSES)

Agé de 25 à 30 ans, vous êtes diplômé d'une grande école (Centrale, Arts et Métiers ou équivalent). Vous avez une première expérience dans le domaine industriel et si possible dans un service achats. Vous parlez couramment l'anglais et vous utilisez avec aisance l'outil informatique. Vous participerez à l'élaboration et au suivi des objectifs d'achats.

Venez nous rejoindre pour seconder le Chef de Service et lui succéder à moyen terme. Vous effectuerez de nombreux déplacements de courtes durées en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, CNIM - Zone industrielle de Brégaillon, B.P. 208 - 83507 LA SEYNE-SUR-MER.

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE - CNIM

AGENCEMILLE

LABORATOIRES FOURNIER DIJON

UN RESPONSABLE DE GROUPE PHARMACOLOGIE CARDIOVASCULAIRE

Avec 1 500 personnes, 1 milliard de chiffre d'affaires, le Groupe FOURNIER diversifié en pharmacie, produits adhésifs grand public et industriels, recrute pour le Centre de Recherche de ses Laboratoires Pharmaceutiques

Il lui sera confié une première mission de 15 mois à compter de février 1989 pour laquelle il devra présenter les caractéristiques de réussite suivantes :

- Doctorat (PhD) en pharmacologie ou physiologie animale,
- Capacité à animer un groupe de 6 techniciens en recherche et développement de nouveaux agents thérapeutiques dans le domaine de l'hypertension artérielle et maladies associées.

Envoyer lettre de candidature, CV avec références de recherche et prétentions sous GPC 2.89 à : LABORATOIRES FOURNIER, Service du Personnel, Centre de DAIX, 50 Route de DIJON, DAIX, 21121 FONTAINE-LES-DIJON.

MEDIA-SYSTEM

Express Europe

Filiale de INFORMATION RESOURCES, Inc. (USA) leader dans le domaine du Support de Décision propose à un

Diplômé grande école

SCIENTIFIQUE OU GESTION
DEBUTANT OU PREMIERE EXPERIENCE, LE POSTE DE

ingénieur consultant

Après une période de formation à nos techniques informatiques de pointe, vous prendrez rapidement la responsabilité technico-commerciale de plusieurs grandes entreprises. Vous assurerez auprès d'elles le conseil, l'assistance et le développement d'applications financières, marketing et industrielles. Tirant profit de votre acquis, vous étendrez vos compétences aux domaines de la gestion décisionnelle tout en évoluant dans une équipe jeune et dynamique.

Ce poste requiert :
- le goût des contacts,
- un penchant pour les outils informatiques évolués,
- la connaissance de l'anglais.

Le lieu de travail est Paris avec des déplacements de courte durée.

Merci d'envoyer C.V. et photo sous réf. 997 à :
EXPRESS EUROPE - LE LAVOISIER, 4 Place des Vosges Cedex 64 - 92052 PARIS LA DEFENSE.

PUBLIVAL

BRONZAVIA AIR EQUIPEMENT

filiale d'un grand groupe international, spécialisée dans les équipements mécaniques et hydrauliques aérospatiaux, recherche un

INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Vous êtes chargé de l'étude, de la mise au point de matériels prototypes, de l'industrialisation et du suivi technique des matériels embarqués.

A 30 ans environ, de formation ingénieur (Arts et Métiers, ENSMA, ENSICA...), vous possédez 3 à 5 ans d'expérience à un poste similaire. Vous avez de préférence des connaissances en thermo-dynamique.

Poste basé en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Hélène GENTHON
BRONZAVIA AIR EQUIPEMENT
270, av des Grésillons
92600 ASNIERES

INGENIEUR TEMPS REEL/TELECOM

Dans le domaine des Communications, de l'Informatique, de la Défense et des Transports, la CSEE fait de la sécurité un métier. Elle emploie 2 500 personnes dont 550 Ingénieurs et Cadres. Aujourd'hui, elle développe sa DIVISION TRANSPORT, implantée à CHILLY-MAZARIN (91), en intégrant un **spécialiste des systèmes informatiques Temps Réel et Télécommunications.**

Sa mission, dans le cadre de grands projets, consistera, en liaison avec les services techniques de la Division, à définir et à évaluer les solutions techniques et à coordonner leur réalisation. Une bonne aisance dans les relations commerciales (clients, partenaires, fournisseurs) ainsi que le goût du challenge seront les garants de son intégration dans une équipe autonome et de haut niveau. Ce poste offre, à terme, une évolution vers la responsabilité Chef de Projet, pour laquelle la maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature (CV, photo, prétentions) à CSEE - M. PETAIN - Chef du Personnel - ZI de la Vigne aux Loups, Rue Denis Papin 93380 Chilly-Mazarin.

CSEE
Ensemble créons un avenir plus sûr

© Daniel Turenne

MONETIQUE

Institution bancaire

Réf. ART 12

Responsable technique

VOTRE MISSION : Dans le cadre du lancement de notre réseau interbancaire, vous serez responsable du secteur Architecture Technique.
Vous assurerez l'expertise technique, réaliserez la validation des spécifications, formaliserez les choix fonctionnels et veillerez à leur mise en œuvre.
Vous serez l'interlocuteur privilégié face à nos intervenants extérieurs et coordonnerez l'ensemble de leurs réalisations.

VOTRE PROFIL : Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
Expérience de 7 à 10 ans dans le domaine des réseaux.
Connaissances acquises : réseaux X25 publics et privés, réseaux à valeur ajoutée, ISO.
Connaissance de l'environnement X83 Alcatel appréciée.
Qualités de dialogue et d'animation indispensables pour assumer cette mission.

Merci d'envoyer CV + photo à Agnès MESNAGE, en précisant la référence.

CAP SOGETI SELECTION
Tour Maillé, 207 rue de Bercy, 75012 Paris

Société de services informatiques recherche

TRADUCTEUR H/F

- Vous êtes bilingues **FRANCAIS/ANGLAIS**, de langue maternelle anglaise.
- De formation supérieure, vous avez acquis une solide expérience en Informatique ou en Télécommunications.
- Votre goût de l'autonomie, vous permet de travailler à votre domicile avec traitement de texte sur IBM PC.

Veuillez adresser votre CV, photo et prét. sous réf. *1252/J* :
AMP - 40 rue Olivier de Serres -75015 PARIS.

Le Monde
ES RENDEZ-VOUS EMPLOI
tous les mercredis dans
Emplois Cadres
toutes les offres d'emploi de la semaine vendu en kiosque 10 F
LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Grenoble

Le premier organisme de développement économique de l'Isère recherche pour faire face à son expansion

UN CONSULTANT GÉNÉRALISTE PME/PMI (RÉF. M 1201)

De formation Ecole supérieure de commerce, vous avez acquis une bonne expérience en entreprise.
Vous interviendrez en conseil dans les entreprises à tous les niveaux de leur organisation et de leur environnement.

UN INGÉNIEUR DE PRODUCTION (RÉF. M 1202)

De formation Arts et métiers, INSA, ENSI, UTC, vous avez su valoriser votre savoir-faire dans l'industrie mécanique de préférence.
Vous intégrerez une équipe de conseils spécialisés dans les domaines des méthodes, de la production, de la qualité.

UN CONTROLEUR DE GESTION (RÉF. M 1203)

De formation ESC option finance comptabilité ou DESS de contrôle de gestion, vous êtes un spécialiste de l'audit ou de la gestion en PMI.
Vous assurerez des missions de contrôle de gestion en temps partagé auprès d'entreprises industrielles en fort développement.

Vos atouts :

Un vécu de 3 à 5 ans en entreprise.
Une très bonne capacité d'écoute et d'excellentes aptitudes relationnelles.

Vos souhaits :

Une carrière orientée vers des missions de conseil et de valorisation des entreprises.
Une réelle autonomie dans le travail.
Des occasions de formation top-niveau.

Notre challenge :

- Renforcer les entreprises dans leur développement.

Si vous pensez être notre futur collaborateur, merci d'envoyer C.V., lettre, prétentions et photo récente à :
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

COMPAQ

Fondé en 1982, Compaq est aujourd'hui l'un des premiers constructeurs mondiaux de micro-ordinateurs. La filiale française connaît la même croissance rapide : elle double son effectif chaque année depuis sa création en 1984.

Rattaché au Directeur des ressources humaines, vous aurez pour mission demain, de poursuivre avec nous ce développement ambitieux.

En vous appuyant sur des consultants internes et externes, en instituant des relations privilégiées, notamment avec les Grandes Ecoles, vous assurerez la responsabilité complète du recrutement et de l'intégration de nos futurs collaborateurs - 120 sont d'ores et déjà prévus en 1989 -.

Diplômé d'études supérieures en psychologie, vous venez d'acquérir une expérience significative d'au moins 5 ans du recrutement en cabinet ou en entreprise. Si vous savez conjuguer par ailleurs capacité à communiquer, chaleur humaine et jugement fiable, nous vous reconnaitrons...

Ce poste est basé aux Ulis.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. : M 32/2851 F à notre conseil

EGOR TECHNOLOGIES
125, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL

ANIMA

Ingénieur développement

Ce poste est basé sur le site de production, près de CAEN, de ROUSSEL UCLAF NUTRITION (produits de nutrition médicale).

Au sein du département Recherche et Développement vous participez à :

la conception de nouveaux produits, essentiellement des émulsions et solutions à usage entéral à leur formulation et leur adaptation aux procédés de fabrication et à la conception de nouvelles implantations industrielles et de nouveaux procédés de fabrication.

De formation ingénieur ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA, ou universitaire UTC ou encore chimiste option biotechnologie, votre expérience de quelques années en milieu industriel vous permet de maîtriser les techniques de formulation (science des aliments, interaction des composants), les technologies utilisées (homogénéisation, stérilisation, ultrafiltration) et les procédés de fabrication.

Vous pratiquez l'anglais et vous êtes disponible pour de courts déplacements en France et à l'Etranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions, sous la réf. 121/M, ROUSSEL UCLAF, Service de Recrutement des Cadres, 35, Bd. des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

CURICULUM

Chargé d'études senior, une offre qui s'étudie HF

Notre département Ressources Marketing représente l'appui méthodologique marketing pour les départements opérationnels de l'entreprise. Intégré à notre équipe, vous assisterez la responsable des études pour les marchés grand public. Vous aurez donc à proposer les methodologies les mieux adaptées, établir et défendre vos recommandations.
L'importance et la diversité de cette mission nécessitent une formation de type HEC, ESSEC, ESC (Lyon, Reims, Rouen), EDHEC complétée par une expérience de 2/3 ans dans une société d'études de marché.
Outre vos capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, nous comptons sur votre talent d'animateur de réunions pour mener à bien les différents projets qui vous seront confiés.
Bien sûr vous maîtrisez l'Anglais et êtes ouvert à l'utilisation d'outils informatiques. Une bonne connaissance de l'Allemand est nécessaire. Poste basé à Cergy.

Vous êtes rapidement disponible pour accéder à des responsabilités motivantes, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. M/03 à Denis Fauconnet, 3M France, bd de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex.

l'enthousiasme

3M

MEDIA-SYSTEMA

Comité départemental du tourisme de la Drôme
(Association statut Loi 1901)

recrute

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il sera responsable d'un budget direct de plus de 5 MF. Il devra animer une équipe de 16 personnes.

Il devra mettre en œuvre la promotion et le développement touristique du département.

PROFIL :
- niveau BAC + 3 (parler au moins une langue étrangère) ;
- connaissances confirmées du secteur du tourisme ;
- expérience acquise en tant que cadre dans un organisme public ou privé similaire ;
- forte capacité de relations publiques et de coordination.

Poste basé à Valence. **A pourvoir au 1er juin 1989.**

Envoyer C.V. manuscrit, photo, salaire actuel et prétentions à M. le Président du Comité départemental du tourisme, 1, avenue de Romans, 26000 VALENCE avant le 1er février 1989.

Recrutement par sélection de dossier et entretien avec jury.

Le Centre national de la recherche scientifique recrute par concours :

609 CHERCHEURS

Les concours sont ouverts à compter du 31 décembre 1988 (niveau thèse de 3e cycle ou nouvelle thèse minimum).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier 1989, 18 heures.

Les dossiers pourront être retirés jusqu'à la veille de la clôture des inscriptions.

Une information sur les postes à pourvoir, par grade et par discipline, est à la disposition des candidats sur Minitel 3614 code SIG4 rubrique POSTEL.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

Centre national de la recherche scientifique,
Direction du personnel et des affaires sociales,
Service des carrières, Bureau des concours,
15, quai Anatole-France, 75700 Paris.
Téléphone : (1) 45-53-15-15, postes 31.582-31.565.

INFORAMA CARRIERES SE DEVELOPPE

et recherche

3 CONSULTANTS SENIORS
(LILLE - BORDEAUX - SOPHIA-ANTIPOLIS)

- Vous possédez une formation supérieure de niveau 3ème cycle, si possible en psychologie industrielle et avez une expérience de 3 ans minimum acquise en entreprise ou en cabinet.
- Nous vous offrons la possibilité de valoriser vos ambitions au sein d'une structure en plein développement, où votre exigence "qualité" prendra toute sa valeur.
- Vous réaliserez des missions de conseil en recrutement dans leur totalité.
- Votre savoir-faire commercial et votre autonomie seront les garants de votre réussite.
- La connaissance du monde de l'informatique sera un atout de plus.

Merci d'écrire sous réf. DB/CS à Daniel BENCHIMOL
INFORAMA - BP 282 - 31328 LABEGE CEDEX.

BORDEAUX - LILLE - MARSEILLE - PARIS
PAU - TOULOUSE - SOPHIA-ANTIPOLIS

INFORAMA *carrières*
la technologie pour les hommes

GECI International

Société de consultance et de transfert de technologie dans les domaines hi-tech, recrute son :

RESPONSABLE RECRUTEMENT

De formation supérieure, vous avez une bonne expérience acquise en cabinet de recrutement.
Vous maîtrisez bien la langue anglaise.

Nous vous confierons la responsabilité de notre département ressources humaines avec pour mission de recruter des ingénieurs et cadres pour le groupe, et de développer une clientèle propre.

Adressez C.V., photo et prétentions sous la référence RR 1288 à :

GECI International, 43, av. de Friedland, 75008 Paris.

VILLE DE BOULOGNE/MER
(50 000 habitants)

recherche son

DIRECTEUR DE STATION TOURISTIQUE

(poste disponible immédiatement)

Placé sous l'autorité de l'élu responsable du tourisme, il aura pour fonction essentielle de coordonner et d'entraîner le développement touristique local. Son activité sera principalement d'appui à la production et à la commercialisation des biens et services touristiques.

FORMATION

Débutants :
- Diplôme du tourisme (niveau maîtrise),
- ou Ecole Supérieure de Commerce,
- ou Institut d'Etudes Politiques.

Autres :
- niveau Licence, avec 4 ans d'expérience de Cadre dans Office du Tourisme, Hôtellerie ou Village de Vacances de chaîne, Voyagiste, Tour-Opérateur, Bureau d'Etude du Tourisme, Direction du Tourisme,
- ou 1 an de formation professionnelle des adultes aux fonctions d'agent de développement touristique.

Anglais parlé et écrit, 2e langue souhaitable (préférence Allemand).

Adresser candidature manuscrite, avec CV, photo et rémunération annuelle actuelle, à Monsieur le député-maire, Hôtel de Ville, 62321 Boulogne/Mer.

IDC, N° 1 mondial d'études et conseil sur les marchés de l'informatique

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

HEC, ESSEC, SUP de CO... Connaissances marketing, expérience réussie négociations (constructeurs, ou SSII)

UN CONSULTANT CONFIRMÉ

Expérience en informatique pour travaux de recherche, rédaction de synthèses. Parfaite maîtrise de l'anglais.

Adresser CV à C. Dumazet

IDC 12, av. George-V, 75008 Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde
CADRES
REPRODUCTION INTERDITE

Le Centre d'informations financières recherche pour ses agences de Paris et région parisienne des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– contact à haut niveau,
– formation assurée,
– rémunération incitative.
Tél. : 48-63-20-00, p. 151.

INGÉNIEURS
Connaissant HP 1000, Fortran, System temps réel, traitement du signal pour secteur aéronautique. Env. C.V. à ESSAIR, 129, r. du Fbg-Poissonnière, Paris-9e.

URGENT
Groupe de presse économique
RECHERCHE
JOURNALISTE
Chef du Service Bourse (pour l'ensemble de ses publications).
Parfaite maîtrise :
– de la Bourse,
– des placements,
– de l'analyse financière.
Envoyer C.V., photo et prétentions :
AGENCE TELPRESSE
Réf. J.P.B.
51, rue Vivienne,
75002 PARIS.

Importante collectivité territoriale de l'Est
RECHERCHE
ATTACHÉ DE PRESSE
Homme, 28-30 ans, du punch, esprit d'initiative, disponible. Exp. journalisme souh. Niveau licence. Rémunération motivante.
Env. c.v. + ph. sous nº 8071 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

LABORATOIRE C.N.R.S. PROCÉDÉS BIOTECHNOLOGIQUES recrute
CHERCHEUR
Docteur en biologie moléculaire et (ou) biochimie des protéines.
Tél. : 83-57-48-43, 83-57-48-60.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT pour son Centre de recherche de MARNE-LA-VALLÉE recrute
UN TECHNICIEN NIVEAU BTS
Nombreux déplacements en province.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.
Adr. c.v. au C.S.T.B. M. MERLET, 4, av. du Recteur-Poincaré, 75782 Paris Cedex 16.

Pour son développement FFDM – PNEUMAT, B.P. 33 18001 BOURGES recherche
DUT ou BTS Electronicien
Pour conception, mise au point, contrôle systèmes d'asservissement, connaissances électrotechnique et circuits à base CMS, expérience significative, BE ou milieu industriel.
DUT ou BTS génie mécanique ou productique.
Expérience fonctionnement machine CN, connaissance outils coupants souhaitée.
Poste d'avenir suivant compétence.
ADRESSER C.V.

C.L.P.
Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion (50 associations)
recherche
UN CONSEILLER TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE
Ce poste suppose une pratique pédagogique de haut niveau et un goût réel pour les relations publiques. Référ. exigées : BAC + 4, cinq ans d'expérience dans le secteur de la formation professionnelle et continue.
Envoi rapide, c.v., références et prétentions au : C.L.P. 15, rue Réaumur, 75003 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION, DE CONSEIL ET D'INGÉNIERIE Jeune entreprise en expansion Paris - Port-Royal
recherche
JEUNE COLLABORATRICE(TEUR)
Vous avez des bases solides en secrétariat.
Vous prenez la responsabilité de la gestion administrative.
Vous ferez évoluer votre poste rapidement grâce à une formation.
Ecrire à : CITADEL 39, rue Henri-Barbusse, 75005 PARIS.

Pour banlieue parisienne
INGÉNIEURS
rédaction et traduction en langue américaine de documentation technique moteurs d'avion.
Tél. pour RV heures bur.
42-85-38-41
Patrick Wuillamie ou envoyer CV à T.II 55, r. d'Amsterdam, Paris-8e.

Important organisme de garanties financières recherche pour son siège Paris-9e.
UN ANALYSTE FINANCIER
Niveau maîtrise de gestion finance, débutant ou BTS/DUT, ayant une première expérience. Il devra posséder de solides connaissances en comptabilité et analyse de bilans. Une ouverture aux problèmes juridiques est requise. Rattaché au service « Etudes et Analyses », il aura la responsabilité d'apprécier et permanence le risque présenté par un ensemble d'entreprises garanties dont le surveillance lui sera confiée.
Adresser CV + photo s/réf. M 9011 à notre Conseil, CH. RAYNAUD CONSULTANTS, 17, quai de Grenelle, 75015 Paris.

Organisme professionnel, secteur de la santé, recherche pour sa direction du commerce extérieur
JEUNE CADRE
Expérience exportation appréciée. Diplômé d'études supérieures. Adr. CV et photo, prét. en précisant sur l'enveloppe la réf. 42581 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex, qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE pour revue professionnelle recherche
CHEF DE PUBLICITÉ
Vous bénéficiez d'une première expérience, acquise de préférence en régie ou en revues professionnelles.
Ce poste requiert une grande disponibilité et un esprit de challenge.
Anglais souhaité.
Salaire motivant.
Env. c.v., lettre manuscrite (REF. 13) et prétentions à Groupe SEPAIC, 42, rue du Louvre 75001 PARIS.

GROUPE DE PRESSE recherche
JOURNALISTE
pour sa revue Pack-Info bimensuelle professionnelle de l'emballage et du conditionnement.
Il (elle) sera responsable de la rubrique marketing et sera l'interlocuteur des agences de création packaging, des designers, des transformateurs et des marques utilisatrices d'emballage. (REF. 10).
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
MAQUETTISTE CONFIRMÉ(E) Maîtrisant les techniques de fabrication, cotations, calibrages, mises en page informatique. (REF. 11).
Pour tous ces postes, envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions à l'attention du Directeur des Editions GROUPE SEPAIC 42, r. du Louvre, 75001 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE RECHERCHE professeurs à temps partiel, maths, histoire, géo.., sciences naturelles, EPS, tél. pr RV 42-81-26-90.

secrétaires
INTERIM-NATION
SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS LANGUE MATERNELLE VISIOTEX
SECRÉTAIRES BILINGUES TTX
MACINTOSH-POWERPOINT
SECRÉTAIRES DACTYLOS-TTX
SECRÉTAIRES DACTYLOS
SERVICE TRANSPORT
75, boulevard de Picpus. R.E.R. Nation. Tél. : 43-45-50-00.
63, boulevard Haussmann. R.E.R. Auber. Tél. : 42-65-81-26.
13, avenue Mac-Mahon. R.E.R. Etoile. Tél. : 42-67-76-41.
3, av. de Villiers. Mº Villiers. Tél. : 47-63-07-13.
286, bd Raspail. Mº Denfert. Tél. : 43-22-61-67.

Mensuel association 1901
recherche pour sa RÉDACTION à Paris
UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Connaissant le traitement de texte.
Collaboratrice du rédacteur en chef, elle aura de bonnes connaissances générales et une expérience professionnelle de 10 ans au moins. Libre le 1-02-89. Réponse assurée.
Adr. C.V. et prét. s/nº 8.075, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS
J.H. 35 a., DESS en Droit orga. internet. et dipl. ch. empl. ou stages presse. Stés internet. Totalement libre. Etudie ttes prop. Tél. : 47-85-68-88.
J.F., 24 ans, fonceuse, ch. poste d'assistante gestion du personnel, expérience 5 ans. Libre de suite. Ecrire sous le nº 8072 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Monde
IMMOBILIER

appartements ventes
2e arrdt
(REX) PRÈS
ravissant studio, cuis., salle d'eau, w.-c., chff centr., immn. sur rue. 275 000 F. MGN 38, bd des Batignolles, 17e. (16-37) 51-44-34.
11e arrdt
PL. DE LA NATION
BEAU LOFT 150 m²
tt cft, calme, soleil
42-72-40-19
17e arrdt
RUE CARDINET
BEAU 2 PCES, cuis., tt cft, charme, caract. 570 000 F créd. 48-04-85-85.
Mº VILLIERS, 220 m²
7 pces pnnc., gd stand., 3e ét., asc., 2 chbres de serv., 1 park. + autres possib. MGN 38, bd des Batignolles, 17e. (16-37) 51-44-34.
92 Hauts-de-Seine
NEUILLY / SEINE. Stud., 33 m², 3e ét., asc., entr., sdj., cuis., s. de bns, Sud-Ouest, pr. hôpt. américain. 680 000 F. DE HAVILLAND 46-02-60-60.
NEUILLY
HOPITAL AMÉRICAIN, réc., 2 pces, cuis., bns, w.-c., 3e ét. 850 000 F. 48-04-84-48.
BOULOGNE ÉGLISE
imm. bourgeois, double sdj., 2 chbres, plein soleil, dc. rd. 1 350 000 F. 42-81-40-64.
NEUILLY
Beau 5 p., balcons stdg. 3 990 000 F. 43-45-22-15.
TRANS OPÉRA

appartements achats
Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. (1) 48-73-48-07 même le soir.
SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT
Appts, villas et viagers PARIS-12e et VAL-DE-M.
43-45-88-53.
Recherche 1 à 3 p. PARIS, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir.
Vrai particulier (prof. agrégé), rech. 2/3 pces, 50 à 60 m², imm. ancien, 5e ou 6e arr. uniquement. 43-06-74-72, apr. 19 h.

locations non meublées demandes
Paris
RÉSIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades APPTS HAUT DE GAMME, VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTICULIERS et BELLES VILLAS OUEST. ACHAT POSSIBLE.
TÉL. : (1) 45-27-12-19.

immobilier information
Pour mieux choisir, maisons, propriétés, commerces. Dem. notre catalogue gratuit. MINITEL 3615 code LETUC. Groupe le TUC, BP 177, 94105 Orange Cedex.
AGENCE FRANÇOIS FAURE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX P. 1989.
11, RUE ROUSSELET, PARIS-7e. 45-67-95-17.
PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'Annuaire des Propriétaires des immeubles recense 28 000 propriét. de 38 000 immeubles. SEESAM 46-22-99-33.

viagers
LIBRE 14e
Prix Cté universitaire, 3 p. tt cft, 7e ét., asc., park. 780 000 F apt. + 3 800/m. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.
LIBRE DANS 10 MOIS
9e Mº Montmartre 4 p., 640 000 F apt + 6 700 F/mois-hme, 73 ans Viagers F. Cruz – 42-66-19-00

bureaux
Locations
Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +
DOMICILIATION
Siège social ou antenne, bureaux, télex, fax.
(1) 42-29-09-09
Domiciliation depuis 50 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 15e et 17e. Constitution SARL 1 000 F HT. INTER DOM 12e. 43-40-31-45. CREADOM, 17e. 42-67-06-66.
DOMICILIATIONS
Forum des Halles, Bureaux, Constitution de Sociétés Télex, Secrétariat ACCESS – 40-26-15-12.
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-58.

POUR PASSER UNE ANNONCE IMMOBILIÈRE
Tél. : 45-55-91-82
* lignage : poste 40.83
* modules : poste 43.24

Légion d'honneur

Par décret publié au *Journal officiel* du 1er janvier 1989, cinq personnalités ont été élevées à la dignité de *grand officier de la Légion d'honneur*. Parmi elles, figure le père du premier ministre, M. Yves Rocard, ancien conseiller scientifique du directeur des applications militaires.

Dans cette liste, dont nous achevons la publication ci-dessous (*le Monde* du 3 janvier), nous avons notamment relevé les noms des personnalités suivantes qui sont nommées ou promues : les industriels sont représentés, entre autres, par MM. Jean Gandois, PDG de Pechiney ; Alain Chevalier, président de Moët-Hennessy-Vuitton, et Henri Martre, PDG de l'Aérospatiale. Au titre des arts et des spectacles : MM. Louis Arbessier, de la Comédie-Française, Bernard Blier, Raymond Pellegrin, Mme Françoise Fabian, et M. Robert Lamoureux, artistes dramatiques ; MM. Paco Rabanne, couturier, Patrice Fontanarosa, violoniste.

Plusieurs journalistes ou directeurs de publications sont également nommés ou promus : MM. Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur* (au titre de l'action humanitaire), Jean Daniel, directeur du même hebdomadaire (au titre du ministère de la culture), William Huebner, directeur général de l'*International Herald Tribune*, et notre ancien collaborateur Jean de Baroncelli (promu officier).

Culture, communication grands travaux, et bicentenaire

Sont promus *commandeurs :*

MM. Joachim Durand, journaliste, écrivain ; René Patris d'Ukermann, ancien directeur littéraire d'une société d'édition, donateur des musées nationaux.

Sont promus *officiers :*

MM. Louis Clayeux, historien d'art ; Louis Arbessier, comédien ; Jean-Gaston Bauer, maître-luthier, président du Groupe des luthiers et archetiers d'art de France, chevalier du 5 juillet 1978 ; Jean de Baroncelli de Javon, journaliste ; Bernard Blier, artiste dramatique ; Jean Caisenier, conservateur en chef de musée ; Jean Hubeau, pianiste concertiste ; Raymond Pellegrini, dit Raymond Pellegrin, artiste dramatique ; Georges Poisson, inspecteur général des musées.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Lucien Barré, dit Martin Barré, artiste peintre ; Joseph Bouglione, dit Sampion Bouglione, directeur de cirque ; Claude Brulé, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ; Jean-Claude Charray, artiste peintre ; Pierre Chesnais, président du Comité national de la musique ; Michel Chodkiewicz, président-directeur d'une société d'édition ; Serge Collot, professeur d'alto au Conservatoire supérieur de musique de Paris ; Mme Michelle Cortes, dite Françoise Fabian, artiste dramatique ; MM. Jean Daniel, directeur d'un hebdomadaire ; Patrice Fontanarosa, violoniste concertiste ; Mme Maïmé Heutsch, épouse Arnodin, gérante d'une société de conseil en communication ; MM. Robert Lamoureux, artiste et auteur dramatique ; Léon Poliakov, homme de lettres ; Jacques Puisais, œnologue, président de l'Institut français du goût ; Marc Ribaud, photographe ; Claude Zalta, dit Claude Gregory, ancien directeur général d'une société d'édition.

COMMUNICATION

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Huteau, administrateur d'un groupe de presse ; Bertrand Labrusse, membre de la CNCL.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Didier Beraud, secrétaire général à la décentralisation d'une radio ; Mme Michelle Glor, dite O'Glor, coréalisatrice d'émissions de télévision ; M. Jacques Menard, vice-président du directoire d'un quotidien régional.

Départements et territoires d'outre-mer

Sont promus *officiers :*

MM. John Martin, ancien chef de cabinet civil du haut-commissaire de la République en Polynésie française ; Claude Moulins, chef de service au centre hospitalier de Cayenne (Guyane) ; Jean Plaisance, président de l'Union guadeloupéenne des anciens combattants et victimes de guerre.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Edmond Bourguignon, menuisier-ébéniste en Guyane ; Bertrand Edouard, psychologue à la Martinique ; Henri Hacala, ancien gendarme à Saint-Pierre-et-Miquelon ; Jean Leques, maire de Nouméa ; Marcel Leveugle, directeur de l'Institut d'émission d'outre-mer à la Guadeloupe ; Père Denis Puech, en religion Père Bruno, provincial de la congrégation des Pères du Sacré-Cœur de Picpus à Papeete ; MM. Hector Sae, ancien professeur à la Martinique ; Philippe Wakeli, cultivateur en Nouvelle-Calédonie.

Postes, télécommunications et espace

Est promu *commandeur :*

M. Albert Delbouys, ancien ingénieur général.

Sont promus *officiers :*

MM. René Chopin, inspecteur général ; Jean-Louis Vedrenne, ancien sous-directeur.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel Clauzel, chef de service des postes d'Auvergne ; Pierre Cros, directeur d'établissement des postes de Paris 15 Alleray ; Mme Monique Forceville, née de Junnemann, chef du centre d'exploitation de Rouen ; MM. Jean-Marie Gauthier, directeur à l'administration centrale ; Marc Houery, directeur dans une société de télécommunications ; Jean Médecin, directeur opérationnel des télécommunications de Paris-Sud ; Jean-Claude Mouret, ingénieur général à la direction des télécommunications des réseaux extérieurs.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier :*

M. Jacques Ollé-Laprune, secrétaire général de la présidence du Sénat.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Yves Gutmann, dit Gutmann Lajeunesse, chef de la division des informations parlementaires à l'Assemblée nationale ; Claude Lebedel, directeur du service du matériel et des restaurants de l'Assemblée nationale ; Philippe Martial, directeur du service des études législatives du Sénat.

Solidarité, santé et protection sociale

Est promu *commandeur :*

M. Pierre Raynaud, président de la fédération hospitalière de France.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean-Paul Cagnard, ancien médecin-chef du Centre de transfusion sanguine ; Jean Coulonjou, ancien médecin spécialiste ; Edmond Denni, directeur honoraire de la Caisse d'assurance vieillesse de Strasbourg ; Mme Marinette Girard, directeur de l'action sociale au ministère, Lina Ferranti, épouse Lefèvre-Paul, secrétaire général du Haut Comité médical de la Sécurité sociale ; MM. Jean Léonard, ancien médecin spécialiste ; Francis Montès, directeur hors-classe de l'INED-IC.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Gérard Amphoux, médecin-chef de service hospitalier ; Pierre Bakouche, médecin spécialiste ; Mme Geneviève Barrier, directeur du SAMU de Paris ; MM. Pierre Bastide, pharmacien-chef hospitalier ; Jean Bégué, ancien conseiller technique d'une association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ; Pierre Brolles, vice-président de l'URIOPSS de la région Auvergne ; Jean Chouroua, ancien médecin-chef de service hospitalier ; Georges Doucet, membre du comité économique et social de Franche-Comté ; Jacques Fanjoux, médecin spécialiste ; Jacques Féragus, directeur régional des affaires sanitaires et sociales ; Michel Gineste, pharmacien-biologiste ; Jacques Hoss, médecin biologiste des hôpitaux de Paris ; Mme Geneviève Jordan, épouse Frantz, présidente d'une fondation en faveur de l'enfance ; MM. Maurice Magniez, fondateur de la Fédération pour les dons d'organes et de tissus humains ; Pierre Marty, fondateur de l'Institut de psychosomatique ; Michel Maurice, membre de la convention franco-algérienne ; Nestor Rombeaut, président fondateur d'une association en faveur du 3e âge ; Jean Roos, directeur d'une caisse primaire d'assurance maladie ; Siegmund Rosenblatt, secrétaire général d'une société mutualiste ; Raymond Saint-Jean, administrateur civil honoraire ; Gabriel Szersnovicz, ancien médecin biologiste ; Michel Tavernier, président d'un service médical ; Jacques Teillard, directeur d'une caisse nationale de retraite.

Recherche et technologie

Est promu *commandeur :*

M. Jacques Friedel, professeur à l'université Paris-Sud.

Sont promus *officiers :*

MM. Raymond Dandel, professeur honoraire des universités ; Pierre Dejours, directeur de recherche au CNRS ; Yves Laporte, professeur et administrateur du Collège de France ; Pierre Pluvien, adjoint à un directeur au Commissariat à l'énergie atomique ; Jean Rouch, directeur de recherche honoraire du CNRS.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Audouze, directeur de recherche au CNRS ; Roger Bonnet, directeur de recherche au CNRS ; Mme Marie-Anne Bouchiat, directeur de recherche au CNRS ; MM. Philippe Chartier, directeur scientifique de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie ; Claude Cherki, directeur d'une société d'éditions scientifiques et culturelles ; Albert Grosseau, directeur de la recherche et des affaires scientifiques dans une société de construction d'automobiles ; Hubert de la Roche, directeur scientifique du bureau de recherches géologiques et minières ; Claude Lorius, directeur de recherche au CNRS ; Jacques Perget, contrôleur général des armées ; Georges Schapira, professeur honoraire des universités.

Commerce extérieur

Sont promus *officiers :*

MM. William Dessazars de Montgailhard, président de société ; Robert Höltz, président de la Fédération internationale des petites et moyennes entreprises.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Robert Agenet, président-directeur de société ; Jean Ayral, directeur au Centre du commerce extérieur ; Robert Cahn, directeur de société ; Jacques Cresson, directeur de société ; Georges Lacombe, chef des services d'expansion économique en Allemagne fédérale ; Jean Roussilloz, président du Comité des conseillers du commerce extérieur de la France.

Droits des femmes

Est promue *officier :*

Mme Violette Maurice, épouse Boquin, ancienne enseignante, ancienne présidente départementale de la LICRA.

Sont nommées *chevaliers :*

Mme Nicole Lapertot-Bruendet, épouse Mainguet, expert judiciaire près la cour d'appel de Riom ; France Jaulmes, épouse Quere, journaliste, responsable de l'intergroupe Neurosciences ; Stella Rossiandiler, épouse Rozan, présidente mondiale du Conseil international des femmes juives.

Anciens combattants et victimes de guerre

Est promu *commandeur :*

M. Simon Paraf, membre du comité d'honneur de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Destibarde, membre de la commission extramétropolitaine de la carte du combattant volontaire de la Résistance ; Maurice Péré, président d'une association d'anciens combattants ; Joseph Saya, membre du comité directeur de l'Union fraternelle des blessés de guerre.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Messouada Ben Guigui, née Chouraki, membre de l'Association « Les fils et les filles de déportés juifs de France » ; Sabina Schwast, épouse Zlatin, ancienne résistante ; MM. Joseph Cuadros, membre du comité de l'Association des anciens combattants de la Résistance ; Paul Eschemann, membre du bureau d'une amicale régimentaire ; René Guegnard, membre du comité directeur de l'Amicale des anciens du 1er bataillon de choc ; Mme Georgette Heurtaux, combattant volontaire de la Résistance ; M. Maxime Husson, membre du comité fédéral et secrétaire général départemental de la Fédération des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Mme Germaine Lamie, vice-présidente de l'Association des officiers féminins et de l'Amicale des forces féminines françaises ; MM. Roger Lamy, combattant volontaire de la Résistance ; Marc Lot, président régional de l'Amicale des anciens parachutistes SAS et des anciens commandos de la France libre ; Jean Serrette, président fondateur d'une section d'anciens combattants de la 1re armée française ; Paul Vasseur, membre du comité fédéral et président départemental de la Fédération des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Francis Vergniajou, vice-président de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre ; Mme Hélène Vernay, épouse Van Dievort, ancienne résistante.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Bugault ; Maurice Corbihan.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Raymond El Sayed ; Hippolyte Janvier ; Roger Martin ; Henri Pedrico ; Robert Saulnier ; Raymond Teullère ; Mme Josiane Thuru, épouse Bernard ; M. Maurice Vernaz, tous internés-résistants.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 6 janvier 1987, la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a déclaré que M. François BONNET, directeur de publication du journal de l'Eglise de scientologie *« ETHIQUE ET LIBERTE »*, s'était rendu coupable, courant juillet 1985, du délit de diffamation publique envers un membre du Parlement en la personne de M. Alain VIVIEN, député de Seine-et-Marne, en publiant le texte en forme de brochure intitulée « 1940, commissariat antijuifs – 1985, commissariat antireligieux », à raison non seulement du titre précité, mais également de nombreux passages contenus dans cette brochure.

En répression, le tribunal a condamné François BONNET à la peine de 5 000 francs d'amende.

Statuant sur l'action civile, il a condamné François BONNET à payer à M. Alain VIVIEN la somme de 5 000 francs à titre de dommages et intérêts.

Enfin, la publication du présent jugement a été ordonnée dans deux journaux au choix de la partie civile et aux frais du condamné, sans que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 15 000 francs. Le prévenu est condamné aux dépens.

Pour extrait.

« La cour d'appel de Paris (11e chambre) a confirmé par arrêt du 11 mai 1988 le jugement du tribunal de grande instance de Paris en date du 6 juillet 1987, qui condamnait le directeur de publication et le journaliste Eric Yung (pseudonyme de Jean-Bernard Vincent) chacun à 15 000 F d'amende, et a alloué aux héritiers de M. Saint-Jean la somme de 80 000 F, à titre de dommages-intérêts, et ordonné diverses mesures de publicité à la suite de la parution dans le journal du 30 septembre 1982 d'un article intitulé « Trafic de cigarettes : nouvelle accusation contre le nº 2 des Douanes ».

Pour extrait – Georges Kiejman, avocat à la Cour.

La cour d'appel de Paris (11e chambre) a confirmé par arrêt du 11 mai 1988 le jugement du tribunal de grande instance de Paris en date du 6 juillet 1987, qui a condamné le directeur de publication et le journaliste Eric YUNG (pseudonyme de **Jean-Bernard** VINCENT) chacun à 10 000 F d'amende et alloué aux héritiers de **Roger** SAINT-JEAN des dommages et intérêts et ordonné diverses mesures de publicité à la suite de la parution dans le journal du 29 septembre 1981 d'un article intitulé : « TRAFIC DE CIGARETTES : DES CONTREBANDIERS ACCUSENT UN HAUT FONCTIONNAIRE ».

Pour extrait. Georges KIEJMAN, avocat à la Cour.

هكذا من الأصل

DEPUIS 1789,
IL VAUT MIEUX ETRE WHISKY
QUE BOURBON.

CHIVAS REGAL

CHIVAS REGAL - NÉ EN 1801 - 12 ANS D'AGE - 43 % VOL. - IMPORTÉ D'ÉCOSSE PAR MUMM CORIMA
SACHEZ APPRÉCIER ET CONSOMMER AVEC MODÉRATION

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ Les banques américaines ont réalisé en 1988 des profits records mais elles s'inquiètent de l'endettement des entreprises et des particuliers *(lire page 33)*.

■ Selon une enquête du CREDOC, la France a maintenant le taux de syndicalisation le plus bas d'Europe *(lire ci-dessous)*.

■ Les assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune devront évaluer leur patrimoine au 1er janvier de cette année *(lire ci-contre)*.

10 % d'actifs adhérents en 1986, selon une enquête du CREDOC

La France a le plus faible taux de syndicalisation en Europe

Le constat du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) est bien rude pour les syndicats : « *10 % des actifs adhéraient à un syndicat en 1984-1986 au lieu de 14 % en 1978-1980* ». Ce résultat apparaît dans une étude sur « L'évolution du monde associatif de 1978 à 1986 » à partir de l'enquête réalisée, chaque année en automne, auprès de 2 000 individus de dix-huit ans et plus.

Un sondage de plus sur un sujet difficile à cerner? Le taux de syndicalisation qui est ainsi indiqué n'est pas représentatif de la seule adhésion des salariés actifs aux syndicats de salariés mais inclut l'appartenance à des syndicats professionnels. La syndicalisation de non-salariés comme les agriculteurs, les commerçants et les artisans est ici prise en compte.

Alors que les confédérations syndicales font pourtant toutes état d'un certain regain de syndicalisation, ce sondage fait apparaître une évolution comparable à celle qu'avait dégagée l'« enquête-contact » de l'INSEE sur le « *sentiment d'appartenance* » à une association publiée dans le numéro de mars 1988 d'*Economie et statistique*. Cette enquête révélait pour 1983 un taux d'appartenance syndicale de l'ensemble des salariés actifs de 13,4 %, ce qui pour 1988 le ramenait sans doute à 12 % ou même peut-être à 11 % (*le Monde* du 31 mai 1988).

Plus globalement, l'enquête du CREDOC montre que sur la période 1984-1986 par rapport à la période 1978-1980, « *les associations « militantes », syndicats, associations de défense de la nature, associations de femmes, perdent des adhérents, surtout parmi les jeunes générations* ».

Moins de 6 % dans le privé

Du moins les syndicats peuvent-ils se consoler en comparant leur situation globale à celle des partis politiques, qui pourtant ne souffrent pas de la même érosion militante, dont les effectifs « *fluctuent entre 2 % et 4 % des Français, avec une pointe de 5 % à l'automne 1981* ». Ils font tout de même deux fois mieux...

L'enquête du CREDOC révèle d'intéressantes variations dans l'adhésion syndicale suivant le statut d'activité. Ainsi de 1978-1980 à 1984-1986, le taux d'adhésion est passé de 10,9 % à 5 ,6 % chez les salariés du secteur privé, de 24 % à 20,6 % chez les salariés du secteur nationalisé, de 25,1 % à 17,2 % chez les salariés de l'Etat. Pour les travailleurs indépendants, le taux a fléchi de 18,1 % à 13,7 %. Si à partir de ces taux on tente d'évaluer le nombre de syndiqués parmi les seuls salariés actifs en 1986 on arrive à environ 1 900 000 syndiqués pour une population de 18 millions de salariés actifs. Hors non-salariés, le taux de syndicalisation serait alors d'environ 10,6 %...

Le CREDOC observe que « *en 1986, la catégorie sociale la plus syndiquée est celle des exploitants agricoles (22 % d'actifs syndiqués), loin devant les cadres supérieurs et les professions libérales (14 %), les cadres moyens (14 %) et les ouvriers (8 %)* ». Par ailleurs, « *le taux de syndicalisation des plus jeunes était, déjà en 1978, beaucoup moins fort que celui des actifs entre vingt-cinq et cinquante ans. En 1986, les moins de vingt-cinq ans ont pratiquement déserté les rangs des syndicats* ». Autre constatation, tout aussi sombre, car elle montre les difficultés du syndicalisme à s'adapter aux évolutions du salariat : les syndicats comptent parmi les associations qui ont la plus forte majorité masculine (72 %).

Handicap pour 1993

Certes, il est toujours possible – même si ce n'est pas le meilleur moyen pour les syndicats de combattre la désyndicalisation – de relativiser, ou même de contester, les résultats de cette enquête. La précédente étude de l'INSEE pêchait peut-être par excès d'optimisme (bien relatif) : elle mesurait le « *sentiment d'appartenance* » à un syndicat et non le pourcentage de cotisants réguliers à des organisations syndicales. L'enquête du CREDOC, pêcherait-elle à l'inverse par excès de pessimisme? Elle interroge, elle, sur le « *taux d'adhésion* », ce qui laisse entendre – mais est-ce vraiment le cas? – que répondent par l'affirmative ceux des Français qui paient une cotisation à une association. Or, de plus en plus aujourd'hui, les syndicats constatent qu'ils ont parfois dans les entreprises des militants et des élus très actifs qui n'ont qu'un défaut aux yeux de leur comptabilité : ils ne paient plus leurs cotisations... ou très irrégulièrement. Sont-ils toujours formellement adhérents ?

Il reste que dans la CEE, et même dans l'Europe du Sud moins syndiquée que celle du Nord, la France a le plus faible taux de syndicalisation, ce qui ne peut qu'être un handicap par rapport à l'échéance de 1993 et à la construction de l'Europe sociale (1). Par rapport aux syndicats, les attentes ont également beaucoup changé. Selon le CREDOC, « *les aspirations des syndiqués à des changements profonds se sont émoussées. Ils sont de moins en moins nombreux à vouloir changer la société, à critiquer le fonctionnement de la justice. Ils sont moins inquiets que la moyenne des actifs de l'éventualité du chômage* ». Il est vrai que rares sont les syndiqués parmi les chômeurs ou les salariés en situation précaire. « *En 1984-1986, ajoute le CREDOC, les syndiqués s'attendent moins souvent que les autres actifs à une amélioration de leurs conditions de vie d'ici cinq ans.* » Les syndicats auront beaucoup à entreprendre en 1989 pour remonter la pente de la désyndicalisation et venir à bout de la morosité de leurs militants. Le sursaut viendra-t-il des changements en cours à la tête de plusieurs confédérations ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon des estimations les plus récentes, le taux de syndicalisation (des salariés actifs) est de 80 % au Danemark, de 70 % en Belgique, de 45 % en Italie, de 43 % en RFA, de 35 % en Grèce, de 28 % en Grande-Bretagne et d'environ 25 % en Espagne.

Impôt sur la fortune

Les biens doivent être évalués sur la valeur nette au 1er janvier

L'impôt annuel de solidarité sur la fortune, qui a été voté lors de la deuxième session parlementaire et s'applique depuis le 1er janvier, devra donner lieu à déclaration et à paiement le 15 juin prochain.

L'évaluation des biens mobiliers et immobiliers est faite, indique le code des impôts, « *sur la valeur nette au 1er janvier de l'année* ». Si la valeur des biens mobiliers sera facile à retrouver dans cinq mois (il s'agit par exemple pour les actions du dernier cours connu au 1er janvier ou de la valeur moyenne des trente derniers cours connus avant le 1er janvier), il n'en va pas de même pour les biens immobiliers : terrains, maisons, appartements... Les contribuables ont donc intérêt à faire estimer dès maintenant la valeur vénale de ces biens qui risquent dans certains cas d'avoir sensiblement changé d'ici au 15 juin.

Qui hérite de qui ?

De qui hérite-t-on ? Bien normalement, dans près des deux tiers des cas, de ses ascendants (père, mère ou grands-parents) et dans près d'un cas sur cinq de son conjoint. On peut bien sûr hériter d'un frère ou d'une sœur, ou d'un autre parent. L'oncle d'Amérique ou la « tante à héritage » ont d'ailleurs une réputation quelque peu surfaite, puisqu'on ne retrouve un lien de parenté plus éloigné que la ligne directe que dans 8 % des cas. Enfin, on n'hérite, sans aucun lien familial officiel, que dans 3 % des cas. Tout cela est précisé dans une étude de l'INSEE publiée dans *Economie et statistiques* (1).

En 1984, on a enregistré 267 000 déclarations de succession sur 530 000 décès de personnes de plus de vingt ans, soit une déclaration de succession pour deux décès.

En 1977, la proportion était d'une déclaration pour trois décès, ce qui est beaucoup moins, mais la masse déclarée est restée stable en francs constants, soit 106,4 milliards de francs. Ce phénomène d'accroissement du nombre des successions et de baisse de leur montant est sans doute dû à la suppression en 1983 de l'exonération des droits de mutation (207 000 actes en 1981). Depuis (les avantages de la donation ayant disparu en 1981), leur nombre n'a cessé de décroître, jusqu'à 120 000 francs en 1984. Elles sont le fait d'hommes mariés (près de 50 % des donations) ou de veuves (28 %). Les célibataires ne font pas de donations.

Toujours en 1984, 763 000 personnes ont reçu un héritage, dont le montant est en moyenne de 122 000 francs net. La moitié de ces héritages sont de moins de 50 000 francs, tandis que 5 % d'entre eux sont supérieurs à 425 000 francs; rien d'étonnant que 5 % des héritiers perçoivent à eux seuls 36 % de la masse des héritages, et, plus généralement, la moitié des héritiers se partagent 91 % de la masse globale.

Un bien ni vendu ni partagé

Lorsque le patrimoine est important, le partage se fait entre les héritiers lors du décès du premier des parents à disparaître. Mais cela ne veut pas dire pour autant jouissance immédiate du patrimoine. Dans de nombreux cas, la mère survivante étant usufruitière du quart de la succession, le bien en question n'est ni vendu ni partagé. Premier et deuxième décès confondus, « *l'âge moyen d'une personne qui hérite de son père ou de sa mère est de quarante-deux ans* ».

« *Tous héritages confondus*, écrit encore Mme Laferrère, *un enfant d'ouvrier hérite de 50 000 F, un enfant d'agriculteur de 184 000 F, un enfant de cadre supérieur de 299 000 F et un enfant d'« indépendant »* (industriels, commerçants et professions libérales) *de 336 000 F. Mais il y a de fortes disparités suivant la profession des bénéficiaires : un enfant d'agriculteur touche 226 000 F s'il est agriculteur, 401 000 F s'il est indépendant, 72 000 F s'il est ouvrier. Un indépendant fils d'indépendant touche 480 000 F, deux fois moins s'il est employé.* » On peut y voir « *le résultat du changement des structures sociales d'une génération à l'autre et de la nouvelle répartition des richesses entre catégories sociales* ».

Enfin, les Parisiens enfants de Parisiens sont avantagés : quand père et enfants proviennent de la région parisienne, l'héritage est de moitié supérieur au cas où les protagonistes sont provinciaux.

(1) *Economie et statistiques* n° 214, octobre 1988. (Observatoire économique, tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75012 Paris).

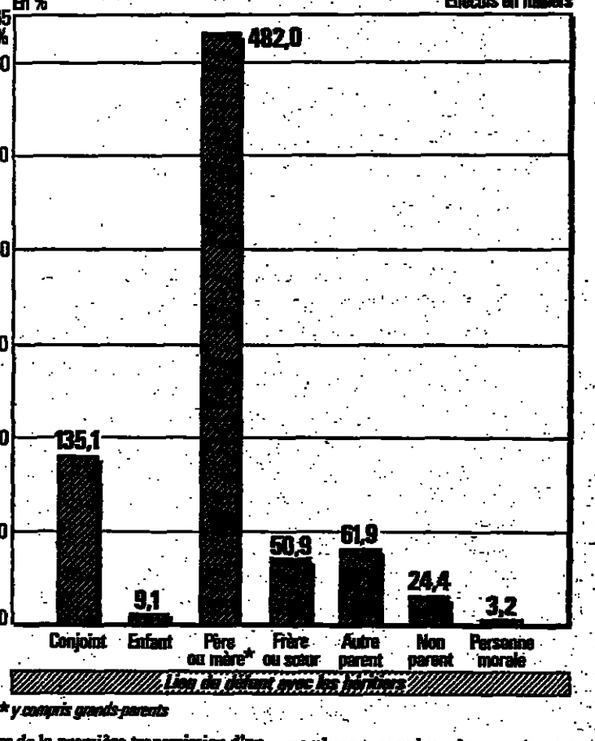

FAITS ET CHIFFRES

● **Grève des agents établissant les plans de vol.** – Les agents CAUTRA (coordonnateur automatique du trafic aérien) sont en grève totale depuis le 2 janvier et jusqu'au 6 janvier à l'appel de la CGT, qui affirme avoir une représentativité de 47 % au sein du service. Ces agents établissent des plans de vol informatisés à la demande des compagnies ou de pilotes, lorsqu'ils ne sont pas établis préalablement, ce qui est le cas pour tous les vols répétitifs. Cette grève, motivée par des revendications sur les effectifs et le versement de primes, ne devrait affecter que des vols supplémentaires ou occasionnels. Lundi, le mouvement n'a entraîné aucune perturbation.

● **Casino-Croisette de Cannes : reprise du travail.** – En grève depuis le 29 décembre, les 147 membres du personnel des jeux – les croupiers – du Casino-Croisette de Cannes ont finalement repris le travail le 2 janvier à partir de 17 heures (*le Monde* daté 1er–2 janvier). Le mouvement avait été lancé par le syndicat FO pour protester contre le projet de suppression de douze emplois, dont six départs à la retraite. Une réunion est prévue le 6 janvier entre les délégués syndicaux et la direction.

Selon une étude du ministère du travail

La qualité de la formation en alternance s'améliore

Objet de controverses depuis des mois, le dossier de la formation en alternance pour les jeunes est en train de prendre corps. Le vote, définitif le 20 décembre, de certaines dispositions entraînant la « *moralisation* » du SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle), dans le cadre de l'adoption par l'Assemblée nationale de diverses mesures d'ordre social (DMOS), devrait aider à mettre fin à certains excès. De même, l'exonération des charges sociales pour les contrats de qualification, acquise jusqu'à la fin de l'année et désormais pérennisée, permettra le développement de la formule la plus intéressante, en formation, pour leurs bénéficiaires.

Mais à en croire une étude du ministère du travail publiée le 22 décembre, ces améliorations ont déjà été précédées, dans les faits, par un changement d'attitude des utilisateurs de l'un des trois systèmes de formation en alternance. Selon un sondage effectué auprès de jeunes sortis du dispositif depuis trois à six mois, on constate même de réels progrès par rapport à une enquête équivalente, réalisée l'année précédente.

Globalement, 61,3 % des stagiaires SIVP, contre 56,9 % en 1987, ont trouvé un emploi au sens large, alors que le niveau de formation des jeunes recrutés dans cette formule s'est abaissé pour se rapprocher des objectifs d'origine. C'est ainsi que 30,4 % d'entre eux, contre 22,9 %, ont quitté le système scolaire sans diplôme, et on ne compte plus que 11,6 % de bénéficiaires d'un niveau équivalent au minimum au bac, contre 17,6 %.

Bien sûr, les situations d'emploi ne sont pas toutes satisfaisantes, mais on observe un redressement. Plus de 15 % des anciens SIVP ont obtenu un contrat à durée indéterminée (contre 8,4 %), 14,8 % sont recrutés avec un contrat à durée déterminée et le passage dans d'autres stages (SIVP, TUC, contrat d'adaptation) diminue, sauf en direction du contrat de qualification, d'ailleurs conçu pour cela. Tout en reculant, le taux de chômage reste fort puisque 29 % des SIVP, contre 34,1 % en 1987, retournent finalement à l'ANPE. Dans son commentaire, le ministère du travail souligne toutefois que cette évolution est largement imputable « *à la meilleure conjoncture de l'emploi* », la part des jeunes embauchés dans l'établissement où ils étaient stagiaires ayant peu varié d'une année à l'autre (de l'ordre de 35 %).

La bonne marche des contrats de qualification

En revanche, le contrat d'adaptation voit ses résultats se détériorer. Le phénomène est sans doute en relation avec l'influence exercée, à l'époque de l'engagement, par l'exonération de charges sociales qui a renforcé, explique le ministère, « *l'aspect prime à l'embauche d'un jeune au détriment de l'exigence de formation* ». Le recours à une main-d'œuvre bon marché ayant été privilégié par rapport à une démarche d'insertion, ces jeunes ont été moins souvent confirmés dans l'emploi à l'issue de leur contrat : 78 % contre 83,5 % en 1987 ont retrouvé une situation d'emploi au sens large dans les six mois.

Tout concorde pour révéler la dépréciation de la formule, détournée de ses fins : le maintien dans l'entreprise d'accueil chute de 70 % en 1987 à 56 %, la part des contrats à durée indéterminée tombe de 70,9 % à 58 % et le chômage, lui, augmente de 11,7 % à 17 %.

Cette évolution est compensée par l'amélioration des contrats de qualification, la meilleure des trois formules. Dans les six mois qui suivent la fin de leur contrat, 74,5 % des bénéficiaires ont retrouvé une situation d'emploi, contre 62,9 % en 1987. La proportion de contrats à durée indéterminée augmente (42,9 % contre 38,1 %) et le risque de chômage diminue (17,9 % contre 23,9 %), mais on assiste aussi à une élévation du niveau de formation.

Ces différents mouvements se produisent alors que chacune des formules connaît un développement contrasté. Après avoir enregistré une forte croissance en 1987, le SIVP stagne en 1988 avec 276 000 bénéficiaires et aurait même tendance à régresser lentement. Du fait de l'exonération des charges sociales, le contrat d'adaptation a quadruplé ses effectifs entre 1986 et 1987 pour atteindre les 298 182. Cet avantage ayant été supprimé, il est retombé à 89 000 en 1988... Parallèlement, le contrat de qualification se bonifie avec le temps et poursuit modestement son ascension. Il y en avait 7 244 en 1986 et 31 718 en 1987. On en compte actuellement 56 000 pour 1988. Au total, ce sont plus de 420 000 jeunes qui ont ainsi été recrutés du 1er janvier au 30 novembre.

Davantage encadrée, désormais, par la loi et par l'avenant à l'accord paritaire signé par les partenaires sociaux, la formation en alternance va encore évoluer et peut-être s'éloigner des abus dont elle était l'objet. Les rapports entre les trois formules vont s'en trouver modifiés, et le SIVP, notamment, enfin « *moralisé* », perdra sans doute beaucoup de son attrait.

Le retour à la normale est attendu et un groupe technique paritaire est chargé d'établir avant le 1er avril 1989 un bilan de l'application des nouvelles mesures. Pour s'assurer que les dispositions ont été suivies d'effet et vérifier qu'elles n'offrent pas de possibilités de contournement. Après tout, c'est bien ce qui s'est produit par le passé, au grand dam des initiateurs de la formation en alternance, dépassés par la pratique.

A. Le.

ENERGIE

Gaz de France paiera moins cher le gaz néerlandais

AMSTERDAM
de notre correspondant

Gaz de France et son fournisseur néerlandais Gasunie se sont mis d'accord, dans les derniers jours de décembre, sur une révision à la baisse du prix du gaz naturel acheté aux Pays-Bas, a-t-on appris, lundi 2 janvier, au siège de la société, à Groningue.

Le porte-parole de Gasunie s'est refusé à dévoiler le nouveau prix convenu, il a toutefois précisé qu'il était « *légèrement inférieur au prix antérieur* » et que, comme ce dernier, il restait assis « *sur le cours du pétrole brut* ». L'accord tarifaire avec GDF donnera lieu à la signature, « *dans les semaines qui viennent* », d'un avenant au contrat qui prévoit la fourniture par Gasunie à la France de 4 milliards de mètres cubes de gaz par an jusqu'en 2005.

Ce contrat stipule que le prix du gaz brut peut être revu tous les trois ans, en fonction de l'évolution du marché. La renégociation qui vient d'avoir lieu est donc normale, compte tenu de la chute du cours du pétrole brut que suit comme son ombre celui du gaz naturel. Mais, à Groningue, on admet que les discussions avec GDF, qui portaient sur la période 1988-1990, « *ont duré plus longtemps que prévu* », notamment parce que « *le marché est en situation de sur-offre* ».

Des accords de prix ont aussi été trouvés avec l'allemand Ruhrgas, principal acheteur de gaz néerlandais, avec plusieurs autres clients de RFA ainsi qu'avec la SNAM italienne qui, comme Gaz de France, négociait depuis plusieurs mois.

Selon les résultats de l'exercice 1988, les exportations de Gasunie ont régressé de 31 à 26 milliards de mètres cubes, mais représentent toujours 40 % de ses ventes totales. Le chiffre d'affaires de la société, qui est la propriété commune de l'Etat néerlandais (50 %), de Shell (25 %) et d'Esso (25 %), est passé entre 1987 et 1988 de 45,3 milliards de francs à 36,9 milliards de francs.

CHRISTIAN CHARTIER.

Économie

ETRANGER

Profits records pour les banques américaines en 1988

Les angoisses de Crésus

(Suite de la première page.)

De l'avis de M. Seidman, les pratiques comptables ont aidé à cacher certains effets du problème immédiat, celui des caisses d'épargne, dont 217 *ont été* vendues, regroupées ou liquidées au cours de l'année écoulée. Or l'insolvabilité des caisses d'épargne *atteint gravement un* grand nombre de banques, surtout au Texas, où les pertes d'un seul établissement, la First Republic Bank, *représentent* 2,3 *milliards* de dollars, autrement dit 10 % des profits escomptés par la profession pour toute l'année.

Au total, 97 banques texanes auront perdu près de 3 milliards de dollars en 1988, alors que, dans le *farm belt* où une grave sécheresse avait sévi l'été dernier, 7 % des banques sont toujours dans le rouge, laissant prévoir des faillites aussi chères que menaçantes pour l'ensemble de la profession. Selon M.Seidman, le rythme des faillites ne devrait pas diminuer cette année, étant donné que plus de 300 caisses d'épargne demeurent insolvables et devront être assainies par des mesures drastiques.

Rachats en Bourse

Au calvaire des caisses d'épargne s'ajoutent certains signaux alarmants sur le marché des OPA. Financés largement par des obligations émises par des banques, les *rachats en Bourse ont* atteint, en 1988, un volume proprement inouï : 200 milliards de dollars en valeur boursière, ce qui, selon des estimations sérieuses, représente au moins 100 milliards de dollars de dettes.

Déjà, plusieurs entreprises rachetées récemment ont cherché refuge sous la loi régissant les banqueroutes, notamment la chaîne de détail REVCO D.S., rachetée au début de l'année pour 1 milliard de dollars, alors que des rumeurs insistantes laissent entendre un possible échec du raider québécois Robert Campeau, qui, il y a moins d'un an, avait acheté le conglomérat Federated Stores. Or les analystes s'accordent à considérer les résultats d'exploitation des grands magasins du groupe comme insuffisants pour permettre le remboursement rapide des sommes empruntées par Campeau.

Premiers signes d'une certaine méfiance des banques : la First Boston Corp. a renoncé à une émission d'obligations sur le marché des capitaux à haut risque (*junk bonds*), alors que le cabinet d'investissements Kohlberg Kravis Roberts, le désormais célèbre propriétaire du géant alimentaire Nabisco, acheté récemment pour plus de 25 milliards de dollars, éprouve des difficultés - malgré son excellente réputation de gestionnaire - à emprunter sur le *marché américain les sommes* nécessaires à la conclusion de l'OPA et cherche activement des financements au Japon.

Aux affres des *junk bonds* s'ajoutent désormais quelques défaillances du marché des particuliers. Alors que le nombre des mauvais payeurs a augmenté de 5 % en moyenne générale au cours du troisième trimestre, plusieurs marchés immobiliers, notamment les plus actifs (Floride, Massachusetts, New-Jersey), signalent une augmentation des défaillances de 21 % pendant l'année fiscale 1988, augmentation due, selon certains experts, au renchérissement constant des valeurs immobilières et à l'incapacité des familles à rembourser les frais d'achat de résidences principales.

Curieusement, la seule véritable satisfaction purement professionnelle est venue du Brésil, dont le gouvernement a repris le service de sa dette, versant, au cours du quatrième trimestre, 1,5 milliard de dollars *d'arriérés d'intérêt* aux banques américaines, principalement la Manufacturers Hanover Trust et la Bank of America. Ce cadeau du ciel tropical ne saurait cependant cacher le désastre de la dette latino-américaine, qui demeure entier et inspire des inquiétudes à M. Seidman. *« C'est toujours un très grand problème »*, affirme-t-il, concédant que *« l'année 1989 pourrait être moins bonne que la précédente »*.

Résistant aux voix – de plus en plus nombreuses – qui estiment que les banques gagnent finalement assez d'argent pour éponger au moins une partie de la dette du tiers-monde, le président élu George Bush a exclu, au nom des principes, toute idée de remise de la dette, assurant cependant qu'il allait proposer une approche nouvelle – et plus politique, pense-t-on – du problème.

Aidé par James Baker, l'ancien secrétaire au Trésor et auteur d'un plan d'assainissement portant son nom, M. Bush semble avoir mis de l'eau dans le vin de M. Reagan en déclarant récemment que le sujet serait traité en collaboration avec le Conseil national de sécurité, l'un des organes les plus influents de la diplomatie américaine. *« Devenu ministre des affaires étrangères, Baker sera moins intraitable face aux débiteurs latino-américains »*, estime le président de l'American Express Bank, Robert Smith, qui insiste sur les dangers politiques que l'endettement du Mexique, du Brésil et de l'Argentine représente pour les intérêts des Etats-Unis. *« Il faut accepter l'évidence, dit-il, à savoir que même les pays les plus avancés du tiers-monde ne pourront jamais rembourser tout ce qu'ils doivent à l'Occident. »*

Une certaine dose d'hypocrisie

Avec emphase, M. Smith soutient l'idée – lancée à Paris – d'un organisme international chargé de racheter les créances des pays les moins avancés. *« C'est une excellente idée, que Washington n'accepte pas encore pour la simple raison qu'il n'en est pas l'auteur »*, affirme-t-il, assurant toutefois que *« désormais, le consensus politique existe sur une remise généralisée des dettes les plus dangereuses »*. M. Smith, qui passe pour avoir d'excellentes entrées à Washington, semble suggérer une certaine dose d'hypocrisie bien tempérée : *« Je ne peux pas accepter, en tant que banquier, que mon débiteur me rembourse moins qu'il n'avait emprunté, car mes actionnaires iraient immédiatement chercher un avocat ; mais un bon moratoire, long comme le siècle, ne tuerait aucune banque et clouerait le bec aux actionnaires... »*

CHARLES LESCAUT.

Caisses d'épargne : une facture de 38 milliards de dollars

Dans une atmosphère de folles enchères contre la montre, les responsables de FHLBB (Federal Home Loan Bank Board, organisme fédéral américain chargé de réglementer les caisses d'épargne et de crédit) ont réglé, lors des deux derniers jours de l'année, vingt-deux cas d'établissements au bord de la banqueroute, portant le total des caisses vendues ou fermées à deux cent dix-sept pour l'année qui vient de s'achever. Bien que le record de 1938, lorsque deux cent soixante-dix-sept établissements furent fermés, n'ait pas été battu, l'activité du FHLBB aura été exceptionnelle en 1988, démontrant ainsi la fragilité actuelle des caisses d'épargne américaines.

Pressé par la suppression en 1989 d'avantages fiscaux accordés aux repreneurs des Savings & Loans Institutions (S & L), le directeur du FHLBB, Danny Wall, a signé, lors de la seule journée du 31 décembre, des chèques pour un montant de 8 milliards de dollars, espérant que l'organisme d'assurance mutuelle, le Federal Savings and Loan Insurance Corporation (FSLIC), pourra obtenir l'appui nécessaire de la part du Congrès. Au total, M. Wall *aura dépensé*, en 1988, 38 milliards de dollars pour aider les repreneurs.

Parmi les plus grands « coups » de M. Wall, on peut relever la vente, samedi, de la Beverly Hills Savings and Loan Association (Californie) pour un peu plus de 1 milliard de dollars. Le repreneur, la holding bancaire Michigan National Corp., aura versé 52 millions de dollars, laissant 984 millions de dollars à la charge des autorités fédérales !

Ch. L.

Mise en garde du chancelier de l'Echiquier

La Grande-Bretagne est menacée de récession si les industriels ne maîtrisent pas leurs coûts

Lors d'un entretien publié le 3 janvier par le *Financial Times*, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a mis en garde les milieux d'affaires contre le risque d'une récession économique en Grande-Bretagne. Cette récession sera *inévitable*, a déclaré M. Lawson, si *l'industrie britannique* ne parvient pas à contrôler ses coûts. Il estime néanmoins que l'économie devrait continuer à croître en 1989, quoique à un rythme moins soutenu qu'en 1988, grâce à la sagesse des industriels, notamment en matière de salaires, et à la politique économique menée par le gouvernement conservateur.

Reconnaissant que la baisse des taux d'intérêt britanniques (jusqu'à 7,5% pour le taux de base bancaire), dans les mois qui ont suivi le krach boursier avait été une erreur, M. Lawson – qui a depuis relevé à *neuf reprises* le taux de base, désormais à 13 % – s'est cependant félicité de la configuration des taux britanniques. Selon lui, si les taux à court terme sont relativement élevés par rapport aux standards internationaux, à long terme, ils sont plus bas, ce qui reflète un degré élevé de confiance dans l'économie britannique et des anticipations d'inflation faibles.

Evoquant ce même thème à la BBC, M. Lawson n'a toutefois pas exclu de nouvelles hausses de taux, afin de juguler la hausse des prix.

En raison d'une grève

Annulation de près de soixante vols d'Iberia

Cinquante-sept vols nationaux et internationaux d'Iberia ont été annulés lundi 2 janvier en raison d'une grève de vingt-quatre heures des techniciens de maintenance d'avions de la compagnie aérienne espagnole. Des retards de plus d'une heure ont été enregistrés sur plusieurs autres vols. Les aéroports de Madrid et de Barcelone ont été les plus touchés par le mouvement, déclenché par le syndicat espagnol des techniciens de maintenance d'avions.

Cette journée de grève est la quatrième dans ce secteur depuis le 23 décembre. Des arrêts de travail sont également prévus pour les 5 et 9 janvier. Ils devraient se reproduire les 13, 20 et 27 janvier si le syndicat n'obtient pas satisfaction.

Les grévistes veulent négocier un statut professionnel et reprochent à Ibéria *« une politique de fuite en avant face aux problèmes posés par l'évolution de leur métier et par l'intégration dans l'espace européen »*. – *(AFP.)*

REPÈRES

Commerce

Exportations records pour la Corée du Sud

Les exportations sud-coréennes *ont atteint le niveau record de* 60,67 milliards de dollars (364 milliards de francs) en 1988, soit une hausse de 28,3 % sur l'année précédente, indique le ministère du commerce et de l'industrie. Cette progression est inférieure à celle de 1987 (38,2 %), ce ralentissement étant attribué à l'appréciation de 16 % de la devise coréenne, le won, par rapport au dollar.

Répondant ainsi aux pressions de Washington, Séoul a réussi à réduire de 1 milliard de dollars son excédent avec les Etats-Unis, qui s'est inscrit à 8,5 milliards de dollars en 1988.

Revenus

Les paysans chinois en retard sur les citadins

Les revenus annuels nets des paysans chinois *ont été multipliés par* 2,5 entre 1978 et 1987, selon les chiffres du Bureau d'Etat des statistiques, pour représenter 463 yuans (environ 800 francs). *Cette hausse* ne leur a pas permis de rattraper les citadins dont les revenus ont progressé moins vite (190 %), mais *atteignaient* 916 *yuans fin* 1987. Le Bureau des statistiques précise que l'équipement des ménages s'est, lui aussi, nettement amélioré. Une famille sur dix possède aujourd'hui un téléviseur, contre une sur 300 en 1978. Pour les réfrigérateurs la proportion est passée de 1 pour 1 000 à 1 pour 100 aujourd'hui.

PIB

La Grande-Bretagne dépasse l'Italie

*L'Italie a rendu à la Grande-*Bretagne son rang de cinquième puissance économique mondiale. Selon l'édition 1988 de l'annuaire de *l'Institut national* de statistique (Istat), le produit intérieur italien a représenté 803,6 milliards d'*unités* de compte en 1986 et celui de la Grande-Bretagne 803,7 milliards. C'est donc à un fil que les Britanniques ont dépassé les Italiens. Une légère avance consolidée en 1987, selon l'Istat, la croissance du PIB britannique ayant atteint 3,8 % contre 3,6 % pour l'Italie. Ainsi se clôt provisoirement la polémique née, il y a un an, de la réévaluation du PIB italien pour tenir compte d'une part de l'économie souterraine. Cette réévaluation avait permis à l'Italie de faire valoir son rang de cinquième puissance mondiale, derrière les Etats-Unis, le Japon, la RFA et la France, mais devant la Grande-Bretagne. Conséquence négative d'une telle remontée, la CEE avait demandé à Rome une contribution accrue au budget de la Communauté.

Salaire horaire :

+ 0,8 % au troisième trimestre

L'indice du taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 0,8 % au troisième trimestre 1988, selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er octobre 1988. Depuis le début de l'année 1988, le salaire horaire a augmenté de 2,5 % tandis que les prix, en glissement, progressaient de 2,6 % pendant la même période. Les résultats sont plus favorables sur un an : d'octobre 1987 à octobre 1988, le salaire horaire a augmenté de 3,3 % et les prix de 3,%. Pour le SMIC, la hausse sur un an est également de 3,3 %. *Les effectifs du* secteur marchand non agricole (y compris les stages d'initiation à la vie professionnelle) ont augmenté de 0,3 % au troisième trimestre et de 1,1 % sur douze mois.

Transport aérien

Baisse des tarifs d'Air Inter

La baisse de 7 % à 5,5 % du taux de la TVA applicable aux transports entraînera une réduction des tarifs de la compagnie Air Inter. Sur dix ans, la compagnie intérieure aura diminué de 25 % ses tarifs en francs constants soit une baisse de 2,2 % en moyenne par an, a précisé Air Inter. A titre d'exemple, un passager voyageant au plein tarif sur la ligne Paris-Marseille acquittera un prix en baisse de 1,38 % contre moins de 1,26 % pour un aller simple sur Lille-Nice dans le cadre du calendrier jeune.

(Publicité)

Plan européen de stimulation des coopérations et des échanges de chercheurs en sciences économiques (SPES) 1989-1992

Le Conseil des Communautés européennes a adopté le 17 novembre 1988 une position commune pour un plan de stimulation des sciences économiques (SPES) 1989-1992.

Après décision finale du Conseil, la Commission des Communautés européennes lancera ce plan afin de:
- stimuler la mobilité des économistes de la Communauté, ainsi que la coopération sur des projets ou réseaux de recherche communs à des chercheurs des pays membres de la Communauté,
- améliorer la formation en incitant les doctorants et les chercheurs européens à poursuivre leurs travaux dans des universités ou centres de recherche de la Communauté autres que ceux de leur pays d'origine,
- encourager les jeunes économistes européens à revenir dans la Communauté s'ils travaillent depuis un certain temps *dans des centres d'excellence de pays* non communautaires,
- favoriser ou soutenir l'échange des connaissances et des informations entre les chercheurs en science économique des pays membres de la Communauté.

Sous réserve de confirmation du Conseil, 6 millions d'écus seraient alloués à des interventions telles que:
- bourses, allocations de recherche, subventions à des réseaux ou des projets de recherche multinationaux,
- subsides permettant l'organisation *de cours de formation* de haut niveau organisés en collaboration avec les communautés scientifiques concernées, et facilitant la réalisation d'enquêtes et d'études ainsi que l'accès à des banques de données.

Seront prises en considération les candidatures qui satisferont à chacun des critères suivants:
- *excellence scientifique*,
- aspect multinational européen (coopérations transnationales ou *activités en dehors du pays d'origine*),
- intérêt européen du contenu de la recherche, soit en termes de valeur scientifique générale, soit en termes de contenu analytique appliqué,
- contribution à la cohésion économique et sociale de la Communauté européenne.

Un guide pour candidats et toute information sur le plan SPES peuvent être obtenus jusqu'au 31.3.1989 auprès de la Commission des Communautés européennes, DG XII-H-1 - SPES, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C E P Communication

CONVOCATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PUBLICATIONS DENIS JACOB

C.E.P. Communication a repris à sa filiale, Groupe de la Cité, les participations que celle-ci détenait dans les publications Denis Jacob.

A ce jour C.E.P. Communication contrôle donc, directement ou indirectement, plus de 80 % de cette société, cotée au second marché, dont une assemblée générale se réunira, le mardi 7 février à 11 h 30, 20, avenue Hoche 75008 Paris (tél. : 42-25-05-98).

A cette occasion, les actionnaires devront se prononcer sur le reclassement des activités d'édition technique au sein des éditions Bordas et la cession des activités consacrées à la photo, au cinéma et autres centres d'intérêt grand public.

C.E.P. Communication s'est engagé à assurer une procédure de maintien de cours du titre « Publications Denis Jacob » au niveau de 235 F. Cette procédure sera exceptionnellement garantie pendant une durée largement supérieure aux délais habituels de 15 bourses : elle se poursuivra en effet jusqu'au 14 février 1989.

DENIS JACOB MAINTIEN DE COURS A 235 F

Les actionnaires des Publications Denis Jacob sont avisés du fait que les opérations de restructuration et de maintien de cours devraient conduire à une radiation de la société de la cote du second marché.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Jean-Denis
BREDIN

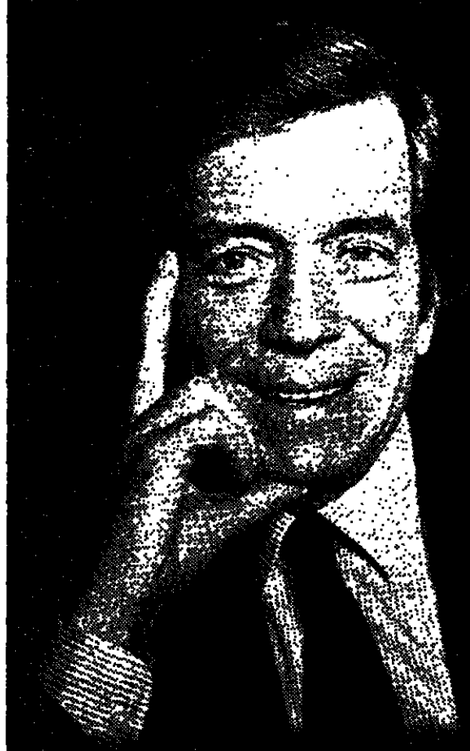

"Le mérite de Bredin est de n'omettre aucune des phases de la Révolution, même quand Sieyès n'y apparaît pas. Le lycéen qui ignorerait la période la trouverait tout entière racontée et éclairée ici".

Bertrand Poirot-Delpech
de l'Académie française, "Le Monde"

"La scrupuleuse et subtile étude de Bredin rend Sieyès à la lumière, qui est celle d'un esprit en actes".

Laurent Theis, "Le Point"

Marchés financiers

SUÈDE

Choc boursier après l'annonce d'un nouvel impôt sur les bénéfices

Après avoir figuré en 1988 parmi les premières au palmarès des places financières internationales avec une hausse de 51 %, la Bourse de Stockholm a brusquement décroché (– 4,65 %) lundi 2 janvier. Ce plongeon, le plus important depuis le krach du 19 octobre 1987, est la conséquence de l'annonce surprise faite durant le week-end par le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, de la mise en application d'un nouvel impôt frappant les bénéfices des sociétés. Le prélèvement sera de 15 % sur les résultats excédant 2 millions de couronnes (autant de francs). Il concernera les profits de 1989 et devrait rapporter 3,5 milliards de couronnes à l'Etat.

Pour certains spécialistes, à cause de cela, la Bourse suédoise risque de connaître une période de grande incertitude.

La majorité des analyses préfèrent, eux, réserver pour l'instant leur jugement. Une chose est certaine : les groupes industriels sont particulièrement touchés. La direction de Volvo a vivement critiqué l'initiative du ministre des finances. « *Nous avons un programme d'investissements très lourds et nous avons besoin de temps pour planifier son financement* », a déclaré un porte-parole de la firme, ajoutant que « *ce genre d'impôt exceptionnel limite nos possibilités d'investissement. De plus, il risque de contrecarrer la venue de capitaux étrangers en Suède* ». Ce n'est pas l'opinion que l'on a en haut lieu. Dans les milieux gouvernementaux, on fait valoir que ce nouvel impôt incitera au contraire les sociétés à réinvestir plus largement leurs bénéfices dans l'outil de production.

Notons que le nouvel impôt s'accompagne d'une décision de réduire les possibilités de déduction fiscale pour les pertes en Bourse, un moyen légal d'évasion fiscale très utilisé en Suède par les gros porteurs d'actions.

Les professionnels de la Bourse de Paris très optimistes pour 1989

Les professionnels français de la Bourse sont très optimistes pour 1989. D'après un sondage, *la Tribune de l'Expansion* RES (1) publié mardi 3 janvier, 91,4 % des professionnels interrogés s'attendent à une nouvelle hausse de la Bourse de Paris au cours du premier semestre 1989. Début 1988, ils n'étaient que 49,4 % à prévoir une hausse de la Bourse. Dans leur grande majorité (81,6 %), ils considèrent que les actions constituent l'investissement le plus porteur pour les six premiers mois de l'année. Il y a un an, les obligations remportaient la palme, avec plus de 70 % des opinions.

Particulièrement confiants sur la santé des places de New-York et de Tokyo, en revanche, les professionnels se méfient de Londres. Ils tablent, dans leur majorité (53,3 %) sur une stabilité des taux d'intérêt sur le premier semestre 1989 dans les principaux pays industrialisés (le groupe des Sept) et sur un dollar en hausse (42,1 %).

(1) Sondage réalisé les 23, 27, 28 et 29 décembre auprès d'un échantillon national représentatif de 174 personnes (agents de change, assureurs, banquiers) par RES.

Attribution gratuite d'actions Havas

Les actionnaires ayant souscrit il y a dix-huit mois à l'offre publique de vente des actions Havas vont recevoir un montant en espèces égal à trois dixièmes de la valeur d'une action. Le succès rencontré lors de la privatisation n'avait pas permis de servir dans leur intégralité les demandes des actionnaires. Chaque souscripteur n'avait reçu que trois actions pour dix demandées.

Ces actionnaires recevront donc 208,83 F pour trois actions détenues. Le calcul de cette prime a été défini à partir d'une valeur de l'action estimée à 696,05 F, soit le cours moyen relevé lors des vingt dernières séances de Bourse.

Dans le cas d'un regroupement sur un compte joint ou un compte familial, il pourra être distribué une action gratuite par multiple de dix actions détenues, les actions supplémentaires donnant lieu à un paiement en espèces de dixièmes de la valeur d'une action.

Les opérations devaient être créditées directement sur le compte des actionnaires, le 3 janvier pour les réglements en titres et le 10 janvier pour les règlements en espèces.

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,02 F ↓

Le dollar commence mal l'année. Sur toutes les places financières internationales, il a été pris d'un accès de faiblesse, pour coter ainsi 6,0175 F à Paris (contre 6,0590 F vendredi 30 décembre). Les cambistes ne donnaient aucune explication à cette baisse. Les marchés ont été très actifs, voire nerveux.

FRANCFORT	2 janv.	3 janv.
Dollar (en DM) ..	1,7715	1,7610
TOKYO	2 janv.	3 janv.
Dollar (en yens) ..	Clos	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 janv.)	8 7/16 8 9/16 %
New-York (2 janv.)	9 1/8 9 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	29 déc.	30 déc.
Valeurs françaises ..	142,7	144
Valeurs étrangères .	118,8	119
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC .	412,3	415,6
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40 ..	1 559,05	1 573,94
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50 ..	431,86	436,77

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 182,68	2 168,57

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 463,1	1 455,3
Mines d'or	162,6	161,9
Fonds d'Etat	87,20	87,03
TOKYO	30 déc.	2 janv.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général ...	Clos	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0890	6,0960	– 37	– 22	– 75	– 58	– 280	– 280
$ can.	5,1007	5,1108	– 91	– 78	– 182	– 145	– 674	– 579
Yen (100) ...	4,8369	4,8455	+ 160	+ 188	+ 300	+ 345	+ 890	+ 990
DM	3,4157	3,4210	+ 87	+ 105	+ 170	+ 194	+ 465	+ 532
Florin	3,0249	3,0294	+ 72	+ 83	+ 133	+ 149	+ 379	+ 428
FB (100)	16,2784	16,3076	+ 141	+ 236	+ 247	+ 414	+ 651	+ 1092
FS	4,0265	4,0331	+ 128	+ 149	+ 237	+ 265	+ 674	+ 752
L (1 000) ...	4,6271	4,6352	– 137	– 101	– 271	– 228	– 844	– 736
£	10,9440	10,9609	– 431	– 380	– 827	– 753	– 2410	– 2210

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16
DM	5 1/4	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
Florin	4 1/4	5 1/4	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100) ..	7	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	4 1/4	4 1/2	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8
L (1 000) ..	9	10	11 3/8	11 7/8	11 3/4	12 1/8	12	12 3/8
£	12 3/4	13	12 15/16	13 1/16	13	13 1/8	13 1/8	13 1/4
F. franç. .	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

NEW-YORK, 2 janvier

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le lundi 2 janvier.

La Banque de France propose ses services aux petits actionnaires

La Banque de France propose aux petits épargnants, aux entreprises et aux investisseurs institutionnels son service boursier, qui offre des tarifs dégressifs de droits de garde pour les titres déposés dans ses comptes titres. La Banque cherche ainsi à attirer une clientèle effarouchée par la décision des banques de faire payer, à présent, des droits de garde aux souscripteurs des sociétés privatisées. M. Edouard Balladur, le ministre de l'économie qui avait engagé le processus de dénationalisation, avait demandé aux banquiers d'exempter, pendant dix-huit mois, de tous frais ces titres.

Récemment, M. Pierre Bérégovoy, qui s'est assis dans le fauteuil de M. Balladur, avait encouragé les petits porteurs à faire appel aux organismes du Trésor s'ils estimaient que les tarifs pratiqués par les banques étaient trop élevés en matière de droits de garde des titres.

Les tarifs de la Banque de France sont de 0,10 % à 0,20 % de la valeur boursière de chaque ligne de portefeuille, avec un minimum de 4,40 F par ligne. Un abattement de 50 % à 90 % est appliqué sur la fraction des droits qui excède 50 F par ligne. Les actions des sociétés privatisées sont exonérées de droits de garde lorsqu'elles ont été acquises lors de l'offre publique de vente, sans avoir bénéficié de l'attribution gratuite prévue par la loi.

LONDRES, 2 janvier

Fermé

Tous les marchés financiers et commerciaux britanniques ont chômé lundi 2 janvier.

Epargne-logement : croissance ralentie

Les placements en titres négociables, tout comme les placements non négociables à l'image de l'épargne-logement, ont enregistré un ralentissement de leur progression sur les dix premiers mois de l'année. Les placements non négociables ont progressé de 114 milliards de francs. Leur croissance a enregistré une nette reprise à partir du mois de mai, puisque, en glissement annuel, le rythme de croissance de ces placements s'est établi à 6,7 % à la fin du mois d'octobre dernier, contre 8 % un mois plus tôt.

Ces placements non négociables se composent des livrets (52 % de l'encours), des placements à terme (32 %) et de l'épargne contractuelle (16 %). Ainsi, cette dernière, qui se compose pour l'essentiel des plans d'épargne-logement, a-t-elle évolué à un rythme de 16,8 % sur un an. En janvier dernier, la croissance de ce type d'épargne était de 30 %.

Les placements en titres négociables ont atteint 443 milliards de francs à la fin du mois d'octobre. Ils sont en légère retrait par rapport aux deux années précédentes, en représentant cependant encore 79 % des placements nouveaux.

PARIS, 2 janvier

Vacances

Le palais Brongniart était fermé, lundi 2 janvier, au lendemain du jour de l'an.

RFA

Forte hausse de l'activité boursière

Les transactions sur les huit places boursières ouest-allemandes ont augmenté de 26 % en 1988, pour atteindre un chiffre d'affaires total de 2 564,7 milliards de deutschemarks (8 500 milliards de francs), contre 2 034,5 milliards de deutschemarks (6 800 milliards de francs). La progression est exclusivement due à une hausse impressionnante des transactions sur le marché obligataire, passées à 1 846 milliards de deutschemarks (6 120 milliards de francs), contre 1 185,8 milliards de deutschemarks en 1987 (4 080 milliards de francs). En conséquence, la part des transactions sur obligations dans les échanges totaux a atteint près de 72 % en 1988, contre 58 % en 1987.

Plus de 85 % des échanges d'actions (contre 79 % en 1987) portaient sur les actions ouest-allemandes, avec un chiffre d'affaires de 617,2 milliards de deutschemarks (2 097 milliards de francs). Les actions les plus échangées pendant l'année écoulée ont été celles de Siemens, avec près de 10 % des échanges totaux d'actions ouest-allemandes. Viennent ensuite Deutsche Bank, Bayer, Volkswagen, Daimler-Benz, Hoechst, BASF, Thyssen, Veba et Dresdner Bank.

Le chiffre d'affaires moyen par jour sur les Bourses ouest-allemandes s'est établi à 10,2 milliards de deutschemarks (34 milliards de francs), contre 8,2 milliards de deutschemarks en 1987.

TOKYO, 3 janvier

Chômé

Comme tous les ans à pareille époque, la Bourse de Tokyo chôme pendant la période des fêtes. Elle rouvrira ses portes mercredi 4 janvier.

MATIF

Baisse de l'échelon minimum de cotation sur le notionnel

La CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris) a décidé d'abaisser de 0,5 % à 0,2 % l'échelon minimum de cotation du contrat à terme sur l'emprunt notionnel. La valorisation du ticket sera, désormais de 100 F, au lieu de 250 F pour un contrat de 500 000 F.

Cette mesure, approuvée par le CMT (Conseil des marchés à terme), le 4 octobre dernier, qui sera applicable dès le lundi 9 janvier 1989 à l'ouverture du marché, gommera totalement la pratique des négociations dites « moitié-moitié » et ce sur l'ensemble des contrats traités sur le MATIF (marché à terme international de France).

La CCIFP veillera particulièrement au respect de cette nouvelle règle, qui devra accroître non seulement la transparence du marché, mais également en assurer sa liquidité et répondre ainsi aux besoins des opérateurs.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Société commune Dow Chemical et Exxon Chemical.** — Les groupes chimiques américains Exxon Chemical et Dow Chemical ont conclu un accord pour la création d'une filiale commune à 50-50, Dexco Polymers, spécialisée dans les copolymères thermoplastiques styréniques, destinés notamment aux joints et adhésifs et à la construction. La première usine sera construite sur le site de Dow à Plaquemine (Louisiane) pour mise en service en 1990. L'usine produira à pleine capacité 70 millions de livres par an de copolymères thermoplastiques styréniques. Ces produits servent à modifier les asphaltes pour la construction et la toiture.

● **Rhodia : usine pétrochimique au Brésil.** — Rhodia, filiale au Brésil du groupe chimique français Rhône-Poulenc, annonce l'installation d'une usine de produits de base (cumene, phénol et acétone), en joint venture avec la firme brésilienne Ipiranga, dans le nouveau complexe pétrochimique de Triunfo (Rio Grande do Sul). Cet investissement de 170 millions de dollars (1 milliard de francs) sera soumis, en janvier, à l'approbation du secrétariat du développement industriel et du ministère de l'industrie et du commerce. La capacité de production de cette nouvelle entreprise, qui devrait entrer en activité dans quatre ans, sera de 147 000 tonnes par an de cumene, 110 000 de phénol et de 67 000 d'acétone.

● **Nixdorf supprimera 1 000 emplois en 1989.** — Le numéro deux ouest-allemand de l'informatique, Nixdorf, va supprimer d'ici la fin de cette année 1 000 emplois, dans le cadre de sa politique de restructuration. Le groupe souhaite retrouver son niveau de personnel enregistré fin 1987, soit 29 400 collaborateurs.

En 1988, 1 000 personnes ont été embauchées et 4 000 en 1987. Le magazine de Hambourg, *Der Spiegel*, avait annoncé dans son édition parue le 2 janvier, que Nixdorf avait l'intention de supprimer 5 000 emplois, ce que le groupe a démenti.

En 1987, Nixdorf a réalisé un chiffre d'affaire de 5,1 milliards de deutschemarks (+ 13 %) (17 milliards de francs). Le bénéfice consolidé était en hausse de 19 % à 264 millions de deutschemarks (897 millions de francs). En 1988, les résultats de Nixdorf devraient connaître une progression moins forte.

● **Akzo s'implante en Chine.** — La société chimique et pharmaceutique néerlandaise Akzo vient d'acquérir une participation de 70 % dans la maison de commerce Develing Far East BV, présente en Chine. Les bureaux de Develing Far East BV à Pékin, Guangzhou, Shanghaï et Dalian, opéreront à présent sous le nom de « Akzo China Representative Offices ». Par cette transaction, dont le montant n'a pas été révélé, Akzo se manifestera clairement sur le marché chinois, en pleine croissance.

Le Monde

OFFRE SPÉCIALE DE SOUSCRIPTION

250 F seulement au lieu de 360 F, prix de vente des 12 numéros

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 15/1/1989

le vrai journal de 1789

Une collection de 12 numéros en couleurs largement illustrés à paraître chaque mois de janvier à décembre 1989

LE GRAND REPORTAGE DE LA RÉVOLUTION

pour revivre l'esprit du temps à travers les principaux événements de l'année 1789. Pour découvrir ses vrais personnages, connus ou inconnus, leurs portraits, leurs discours, leurs actions. Avec de nombreux documents authentiques : pamphlets, édits royaux, affiches, journaux, correspondances.

LA TRIBUNE DES IDÉES

une approche à la fois historique et contemporaine des grands débats révolutionnaires pour mieux comprendre les grands débats d'aujourd'hui.

L'AGENDA DU BICENTENAIRE

pour réussir votre année du Bicentenaire. Toutes les manifestations régionales, nationales, internationales. Les informations pratiques, les critiques des livres, disques, films, pièces de théâtre, émissions de télévision...

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

les dossiers des historiens, le ton d'un grand journal

Une coédition Le Monde CLEF 89

LE MONDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Souscrivez dès aujourd'hui au *Monde de la Révolution française* pour recevoir chaque mois en 1989 cette collection prestigieuse de 12 numéros en couleurs largement illustrés.

TARIF DE LA SOUSCRIPTION :
FRANCE : 250 F *au lieu de 360 F prix de vente des 12 numéros*
ÉTRANGER

	VOIE NORMALE	VOIE AÉRIENNE
EUROPE	310 F	330 F
DOM-TOM	310 F	385 F
USA-AMÉRIQUE LATINE	310 F	440 F
AFRIQUE-ÉMIRATS	310 F	385 F

Attention : cette offre est valable jusqu'au 15-01-1989. Renvoyez ce bon avec votre règlement par chèque ou carte Visa.

A RETOURNER A : Le Monde — SERVICE DES ABONNEMENTS, B.P. 50 709 CEDEX, 75422 PARIS CEDEX 09 - FRANCE

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
LOCALITÉ _____
PAYS _____
CARTE VISA N° _____
DATE D'EXPIRATION _____
Signature (obligatoire) :

82 MON 51

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Pologne : les intellectuels d'opposition réclament des élections libres.
4 La polémique américano-libyenne sur une usine chimique s'élargit en RFA.
5 Etats-Unis : le maire de Washington accusé de corruption.

POLITIQUE

7-8 Les réactions après l'annonce d'une réforme des lois sur l'immigration.
8 M. Vigouroux mis en minorité au conseil municipal de Marseille.
— M. Messmer renonce à la mairie de Sarrebourg.

SOCIÉTÉ

9 Education : les réactions aux propositions de M. Rocard.
— Environnement : marchandage en Ile-de-France pour l'A 86.
10 A Strasbourg, la Cour européenne contre la justice-escargot

CULTURE

11 *Les Maris, les Femmes, les Amants*, le nouveau film de Pascal Thomas.
12 Les dessins de Matisse à Nantes.
— Georges Jeanclos au Musée de Cambrai.
13 Communication.
— « Digressions », par Bernard Frank.

ÉCONOMIE

32 La France a le plus faible taux de syndicalisation en Europe.
33 Profits records pour les banques américaines en 1988.
34 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées . 24 à 30
Carnet 10
Légion d'honneur 30
Météorologie 15
Mots croisés 15
Radio-télévision 15
Spectacles 14

TÉLÉMATIQUE

● *Le bilan politique 88* . .POL
● *Le bilan économique 88* ..... REC
● *L'année 1988 à travers le monde* ..... INT
● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* ..... BOURSE

3615 tapez: LEMONDE

Les vœux du président de la République

Le gouvernement veut définir une politique d'ensemble pour les immigrés

La « révision » des dispositions légales concernant les immigrés, annoncée dans ses vœux de Nouvel An par M. François Mitterrand, doit aller au delà d'une simple rectification de la loi Pasqua du 9 septembre 1986, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Le président de la République avait laissé entendre, depuis un certain temps, qu'il estimait nécessaire de réformer l'ensemble de la politique – ou de l'absence de politique – d'insertion des immigrés. Ainsi avait-il déclaré, le 11 décembre, lors du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « *Il faudra bien faire entrer dans nos lois* » les droits des immigrés.

Une semaine plus tard, dans un message adressé à SOS-Racisme, qui réunissait des « *États généraux européens de la jeunesse pour l'égalité* », le président de la République avait souligné la nécessité de « *faire entrer dans la pratique quotidienne et dans les lois de nouveaux droits* ».

M. Michel Rocard n'a donc pas été surpris par les propos tenus par M. Mitterrand le 31 décembre à Strasbourg. Le premier ministre avait, dit-on à l'hôtel Matignon, déjà inscrit dans le programme de travail du gouvernement des dispositions législatives intéressant plusieurs ministères (l'intérieur et les affaires sociales, notamment) et relatives à l'insertion des immigrés et des populations issues de l'immigration. Des comités interministériels sont prévus pour les prochains jours afin de procéder à un premier « cadrage » du champ que devront couvrir ces dispositions. M. Rocard devait s'en entretenir, mardi 3 décembre en milieu de journée, avec le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Il n'était pas envisagé mardi que le conseil des ministres du 4 janvier se saisisse de la question, mais elle sera certainement à l'odre du jour de l'entretien hebdomadaire du président de la République avec le premier ministre avant la réunion du conseil. Il s'agit, dans l'esprit de M. Rocard, de définir une politique positive incluant les problèmes de démographie, d'éducation, de logement aussi bien que les aspects juridiques liés aux procédures de naturalisation, et non de se borner à envisager l'immigration sous le seul angle répressif du contrôle des frontières. La question de l'immigration, dit-on à l'hôtel Matignon, doit s'intégrer dans une véritable politique de la population.

Le premier ministre refuse de rentrer dans un affrontement idéologique tel que celui qui a dominé au cours des dernières années, sous l'influence notamment du Front national, le débat sur l'immigration. On estime à l'hôtel Matignon que la seule période où le problème avait été traité sainement fut sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, celle où avait été créé un secrétariat d'Etat à l'immigration confié à M. Lionel Stoleru, actuel secrétaire d'Etat au Plan. Sans qu'il soit question de ressusciter cette structure gouvernementale qui ne paraît pas nécessaire, les collaborateurs de M. Rocard indiquent qu'il faut notamment restituer au ministère des affaires sociales et de la santé le rôle qui était autrefois le sien.

Pour ce qui est de la loi Pasqua elle-même, les problèmes soulevés par son application sont traités ou vont l'être par plusieurs circulaires du ministre de l'intérieur. Deux d'entre elles ont été envoyées au préfet auquel la loi en vigueur confie la responsabilité des expulsions et reconduites à la frontière le 23 décembre et le 1er janvier. Deux autres circulaires vont être diffusées dans la première quinzaine de janvier. Les unes et les autres concernent les droits des personnes visées par des mesures d'expulsion, ceux de leur conjoint et enfants ainsi que ceux des étrangers mineurs. Le ministère de l'intérieur prépare, par ailleurs, pour la session parlementaire de printemps les dispositions législatives tendant à restituer à l'autorité judiciaire le contentieux des expulsions, dispositions qui s'intégreront d'une manière non encore définie dans l'ensemble dont les services du premier ministre assurent la coordination.

PATRICK JARREAU.

(Lire nos autres informations pages 7 et 8.)

Sur le vif

Ringard

Je suis vexée, vous pouvez pas savoir ! Mes cadeaux de Noël, ils sont tous nuls, complètement ringards. Ceux que j'ai offerts et ceux que j'ai reçus... à ma demande. C'est ça le plus râlant. Pas question de laisser mes proches et mes enfants me faire la surprise – Tiens, tu devineras jamais ce que c'est ! – d'un mini-aspirateur autorechargeable ou d'un couteau électrique à découper le gigot.

Après des semaines de lèche-vitrines, les pieds en compote et la tête en bouillie, j'ai fini par dresser une liste recto-verso vachement détaillée du genre : pour la trousse de maquillage en toile plastifiée noire, aller à la parfumerie des Champs et s'adresser à Yvette, elle a déjà préparé le paquet ; la pendule et la boule neigeuse façon Citizen Kane, pareil. Quant à mes gosses, je les ai couverts de châles, de gilets, de caleçons, de réveils et de sacs à main. Le soir du réveillon, je guettais leurs réactions. Ils avaient l'air content : c'est exactement ce qu'ils voulaient. Moi aussi, forcément.

Et puis ce matin j'allume la radio et je retombe, écrasée, sur l'oreiller. C'est la honte. Ce qu'on voulait personne d'autre n'en a voulu ! Dès que les grèves ont cessé, tous les rats du métro ont pris d'assaut les grands magasins, et sur quoi ils se sont jetés ? Pas sur des châles, sur des étoles. Pas sur du plastique, sur du cuir. Pas sur des sacs à main, sur des sacs de voyage et surtout pas sur des réveils, alors là c'est totalement démodé. On en a vendu des tapées il y a deux ans et on n'en a pas fourgué un seul depuis. Sauf à moi.

Ça a été la ruée sur les chaussons, les miroirs, les cadres-photos, les chandails et sur... mon téléphone. Il n'a pas arrêté de sonner depuis que je suis arrivée au bureau : Allô, Maman, tu sais le gilet que tu m'as donné, à la réflexion, je crois qu'un pull-over ce serait peut-être plus... Tu serais pas vexée, si je l'échangeais ?

Non, non, pas du tout, mon chéri, justement j'allais t'appeler. Au lieu de ta petite horloge victorienne, je me demande si une petite glace vénitienne, ça irait pas mieux sur la cheminée du living.

CLAUDE SARRAUTE.

Les procédures de naturalisation accélérées

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait annoncé, mardi 3 janvier, une accélération de la procédure de naturalisation.

Il ne s'agit pas de modifier le code de la nationalité qui avait suscité tant de débats au cours des deux dernières années. L'objectif est simplement d'encourager les résidents étrangers qui le souhaitent à devenir français et à faire en sorte que ces procédures se déroulent plus rapidement.

Quatre mesures sont envisagées : renforcement des effectifs de la sous-direction des naturalisations, installée depuis un an à Rezé (Loire-Atlantique), par l'embauche de quinze agents supplémentaires ; amélioration du système de gestion informatique qui traite soixante mille dossiers par an ; développement de l'information auprès des candidats potentiels à la naturalisation en utilisant notamment le réseau associatif ; enfin, envoi – par le ministre de l'intérieur – d'une circulaire aux préfets pour leur demander de faciliter les choses, puisque les dossiers passent par les préfectures avant d'être transmis aux affaires sociales. M. Evin va se rendre de son côté à Rezé à la fin du mois pour sensibiliser ses propres fonctionnaires à cette politique.

La procédure la plus courante de naturalisation – celles de personnes résidant en France depuis cinq ans au moins – demande actuellement une moyenne de deux années. Le ministre des affaires sociales veut réduire ce délai de moitié.

Mais grâce au « décongestionnement » de ses services, il entend aussi accélérer les acquisitions de nationalité par simple déclaration. Celles-ci concernent notamment les conjoints de Français (qui devront toujours justifier cependant d'une année de vie commune).

Dans son rapport sur la réforme du code de la nationalité, présenté le 7 janvier 1988, la commission des « sages » avait souhaité, entre autres, que l'on puisse « *devenir Français plus facilement* ». Elle estimait que « *toutes les décisions prononçant le rejet ou l'ajournement d'une demande de naturalisation devaient être motivées par l'administration* ». Autrement dit, que l'on informe les candidats sur les raisons qui auraient conduit à refuser leur demande. Cette proposition n'a pas été retenue, l'administration la jugeant impossible à réaliser, ne serait-ce que pour des questions de sécurité nationale.

Actuellement, 80 % des demandes de naturalisation par décret reçoivent une réponse positive. En 1985, le nombre de ces nouveaux Français s'élevait à 26 902. S'y ajoutaient 12 634 nouveaux citoyens par mariage et, bien entendu, tous les enfants qui, en vertu des articles 23 ou 44 du code de la nationalité, sont français à la naissance ou le deviennent à dix-huit ans.

R. S.

TURQUIE

Les archives couvrant l'année 1915 seraient prochainement ouvertes

Les archives turques concernant la période ottomane et couvrant notamment les événements de 1915 seront ouvertes d'ici les quatre premiers mois de l'année. L'information a été donnée lundi 2 janvier à Ankara par le ministre turc des affaires étrangères, M. Yilmaz, au cours d'une émission de télévision.

On précise à l'ambassade de Turquie à Paris que, à la requête du premier ministre, M. Turgut Ozal, ces archives avaient été ressorties de leurs caisses ces dernières années pour être répertoriées et préparées en vue d'une telle ouverture. Ce travail serait maintenant entré dans sa phase finale.

[Une grande partie de la population arménienne de Turquie avait été massacrée en 1915 au cours de sa déportation, ordonnée par le gouvernement turc, hors des zones peuplées par les Arméniens au nord-est de la Turquie. Ces massacres avaient fait entre 1 million et 1,5 million de morts. Depuis, les Arméniens n'ont jamais cessé de se battre pour obtenir la reconnaissance du « génocide » de 1915, ce qu'aucun gouvernement turc n'a accepté de faire. De nombreux diplomates turcs ont payé ce refus de leur vie dans les années 70 et au début des années 80 à travers le monde et spécialement en France.]

LIBAN

Les combats interchiites ont fait 16 morts

Les combats de Beyrouth-ouest qui surviennent moins de deux mois après ceux qui, en novembre, avaient opposé les deux milices chiites rivales, ont déjà fait en quarante-huit heures, 16 morts et 30 blessés dénombrés. Mardi, ils se poursuivaient d'une manière sporadique. L'enjeu de la bataille est, comme toujours, la suprématie au sein de la communauté chiite.

L'armée syrienne, qui contrôle depuis juin dernier la banlieue sud de Beyrouth, s'est jusqu'à présent abstenue d'intervenir. Elle en avait fait de même au cours des dernières échauffourées, avant d'imposer l'arrêt des combats en intervenant en force dans la banlieue sud. – *(Corresp.)*

Après une polémique entre l'Eglise autrichienne et le Vatican

Un prêtre conservateur devient archevêque de Salzbourg

VIENNE
de notre correspondante

Mgr Georg Eder va être officiellement nommé, par Jean-Paul II, nouvel archevêque de Salzbourg (Autriche), siège historique et prestigieux, en remplacement de Mgr Karl Berg, âgé de quatre-vingts ans, dont la démission avait été acceptée en septembre dernier. Le chapitre du diocèse a retenu ce nom parmi les trois proposés par le pape, conformément à la procédure concordataire en vigueur entre l'Autriche et le Saint-Siège.

L'annonce de ce choix, avant même la nomination officielle par le pape – soumise à un accord formel du gouvernement autrichien, – est la conséquence d'une vague de rumeurs provoquée par cette élection qui divise la communauté catholique autrichienne depuis des mois, cela avait été le cas, en RFA, pour la nomination du cardinal Joachim Meisner au siège archiépiscopal de Cologne (*le Monde* du 27 décembre).

Georg Eder, né en 1928 à Mattsee, dans la province de Salzbourg, d'une famille paysanne, a été ordonné prêtre en 1956. Il a été pendant trois ans secrétaire d'un ancien archevêque du diocèse, Andreas Rohracher, et par la suite prêtre dans plusieurs paroisses salzbourgeoises. Sa réputation de conservateur qui continue à dire la messe en latin et qui a publiquement qualifié le SIDA de « *châtiment infligé par Dieu* » a suscité de vives réserves à son élection.

Considérant comme trop conservateurs les trois candidats proposés par le Vatican – Georg Eder, Klaus Küng, vicaire régional de l'Opus Dei en Autriche, et un théologien de l'université de Vienne, – le chapitre avait d'abord refusé de faire son choix et cherché alors à établir un dialogue avec Rome. Il a publiquement regretté que Jean-Paul II ait refusé de recevoir une délégation de ses membres et insisté pour que le chapitre élise un nouvel archevêque parmi les trois candidats proposés par lui. Cette situation avait plongé les douze membres du collège des doyens de la cathédrale « *dans un sérieux conflit de conscience* », mais ne leur avait pas laissé d'autre choix que de procéder à cette élection.

Certains milieux catholiques et les médias regrettent ouvertement le climat libéral de l'époque de l'ancien archevêque de Vienne, le cardinal Franz Koenig. Ils ont, d'ores et déjà, vivement critiqué la politique du pape, qui vise, selon eux, à reprendre en main une Eglise autrichienne jugée trop indépendante par le Vatican.

WALTRAUD BARYLI.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 janvier

Bien orienté

Cette fois, l'année a bien commencé Rue Vivienne, fermée lundi. Malgré une activité relativement calme, le marché est bien orienté. Légèrement positif à l'ouverture (+ 0.18 %), l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,3 %. Rappelons que la Bourse avait baissé au cours des premières séances de 1988 (– 3,4 %) et de 1987 (– 2,3 %). Hausse de Fives-Lille, Hutchinson, Leroy-Somer, Vallourec, Auxiliaire d'Entreprise, CSEE, Poliet, Euromarché, Eurotunnel, Saint-Louis et BHV.

Le numéro du « Monde » daté 3 janvier 1989 a été tiré à 512 301 exemplaires

Pour votre équipement Macintosh, où trouver le meilleur conseil ?

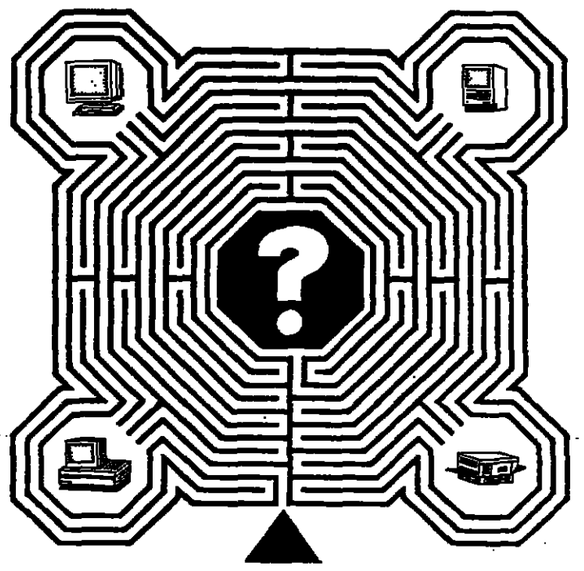

INTERNATIONAL COMPUTER, LE PLUS COURT CHEMIN VERS MACINTOSH.

Concessionnaire Agréé Grands Comptes. Centre de Formation Agréé

INTERNATIONAL COMPUTER

26 rue du Renard Paris 4e • 42 72 26 26
64 av. du Prado Marseille 6e • 91 37 25 03

MARCEL LASSANCE
SOLDES
du 4 Janvier au 21 Janvier 1989
17, rue du Vieux-Colombier Paris (6e)
21, rue Marbeuf Paris (8e)

LATREILLE
SOLDES ANNUELS à tous nos rayons
62 rue St André-des-Arts 6e
Tel : 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS
A B C D E F G